

17.00

Rapport d'activité 2002



87, rue Marcadet
75018 Paris
coord-tox18@wanadoo.fr
T: 01 53 28 08 89
F: 01 42 58 09 46

6V

COORDINATION TOXICOMANIES 18
RAPPORT D'ACTIVITE 2002

REMARQUES PRELIMINAIRES ET NEANMOINS ESSENTIELLES 4

UN PARTI PRIS METHODOLOGIQUE PLUS AFFIRME	5
UNE CONSTRUCTION DE REPONSES DIVERSIFIEES.....	5
UNE VISION CONSTRUITE DES TERRITOIRES	6

L'ACTIVITE DE LIEN ET DE PROXIMITE..... 9

VERS LES HABITANTS	10
LES CONTACTS	10
Quartier La Chapelle	11
Quartier Goutte d'Or	15
Quartier Simplon- Clignancourt	19
LE SUIVI DES IMMEUBLES	22
Quartier Chapelle.....	23
Quartier Goutte d'Or	24
Quartier Simplon- clignancourt.....	25
LES INTRUSIONS.....	27
LES SQUATS	36
REPRESENTATIONS ET RUMEURS :	42
LES REGROUPEMENTS PROBLEMATIQUES DE JEUNES	42
VERS LES USAGERS DE DROGUES	44
LES CONTACTS	44
Quartier La Chapelle	44
Quartier Goutte d'Or	45
Quartier Simplon-Clignancourt	46
UN TRAVAIL SPECIFIQUE SUR LES SCENES OUVERTES :	49
LES SQUATS D'USAGERS DE DROGUES :	56
LES SITUATIONS DE MULTI-SUIVI :	58
LES ACCOMPAGNEMENTS ET VISITES :	59
Quartier La Chapelle	59
Quartier Goutte d'Or	60
Quartier Simplon-Clignancourt	61
VERS LES STRUCTURES	63
Quartier La Chapelle	64
Quartier Goutte d'Or	65
Quartier Simplon-Clignancourt	66
VERS LES ACTEURS LOCAUX	67
Quartier La Chapelle	67
Quartier Goutte d'Or	70

LES PROJETS STRUCTURANTS 71

AUTOUR DES ELEMENTS DE DIAGNOSTIC	72
--	-----------

ENQUETE PHARMACIES	72
ENQUETE GARDIENS	75
ENQUETE INTER-STRUCTURES :	78
FILE ACTIVE ET DEMANDE D'HEBERGEMENT D'URGENCE	78
ETUDE D'IMPACT DE STEP	80
CONSTRUCTION DE NOUVELLES REPONSES	81
AMENAGEMENT DU VERSEMENT DES PRESTATIONS A LA POSTE	81
VISITES AUX USAGERS DE DROGUES HOSPITALISES	83
GROUPE DE TRAVAIL PREVENTION AVEC DES MERES DE FAMILLES	86
USAGERS DE DROGUES ET PROSTITUEES :	87
CONSTRUIRE UNE REPONSE DE QUARTIER.....	87
SENSIBILISATION DES ACTEURS	89
SENSIBILISER LES ACTEURS SOCIO-EDUCATIFS.....	89
PRESENCE D'USAGERS DE DROGUES DANS L'ENVIRONNEMENT DES ECOLES.....	90

LES PERSPECTIVES 2003..... 91

RENFORCER LE LIEN AVEC LE TISSU ASSOCIATIF	92
VERS UN OBSERVATOIRE DES TOXICOMANIES DANS LE 18EME ARRONDISSEMENT.	92
POURSUIVRE LE TRAVAIL AVEC LES INSTITUTIONS	93
RENFORCER LE LIEN AVEC LE SOIN.....	93

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC QUARTIER..... 94

QUARTIER LA CHAPELLE.....	95
ZONE 1 : VILLAGE	98
ZONE 2 : AUBERVILLIERS.....	102
ZONE 3 : EVANGILE	107
ZONE 4 : PORTE DE LA CHAPELLE	110
ZONE 5 : CHARLES HERMITE.....	113
QUARTIER GOUTTE D'OR.....	117
ZONE 1 : BARBES-CLIGNANCOURT	119
ZONE 2 : GOUTTE D'OR-SUD.....	122
ZONE 3 : CHATEAU ROUGE	127
ZONE 4 : MARCADET-POISSONNIERS.....	131
QUARTIER SIMPLON-CLIGNANCOURT	134
ZONE 1 : AXE CLIGNANCOURT	135
ZONE 2 : AXE SIMPLON.....	143
ZONE 3 : AXE ORNANO	149
ZONE 4 : AXE CHAMPIONNET	155

ANNEXES 160

Remarques préliminaires et néanmoins essentielles

L'association *Coordination Toxicomanies 18*, présente pour la première fois de sa courte histoire un rapport d'activité sur une année d'exercice plein.

En effet, l'année 2001 n'a correspondu qu'à 9 mois d'activité après une situation trouble de transition entre le dispositif expérimental et la construction associative qui a été marquée :

- par la gestion du passif des interrogations et des incertitudes du personnel salarié sur son devenir dans cette transformation ;
- l'absence de synchronie avec le rapport d'évaluation, commandité par la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie au cabinet ACT Consultants qui n'a reçu de validation par l'OFDT qu'en octobre 2001, après avoir fait l'objet de remarques des différentes directions du Ministère de la Santé et membres du comité de pilotage de l'évaluation impliqués dans les conclusions du rapport. Il a dégagé plusieurs recommandations pour le développement et les réajustements des objets et des méthodes de travail pour *Coordination Toxicomanies 18*. Cette situation a parfois créé une expectative quant aux orientations à développer. Elle n'a pas été sans incidence dans la perception de l'équipe salariée, alors même que le rapport d'évaluation soulignait l'état de confusion dans les prises de décision des différentes instances existantes à l'époque (Comité technique, comité de pilotage, comité de concertation) et les rapports entre les coordinateurs, les médiateurs et les médecins chargés de l'action-recherche.
- par l'amorce d'une modification de la situation des territoires couverts au regard des nuisances créées à l'environnement par les problèmes liés aux drogues.

En réponse à cette évolution nous avons progressé dans le niveau de détail et de finesse de l'intervention en tenant compte d'une part, des évolutions induites par des causes externes (modification des lieux de trafics et de consommations, intervention policière, programme de rénovation urbaine et amélioration de la gestion urbaine de proximité) et d'autre part, de notre action propre qui ne s'est plus principalement déployée dans un travail d'urgence auprès des usagers de drogues.

Elle a conduit *Coordination Toxicomanies 18* à ne plus être perçue par les habitants et les institutions et à ne plus se percevoir elle-même, comme un simple dispositif d'urgence cherchant à « limiter la casse » notamment dans un suivi attentif des usagers de drogues en errance sur les points de fixations des nuisances ou sur leur lieu de vie qu'est, pour une majorité d'entre eux, la rue.

Enfin il convient de souligner combien le cadre juridique des conventions annuelles, la défection de financeurs pourtant fortement impliqués dans le suivi et le pilotage du dispositif un an après la décision de transformation en structure associative pérenne, traduit un manque de cohérence dans la prise de décision publique, alors même que cette transformation sanctionnait son utilité sociale dans le contexte singulier du 18^{ème}

arrondissement. L'action judiciaire introduite par l'association *Olive 18* contre l'association *Charonne* qui se poursuit malgré un climat assaini témoigne de la nécessité, s'il en est besoin, de l'importance du travail de médiation effectué.

Cet état de fait constitue un élément permanent de perplexité pour les administrateurs de l'association et de doute pour les équipes engagées sur le terrain dont l'action est à la fois la mise en œuvre d'une réponse et la modélisation de celle-ci. Il n'est pas inutile de rappeler ici que *Coordination Toxicomanies 18*, parmi les deux projets ayant reçu le label « équipe de proximité » de la MILDT, alors que le plan triennal en prévoyait initialement trente, est la seule à intégrer cette double dimension de contact et de médiation entre deux publics que sont les usagers de drogues et les résidents des quartiers. Cette spécificité et la gageure que constitue cette position de médiation dans la mise en tension de deux logiques, aujourd'hui, antagonistes fait que l'expérimentation reste le mode de travail de *Coordination Toxicomanies 18* indépendamment de la clôture de la période expérimentale.

UN PARTI PRIS METHODOLOGIQUE PLUS AFFIRME

Nonobstant ces vicissitudes, nous nous sommes attachés à poursuivre avec opiniâtreté le travail engagé et à l'ajuster aux réalités de terrain dans le cadre d'une démarche pragmatique, propre à l'essence même de l'action de proximité, mais aussi à baliser celle-ci par une approche plus méthodique des réalités de territoires. Elle constitue un axe important du travail réalisé en 2002. Elle se traduit par les premiers éléments d'un diagnostic dynamique qui corrélient les indicateurs généraux rendant compte de la situation des quartiers avec l'intervention de proximité et l'expertise capitalisées de *Coordination Toxicomanies 18*. La systématisation de cette approche rend plus pertinente et plus visible notre intervention. Elle constitue le socle qui permet de travailler les représentations sociales, aussi bien des habitants que des institutions et des associations. Elle permet d'amorcer un travail qui va au-delà de la simple réponse de proximité et d'interpellation des pouvoirs publics en rendant actif, de par le décroisement et la délivrance d'une connaissance plus globale, habitants et institutions dans la mise en place de solutions visant à réduire les problèmes liés aux drogues.

UNE CONSTRUCTION DE REPONSES DIVERSIFIEES

Coordination Toxicomanies 18 répond à l'impératif large et ambitieux « de répondre aux préoccupations des habitants confrontés aux différents problèmes liés aux drogues ». Son activité s'est donc développée autour de trois axes principaux que sont :

- L'amélioration de la connaissance des quartiers et le partage de celle-ci avec les différents acteurs.
- Les réponses de proximité apportées tant aux habitants qu'aux usagers de drogues.
- La mise en place et la conduite de projets dit « structurants » qui s'appuient sur la mobilisation opérée à partir des réponses de proximité et dont l'objectif est de produire des réponses générales aux problèmes spécifiques que rencontre le 18^{ème} arrondissement.

UNE VISION CONSTRUITE DES TERRITOIRES

L'approche diagnostic mise en œuvre durant l'année 2002, est l'illustration de la mutation des pratiques professionnelles de *Coordination Toxicomanies 18*. Elle répond à une des remarques du rapport d'évaluation qui soulignait l'importance du travail accompli durant la période expérimentale et la sous-exploitation dont celui-ci faisait l'objet.

Un des éléments clefs de l'intervention réside dans notre capacité à interpréter et à traiter les problèmes liés aux drogues tels qu'ils sont ressentis par la population. Nous avons insisté l'an dernier sur la nécessité, pour que l'action de médiation soit acceptée et efficace, qu'elle provoque d'une part une modification immédiate dans la perception du problème mais aussi qu'elle soit relayée par une intervention plus en profondeur des pouvoirs publics dans la mise en œuvre de réponses en terme de prévention, de santé, de sécurité, d'urbanisme ou de gestion de proximité, ou des habitants eux-mêmes dans leur capacité à organiser une gestion des difficultés de cohabitation qu'ils rencontrent avec les usagers de drogues en grande précarité. Il est essentiel de se reporter à la présentation détaillée quartier par quartier de ce diagnostic dans le présent rapport d'activité¹.

Il se dégage de ce diagnostic de forts points de clivage entre les trois territoires qui les caractérisent très nettement.

- Le quartier La Chapelle est marquée par une bipolarité entre le secteur Stalingrad et la porte de la Chapelle où s'organisent deux scènes de drogues très voyantes. Ces scènes ne sont pas inscrites structurellement sur le quartier et n'entretiennent pas de perméabilité très forte avec celui-ci. Elles sont caractérisées par une forte mobilité des usagers de drogues qui, pour nombre d'entre eux, ne sont que de passage, une « évaporation » des usagers de drogues qui ne sont pas inscrits de manière permanente sur les scènes et par un rythme jour/ nuit très contrasté.
- Le quartier Goutte d'Or se caractérise par une inscription structurelle des phénomènes liés aux drogues avec la présence de scènes quasi-permanentes, dont l'étroitesse du territoire renforce la visibilité. Les usagers de drogues en grande précarité, très ancrés sur ce territoire et très nombreux y côtoient un public nombreux d'usagers de drogues de passage. Les caractéristiques urbaines et sociales de ce quartier ont permis l'articulation des phénomènes liés aux drogues avec les autres activités qui s'y développent
- Le quartier Simplon-Clignancourt, quant à lui, est plutôt rythmé par des circulations et une plus grande volatilité des phénomènes liés aux drogues, même si les boulevards des Maréchaux constituent un lieu d'échange et de consommation de drogues relativement important et plutôt nocturne.

Ces traits discriminants n'empêchent pas certaines homologies sur des micros-territoires.

Le découpage en secteurs de ceux-ci nous permet de les dégager et d'adapter les modalités de notre intervention. Il permet de définir des stratégies d'intervention différenciées déterminées par des caractéristiques urbaines (habitat dégradé, habitat à caractère social, zone plus résidentielle), de circulation et sociales (les activités humaines et économiques)

¹ *Éléments de diagnostic Page 90 à 153*

auxquelles correspondent des problèmes liés aux drogues et des niveaux de réaction des habitants face aux nuisances spécifiques.

Ces stratégies d'intervention vont permettre d'accentuer l'action :

- En direction des usagers de drogues ; c'est notamment le cas pour ce qui concerne les scènes et les squats ne générant que des nuisances réduites à l'environnement. L'essentiel du travail va consister à développer un contact avec les usagers de drogues afin de procéder à des actions de sensibilisation et de responsabilisation à l'environnement mais surtout à procéder à des orientations socio-sanitaires vers le dispositif de prise en charge spécialisé ou de droit commun et à entretenir un lien permettant d'inscrire ces orientations dans une continuité.
- En direction des habitants pour ce qui concerne les intrusions, la forte visibilité des traces de consommation, les squats très nuisants à la tranquillité publique, notre intervention va consister en un travail d'écoute, de recours de proximité, d'explication et de contextualisation des problèmes, de sensibilisation et de formation. Ainsi, nous pouvons intervenir sur les nuisances par une mobilisation collective ou individuelle à un niveau qui est le leur et à faciliter le dialogue avec les institutions publiques vers lesquelles ils se sont souvent retournés dans un premier temps.

L'ACTIVITE DE LIEN ET DE PROXIMITE

VERS LES HABITANTS

Les contacts

Au cours de l'année 2002 les équipes de *Coordination Toxicomanies 18* ont réalisé 2 325 contacts avec les habitants soit spontanément ; soit sur requête directe ou sur sollicitation des structures d'accueil et de soins, des pouvoirs publics, mairie et police, dans le cadre du travail institutionnel de collaboration inscrit au Contrat de Sécurité d'Arrondissement ; soit par le biais d'association qui ont relayé des doléances.

Une des particularités de ce travail dans le cadre d'une médiation sociale consiste, comme nous l'avons souligné l'an passé, dans le caractère suivi de ces contacts qui nous amène parfois à entamer un travail soutenu et dans le temps, avec les habitants. Il permet de modifier les perceptions et les représentations sur les phénomènes de toxicomanies et de mobiliser collectivement un groupe d'habitants, de locataires, de copropriétaires pour trouver des ressources internes et des voies pacifiques pour régler leur relation avec les usagers de drogues. Ce travail est d'une extrême fragilité et nécessite une constante attention qui se traduit notamment par la veille active que nous opérons sur les immeubles. Les éléments de cartographie qui sont présentés en annexe 1 du présent rapport permettent de le visualiser très directement.

Ce travail, très lourd en terme de volume horaire, nous paraît essentiel pour d'une part soutenir les habitants ne pouvant pour des raisons économiques mettre en place des solutions de sécurisation technique de leur lieu d'habitation mais aussi d'autre part, parce qu'indépendamment de celles-ci, il garantit une modification durable des représentations et la capacité pour eux de surmonter positivement les nuisances. Par voie de conséquence, ils peuvent entretenir des solutions plus durables pour pacifier les rapports et dégonfler les conflits qui les opposent aux usagers de drogues.

Enfin dans les craintes qui animent les habitants confrontés directement, et parfois très violemment, aux nuisances liées aux drogues dans les espaces privés, se posent également la question de la présence et de la grande visibilité des usagers de drogues en grande précarité dans l'espace public. Cette visibilité nécessite également de répondre à leurs interrogations sur la stigmatisation de leur quartier et les inquiétudes qu'ils nourrissent pour les enfants témoins de l'errance des usagers, de la violence de rue que génèrent les rapports entre usagers de drogues, consommateurs et revendeurs de drogues, de la grande proximité avec les produits stupéfiants analysée comme une permissivité à la drogue. Il s'agit là aussi de mettre en compétence les habitants et de mobiliser leurs ressources pour affronter ces situations et renforcer les facteurs de protection dans le rapport éducatif qu'ils entretiennent avec leurs enfants.

Nous sommes particulièrement touchés par cette dimension de notre travail de proximité et des témoignages que nous relatent les habitants. Elle nous a permis d'ailleurs de reconsidérer l'analyse très répandue et souvent véhiculée par les associations d'habitants mobilisées sur un mode protestataire de seuil de tolérance aux nuisances. Certes, cette réalité est tout à fait indéniable, mais très fréquemment c'est le sentiment que leur situation sociale ou personnelle n'est pas si éloignée de la précarité qui génère la peur et les rapports qu'ils entretiennent avec les usagers de drogues. Cette dimension de notre travail n'est pas révélée par les requêtes directes que nous traitons mais dévoile la nécessité de mise en œuvre de politiques publiques structurantes, visibles et évaluables en matière d'urbanisme, d'action sociale et de prévention sociale pour l'ensemble des quartiers sur lesquels nous intervenons.

La présentation, par quartier permet de rendre compte du travail permanent des équipes de proximité

QUARTIER LA CHAPELLE

Nombre et types de contacts avec habitants et commerçants Equipe La Chapelle – 2002

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Année 2002
Personne rencontrée individuellement	21	22	21	22	11	20	33	13	-	11	8	13	195
Rencontre collective	3	3	2	4	1	2	1	1	-	5	5	6	33
Personnes rencontrées collectivement	9	20	5	57	4	12	6	5	-	48	23	65	254
Nombre de total de personnes rencontrées	30	42	26	79	15	32	39	18	-	59	31	78	449

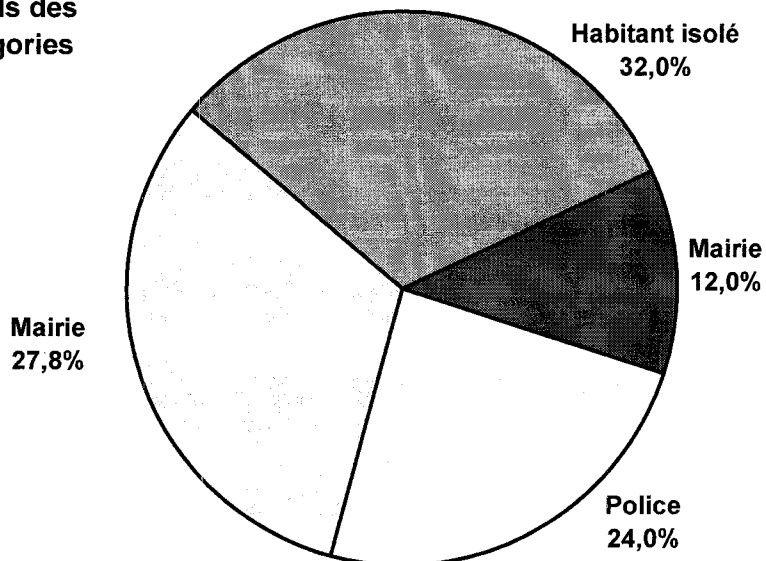
En 2002, l'équipe a totalisé **449 contacts** au cours des tournées de rue et de rendez-vous individuels. Elle a organisé **33 rencontres** et rencontré à l'occasion de ces réunions ou de rencontres institutionnelles **254 personnes**. Ces prises de contact donnent lieu à une présentation du dispositif et de ses missions, à l'échange et à la diffusion d'éléments de diagnostic relatifs à la toxicomanie dans le 18^{ème} arrondissement.

Requêtes / Signalements sur les situations de nuisances liées aux drogues Equipe La Chapelle- 2002

Habitant isolé	8	32,0%	32,0%	Habitants
Groupe d'habitants	0	0,0%		
Bailleur / Syndic	0	0,0%		
Mairie	3	12,0%	36,0%	Institutions
Police	6	24,0%		
SMASH	0	0,0%		
Hopital	0	0,0%	32,0%	Institutions spécialisées en toxicomanies
Structure spécialisées en toxicomanies	8	32,0%		
CT18	0	0,0%		
Usager de drogues	0	0,0%	0,0%	Usagers de drogues
Total	25			

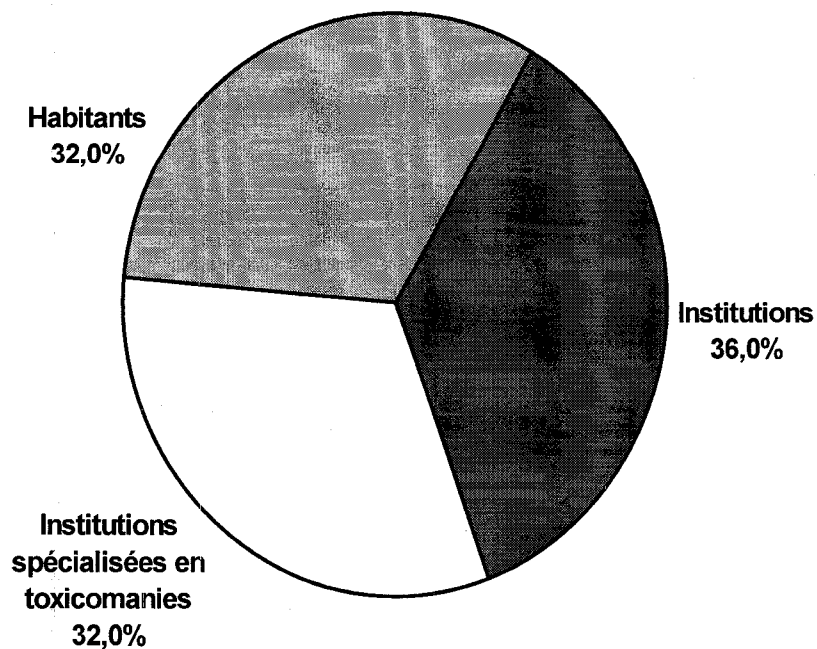
**Requêtes / Signalements sur les situations de nuisances
liées aux drogues
Equipe La Chapelle- 2002**

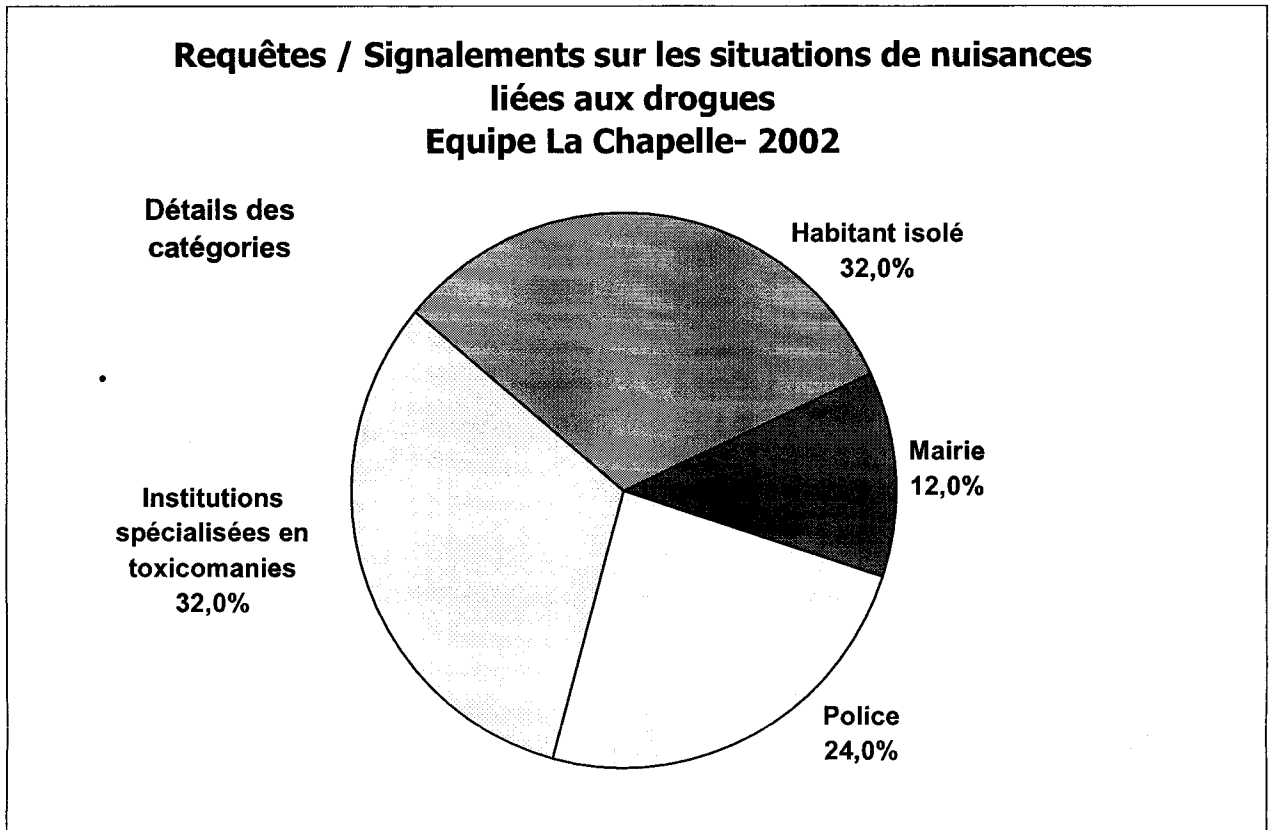
Détails des
catégories



**Requêtes / Signalements sur les situations de nuisances
liées aux drogues
Equipe La Chapelle- 2002**

Catégories
globales





Errata : Ce graphique annule et remplace le premier graphique de la page 12 du rapport d'activité 2002.

L'équipe La Chapelle a travaillé sur **25 requêtes et signalements** à *Coordination Toxicomanies 18* concernant principalement des intrusions ou indices d'intrusions, des squats d'usagers de drogues et des traces de consommation de drogues. Toutefois, une partie de ces requêtes porte sur des nuisances qui ne sont pas directement liées aux drogues mais à des regroupements de personnes, à la prostitution, ...

En regard de la mobilisation faible des habitants, la plupart des situations travaillées par *Coordination Toxicomanies 18* a reposé sur des investigations spontanées. Cependant, s'il y a peu de requêtes, on constate que les habitants et les structures spécialisées en toxicomanies implantées dans le quartier représentent chacun un tiers des signalements, signe que ces deux catégories d'interlocuteurs ressentent la même vulnérabilité face aux nuisances liées aux drogues. Viennent ensuite les signalements institutionnels qui occupent un dernier tiers des requêtes. Ils montrent une bonne visibilité de *Coordination Toxicomanies 18* auprès des acteurs publics locaux.

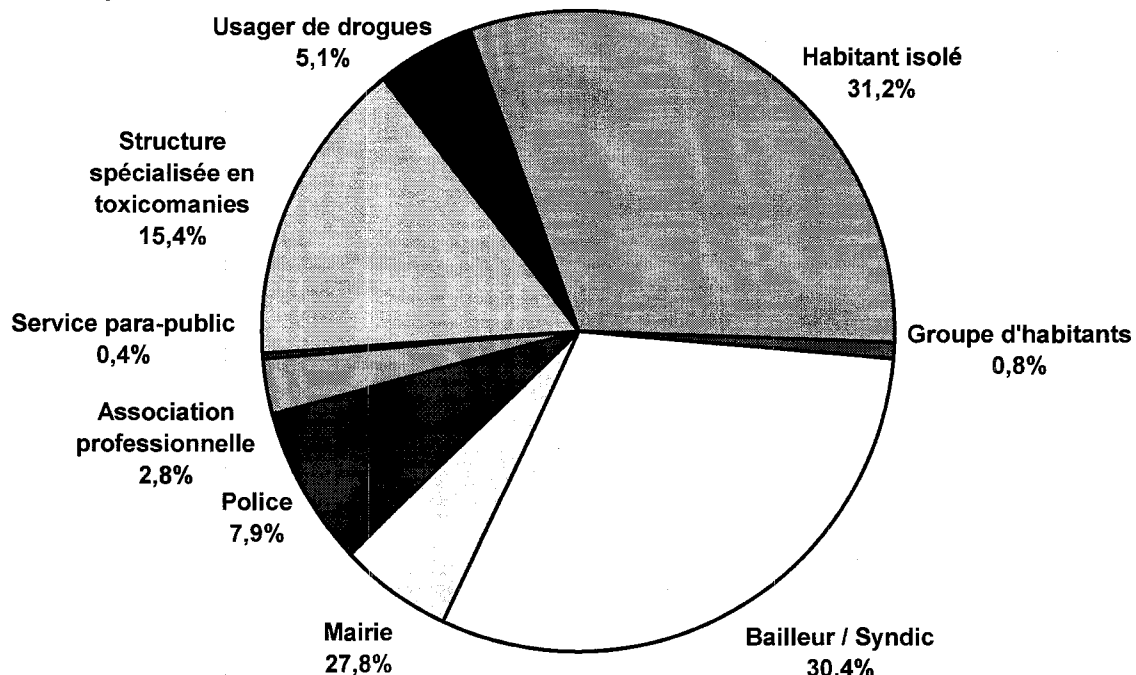
Nombre de contacts avec les acteurs dans la résolution des problèmes sur les immeubles connaissant des nuisances liées aux drogues Equipe La Chapelle- 2002				
Habitant isolé	79	31,2%	62,5%	Habitants
Groupe d'habitants	2	0,8%		
Bailleur / Syndic	77	30,4%		
Mairie	15	5,9%	24,3%	Institutions
Police	20	7,9%		
Association professionnelle	7	2,8%		
SMASH	0	0,0%		
Service para-public	1	7,7%		
Hopital	0	0,0%	15,4%	Institutions spécialisées en toxicomanies
Structure spécialisée en toxicomanies	39	15,4%		
Usager de drogues	13	5,1%	5,1%	Usagers de drogues
Total	253			

Une remarque particulière au territoire d'intervention La Chapelle, est le petit nombre de sollicitations de *Coordination Toxicomanies 18*, rapporté aux **253 contacts** établis avec des habitants et des institutionnels tout au long de l'année sur des ensembles immobiliers plus ou moins problématiques. Ainsi, on constate la part importante de contacts individuels noués avec des habitants lors d'investigations quotidiennes ou sur la résolution d'une situation de nuisances puisqu'ils concernent un tiers des contacts. Un autre tiers des relations mises en place concernent les bailleurs et syndics de gestion à qui l'équipe apporte son évaluation du problème et dont elle suit l'action. Les structures spécialisées sont étroitement associées à la recherche de solutions : souvent un suivi des usagers de drogues repérés sur les lieux et considérés à l'origine des troubles en immeubles est réalisé en partenariat avec *Coordination Toxicomanies 18*.

En 2003, l'évolution du contexte du quartier La Chapelle qui repose en partie sur la transformation des scènes ouvertes et la présence beaucoup plus diluée des usagers de drogues dans l'espace public, pose la nécessité d'adapter l'intervention et de l'orienter de façon plus importante vers le travail relationnel en direction des habitants.

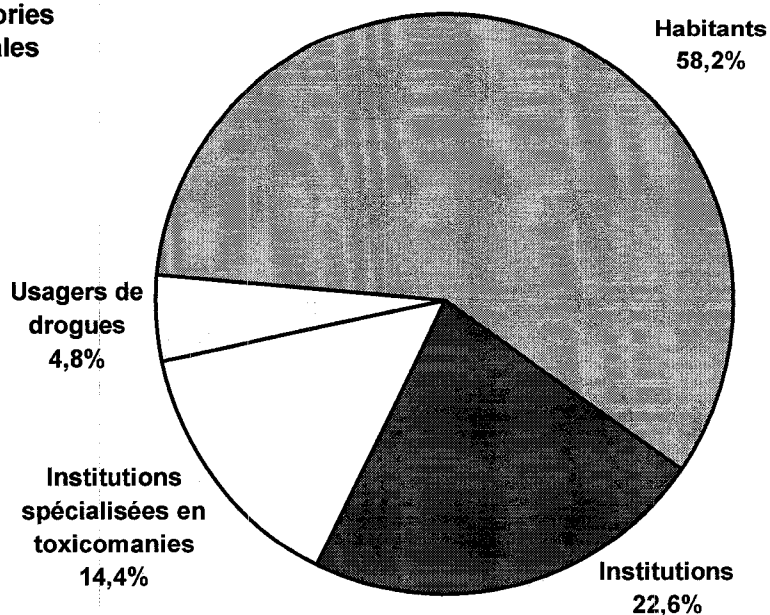
Nombre de contacts avec les acteurs dans la résolution des problèmes sur les immeubles connaissant des nuisances liées aux drogues
Equipe La Chapelle- 2002

Détails des catégories



Nombre de contacts avec les acteurs dans la résolution des problèmes sur les immeubles connaissant des nuisances liées aux drogues
Equipe La Chapelle- 2002

Catégories globales



QUARTIER GOUTTE D'OR

Coordination Toxicomanies 18 a rencontré sur la Goutte d'Or au fil de l'année 2002, **494 habitants** à la suite de requêtes et de signalements ou en se portant au devant d'eux lors du travail de rue et d'immeubles. Des contacts sont également pris à l'occasion de réunions auxquelles *Coordination Toxicomanies 18* participe ou que celle-ci organise sur les thèmes des drogues ou des nuisances liées aux drogues.

Nombres et types de contacts habitants et commerçants													
Equipe Goutte d'Or - 2002													
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Année
Personnes rencontrées individuellement	15	31	45	33	35	40	34	15	8	17	13	11	297
Rencontres collectives	5	7	6	10	12	3	2	0	2	2	1	4	54
Personnes rencontrées collectivement	18	18	45	35	41	11	10	0	4	4	2	9	197
Nombre total de personnes rencontrées	33	49	90	68	76	51	44	15	12	21	15	20	494

Nous sommes intervenus dans 148 ensembles immobiliers sur 930, 15,6% du parc, c'est-à-dire directement sur la situation et le ressenti de 4500 habitants y résidant

Zone	n°	Nb logements	Nb résidences principales	Nb habitants	Nb ensembles immobiliers	Nb immeubles intervention CT18	% interventions CT18
Barbès - Clignancourt	1	2913	2416	5080	167	12	7,2
Goutte d'Or sud	2	3984	3376	7970	262	58	22,1
Château Rouge	3	5512	4587	8580	282	44	15,6
Marcadet Poissonniers	4	5045	4231	6660	219	31	14,2
Hors secteur	0	-	-	-	-	3	-
Total	-	17454	14610	28290	930	148	15,6

Nous avons agi dans ces immeubles à partir de **79 requêtes ou signalements** concernant des doléances pour des nuisances liées aux drogues. La réalité des nuisances ne concerne pas uniquement les drogues. Il s'agit parfois de problèmes liés à la prostitution, à des regroupements de jeunes posant problèmes, à des SDF etc, auxquels sont parfois mêlées des nuisances liées aux drogues. C'est le caractère cumulatif qui rend la situation intenable pour les habitants, la toxicomanie devient élément de mobilisation car il semble plus fédérateur dans les représentations sociales et qu'il paraît le plus efficace pour attirer une réponse publique.

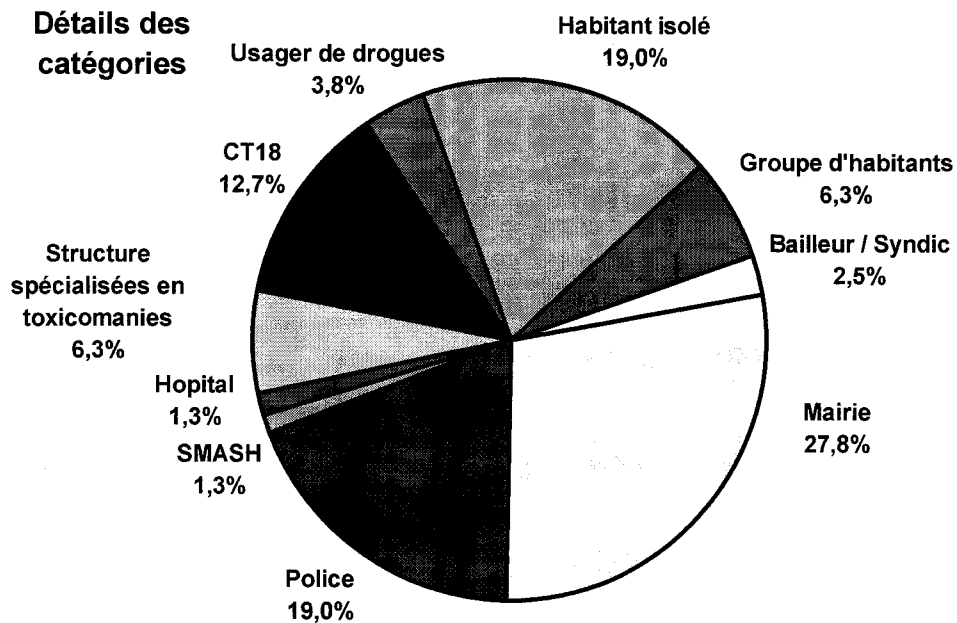
Les types de doléances liées aux drogues les plus courantes portent sur :

- Les intrusions d'usagers de drogues dans leurs immeubles.
- La visibilité du phénomène, vente et consommation de drogues dans l'espace public.
- Les voisins consommateurs ou vendeurs de drogues.
- Les squats d'usagers de drogues, lieu de vie ou de consommation.

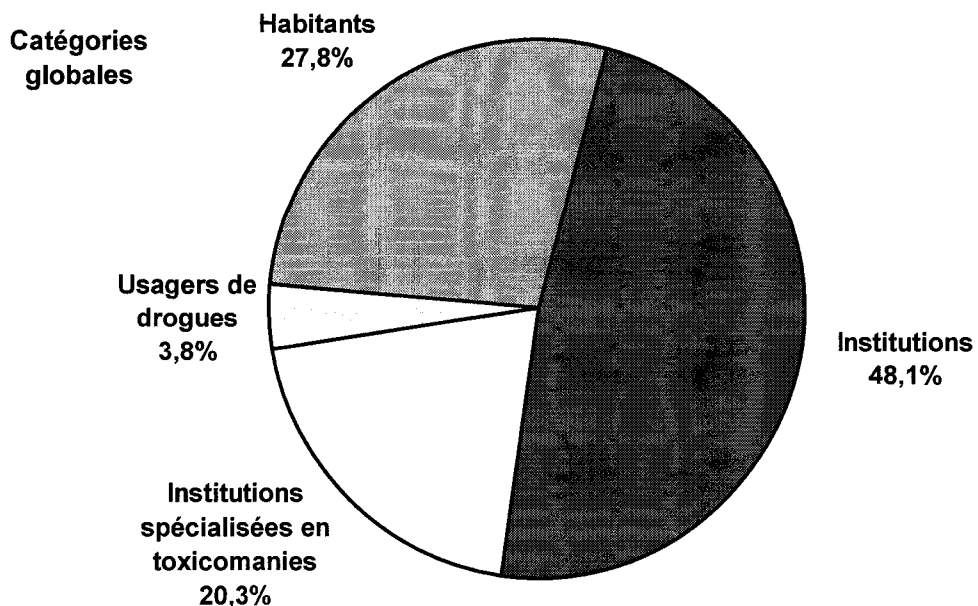
La proximité d'équipement collectif, particulièrement les écoles, augmente le nombre des plaintes ou l'intensité de leurs demandes.

Requêtes / Signalements sur les situations de nuisances liées aux drogues				
Equipe Goutte d'Or - 2002				
Habitant isolé	15	19,0%	27,8%	Habitants
Groupe d'habitants	5	6,3%		
Bailleur / Syndic	2	2,5%		
Mairie	22	27,8%	48,1%	Institutions
Police	15	19,0%		
SMASH	1	1,3%		
Hopital	1	1,3%	20,3%	Institutions spécialisées en toxicomanies
Structure spécialisées en toxicomanies	5	6,3%		
CT18	10	12,7%		
Usager de drogues	3	3,8%	3,8%	Usagers de drogues
Total	79			

Requêtes / Signalements sur les situations de nuisances liées aux drogues Equipe Goutte d'Or - 2002



Requêtes / Signalements sur les situations de nuisances liées aux drogues Equipe Goutte d'Or - 2002



Pendant l'année 2002 la majorité de nos visites concernaient des habitants logés dans des immeubles situés à proximité des trois scènes de vente (Myrha, Marcadet-Poissonniers et Château Rouge). Nous avons eu à faire un travail de médiation entre les habitants et les usagers de drogues, squatters des parties communes.

Pour les premiers, nous dressons un diagnostic d'immeuble centré sur les nuisances liées aux drogues et sur les solutions techniques et humaines applicables à court et moyen terme. Nous expliquons la situation des usagers de drogues et les principales raisons qui les incitent à s'introduire et à consommer dans les immeubles¹. Nous travaillons de cette façon sur le long terme par le changement des représentations, suscité par leur mobilisation que nous accompagnons et par nos explications d'une problématique qu'ils perçoivent de façon parcellaire. Le travail pour certains d'entre eux continue après la résolution des problèmes d'intrusions, ils deviennent pour *Coordination Toxicomanies 18* de véritables relais vers les autres habitants de l'immeuble, des immeubles voisins et parfois des associations d'habitants.

Pour les usagers de drogues nous leur rappelons le caractère privatif des halls d'immeubles et nous les mettons face à leurs responsabilités, énonçant les craintes et nuisances que les habitants vivent et subissent, en essayant pendant ces échanges de les mettre ou remettre en lien avec les structures bas seuil. Nous les orientons selon leurs besoins vers les structures, où certains souhaitent faire des démarches socio-sanitaires, mais bien souvent nous ne faisons que les ramener dans la rue, les offres en termes d'accueil étant limitées, et ne rencontrons pas forcément leur adhésion.

Les institutions non spécialisées sont le principal recours des habitants confrontés aux nuisances liées aux drogues. Si les habitants avec qui nous avons déjà travaillé ou qui nous connaissent n'hésitent pas à nous solliciter, il n'est pas évident lors du premier recours des habitants non encore confrontés à des nuisances liées aux drogues dans leur immeuble ou leur rue. Les signalements Mairie - Police correspondent souvent à des situations déjà très dégradées. Nous retrouvons ici le caractère ambigu d'un certain nombre de signalements : au départ quand quelques usagers de drogues de passage peu présents utilisent les parties communes, les habitants réagissent peu, ils ne veulent pas porter préjudice à ces personnes qui sont là sans leur consentement, puis débordés, ils se tournent vers leurs élus ou les institutions avec des demandes officielles fortes et répressives, et souhaitent en parallèle de *Coordination Toxicomanies 18* un accompagnement plus humain.

¹ *Nous nous gardons toujours de mettre l'habitant dans une position où il se sentirait obligé d'accepter ou de subir la situation.*

QUARTIER SIMPLON- CLIGNANCOURT

Nombres et types de contacts habitants et commerçants Equipe Simplon-Clignancourt - 2002													
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Année 2002
Rencontres individuelles	92	89	90	96	93	80	90	94	85	82	94	85	1070
Rencontres collectives	3	5	4	7	3	5	3	0	5	5	5	8	53
Personnes rencontrées individuellement	61	59	64	66	68	65	66	64	56	59	67	59	754
Personnes rencontrées collectivement	56	83	30	85	20	77	33	0	78	43	46	77	628

Nous avons établi **1382 contacts** sur le terrain pour des situations de nuisances. Il est à noter que ces rencontres se sont déroulées lors de **851 visites sur site** ainsi que **44 rendez -vous** dans nos locaux.

Ces visites sont notamment à visée d'évaluation, d'information et d'orientation des habitants rencontrés, selon le type de problématique vécue. La répartition des orientations effectuées lors de ces interventions, au total de 662 se fait selon les données suivantes :

- 192 orientations ont été faites en direction des bailleurs / syndics, soit 29%
- 161 en direction des services de la ville, soit 24,4%
- 122 vers les services de la Police, soit 18,4%
- 41 vers des dispositifs santé/réseau local, soit 6,1%
- 146 en direction de dispositifs sociaux, soit 22,1%

Nombre de rencontres individuelles et collectives.

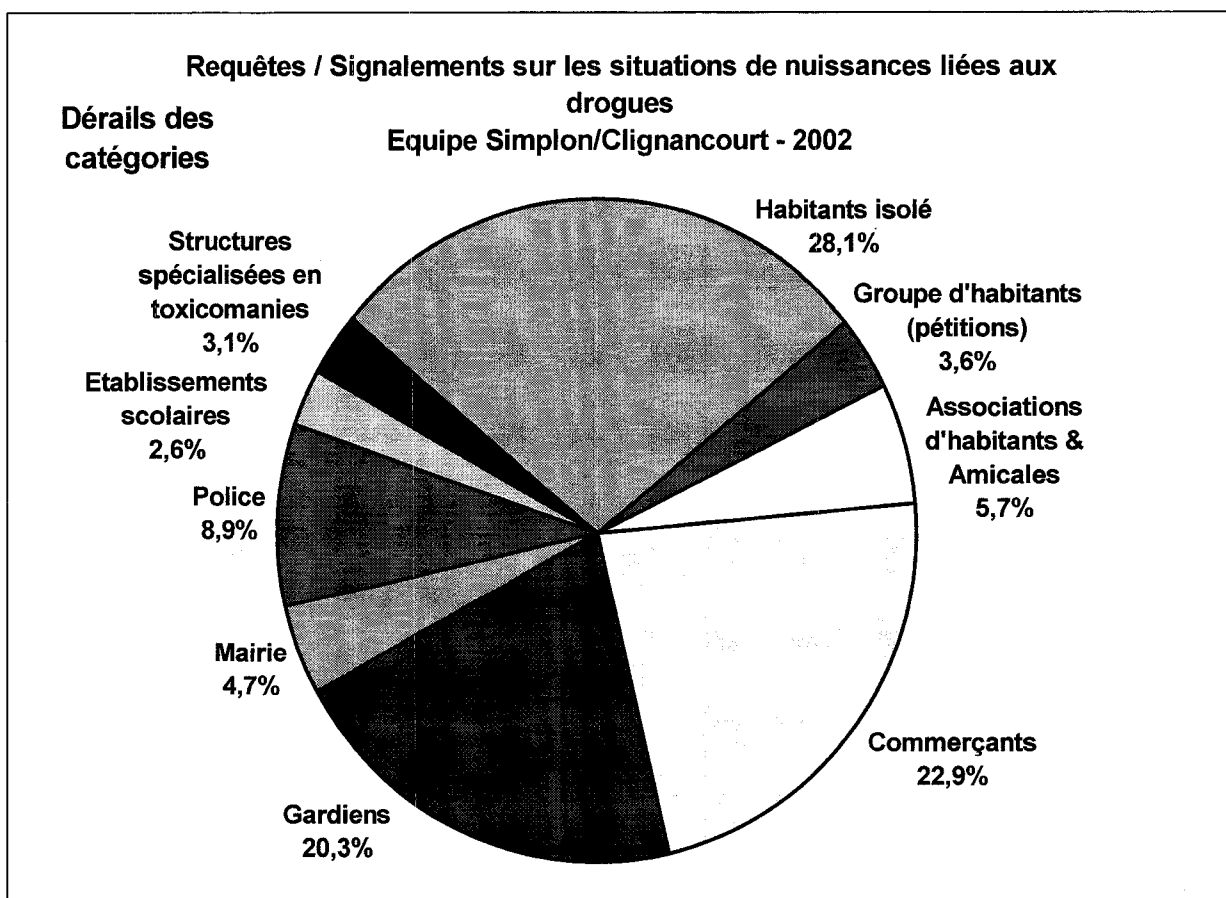
Au total, **649 personnes différentes** ont été rencontrées dans le cadre de nos différentes interventions ; que ce soit sur le terrain, comme au cours de plusieurs réunions organisées dans le cadre de résolution des nuisances.

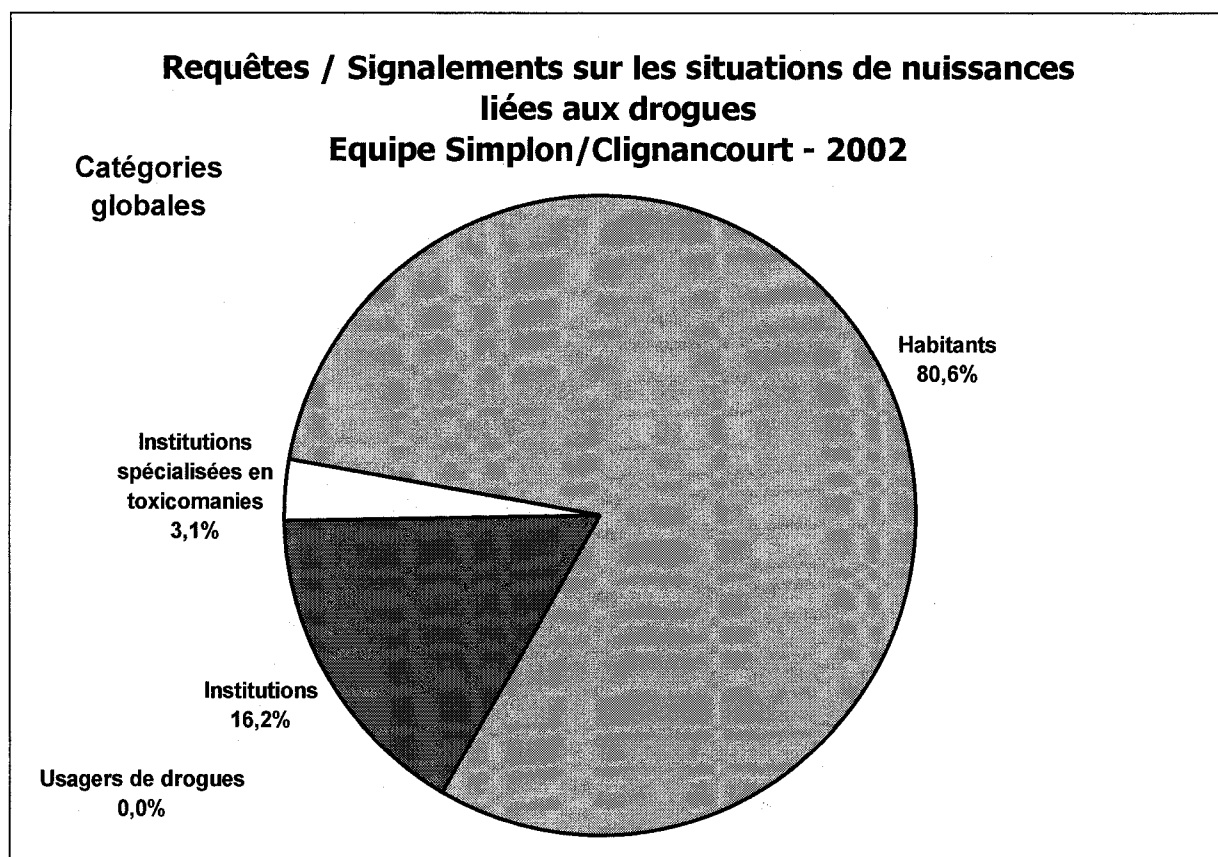
	1 fois	De 2 à 4 fois	5 fois et +
Rencontre individuelle	<i>335 personnes</i>	<i>163 personnes</i>	<i>41 personnes</i>
Rencontre collective	<i>19 personnes</i>	<i>68 personnes</i>	<i>23 personnes</i>

Ces 649 personnes se répartissent selon les trois catégories suivantes :

- 478 personnes habitant le quartier.
- 93 personnes ayant une activité associative.
- 78 gardiens d'immeubles.

Requêtes / Signalements sur les situations de nuisances liées aux drogues Equipe Simplon/Clignancourt - 2002				
Habitants isolé	53	27,7%	80,6%	Habitants
Groupe d'habitants (pétitions)	7	3,7%		
Associations d'habitants & Amicales	11	5,8%		
Commerçants	44	23,0%		
Gardiens	39	20,4%		
Mairie	9	4,7%	16,2%	Institutions
Police	17	8,9%		
Etablissements scolaires	5	2,6%		
Hopital	0	0,0%	3,1%	Institutions spécialisées en toxicomanies
Structures spécialisées en toxicomanies	6	3,1%		
CT18	0	0,0%	0,0%	Usagers de drogues
Usagers de drogues	0	0,0%		
Total	191	100,0%	100%	





80.6 % des requêtes émanant des habitants parvient à *Coordination Toxicomanies 18* selon trois sources différentes. Aussi les sollicitations peuvent-elles nous parvenir dans un premier temps par le biais d'appels téléphoniques et/ou de courriers adressés à l'association. Dans un second temps, c'est l'équipe qui dans son travail de rue et de proximité collecte les doléances dans le cadre de ses interventions quotidiennes. Notre travail auprès des gardiens en est le principal exemple. Il est à noter par ailleurs combien le premier contact joue un rôle important de mise et de maintien en lien entre les différents sollicitants et *Coordination Toxicomanies 18*. Il n'est pas rare en effet que se diffusent sur un périmètre plus large des demandes d'intervention du fait de cet effet « boule de neige » ou de la transmission des recours possibles impulsés par l'équipe et par les différents protagonistes et bénéficiaires.

Le chiffre de 16.2% des requêtes relayées par les institutions correspond à des situations où souvent les nuisances présentent un caractère ancré dans le temps (contrairement à certaines demandes d'habitants relevant de nuisances parfois sporadiques). Elles regroupent un ou plusieurs plaignants. Notons que sur l'année 2002, les services de la mairie nous ont transmis 7 pétitions. Dans ce type de situations marquées par une forte mobilisation des riverains, l'équipe s'appuie sur l'élan déjà impulsé et tente de lui donner forme et aboutissement, par la mise en place et le soutien de systèmes de gestion et de travail en réseau.

Le suivi des immeubles

Une des dimensions essentielles du travail de proximité recouvre l'intervention dans les immeubles, notamment les parties semi-privatives, où les habitants sont confrontés à des intrusions, des stationnements d'usagers de drogues. Des traces de consommation, des dégradations et des salissures sont souvent relevées et les nuisances sonores sont très régulièrement dénoncées par les copropriétaires, les locataires ou les syndicats et organismes de gestion.

430 immeubles ont été suivis sur l'ensemble des trois quartiers correspondant à près de 2000 visites.

L'intervention dans les immeubles renvoie à quatre types de travail :

- Une intervention spontanée à l'occasion des tournées de rue qui permet souvent une action préventive en se faisant connaître des habitants. Ceux-ci par la connaissance de notre action pourront plus facilement nous solliciter. Elle permet également parfois de dévoiler des situations où les habitants bien que touchés par des nuisances n'envisageaient pas de recours et laissaient se dégrader la situation.
- Une intervention sur requête qui permet d'une part de faire une évaluation de la situation, de prendre contact avec les différents protagonistes permettant de travailler sur la situation.
- Une intervention auprès des usagers de drogues lorsque nous pouvons les rencontrer en situation ou de poursuivre celle-ci dans le travail de contact dans l'espace public, à la fois en terme de responsabilisation et de lien.
- Une intervention de soutien et d'accompagnement des habitants, soit individuellement, soit collectivement et de changement des représentations.
- Une intervention de veille active qui correspond à une surveillance de la situation lorsque celle-ci s'est apaisée.

QUARTIER CHAPELLE

Nombres de passages dans les ensembles immobiliers Equipe La Chapelle - 2002												
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Année
21	21	37	25	30	43	75	15	4	3	8	10	292

En 2002, l'équipe La Chapelle est intervenue sur **103 ensembles immobiliers**. **292 visites sur site** sont consignées pour l'année 2002. La prépondérance des problématiques relatives aux scènes ouvertes de drogues, encore très actives sur le quartier La Chapelle en 2002, influence la nature des tournées de rue qui sont de fait largement occupées par une action en milieu ouvert (repérage et suivi des usagers de drogues précarisés circulant sur le périmètre des deux scènes et identification des nuisances occasionnées à l'environnement immédiat de ces scènes). De même, le nombre et la durée des tournées de rue peuvent différer en raison de contraintes de travail conjoncturelles.

Rythme de passage dans les immeubles Equipe La Chapelle - 2002	
Nombres d'immeubles visités	
de 1 à 5 fois	69
de 6 à 10 fois	19
de 11 à 20 fois	9
plus de 20 fois	6
Nombres total d'immeubles visités	103

Ce tableau permet d'avancer un début de typologie des situations de nuisances en immeubles rencontrées par *Coordination Toxicomanies 18*. Sur chacun des immeubles visités, un entretien est systématiquement conduit avec au moins un habitant qui devient un relais d'information de l'équipe sur la vie de l'immeuble par rapport à la toxicomanie.

La majorité des immeubles cumulant moins de 5 visites s'explique par des investigations spontanées lors des « maraudes » (tournées de rues d'observation et ne portant pas sur un objectif d'action précis), souvent doublées par une ou deux vérifications lorsqu'il n'y pas de nuisances nécessitant un suivi de fond.

Les situations d'immeubles qui débouchent sur 6 à 10 interventions concernent des situations où les nuisances dans les immeubles sont ponctuelles mais se résolvent de façon relativement simple, par des visites d'écoute et d'orientation auprès des habitants comme des usagers de drogues fréquentant le lieu. Dans cette même fourchette, on peut également trouver des immeubles situés dans un secteur rendu sensible par la proximité d'un lieu de consommation ou de deal, d'une structure d'accueil, ... où le travail de veille conduit à balayer les résidences potentiellement vulnérables.

Au-delà de 10 interventions, on rencontre des situations compliquées qui appellent des relations plus soutenues ainsi qu'une démarche plus structurée avec les résidents, le bailleur et éventuellement d'autres protagonistes (structures spécialisées, police, services municipaux...) On peut citer le cas du 72 rue de Chapelle, détaillé plus loin dans les exemples d'actions menées sur des situations d'intrusions ou encore celui du 68 rue Philippe de Girard illustrant une situation où un appartement occupé par une consommatrice de drogues qui est dépassée, nécessite de tisser un réseau d'acteurs très resserré autour de celle-ci. Les passages répétés sont aussi le résultat d'une relation de confiance établie avec des habitants relais comme le couple de gardiens du 30 rue Boucry.

QUARTIER GOUTTE D'OR

Les requêtes et signalements ainsi que notre travail d'investigation nous ont amené à effectuer des passages dans 148 ensembles immobiliers. Au cours de l'année ils se répartissent selon le tableau ci-dessous :

Rythme de passage dans les immeubles Equipe Goutte d'Or - 2002	
Nombres d'immeubles visités	
de 1 à 5 fois	105
de 6 à 10 fois	33
de 11 à 20 fois	8
plus de 20 fois	2
Nombres total d'immeubles visités	148

Nombres de passages dans les ensembles immobiliers Equipe Goutte d'Or - 2002												
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Année
70	59	85	63	50	61	99	82	15	25	30	23	662

Ces visites nous ont permis d'entrer en contact avec la plupart des habitants et commerçants du quartier.

Le travail vers et avec les habitants absorbe la moitié de notre temps de travail de "rue", alors que le suivi des sollicitations des habitants pourrait être beaucoup plus important, ne laissant que peu d'espaces à l'action à mener en direction des usagers de drogues. Cette situation est révélatrice du désarroi des habitants.

QUARTIER SIMPLON- CLIGNANCOURT

Nous sommes intervenus en 2002 sur 179 adresses, pour un total de 191 requêtes. Il s'agit ici de doléances entendant la signalisation d'un ou plusieurs problèmes au sein d'une même adresse. Les demandes peuvent varier de l'une à l'autre, bien qu'elles restent attachées aux nuisances vécues et tentatives de résolutions des phénomènes liés aux drogues.

Répartition des immeubles ayant fait l'objet de sollicitations				
Axe Clignancourt	Axe Simplon	Axe Ornano	Axe Championnet	Total
46	52	54	27	179

Une même requête demande plusieurs investigations au niveau de l'adresse concernée. Le tableau ci-dessus retrace le nombre de passages effectués par l'équipe sur l'année. Ainsi, il globalise le nombre d'interventions, de visites et de passages ; selon trois modalités d'actions différentes en fonction de plusieurs critères :

- *Les interventions* comprennent la rencontre sur site du ou des plaignants, ainsi que toute personne potentiellement concernée par les faits. Elles comprennent l'évaluation de la situation ainsi que la mise en place de débouchés après et par concertation des différents acteurs identifiés au préalable.
- *Les visites* se font dans le cadre des tournées de rue et peuvent être à l'initiative de l'équipe, comme des riverains. Selon les différentes sources d'informations dont dispose l'équipe, elle peut également planifier ces visites sur des adresses lorsqu'elles sont un lieu de consommation ou de repos : c'est notamment le cas pour les immeubles signalés par le réseau des usagers de drogues connus. Les visites sont alors destinées à maintenir une vue d'ensemble du quartier, ainsi qu'à préserver la stabilité du cadre de vie de chacun.
- *Les passages dans les immeubles*, contrairement aux interventions et visites qui nécessitent un certain temps de présence sur les lieux, se font dans le cadre des tournées de rue. Ils ne sont pas systématiquement planifiés à l'avance et ne prennent de ce fait que quelques minutes. Ils ont pour essentielles vocations la vérification de la stabilité de la situation pour une action à titre préventif. Il est question en effet dans ce type de démarche spécifique et quotidienne d'agir en amont et de manière régulière, afin de préserver un climat serein. Ainsi, les nuisances n'explorent pas soudainement et ne génèrent pas de tensions et de violences entre les usagers de drogues et les riverains.

Rythme de passage dans les immeubles Equipe Simplon-Clignancourt- 2002		
Nombres d'immeubles visités		
1 à 5 fois	Axe Clignancourt	22
	Axe Simplon	22
	Axe Ornano	27
	Axe Championnet	13
	Total	84
6 à 10 fois	Axe Clignancourt	18
	Axe Simplon	23
	Axe Ornano	16
	Axe Championnet	11
	Total	68
11 à 20 fois	Axe Clignancourt	4
	Axe Simplon	5
	Axe Ornano	5
	Axe Championnet	3
	Total	17
plus de 20 fois	Axe Clignancourt	2
	Axe Simplon	2
	Axe Ornano	6
	Axe Championnet	0
	Total	10
Total Général		179

Les situations ayant conduit à 20 interventions et plus sont les moins nombreuses, mais représentent néanmoins une action soutenue dans le temps. La complexité de ces cas de figure, caractérisés généralement par la présence d'un important squat de toxicomanes au cœur d'un quartier résidentiel ou par l'implantation d'une scène de deal à partir d'un appartement, demandent un investissement à long terme.

Les situations demandant moins de 10 actions portent quant à elles sur des intrusions ponctuelles, des regroupements de personnes et nuisances sonores associées ou la présence de matériel de consommation.

Les intrusions

Nous présentons ici quelques exemples illustratifs des situations qui sont quotidiennement rencontrées. Ils permettent de rendre compte de manière concrète du travail de lien et de contact qui se tisse, de la mobilisation d'un réseau d'acteurs très diversifiés qui concourt ponctuellement ou de façon plus soutenue à la réduction des nuisances et à la résolution des conflits.

Les intrusions d'usagers de drogues se traduisent partout de la même manière, c'est à dire par l'accès non autorisé de personnes utilisant des drogues dans les parties communes d'immeubles (hall, caves, cages d'escaliers...) avec ou sans consommation sur place.

Les facteurs qui occasionnent ou favorisent ces intrusions, les formes qu'elles prennent (sporadiques par des usagers à la recherche d'un lieu de consommation ou de repos, répétées et continues, de par la présence dans l'immeuble d'un dealer ou usager donnant libre accès à un public tout venant), la manière dont elles s'installent et les résolutions apportées, ne se présentent pas toujours de la même manière.

Un travail de médiation avec les habitants au XX rue de la Chapelle :

Requête : Sollicitation d'une habitante qui veut réagir face à la situation dans son immeuble où des usagers de drogues s'introduisent.

Problématique : Intrusions d'usagers de drogues dans le hall et par le parking, dans les caves et dans les escaliers. Les usagers de drogues s'installent et consomment au sein de l'immeuble. Ils provoquent un sentiment d'insécurité chez les habitants et des nuisances comme des dégradations ou des agressions verbales.

Etat de l'habitat : Bâtiment récent bien entretenu et sécurisé (code et interphone), associé à un ensemble d'immeubles entourant un jardin.

Relations de voisinage : Il y a très peu de contacts et d'échanges entre les habitants du même escalier et pas de mobilisation collective face à un problème qui concerne tout le monde.

Environnement urbain : Immeuble situé dans le quartier de la Porte de la Chapelle, dévoué à la circulation et où se développent des nuisances liées au trafic et à la consommation de drogues de la scène de la Porte de la Chapelle.

Prise de contact : Rencontre de l'habitante plaignante et de la gardienne qui nous montre les lieux, puis qui diffuse un courrier aux autres habitants pour faire connaître notre action.

Actions entreprises : L'équipe La Chapelle rencontre tous les habitants pour faire passer un questionnaire sur leur perception de la situation. Après l'analyse des résultats du questionnaire, une réunion de restitution aux habitants est mise en place avec l'équipe de développement local du quartier et le conseiller social du bailleur. Le but principal de la

rencontre est de provoquer un échange entre les habitants et éventuellement, de la solidarité, en plaçant les termes du débat sur une problématique qui atteint l'ensemble des résidents : les nuisances engendrées par la présence des usagers de drogues dans l'immeuble.

Aboutissement de l'intervention de *Coordination Toxicomanies 18* : L'action a permis de faire du lien social entre les résidents en posant les conditions d'une meilleure communication entre locataires. En mettant en œuvre une réflexion commune entre les locataires et le bailleur sur un mode de résolution du problème des intrusions, elle a aussi facilité l'échange d'informations avec le bailleur en lui donnant l'opportunité d'appréhender concrètement la situation. Par la suite, les tensions s'estompent, les intrusions diminuent puis cessent, ce qui est facilité par la fin des travaux qui cachaient l'entrée de l'immeuble et à la faveur du déplacement du lieu de consommation. S'il n'y a pas pu y avoir de travail direct avec les usagers de drogues mis en cause, les intrusions ayant lieu de nuit, l'équipe a conduit un travail général de sensibilisation des usagers de drogues lors des rencontres sur la scène.

Un travail de médiation avec les gardiens du XX rue Boucry :

Requête : Signalement de la situation à *Coordination Toxicomanies 18* par le Président de l'amicale des locataires de l'immeuble.

Problématique : Intrusions d'usagers de drogues dans les parties communes et squat dans les caves, à laquelle s'ajoute une dégradation des endroits squattés et un sentiment d'insécurité des habitants.

Etat de l'habitat : Grand ensemble de logements sociaux relativement bien entretenus mais mal sécurisé (portes d'entrée faciles à forcer, accès libre aux caves). Projet de réhabilitation non abouti.

Environnement urbain : Proximité de la scène ouverte de la Porte de la Chapelle et passages des usagers de drogues dans la rue Boucry pour rejoindre le cœur du quartier La Chapelle.

Relations de voisinage : Une amicale de locataires existe mais ne regroupe que peu d'habitants de l'ensemble. En dehors de cette amicale, peu de mobilisation des habitants (seuls 35 habitants sur 224 logements sont présents à une réunion sur la réhabilitation avec le bailleur). Les gardiens, eux, sont très actifs et les habitants se reposent sur eux.

Prise de contact : L'équipe prend contact avec le Président de l'amicale des locataires puis avec le bailleur pour appuyer les revendications des habitants et des gardiens. Des échanges très réguliers se font avec les gardiens lors des tournées de rue sur ce secteur.

Actions mises en œuvre : Les médiateurs visitent les endroits squattés avec les gardiens puis mènent parallèlement un travail de mise en lien avec les usagers de drogues squatters ainsi qu'une médiation avec les gardiens pour faire évoluer leurs représentations sociales sur les toxicomanes. L'équipe apporte ses conseils en terme de prévention situationnelle et son appui à l'opération de sécurisation du bâtiment engagée par le bailleur.

Aboutissement de l'intervention de *Coordination Toxicomanies 18* : Suite à cette intervention, le bailleur prend mieux en compte la problématique des intrusions relatives à

un défaut général de sécurisation de l'immeuble et des retombées prévisibles en matière de gestion locative (coûts répétés d'entretien, taux de vacance des appartements, ...). L'intervention de *Coordination Toxicomanies 18* a consisté à s'appuyer sur la conjonction d'intérêts entre les gardiens et les résidents d'une part et le bailleur d'autre part. De ce fait, ce dernier agit plus rapidement en procédant au nettoyage et à la sécurisation des caves afin de limiter la vulnérabilité de l'immeuble. Suite à la sécurisation partielle des bâtiments, le travail de veille sur cet immeuble se poursuit au travers du lien créé avec les gardiens qui permet d'effectuer un suivi permanent à partir d'échanges réguliers. Depuis, le gardien entretient une relation plus directe et moins tendue avec les usagers de drogues qu'il croise de temps à autre.

XX Rue Marcadet : Un exemple de travail avec les habitants

Requête : Appel téléphonique d'une habitante relais le 22 janvier 2002.

Problématique : intrusions d'usagers de drogues et consommation dans les parties communes (hall, cages d'escaliers, recoin des boîtes aux lettres).

Etat de l'habitat : Immeuble bien entretenu, problèmes avec la porte d'accès au parking qui s'ouvre dans le hall de l'immeuble. Certains locataires de ce parking n'habitant pas l'immeuble sont peu soucieux des intrusions et laissent la porte d'entrée de l'immeuble régulièrement ouverte permettant aux usagers de drogues de s'y introduire facilement. Parmi les facteurs expliquant ces intrusions il y a aussi la possibilité d'utilisation de la clef PTT et à chaque étage il existe un local poubelle qui peut servir de lieu de consommation discret.

Environnement urbain : l'immeuble est situé à proximité d'une nouvelle scène de vente et de consommation de rue (angle des rues Marcadet-Labat-des Poissonniers) qui s'est créée après le déplacement d'une partie de la scène de la rue Myrha et renforcée après le déplacement de celles de Stalingrad et de la porte de la Chapelle au mois de juillet 2002.

Relation de voisinage : contact difficile entre habitants d'une manière générale. Cependant il existe un noyau d'habitants très mobilisés qui à plusieurs reprises a mené des actions de sensibilisation face aux problèmes d'intrusions et de consommations de drogues dans leur immeuble. Des numéros de téléphones ont été échangés, des rondes avec d'autres habitants de la rue ont été faites, mais en vain.

Constat in situ et mode de prise de contact : plusieurs visites dans l'immeuble, constat de traces de consommation, présence de restes d'emballages vides de crack, plastiques bleus, seringues usées, et présence de préservatifs usagés. Rencontre d'habitants qui nous confirment les intrusions en nous signifiant leur désarroi et leur impuissance face au problème. Rencontre d'un usager de drogues qui squatte de manière permanente les cages d'escalier de l'immeuble.

Actions envisageables : accentuation des visites et organisation d'une réunion d'information et de sensibilisation avec un maximum d'habitants dans les locaux de *Coordination Toxicomanies 18*.

Actions entreprises : plusieurs visites effectuées avec des rencontres d'usagers de drogues pour lesquels nous avons fait un travail d'écoute et d'orientation, particulièrement pour un qui avait élu domicile dans la cage d'escalier au 6^{ème} étage.

Rencontre de plusieurs habitants qui nous ont décrit de manière unanime les intrusions d'usagers de drogues.

Distribution de plaquettes de *Coordination Toxicomanies 18* dans tout l'immeuble en vue de sensibiliser tous les habitants sur le problème et aussi pour les inviter à une réunion d'information dans les locaux de *Coordination Toxicomanies 18*.

En février 2002, lors de la réunion, des modes de résolutions ont été évoquées comme les mesures de sécurisation de l'immeuble. Nous avons expliqué que c'est la prise en compte commune du problème pour aboutir à l'organisation d'actions collectives qui validerait les actions techniques et pérenniserait la résolution des problèmes de l'immeuble. Demander à plusieurs, de manière ferme mais sans agressivité, aux usagers de drogues présents de sortir de l'immeuble, car c'est avant tout un dialogue entre personnes qui doit s'instaurer, permet de sortir de la situation de conflit et aux résidents de se réapproprier leur lieu de vie.

Suite à la réunion, nous avons fait une deuxième tournée dans tout l'immeuble et avons fait la proposition de la constitution d'une liste qui renfermerait les numéros de téléphone de tous les habitants, qui en cas de besoin faciliterait les prises de contact entre eux.

Aboutissement de l'intervention de *Coordination Toxicomanies 18* : Fin 2002 l'immeuble est sécurisé. Plus d'intrusions d'usagers de drogues. Nous avons le sentiment que lors de la réduction des nuisances dans cet immeuble certaines barrières ont été brisées, par le changement des représentations et une meilleure connaissance sur les raisons de la présence de la toxicomanie dans leur quartier, entre habitants et usagers de drogues. En effet des comportements ou des discours qui étaient perceptibles au départ chez certains habitants, avaient quasiment disparus à la suite du travail commun et des résultats obtenus.

XX rue Ordener

Requête : appel d'un habitant qui a eu nos coordonnées par les services de la mairie du 18^{ème}.

Problématique : intrusions fréquentes d'usagers de drogues à toute d'heure de la journée et de la nuit dans les parties communes de l'immeuble, parking, hall d'entrée, escaliers de secours avec consommation sur place. Des usagers de drogues avaient également proféré des menaces à l'égard de certains habitants d'où un fort sentiment d'insécurité.

Etat de l'habitat : très grand immeuble plutôt bien entretenu mais fragile à la fois car la porte d'entrée est cassée et toujours ouverte, mais aussi parce qu'il recèle les nombreux défauts de conception architecturale (nombreux couloirs faiblement éclairés et mettant en communication plusieurs étages) qui rendent difficile pour le gardien le contrôle de tous les espaces.

Environnement urbain : cet immeuble est situé à la périphérie du secteur Marcadet-Poissonniers (cf. Partie sur la division du quartier en zones), face à la cité Andrézieux (intrusions d'usagers de drogues et actes de prostitution) et de la sortie du métro Marcadet sur la rue Ordener. Un environnement où vente de crack, consommation de drogues et prostitution sont des pratiques quotidiennes.

Relation de voisinage : pas de sensibilisation forte dans l'immeuble. Les relations sont difficiles avec certains habitants, particulièrement avec le kinésithérapeute propriétaire et exerçant dans l'immeuble. Les habitants lui imputent en grande partie la responsabilité des problèmes d'intrusions constatés dans l'immeuble. En effet, les usagers de drogues, pour accéder à l'immeuble sonnent à son cabinet, et les prenant pour des clients il leur ouvre la

porte sans vérification. En outre quand les habitants essayent de faire sortir des usagers de drogues de l'immeuble ces derniers refusent et avancent l'argument qu'ils sont clients du kinésithérapeute.

Constat in situ et mode de prise de contact : plusieurs visites effectuées avec constat sur place de traces de consommation de crack (plastiques bleus, doseurs...), de prostitution (préservatifs usagés), et de dégradations dans les parties communes. Rencontre d'usagers de drogues dans le hall. La porte d'entrée reste ouverte toute la journée à cause des passages réguliers des clients du kinésithérapeute. Rencontre des habitants plaignants, du kinésithérapeute qui avoue à moitié son implication dans les problèmes d'intrusions.

Solution envisageable : négocier avec le kinésithérapeute pour qu'il s'implique d'avantage dans la résolution des problèmes en lui proposant des solutions très concrètes.

Actions entreprises : Sensibilisation des habitants pour qu'ils agissent de concert sur les problèmes d'intrusions qui les concernent tous. Organisation d'une réunion avec le kinésithérapeute en présence de deux habitants pour lui proposer la fermeture de la porte pendant la journée et l'installation d'un interphone avec observation d'une grande vigilance après l'installation de celui-ci. Les propositions ont été acceptées par tous. Nous avons contacté l'équipe d'ULRI (unité de lutte contre les regroupements d'indésirables du commissariat du 18^{ème}), qui a fait un rapport sur le fonctionnement de l'immeuble qu'elle a remis à la police urbaine de proximité (PUP) pour qu'elle puisse intervenir facilement. Un travail d'orientation a été fait pour certains des usagers de drogues rencontrés dans l'immeuble vers les structures d'accueil.

Aboutissement de l'intervention de CT18 : Installation d'un interphone. Suite à cela les intrusions ont considérablement diminué dans l'immeuble. En revanche pour le parking nécessité pour l'ULRI de procéder à une mise en garde au syndic pour qu'il sécurise l'accès. Des passages ont été effectués par l'équipe de la PUP. Depuis août 2002, *Coordination Toxicomanies 18* n'a plus constaté de problèmes d'intrusions dans cet immeuble.

XX Rue Dejean

Requête : Fiche navette Mairie du 18ème

Problématique : intrusions fréquentes d'usagers de drogues dans l'immeuble créant un sentiment d'insécurité chez les habitants qui sont en majorité des personnes âgés.

Etat de l'habitat : immeuble dégradé, vétuste et fragilisé par sa porte d'entrée cassée, donc toujours ouverte.

Relation de voisinage : peu de relations entre les habitants. Mais il existe un noyau très actif d'habitants dont certains commerçants qui surveillent la porte pendant la journée sans grand succès.

Environnement urbain : L'emplacement de cet immeuble sur la rue Dejean qui accueille le marché du même nom est très problématique du fait de la masse de personnes qu'il attire et qui s'éclipse par la même occasion la porte d'entrée de l'immeuble située au milieu des étalages. Cette configuration profite à certaines personnes, surtout aux usagers de drogues, car elle leur permet de s'introduire sans grande difficulté dans l'immeuble en se mêlant aux

personnes fréquentant le marché. Ces intrusions peuvent devenir intenses quand il est décelé une faiblesse sur le système de fermeture de la porte d'entrée.

Constat in situ et mode prise de contact : Porte d'entrée cassée, traces de consommation (plastiques bleus, traces de sang, préservatifs et seringues usagées, mégots...). Rencontre d'habitants, échanges et éclairage sur la nature des intrusions. A la lumière des différentes discussions, nous avons pu comprendre que les intrusions étaient dues au fait que la porte d'entrée reste ouverte continuellement parce que cassée. La responsabilité du syndic est engagée, il fait la sourde oreille depuis des mois, malgré toutes les démarches entreprises auprès de lui, allant jusqu'à menacer de consigner les loyers.

Solution Envisageable : tenter un travail de médiation entre habitants et syndic.

Action entreprise : Travail de sensibilisation et d'information auprès des habitants, médiation entre habitants et syndic en organisant une réunion en présence d'ULRI (unité de lutte contre les regroupements d'indésirables du commissariat du 18ème) dont l'une des missions est de donner des conseils techniques et pratiques sur tout ce qui concerne la sécurisation des immeubles. Après les mises au point qui ont été faites lors de cette réunion, organisée dans les locaux du syndic, ce dernier s'est engagé à remplacer l'ancienne porte par une nouvelle dotée du système « Vigik » sous 15 jours.

Aboutissement de l'intervention : Pose de la porte avec son système « Vigik » dans les délais raisonnables avec pour résultat la fin des intrusions.

Intrusion d'usagers de drogue dans un immeuble, du fait qu'un dealer y occupe (en tant que propriétaire), un des appartements.

Nous avons choisi de relater ici un cas de figure très particulier. Il s'agit de situation très éprouvante pour les usagers de drogues et les habitants que sont les conséquences de la tenue d'une « crack party ». Ce type de réunions est très problématique car elles ne laissent aucun répit aux riverains qui subissent jour et nuit les intrusions, les violences dans la cage d'escaliers des usagers entre eux, du matériel de consommation laissé sur place, des dégradations, des individus dont la consommation massive de crack fait percevoir comme ayant franchi une limite, celle de la folie ou en tout état de cause celle d'un étrangeté et d'une extériorité au monde social qui l'entoure etc. La grande proximité de la toxicomanie et tout ce qu'elle peut apporter jusque devant chez soi, entretient un sentiment d'insécurité très profond. De plus, cette conjoncture conduit une succession de situations inextricables dans les tentatives de sécurisation de l'immeuble ou de régulation interne par une mobilisation des autres habitants. En effet, le dealer/consommateur reste un locataire (et même souvent propriétaire), garde ses droits à jouir de ces espaces communs. L'intervention sur ce type de situation nous amène d'une part, à travailler avec les habitants sur les limites de l'intervention judiciaire afin de procéder à des expulsions en insistant notamment sur la longueur de ces procédures et en leur apportant un soutien pendant cette période ; d'autre part, dans la relation que nous cherchons à tisser avec l'usager de drogues, à limiter l'organisation de ces réunions et à mener une action très en amont sur sa capacité à s'orienter vers le dispositif socio-sanitaire.

Requête : Sollicitation des habitants début septembre et fiche navette mairie (suite à une pétition des habitants déposée en Mairie), exprimant leur ras le bol d'une situation qui s'envenime et pour laquelle ils ne trouvent aucun interlocuteur. Conscients de vivre dans un coin calme du 18^{ème} ils expriment leur sentiment d'abandon de la part des forces de l'ordre et

des services Publics qui ne « daignent » pas s'intéresser à leur préoccupation. Pose d'une banderole sur la façade, interpellation des services de presse.

Problématique : Deal et consommation de drogues (crack, héroïne) dans un appartement (celui du dealer résident) ; Intrusions d'usagers de drogue dans l'immeuble, consommation dans les parties communes, dégradation matérielle des parties communes, dégâts des eaux subis par les voisins et provenant de l'appartement dont le locataire devient bouc émissaire de toutes les nuisances subies.

Etat de l'habitat : Immeuble de bon standing (type Haussmannien) géré par un syndic de copropriété. Très propre et entretenu régulièrement (escalier, cour intérieure nettoyés deux fois par semaine) l'immeuble est sécurisé (porte d'entrée dotée d'un code), il n'a pas de gardien présent sur site.

Relation de voisinage : Les habitants sont très mobilisés, dès le début, c'est d'ailleurs ensemble qu'ils ont envoyé des pétitions à la Mairie, qu'ils ont essayé de cadrer la personne qui posait problème (en allant lui parler régulièrement). Peu d'habitants vivent dans cet immeuble (environ 24 appartements), ils se connaissent tous, la communication est présente entre eux et les problèmes dans l'immeuble mobilisent souvent ensemble les propriétaires et locataires.

Environnement urbain : L'immeuble est situé dans une rue calme et commerçante (pharmacie, épicerie, restaurant, couturier...), à proximité de nombreux Services Publics (transport en commun, mairie, commissariat, services sociaux).

Mode de prise de contact : RDV informels : directement chez l'habitant (les plaignants), dans le cadre de tournées chez les commerçants (pharmacien, coiffeur, épicier). Rencontre des usagers de drogues dans l'immeuble. RDV formels: Organisations de réunions à CT18 (entre habitants), suivis plus personnalisés de l'habitant mis en cause par les autres (sortie de prison, échange d'information avec sa famille, la police).

Action entreprise et résultat : Aide et appui aux démarches (construction de dossier constitutif de plainte au commissariat et information sur la demande de dépôt des statuts d'une association à la préfecture). Organisation de réunions de mobilisation des différents acteurs (habitants/commerçants/cabinet de gestion). Aide à la reconstitution des faits par les habitants pour obtenir un historique de l'évolution de la situation dans l'immeuble afin de le présenter clairement à la Police. Accompagnement de 4 habitants pour un RDV avec le commissaire principal du 18^{ième}. Distribution de plaquettes quant au ramassage des seringues ou enlèvement des objets encombrants (service municipal). Information des usagers de drogues (ramassage du matériel usagé dans l'immeuble, responsabilisation des personnes sur les notions de respect de la vie privée et d'atteinte à l'intégrité des personnes). Orientation des usagers de drogues (vers les structures d'accueil spécialisée) et de l'habitant usager de drogues dont l'appartement sert de lieu de consommation (association d'aide aux sortants de prison, association d'aide aux familles de toxicomanes). Participation à des réunions festives organisées par les habitants en compagnie des élus, de la police et des journalistes dans le but de réinvestir leur immeuble et le quartier et sensibiliser l'opinion publique à la résolution de leur situation.

Si ces exemples montrent que des solutions techniques ont permis de résoudre les problèmes d'intrusions, la question de comprendre pourquoi celles-ci n'ont pu se mettre

effectivement en place sans le travail de *Coordination Toxicomanies 18* se pose. Voici un exemple des limites des éléments de réponses apportés par *Coordination Toxicomanies 18*.

La prévention situationnelle dont l'objet est de permettre la multiplication de lieux propices au non-développement de tensions et de conflits, par la possibilité d'organiser une appropriation collective des espaces pour une reconnaissance et un respect de chacun, présente un écueil. En effet, lorsqu'elle n'est envisagée que comme gestion des espaces empêchant toute appropriation des lieux, elle réduit certes les risques de nuisances mais crée les conditions d'une anomie sociale tout aussi génératrice d'un sentiment d'insécurité.

Le sentiment de ghettoïsation est dès lors doublement douloureux pour les riverains, tant ils pâtissent en première instance, des mesures vouées à recouvrer leur tranquillité.

Le cas de la cité Andrézieux : Paradoxe et limites de la sécurisation passive des immeubles, d'un mal être à un autre.

Requête : Sollicitation des gardiens et du régisseur qui se plaignent de la présence de toxicomanes et de prostituées dans les jardins de la cité. Suite à la fermeture progressive des cités de la rue des Poissonniers (pose de grille et de code), la cité Andrézieux située au croisement de la rue Ordener et de la rue des Poissonniers en subit les conséquences.

Problématique : La sécurisation suffit-elle à rassurer et à diminuer la souffrance ressentie par les habitants qui ont peur lorsque les nuisances liées à la toxicomanie, à la prostitution et aux regroupements de jeunes se cumulent ? L'intensification des nuisances liées à la prostitution et à la toxicomanie (nuisances sonores, hygiène, traces de matériel comme des seringues ou des préservatifs) est apparue en juin 2002. Ainsi, pour les usagers venant s'approvisionner sur les boulevards ou ceux achetant leur produit sur le marché de Château Rouge, la cité est stratégiquement la plus proche et le lieu le plus « sûr » pour consommer. De même, les prostituées du boulevard Ney et de la rue Belliard et du boulevard Barbès venaient faire leurs passes dans les bosquets et sous les balcons des résidents de la cité. De cette situation est ressorti un fort sentiment d'insécurité découlant de la présence de personnes à l'état physique dégradé, souvent agressives parce que dérangées dans leur « consommation », ce qui a très vite engendré des peurs de représailles et d'agressions chez les habitants. En parallèle des jeunes se regroupent en journée sur les pelouses, investissant des lieux privés et dégradant le cadre (cannette et mégots laissés sur place après leur passage) renforçant ainsi le sentiment des habitants de ne plus être chez eux.

Etat de l'habitat : Quatre tours (comptant chacune environ 80 foyers) et une barre de logements (250 foyers) composent la même cité, agencée sur des jardins intérieurs. Etat du bâti correct, habitat salubre, nettoyé régulièrement par les gardiens, insuffisamment éclairé.

Relation voisinage et environnement : Les tours et la barre d'immeubles appartiennent à des bailleurs différents, ce qui ne facilite pas le travail commun sur la résolution de conflits dans la cité. Les gardiens sont très mobilisés mais les habitants réticents à se fédérer. L'amicale des locataires de la barre d'immeubles SNCF se désespère face à tout ce qu'il y a à organiser (sécurisation de la cité, pose de code, augmentation de l'éclairage, fermeture des parkings).

Prise de contact : Rencontre du régisseur et de tous les gardiens dans le cadre de nos tournées de rue, discussion plus approfondie lors du travail d'enquête auprès d'eux. Rendez-

vous avec les habitants lors des tournées d'été. Visite des lieux (parkings, cage d'escalier, caves). Ces différentes approches ont permis une évaluation globale et objective de la situation, une meilleure connaissance des lieux et des problématiques.

Actions entreprises : Eté 2002, les habitants votent la pose de grilles, codifiées tout autour de la cité pour éviter les intrusions d'usagers. Travail avec eux, ainsi qu'avec les bailleurs et le syndic de co-propriété quant à la suite à donner à cette sécurisation renforcée. Travail sur la présentation des actions de prévention menées auprès des prostituées (cf. Bus de prévention en tournée sur le boulevard Barbès) et sur la présentation des dispositifs d'accueil des usagers. Partenariat avec les équipes du GRAJAR pour intervenir auprès des jeunes, les rencontrer et les orienter. Travail sur l'organisation d'une réunion regroupant les habitants, les intervenants sociaux, la police et les bailleurs visant à une diffusion des informations et restitution des actions menées à une plus grande échelle. Travail d'écoute et d'échange avec les habitants et les gardiens sur les représentations sociales (toxicomanie, prostitution, précarité, sécurité), distribution de plaquette des différentes structures et services existant sur le quartier. Toutefois, le travail de lien et d'animation sociale ne s'est pas enclenché en relation notamment aux difficultés de gestion de ce site dépendant de plusieurs bailleurs. La fermeture de la cité a certes pour grande partie empêchée les intrusions, mais de nombreux habitants nous indiquent ressentir un sentiment d'exclusion et de repli par rapport au reste du quartier.

Si les habitants subissent de réelles nuisances dans leur environnement quotidien, rues et immeubles, celles-ci sont plus en lien avec la grande précarité des usagers de drogues présents dans le quartier qu'avec leur consommation de produits. Les doléances par contre s'expriment à l'encontre des drogués, des toxicomanes, « des toxicos », mais jamais contre des précaires, des clochards ou des personnes SDF que bien souvent ils sont.

Les nuisances avérées portent plus souvent sur le bruit, les excréments et ordures que ces personnes laissent, que sur la présence de seringues, objets contaminant et résidus de consommation des produits. D'autres doléances comme les intrusions pour consommation, la vision elle-même des usagers de drogues, ont une nature mixte, due à la précarité et à la consommation, mais apparaissent seulement comme doléances sur les drogues. L'usager de drogues de rue cristallise des récriminations qui dépassent le simple cadre de sa consommation de drogues.

Cette présentation quasi systématique de problèmes, qui ne relèvent pas ou pas seulement de l'usage de drogues, sous l'angle exclusif des drogues est utilisée pour rendre indiscutable les doléances en utilisant une représentation pensée comme universelle du mal. Les propos qui en découlent interdisent toute réplique, et c'est l'effet recherché, mais interdisent aussi toute tentative de résolution des problèmes. Cette présentation permet souvent de masquer sous un discours ferme le constat de sa propre impuissance à appréhender des souffrances humaines et sociales importantes et complexes liant tant les usagers de drogues que ceux qui ne le sont pas.

Dans la bouche des habitants et acteurs de terrain (police, commerçants, etc.) qui subissent directement les nuisances, le manque de recul explique facilement cet état de fait. Sa reprise démagogique dans le débat public est vecteur d'une approche non résolutive des problèmes. Si ce phénomène d'auto entretien perdure grâce aux amplificateurs que sont les médias et les relais d'opinions, la rumeur publique participe aussi de ce phénomène tout comme les confusions intentionnelles ou non, sur des événements liés aux drogues qui mélangent les

événements passés, pour nous laisser dans un présent où les problèmes sont partout et toujours présents. La forêt des petites nuisances quotidiennes est cachée par l'arbre de la Toxicomanie. La médiation pour essentiel qu'elle soit dans l'amorce d'un dialogue et d'un dévoilement des termes du conflit qu'elle met à jour, ne fait sens que s'il existe des relais à celle-ci et des espaces où s'organisent des solutions.

Les squats

Le travail sur les squats rassemble plusieurs interventions. En effet, il implique un travail de médiation avec l'environnement proche (les voisins, s'il s'agit d'un squat dans un immeuble ; les habitants des immeubles alentour, s'il s'agit d'un squat de chantier ou autre...), un travail de médiation avec les usagers de drogues (responsabilisation des squatters par rapport à l'environnement) et d'accompagnement en terme d'orientations vers les structures spécialisées.

Le travail des médiateurs comporte aussi une aide à la gestion du squat. En effet, l'utilisateur qui a découvert le squat en premier se trouve très rapidement débordé par l'offre que cela crée pour les autres usagers sans domicile fixe. Il s'agit alors de rappeler à cette personne dite « responsable du lieu », que plus le squat engendre de nuisances, plus vite il sera évacué par les autorités. Un travail de persuasion des autres usagers s'engage donc avec l'appui du responsable du lieu. Il s'agit là d'un travail de prévention et de réduction des nuisances dans une situation où l'état de nécessité prime tant qu'il ne crée pas une situation intolérable au regard de l'ordre public.

Chaque squat a une configuration qui lui est propre et les priorités en terme d'intervention seront liées au type de nuisances qu'il engendre. Un squat très insalubre et dégradé appellera prioritairement une prise en charge socio-sanitaire des usagers. Dans un squat peu nuisant pour son environnement, l'intervention privilégiera un travail sur le contact et l'orientation des usagers de drogues et visera à contenir aussi longtemps que possible le squat dans un état de moindre nuisance. Un squat qui nuit très fortement à son entourage puisqu'il a des voisins immédiats appellera une médiation entre les différents protagonistes : les habitants et les autorités compétentes (bailleur, services municipaux, police,...). Le but du travail de médiation auprès des résidents de l'immeuble concerné réside, à travers l'information et l'écoute, dans le changement des représentations des habitants sur la réalité quotidienne des usagers de drogues en errance. Effectivement, la médiation concourt à placer les habitants dans une meilleure acceptation d'un trouble de voisinage en leur redonnant, par un travail de déconstruction des représentations, une part active dans la résolution du squat vécu douloureusement parce qu'il cristallise les fantasmes autour de l'insécurité et de la toxicomanie. L'action de médiation consiste entre autres en un soutien à la démarche administrative collective, la mise en contact avec le squatter ...

Dans tous les cas, tous les acteurs sont pris en compte.

Résolution d'une situation de squat chez une habitante usagère de drogues au XX rue Philippe de Girard :

Requête : Appel de la présidente du conseil syndical à *Coordination Toxicomanies 18* informant de l'existence d'une pétition signée par les différents habitants et envoyée à la police.

Problématique : L'appartement d'une jeune femme propriétaire est squatté par des usagers de drogues. La jeune femme est elle-même usagère de drogues et fragile psychologiquement. Son appartement est progressivement pris en main par les usagers qu'elle reçoit. Les usagers consomment également dans les parties communes.

Etat de l'habitat : Immeuble ancien, entretenu mais en voie de dégradation. L'appartement squatté est relativement dégradé.

Environnement urbain : La rue Philippe de Girard fait partie d'un secteur d'habitat où de nombreux immeubles sont dégradés, murés ou détruits et dont la réhabilitation est prévue. Plusieurs associations d'habitants de ce secteur sont demandeurs de cette réhabilitation. La proximité de *La Boutique*, structure d'accueil et de soins pour toxicomanes, augmente encore les occasions d'intrusions.

Prise de contact et actions entreprises : *Coordination Toxicomanies 18* entre en contact avec les différentes parties, appuie leurs demandes et assure le suivi entre elles : le syndic de gestion de l'immeuble, la police, l'habitante elle-même et les acteurs de son suivi socio-sanitaire (*La Boutique*, l'Equipe de Liaison Psychiatrique, l'assistante sociale de secteur, le médecin traitant et le pharmacien de l'usagère). *Coordination Toxicomanies 18* assure des passages sur les lieux et maintient le contact avec les usagers de drogues. Toute cette action de mise en lien autour de son cas concourt à susciter chez la propriétaire usagère l'envie et la capacité à se dégager de sa situation.

Aboutissement de l'intervention de *Coordination Toxicomanies 18* : L'interpellation des principaux acteurs dans le traitement du squat proprement dit (syndic et police) débouche sur une démarche de sécurisation passive destinée à faire cesser les troubles à l'intérieur de la résidence, alliée à une mesure de sécurité publique : outre le changement de code de l'entrée de l'immeuble, l'appartement squatté est fermé dans un premier temps puis loué par la suite à un couple non-usager de drogues avec un enfant. Constatant le changement de locataires et le départ de l'usagère de drogues pour rejoindre sa famille en province, les squatters ne reviennent effectivement plus sur les lieux.

Collaboration entre des habitants et Coordination Toxicomanies 18 dans la résolution d'un problème de squat au XX rue de la Martinique.

Requête : Signalement par une habitante d'un squat au *Sleep'In*, structure d'hébergement pour toxicomanes, qui retransmet l'information à *Coordination Toxicomanies 18*.

Problématique : Le squat des caves par des usagers de drogues entraîne, en plus du problème de consommation, une dégradation du lieu souvent abandonné par les habitants du fait de la présence de ces personnes. Les caves sont forcées voire pillées. Il y a également des nuisances sonores liées à l'activité de nuit des usagers de drogues.

Etat de l'habitat : Immeuble ancien, relativement bien entretenu mais les caves sont quasiment insalubres (humidité, délabrement).

Relations de voisinage : Les habitants se connaissent bien les uns les autres et entretiennent de bonnes relations. Ils marquent auprès de *Coordination Toxicomanies 18* leur désir de résoudre la situation tout en aidant l'utilisateur de drogues qui est présent la plupart du temps et qu'ils connaissent bien.

Prise de contact : *Coordination Toxicomanies 18* rencontre la plaignante et le représentant des locataires, ainsi que l'utilisateur occupant la cave.

Actions entreprises : *Coordination Toxicomanies 18* prend contact avec les structures d'hébergement d'urgence pour trouver une solution pour l'utilisateur tandis que de leur côté, les habitants posent un nouveau verrou sur la porte de la cave. En concertation avec les résidents, *Coordination Toxicomanies 18* fait faire un double de la clé afin d'accompagner l'utilisateur récupérer ses affaires dans la cave.

Aboutissement de l'intervention de *Coordination Toxicomanies 18* : L'intervention de l'équipe débouche à la fois sur la mobilisation des habitants qui s'investissent dans le nettoyage et la sécurisation des caves, et sur l'orientation de l'utilisateur de drogues squatter vers une structure spécialisée.

Collaboration entre deux structures pour résoudre un problème de squat au XX rue Philippe de Girard :

Requête : Sollicitation de la mairie suite au signalement de la situation par la présidente de l'amicale de locataires.

Problématique : Un usager de drogues squatte les escaliers des différents immeubles de cette cité depuis plusieurs années déjà. Depuis quelques temps il devient agressif verbalement et même physiquement avec le gardien qui a porté plainte contre lui. Il détériore également le matériel des parties communes. Cette personne a grandi dans le quartier avec sa famille et il lui semble tout à fait légitime, connaissant beaucoup de monde de la cité depuis longtemps, de s'installer là.

Etat de l'habitat : Immeuble récent, bien entretenu.

Relations de voisinage : Les habitants de la cité semblent entretenir de bonnes relations, renforcées par les initiatives de l'amicale de locataires. Le problème du squatter est connu de tous et le dialogue peut se faire entre lui et les habitants. Certains habitants ont même proposé des solutions à cet homme pour l'aider à trouver un hébergement ou un travail, mais ce dernier ne s'est pas pris en charge. D'autres lui offrent occasionnellement à manger.

Prise de contact : L'équipe La Chapelle rencontre différents habitants dont la plaignante et rend de nombreuses visites aux gardiens. Les médiateurs rencontrent également le squatter.

Actions entreprises : *Coordination Toxicomanies 18* fait appel à l'Equipe de Liaison Psychiatrique et lui propose de faire une évaluation psychologique de la personne. La rencontre entre ELP et l'utilisateur de drogues se fait par l'intermédiaire des médiateurs. Par la suite, les deux équipes reviennent pour essayer de rencontrer la personne en dehors de

l'ensemble immobilier. Les équipes cherchent à retracer son parcours social et lui proposent certaines orientations en fonction de ses demandes.

Aboutissement de l'intervention de *Coordination Toxicomanies 18* : Quelques temps plus tard, suite aux propositions des équipes, à la pression des habitants et de la police, le squatter ne réapparaît plus. Concernant l'évolution individuelle de celui-ci, la tentative de prise en charge médicale et sociale n'a pas pu aboutir parce que le squatter n'est sans doute pas encore prêt à franchir cette étape. Autrement dit, l'évaluation des intervenants de ELP permet de dire que son parcours chaotique n'est pas à son terme et qu'aucune démarche de soins ne peut être engagée tant qu'il est dans cet état d'esprit. Cependant ce lien ponctuel avec une équipe sociale et une équipe médicale reste une balise pour cet usager de drogues. Par ailleurs, suite à cette intervention qui a permis de visibiliser l'action de l'équipe La Chapelle, un lien de confiance est instauré avec la présidente de l'amicale des locataires, permettant à l'équipe de La Chapelle de garder un relais sur cette cité

Squat d'un immeuble de la cité Moskova inachevé par des usagers injecteurs et partiellement loué :

Requête : Appel mi-juillet de la gardienne à *Coordination Toxicomanies 18*, fiche navette de la mairie suite à une pétition des habitants transmis aux équipes. Proche des boulevards extérieurs, la cité pour partie encore en chantier est vulnérable.

Problématique : Intrusions d'usagers de drogues (crack) dans les sous-sols et parkings encore en chantier, installation d'un squat dans les locaux de la SAGI non fermés. Le trafic qui se fait aux alentours de la cité traduit une forte présence de consommateurs (dans les parkings inoccupés, les appartements encore vacants) surtout la nuit et entraîne des nuisances directement liées à la consommation (seringue et doseur retrouvés par les ouvriers). La prostitution qui a lieu boulevard Ney a des conséquences aussi sur les nombreux va-et-vient aux abords de la cité, les prostituées viennent avec leurs clients le soir laissant sur place leur matériel (préservatifs) retrouvé le matin par les gardiens.

Etat de l'Habitat : Logements sociaux neufs progressivement habités ; code et interphone mis en place progressivement (dernier système en date plus dissuasif : le Vigik). Ensemble d'immeubles fragilisés à cause des travaux qui ont continué.

Environnement urbain : Située entre le mail Belliard et le boulevard Ney, la cité a connu de gros problèmes d'intrusions (été 2002) de la part d'usagers de drogues, ce qui a suscité des réactions violentes des habitants qui ne se sentaient pas entendus par la mairie et la police.

Vie de la Cité : Les nouveaux locataires de ces ensembles neufs ont vite appris à se connaître. Une amicale de locataire s'est très vite constituée, la gardienne a été l'élément mobilisateur des habitants de ces ensembles. Face au problème, une « milice » intervenant auprès des usagers de drogues le soir pour les faire sortir de l'immeuble s'est constituée.

Prise de contact : Contact régulier avec les gardiens lors des tournées de rue, restitution et échange d'informations obtenues auprès de nos partenaires (clubs de prévention) et des réunions de *Coordination Toxicomanies 18* avec la police. Invitation aux réunions des habitants relatives à leur mobilisation face aux problèmes de la toxicomanie. Présence lors des réunions de *Coordination Toxicomanies 18* avec la mairie et la police autour de la cité Moskova pour apporter notre point de vue sur la situation.

Actions mises en œuvre : Mi-août déplacement de nos équipes lors de l'évacuation des usagers des parties squattées par la police et le bailleur, pour orienter les personnes retournées à la rue, médiation entre habitants et usagers. Visite régulière des immeubles pour orienter, accompagner les usagers rencontrés vers des structures de droit commun (hôpital, services sociaux) ou spécialisées (structure bas seuil) et les responsabiliser. Aide aux démarches pour sécuriser l'immeuble (contact bailleur, entreprise des bâtiments). Nombreux rendez-vous avec les habitants pour travailler sur les représentations sociales (distribution de plaquettes, information sur les produits, hygiène et santé). Restitution et remontée des informations recueillies sur le terrain auprès de la police (multiplication des tournées de la BAC).

Squat d'un immeuble en chantier laissé à l'abandon par des usagers de drogues et autres types de populations (prostituées, SDF) au XX rue Calmeis :

Requête : Sollicitation des habitants de la rue Calmeis exaspérés des nuisances qu'ils subissaient depuis un an. Le chantier abandonné de l'immeuble en construction dans cette rue, était squatté depuis plus d'un an par des usagers de drogues, des SDF et quelques prostituées qui venaient y faire leurs passes. Cet immeuble laissé à l'abandon depuis plusieurs mois, pour cause de procédure de liquidation judiciaire et de l'absence de repreneur du chantier, a été la cible de plusieurs incendies dont un très spectaculaire en janvier 2002 causant des dégâts matériels considérables et faisant de nombreux blessés parmi les usagers présents.

Problématique : Malgré les plaintes des habitants auprès des services municipaux et de police, la situation s'est aggravée au cours des mois. La difficulté d'agir des élus et de la police était due respect des procédures juridiques déjà engagées contre la société en liquidation judiciaire, accusée de détournement de fond et de mise en danger de la vie d'autrui. Ces décisions judiciaires, se faisant attendre, laissaient chacun dans l'expectative. Pendant ce temps, le risque grandissait de voir l'immeuble s'effondrer, tandis que les tentations des jeunes du quartier d'envahir le lieu comme un grand terrain de jeu mettaient leur vie en péril. L'abandon manifeste de ce chantier causait du tort aux résidents des immeubles voisins, laissait s'installer un squat d'usagers de drogues (avec les risques de débordement de ce lieu très insalubre), et favorisait les conditions de délabrement entraînant des conditions d'hygiène déplorables (pour les usagers qui y vivaient et le voisinage environnant).

Etat de l'habitat : La rue Calmeis située entre la rue du Pôle Nord et la rue Ordener est composée d'un habitat plutôt résidentiel, quelques maisonnettes subsistent depuis longtemps mais l'enclavement de ce passage permet la dissimulation du trafic en tout genre et l'intrusion de consommateurs de drogue (crack) et d'alcool. Un restaurant est installé depuis longtemps dans cette petite rue et possède une clientèle de quartier fidélisée.

Relation de voisinage : La communication entre les habitants s'est très rapidement établie du fait des nuisances subies par tous et des peurs ressenties par chacun (peur des incendies, des agressions verbales et physiques, des représailles...). Le climat d'insécurité régnant dans cette rue a très vite fédéré les résidents qui s'étaient résignés à rentrer chez eux à plusieurs. En effet, certains avaient trouvé la solution de se constituer en groupe afin d'accompagner les enfants à l'école, faire les courses des personnes plus vulnérables, etc...

Le point d'orgue de cette relation a été sûrement la signature de pétitions communes, la volonté de créer une association d'habitants et la participation au conseil de quartier.

Prise de contact : De nombreuses tournées dans le quartier nous ont permis de rencontrer les habitants plaignants, comme tous ceux concernés par le phénomène : une douzaine de contacts et de rendez-vous ont été pris en début d'année. Pour la plupart, les relations ont été nouées lorsque nous sortions de l'immeuble squatté ou nous avons discuté avec les usagers (fumeur ou injecteur de crack). Des plaquettes ont été distribuées ce qui a permis à des habitants qui ne nous rencontraient pas sur site de nous téléphoner et de venir nous rencontrer. Nous avons, à partir de cette prise de contact, participé activement aux réunions initiées par les locataires. Du fait de notre position de médiateurs entre les usagers de drogues, les habitants et les services de la mairie et de la police, nous avons pendant longtemps été les seuls à entrer dans le squat et à prendre contact avec les usagers. Nous pouvions ainsi lors de ces réunions faire partager notre connaissance du type et du mode de consommation des produits, de l'état physique et moral des consommateurs mais aussi des conséquences sur l'environnement d'un tel endroit. Par ailleurs et de par nos multiples maraudes, des rencontres informelles et directes ont eut lieu sur le terrain, avec les ouvriers du chantier, les équipes de nettoyage (service d'hygiène, de dératissage), le chargé de mission à l'urbanisme, l'architecte de la société reprenant les travaux.

Actions entreprises et résultats : Quant à la tranquillité des habitants et leur demande de sécuriser les immeubles à proximité du chantier, notre travail a consisté en premier lieu à écouter et orienter les résidents sur des systèmes modernes (badge électronique, Vigik) et en second lieu à les informer sur les structures et dispositifs spécialisés vers lesquels nous orientons les usagers afin de dédramatiser l'impression de non-prise en charge de ces personnes. Il s'agissait aussi de leur transmettre le travail entrepris auprès des différentes instances dans le but de faire pression sur la société de construction du chantier. Dans ce sens, nous leur restituons les copies des courriers et le déroulement des travaux (qui ont repris en milieu d'année du fait de l'engagement d'une nouvelle société désignée par la mairie). Une réunion publique réunissant 25 habitants a permis à la mairie d'annoncer les démarches entreprises et de fermer définitivement le chantier en juillet 2002. Les nuisances ont cessé d'exister dès lors pour les habitants.

Quant à la responsabilisation des usagers de drogues qui vivaient dans le squat, de nombreux passages de l'équipe ont permis de créer un lien avec eux afin de les mobiliser sur la gestion du site (ramasser et rapporter le matériel usagé, distribuer des jetons pour s'approvisionner au distributeurs-récupérateurs de seringues) et de répertorier leur demande ou besoins pour les orienter ou les accompagner suivant l'urgence sanitaire dans des structures spécialisées adaptées. Ces contacts ont permis par la suite d'être présents au moment où la police a du intervenir pour évacuer les squatters avant la reprise des travaux (notre présence rassurait les usagers qui pouvaient s'adresser à nous pour être orientés). Cette relation établie nous a donné aussi la possibilité d'expliquer aux usagers notre travail auprès des habitants (nuisances subies, dégradation de l'environnement), ainsi que nos demandes d'intervention des équipes de SMASH. Leur travail était dès lors facilité lorsqu'elles venaient ramasser les seringues à l'intérieur de l'immeuble, du fait que nous avions au préalable prévenu les usagers de leur passage.

Représentations et rumeurs :

Les regroupements problématiques de jeunes

Les regroupements de jeunes constituent une réelle nuisance par le fait qu'ils sont générateurs de plusieurs phénomènes accentuant le sentiment d'insécurité des riverains. Les présences en petit ou grand nombre sont toujours associées à ce qu'il est convenu d'appeler « les phénomènes de bandes » : Rapport de force, nuisances sonores, incivilité, dégradations, manquement à l'autorité parentale ou des adultes, non-respect des règles de sécurité et de vie commune. Par ailleurs, ces situations ont largement tendance à s'accroître du fait des modes de relations dégradées entre les uns ou les autres. De ce fait, les modes de communication entre jeunes et riverains sont de plus en plus limités, pour aboutir en fin de compte à des menaces sous diverses formes vouées à l'intimidation.

XX rue de la Goutte d'Or :

Requête : Signalement, par l'association Accueil Goutte d'Or.

Problématique : Intrusions et consommation d'usagers de drogues dans les parties communes.

Etat de l'habitat : Immeuble neuf mais dégradé, porte d'entrée cassée, toujours ouverte.

Environnement urbain : Immeuble situé dans le renforcement de la rue de la Goutte d'Or face à la rue des Islettes, ancienne place de l'Assommoir

Constat in situ : Porte d'entrée fermée, aucune trace de consommation sauf quelques mégots de cigarettes. Rencontre avec des habitants qui nous racontent avoir parfois trouvé des seringues usagées. Après plusieurs passages et observations notre analyse de la situation diffère de celle qui est rapportée par la famille qui a contacté Accueil Goutte d'Or. Notre conclusion : il ne s'agit pas d'intrusions d'usagers mais plutôt d'une bande de jeunes (habitent l'immeuble ou non) qui squatteraient le hall d'entrée et y fumeraient du cannabis.

Action entreprise : Nous avons contacté le club de prévention et le gérant de l'OPAC qui se sont mobilisés dans le cadre d'un travail commun pour chercher une solution. Un travail de prévention, de sensibilisation et de responsabilisation a été engagé auprès des jeunes par le club de prévention. La forte mobilisation, des habitants et du gérant de l'immeuble, a engagé à la responsabilisation et la vigilance les familles dont les enfants posaient problèmes.

Aboutissement de l'intervention : Depuis cette mobilisation générale, la situation est redevenue tranquille.

Regroupements et tensions dans une cité au XX boulevard Ney :

Requête : Appel et sollicitation des habitants (pétition, appel direct de la *Coordination Toxicomanies 18*) qui se sentent isolés (configuration géographique du quartier, proximité des boulevards et de la banlieue). Ils ressentent par ailleurs un fort climat d'insécurité dans leur quartier.

Problématique : Présence et stationnement de bandes de jeunes, acteurs d'incivilité à leurs yeux (insultes auprès du gardien et des résidents), responsables de trafic divers, consommateurs de « drogues » (cannabis, alcool) et auteurs de violences verbales et physiques (agression des habitants dans les halls d'immeubles, dégradation des parties communes).

Etat de l'habitat : Immeuble des années 70 (ensemble d'immeubles autour de jardins, 280 logements). Bon état, bien entretenu en semaine (gardiens présents), locaux poubelles sécurisés, porte d'entrée avec digicode, local boîte aux lettres fermé.

Relation de voisinage et environnement urbain: Très peu de contact entre les différents foyers, les habitants se parlent peu (heures de sorties et d'entrées dans la cité très différentes) et ne se rencontrent que rarement (le club loisirs présent mobilise peu d'adhérents, une amicale de locataires s'est créée en fin d'année). Proximité des boulevards, nuisances sonores, nuisances liées au trafic de drogue et à la prostitution. Les habitants se vivent isolés et ressentent une insécurité de plus en plus prégnante.

Vie de la Cité : Les jeunes scolarisés ou non (18/25 ans) se plaignent de ne pas avoir de lieu où se réunir pour discuter, les plus jeunes ont peu d'espace pour jouer ensemble. Si les clubs sportifs et culturels existent bien sur ce quartier, leur accès est soumis à des conditions d'entrée (droit payant, achat de matériel ou d'équipement) auxquelles certaines familles n'ont pas les moyens de participer et pour lesquelles la notion de loisir payant n'est pas inscrite dans leurs pratiques.

Mode de prise de contact : Lors des visites sur sites (différentes selon les horaires de rue), les rencontres sont fréquentes mais pas assez longues pour construire quelque chose, elles font l'objet le plus souvent de plaintes. Lorsqu'il y a eu sollicitation de la part d'un habitant, un rendez-vous est pris pour informer et mobiliser les résidents afin de les responsabiliser et de trouver une solution à leur problème (travail sur les représentations sociales, dynamiques de relation, enjeux et perspectives).

Actions entreprises : Mise en place de débats avec les habitants autour de la sécurisation de l'immeuble et/ou relatif à une information précise sur la consommation de produits (cannabis et crack). Orientation des jeunes sur les clubs de prévention et partenariat avec ces mêmes clubs pour participer aux fêtes organisées au sein de la cité (fête de Noël, d'Halloween, fête de la musique). Présence et participation également aux réunions initiées par l'Equipe de Développement Local relatives aux difficultés rencontrées par les résidents dans le quartier et visant à faire émerger des modes de résolution en commun, sur la base de l'écoute mutuelle, de mobilisation constructive, et de partenariats à long terme.

VERS LES USAGERS DE DROGUES

L'action en direction des usagers de drogues nous a permis de procéder à **6 039 contacts**. La grande majorité des usagers de drogues avec laquelle nous sommes rentrés en contact est dans une situation sociale et sanitaire très dégradée. Ils sont très présents dans le 18^{ème} arrondissement et sont rencontrés de manière récurrente par les équipes, indice d'un fort ancrage sur les lieux de vente de drogues et qui se traduit dans le travail spécifique que nous avons mené sur les scènes ouvertes.

Une autre dimension du travail vers les usagers de drogues est le suivi des squats à proprement dit que nous avons découvert lors de notre travail de rue, sur un signalement direct des usagers de drogues ou sur signalement des habitants. Nous menons là aussi un travail de lien, souvent de remise en lien avec le dispositif d'accueil et de soins. Enfin le travail dans les squats revêt deux aspects. Il s'agit soit de travailler à un accompagnement de la résorption du squat permettant de maintenir un lien avec les usagers de drogues, soit de s'appuyer sur la personne référente du squat pour éviter que celle-ci ne dérive et que le niveau de nuisances amène à brève échéance à sa fermeture

Les contacts

QUARTIER LA CHAPELLE

Contacts avec les usagers de drogues														
Equipe La Chapelle – 2002														
	Usagers de drogues	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Année
Contacts dans la rue	Observés	85	71	45	109	60	58	40	111	22	22	20	21	664
	Rencontrés	38	26	32	49	28	37	55	41	25	16	23	23	393
Total		123	97	77	158	88	95	95	152	47	38	43	44	1 057

La lecture de ce tableau appelle des commentaires préalables. Tout d'abord, ces chiffres ne peuvent ni être compris comme une file active, ni comme un chiffre absolu de personnes vues individuellement. De plus, les chiffres cités concernent pour une bonne moitié les usagers de drogues dénombrés sur les scènes ouvertes de drogues et l'autre sur les usagers vus sur le quartier lors des tournées de rue. D'autre part, le nombre et la durée des tournées de rues sur le même site varient d'une séance à l'autre et d'un jour à l'autre suivant les impératifs de travail. Aussi, ces données ne peuvent pas se prêter à l'interprétation d'une tendance constante mais uniquement refléter l'étendue des contacts réalisés tout au long de l'année.

On entend par usagers de drogues « observés » ceux qui font l'objet d'un simple contact, à la différence des usagers de drogues « rencontrés » avec qui un entretien plus poussé sur la situation personnelle est engagé. Certaines conditions sont en effet moins favorables à la rencontre proprement dite et cantonnent temporairement les médiateurs dans une position d'observateur : lors de l'échange ou de la consommation de produit, le contact avec l'utilisateur est reporté à un moment plus propice à la discussion. D'autre part, les consommateurs

« observés » ne sont pas forcément des individus inconnus ; de même, une part des usagers « rencontrés » peuvent être des personnes inconnues lors de la rencontre mais qui sont amenés à entrer en contact avec les médiateurs dans la dynamique d'une discussion avec un groupe de personnes connues.

QUARTIER GOUTTE D'OR

Le nombre important de contacts avec les usagers de drogues **2191** nous montre l'ampleur et la constance du phénomène sur le quartier. Le nombre élevé de contact en juillet et août résulte en partie d'un travail spécifique de contact sur cette période. Les diminutions du nombre de contacts correspondent aux congés et au changement de coordinateur. Il ne nous permet pas d'en déduire la file active car notre travail de rue ne s'y prête pas. Ce n'est qu'au bout d'un certain nombre de contacts simples, sorte d'approvisionnement de proximité, que l'équipe peut entrer dans une relation de confiance qui permet d'aller plus avant.

Contacts avec les usagers de drogues														
Equipe Goutte d'Or - 2002														
Contact	Usagers de drogues	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Année
dans les structures	Connus	117	151	68	79	21	22	32	76	28	312	238	342	1486
	Inconnus	22	48	15	13	10	6	3	18	7	68	40	38	288
	Total	139	199	83	92	31	28	35	94	35	380	278	380	1774
dans la rue	Connus	8	71	46	135	152	39	514	620	99	56	76	145	1961
	Inconnus	15	18	9	27	1	2	53	48	19	11	9	18	230
	Total	23	89	55	162	153	41	567	668	118	67	94	163	2191

L'influence des saisons, indicateur de la précarité, est assez nette : l'équipe rencontre plus d'usagers de drogues aux beaux jours dans la rue, moins dans les structures et plus d'usagers de drogues dans les structures aux frimas et moins dans la rue.

Le nombre d' « usagers de drogues inconnus » de l'équipe, **518** sur l'année soit environ 13%, nous montre l'augmentation continue de cette population. Il montre aussi les limites éducatives de l'action répressive, pourtant elle aussi en très forte augmentation : + 89% des arrestations pour infraction à la législation sur les stupéfiants (ILS), 828 cas sur tout le 18^{ème}. Malgré ses 157 arrestations, 19% du 18^{ème}, la rue Myrha reste la rue emblématique des problèmes liés aux drogues, du deal de la consommation et de la présence des usagers de drogues.

Les limites du travail répressif

Le total des interpellations pour infraction à la législation sur les stupéfiants effectuées en 2002 sur les trois scènes de la Goutte d'Or, (rue Myrha 157, Labat-Marcadet-Poissonniers 120 et les abords de la station Château-Rouge 23) représentent 36,2% des 828 interpellations ILS de tout le 18^{ème}. Ce chiffre, à mettre en parallèle avec les 12% de la population du 18^{ème} arrondissement que représentent les trois zones concernées, montre l'importance du phénomène de la consommation de drogues sur la Goutte d'Or.

En augmentation de 89% par rapport à 2001, la répression montre ses limites, car si elle a une action sur l'offre de produits elle n'endigues en rien le nombre croissant des usagers de drogues présents dans le quartier. La demande restant forte, les bénéficiaires confortables, l'offre ne tarde pas malgré l'importance des risques.

Une tentative uniquement répressive de résolution des problèmes liés à la consommation de drogues et à la précarité amènerait dans les faits à l'abandon de la démocratie et de sa liberté par les textes et les actions de plus en plus liberticides qu'elle engendrerait. Si le travail de changement des représentations que nous effectuons cage d'escalier par cage d'escalier, afin d'apporter des solutions aux problèmes des nuisances, n'est pas relayé par un débat politique national poursuivant les mêmes buts, notre travail restera vain. Le travail sanitaire et social, le travail d'éducation et de prévention, n'a de sens qu'à l'intérieur d'une politique globale d'apaisement et de responsabilité face à la présence des drogues.

QUARTIER SIMPLON-CLIGNANCOURT

La grande circulation et mobilité des usagers de drogues sur le secteur Simplon/Clignancourt explique le chiffre de **1 017 passages de personnes observées** tout au long de l'année 2002. Ce chiffre pris dans sa globalité est le résultat du croisement de deux variables : celle de nos temps de présence sur le terrain adaptés en fonction des mouvances des personnes et celle d'aller à la rencontre des usagers inconnus des équipes.

Contacts avec les usagers de drogues														
Equipe Simplon-Clignancourt - 2002														
Contact	Usagers de drogues	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Année
dans les structures	Connus	40	40	30	58	30	39	22			20			279
	Inconnus	10	6	2	1						0			19
	Total	50	46	32	92	30	39	22	0	0	20	0	0	298
dans la rue	Connus	32	20	25	30	10	20	150	178	30	40	35	60	630
	Inconnus	9	10	5	0	3	0	17	15	10	0	20	0	89
	Total	41	30	30	30	13	20	167	193	40	40	55	60	719

Ce tableau suit les mêmes logiques que celles adoptées pour les rencontres d'habitants. Ainsi, les **usagers connus** représentent environ **300 personnes pour 719 passages**, soit 70,1% des personnes observées ou rencontrées tout au long de l'année. Ce chiffre s'explique par la stabilité de l'équipe, qui aujourd'hui connaît et appréhende mieux les usagers de drogues en errance sur les quartiers. De plus, ce secteur ne connaît pas de grandes scènes de deal « ancrées ». Néanmoins, de petites scènes de deal ponctuelles et mouvantes ont émergé aux abords du boulevard Ney.

Nous expliquons le nombre plus important d'usagers rencontrés durant les mois de juillet/août par le fait que nos temps de rue ont été doublés et décalés certains soirs jusqu'à

minuit. C'est dans le cadre du projet Marcadet/Ordener (présenté en partie II) qu'a alors été relevée la majorité de ces données.

Les cases barrées relatent la non-présence de l'équipe au sein des structures du quartier.

Les rencontres successives d'usagers de passage et d'usagers ancrés sur le quartier conduisent à des modalités variables de notre travail de médiation et d'orientation : évaluation de leur situation, recensement de leurs besoins, recueil de leurs demandes mais aussi présentation des difficultés subies par les riverains et responsabilisation des consommateurs de drogues quant aux nuisances liées à la toxicomanie nous mènent à adapter ces modalités en fonction des différents cas de figure.

Nous avons proposé **495 orientations** vers des structures spécialisées ou de droit commun, réparties ainsi :

Typologie de travail avec les usagers de drogues	
Visites	60
RDV CT18	32
TOTAL	92

Orientation		
	Sociale	45 soit 9%
	Médicale	70 soit 14.1%
	Policrière	35 soit 7.1%
	Hébergement	120 soit 24.3%
	Administratif	35 soit 7.1%
	Dispositifs spécialisés	190 soit 38.4%
TOTAL		495

Information et orientations :

- Après des dispositifs d'accueil spécialisés (boutiques bas seuil par exemple): 38,4%. Bien que la majorité des personnes connaisse les structures, nous continuons à faire le lien et à orienter les usagers de drogue au niveau de leurs prises en charge sociales ou sanitaires (La connaissance des spécificités des services proposés dans les différentes structures permet des orientations adaptées des consommateurs de drogues). Il est certain que notre travail de mise en lien comporte certaines limites. C'est alors les structures vers lesquelles nous orientons qui prennent le relais et proposent selon leurs cadres d'intervention, des solutions à la situation de chacun.
- Après des structures d'hébergement : 24,3%. Il y a une importante demande d'hébergement et le manque de structures spécialisées dans ce domaine ou l'encombrement des services existant (sleep'in, N° vert 115) expliquent qu'en terme d'orientations, toutes celles proposées n'aboutissent pas nécessairement. La personne peut toujours refuser d'aller dans tel ou tel endroit (Ex. le centre de Nanterre est peu fréquenté par les usagers qui ne veulent pas y aller pour des raisons d'éloignement du marché du crack ou pour des raisons de promiscuité). Notre travail d'orientation est dans un sens tributaire du libre choix de toute personne. Il ne peut y avoir d'obligation de résultats en la matière.

- Apprès des dispositifs médicaux (hôpitaux, services d'urgences, médecins généralistes ou spécialistes) : 14,1%. Les premiers soins (bobologie) prodigués aux usagers de drogue le sont dans les structures d'accueil pour toxicomanes. Dans nombre de cas, cela est suffisant pour repartir à « la recherche du produit ». Il faut vraiment que la personne ne puisse plus se déplacer pour qu'elle accepte une hospitalisation ou un suivi médical avec un bilan complet, ce qui explique que ce ne soit pas une urgence en terme de demande.
- Apprès des administrations : 14.2%. (Police et administration). Les problèmes de papiers d'identité (perte, vol, demande de régularisation) représentent en terme de résolution la majeure partie des orientations auprès des administrations (entendons sous cette rubrique les orientations auprès des commissariats, services de la Mairie). Elles ne constituent cependant pas pour les usagers de drogues une priorité dans leurs préoccupations.
- Apprès des services sociaux : 9%. Les orientations auprès des services sociaux sont principalement dirigées vers les assistantes sociales de secteur ou services de la CAF, Sécurité sociale ; et ce, dans l'objectif de réactualiser des droits dont les usagers de drogues ont été déçus du fait de la non-préoccupation qu'ils avaient de les renouveler.

Travail à moyen terme de suivi des démarches des usagers de drogues :

Les 60 visites relatent celles effectuées en direction des usagers de drogues dans des lieux spécifiques ; qu'ils s'agissent de squats constitués comme de lieux de consommation fixes. Les 32 rendez-vous quant à eux signifient le nombre de fois où ont été reçus des usagers de drogue dans les locaux de la *Coordination Toxicomanies 18*, que ce soit pour une évaluation de leur situation, orientation ou accompagnement vers des dispositifs de droit commun.

Nous avons rencontré 32 personnes dans nos locaux, dans une structure ou un café à propos d'échanges plus approfondis sur leur situation, une aide aux démarches et à la recherche de solution d'insertion sur un temps plus long que la résolution des problèmes dits d'urgence.

Ainsi, avons-nous conservé les copies de certains documents qui nous étaient confiés par les usagers sans domicile fixe et sans lieu de vie régulier, ayant de ce fait peur de les perdre. Le fait de les savoir en sécurité leur donnait l'occasion de repasser les chercher et d'en profiter pour faire le point avec nous sur l'évolution de la situation.

Nous sommes allés à la rencontre de **60 usagers de drogues** sur leurs lieux de vie, ces visites s'inscrivent dans un travail de suivi des usagers de drogue et entendent la permanence d'un lien entretenu par l'équipe avec eux. Outre cette vertu de maintenir le contact (passage dans les squats), elles permettent d'envisager un accompagnement sanitaire, social ou administratif.

Un travail spécifique sur les scènes ouvertes :

Les scènes ouvertes de La Chapelle :

La « scène ouverte » se caractérise par l'occupation chronique et très localisée d'une partie de l'espace public, où se consomme et s'échange de la drogue.

Deux particularités achèvent de compléter cet essai de définition : le caractère mouvant des scènes et leurs répercussions en terme de nuisances sur leur environnement immédiat, mesurables par le ressenti des habitants. Premièrement, le caractère mouvant des scènes tient à la grande mobilité des personnes qui permet en cas de pressions extérieures (opérations de police) et/ou interne (concurrence entre les acteurs) une dispersion et une reconstitution rapide de la scène. Ce premier aspect pose la complexité du suivi sanitaire et social des usagers de drogues de rue. Les nuisances liées à la scène génèrent des effets pour les riverains en terme de violences visuelles et sonores et d'intrusions dans l'espace privé. Ici se pose avec acuité un enjeu politique qui est de garantir une mise en œuvre effective du droit à la tranquillité publique pour les habitants, d'où l'importance d'associer habitants à la gestion des nuisances liées aux drogues.

La compréhension de la dynamique interne des scènes aide à améliorer le suivi des UD, de la même façon que l'analyse de ses répercussions sur les riverains constitue un point d'appui à une action de réduction des nuisances. Dans le quartier de la Chapelle, la problématique des nuisances liées aux drogues est essentiellement marquée par le phénomène des scènes ouvertes. C'est pourquoi le travail de rue a porté en grande partie sur l'observation et l'analyse de ce phénomène et de ses conséquences, ainsi que sur l'aide à la réduction des nuisances induites.

Ce travail d'analyse s'appuie sur **29 séances** d'observation et d'intervention de la scène de la Chapelle et **33 séances** pour la scène de Stalingrad. Ces séances, d'une durée moyenne de **1h 30**, ont été effectuées une fois par semaine minimum et jusqu'à trois fois par semaine lors des périodes de forte activité des scènes. Enfin, ces séances se sont déroulées en soirée, entre 18h et 22h, ce qui permettait d'appréhender les nuisances vécues par les habitants en s'appuyant par ailleurs sur une meilleure compréhension de la dynamique de ces scènes.

En moyenne, l'observation permet de dénombrer, **une dizaine d'usagers de drogues** sur chacune des scènes. Autour d'eux gravitent les *modù* (vendeurs de crack) et quelques jeunes ; la présence de ces deux dernières catégories d'individus sur les scènes est moins aisée à évaluer, celle-ci étant en perpétuel mouvement. Les regroupements peuvent ponctuellement atteindre 30 personnes lors des pics d'activité de la scène.

Partir d'une meilleure compréhension de la dynamique des scènes ouvertes pour améliorer le suivi de la toxicomanie de rue :

Les interactions entre acteurs des scènes et mouvements des scènes :

On peut désigner trois types d'acteurs des scènes qui gravitent autour des usagers de drogues : les revendeurs de crack ou modù un ou plusieurs groupes de jeunes et les forces de police. Ce sont les interactions entre ces trois acteurs qui vont déterminer le mouvement

de la scène et expliquer la concentration et les déplacements des UD sur le secteur concerné.

Sur la Porte de la Chapelle, le rapport de force entre les revendeurs de crack et les groupes de jeunes caractérise la physionomie de la scène. L'entrée progressive des jeunes sur la scène de la porte de la Chapelle tient à la volonté de ceux-ci d'avoir la mainmise sur un territoire et les profits qui sont générés par le deal (racket et violences physiques contre les modù). Toutefois, cette occupation de la scène ne traduit pas de véritable inscription de ces jeunes dans le deal : après le départ des modù les jeunes n'occupent plus l'espace (Cf. carte « Entrée progressive des jeunes sur la scène de la Porte de la Chapelle » en annexe).

La dispersion de la scène est due en grande partie à la pression qu'exercent les jeunes sur les modù, à quoi s'ajoutent la multiplication des opérations de police entre avril et juillet 2002. A partir du mois d'août, l'activité de la scène est très réduite jusqu'à la fin de l'année. Le déplacement des usagers de drogues se fait alors vers un autre secteur. Suite aux constats de nuit de *l'Antenne Mobile Charonne*, l'équipe La Chapelle s'est rendue à 6 reprises sur le secteur de la Porte des Poissonniers pour constater ce déplacement. Cependant, les médiateurs n'ont pas observé la mise en place d'une scène permanente sur ce secteur mais sur celui de Marcadet/Ordener. Ce sont les autres équipes de *Coordination Toxicomanies 18* qui ont mené un travail sur ce quartier.

La scène de Stalingrad s'est réduite progressivement vers la fin de l'année. On observe une dispersion de l'activité de deal : les modù ne sont plus regroupés mais en perpétuel mouvement. Par conséquent, on remarque le même phénomène chez les usagers de drogues qui ne stagnent plus sur le quartier. Par ailleurs, un mélange s'opère entre les jeunes du quartier et les vendeurs de crack qui se connaissent. C'est donc une scène diffuse, en mouvement que l'on retrouve sur le quartier Stalingrad pendant l'année 2002 (Cf. carte « Dispersion de l'activité de la scène de Stalingrad » en annexe).

Portée de l'intervention de rue : affiner la connaissance de la population des usagers de drogues présente sur les scènes et aider à en améliorer le suivi

La médiation de rue permet de comprendre la logique interne aux scènes, les différents rôles tenus par les usagers de drogues (rabatteurs, banquiers, revendeurs, ...), les rapports de forces, les modes de consommation et l'organisation de la vie des usagers de drogues sur la scène.

Le travail de médiation de rue est également un moyen d'action qui permet de créer et de maintenir le lien entre les usagers et le dispositif socio sanitaire. Ainsi, près de la moitié des UD observés sont connus des médiateurs. La réputation de la scène de Stalingrad draine un nombre plus important de personnes extérieures au quartier, qui viennent uniquement chercher leur produit. Ceci explique une proportion moins importante d'usagers de drogues connus des médiateurs sur ce secteur. Mais d'une manière générale, cette population reste relativement fixée sur le quartier et connaît les structures bas seuil.

	STALINGRAD	Porte de LA CHAPELLE
Total UD observés	328	200
UD connus	166	110
UD inconnus	162	90
Part des UD connus	50.6 %	55%

Dans une complémentarité de l'action de médiation avec l'intervention des structures bas seuil, la présence des médiateurs dans les structures permet de connaître les usagers de drogues qui fréquentent les structures. Ceux-ci légitiment ensuite la présence des médiateurs sur les scènes. Ce lien permet de rencontrer d'autres usagers inconnus des structures qui seront orientés vers celles-ci.

Prenant appui sur leur maîtrise du dispositif socio-sanitaire et de l'environnement institutionnel, les médiateurs proposent des réponses en fonction de la demande de l'utilisateur. La plus courante est l'orientation vers les structures qui reposent sur la connaissance fine de leur fonctionnement et permettent d'apporter une réponse de proximité adaptée au cas individuel. Le suivi de rue trouve alors une suite logique dans les structures qui sont un point de rendez-vous avec l'utilisateur. Ainsi, la rencontre dans les structures permet un passage de relais qui se fait sur place avec les intervenants socio-sanitaires. Par ailleurs, les médiateurs dispensent des conseils pédagogiques sur la réduction des risques ; il s'agit en effet de responsabiliser des usagers de drogues précarisés dans leur consommation et par rapport à l'environnement. Le dernier type d'action en direction d'un usager de drogues réside dans les aides à la survie qui concernent l'utilisateur dont la condition physique et psychologique est particulièrement dégradée. Elles sont diverses et variées (nourriture, soutien physique ou psychologique, et cas extrême, appel des pompiers...).

Créer un outil spécifique de contact :

Le projet de création de la plaquette de rue est né dans un contexte particulier. L'été 2002, l'activité de la scène ouverte de Stalingrad a beaucoup diminué suite à la pression policière, à la mobilisation habitante et au déplacement vers d'autres scènes (notamment la scène de Marcadet/Ordener). Mais en septembre, l'équipe de la Chapelle voit se reconstituer progressivement cette scène avec de nouveaux acteurs et donc un nombre plus important d'utilisateurs de drogues inconnus.

Coordination Toxicomanies 18 a donc accentué son travail en direction de ces utilisateurs nouveaux venus sur le secteur en vue de favoriser leur mise en lien avec les organismes et structures socio-sanitaires locaux et ainsi éviter une plus grande désocialisation.

Favoriser la mise en lien de l'utilisateur de drogues avec l'offre de sociale et sanitaire locale :

C'est pour faciliter la démarche permanente de mise en relation avec le dispositif de soins et d'accueil identifié sur le 18^{ème} et les arrondissements limitrophes, qu'il a semblé intéressant aux médiateurs de créer un document écrit appuyant la prise de contact habituelle par le dialogue avec les utilisateurs de drogues et recensant les différentes structures et services auxquels ceux-ci peuvent prétendre sur le secteur des 18^{ème}, 10^{ème} et 19^{ème} arrondissements où la plupart évolue.

Le public concerné étant des utilisateurs de drogues en grande précarité, le document s'est orienté vers les recours de première nécessité soit les structures d'accueil bas seuil, les structures d'urgence en terme de soins ou d'hébergement, les possibilités de consultations médicales et les lieux où trouver du matériel de prévention.

La « plaquette de rue » a été élaborée par *Coordination Toxicomanies 18* en collaboration avec les structures auxquelles elle se réfère (voir annexe) et s'inscrit dans un territoire précis répondant au critère de proximité. En effet, les utilisateurs de drogues que les médiateurs rencontrent dans la rue se déplacent très rarement dans des structures éloignées. Il s'agit d'abord de leur proposer des réponses de proximité (ce que rend possible la plaquette de rue) pour les aider ensuite à poursuivre des démarches plus élaborées.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de *Coordination Toxicomanies 18* de toucher un public qui ne connaît ou ne fréquente pas les structures spécialisées pour toxicomanes dans le 18^{ème} et est souvent en rupture avec l'ensemble du dispositif spécialisé et de droit commun existant. Le document permet aux équipes de *Coordination Toxicomanies 18* d'élargir son intervention de mise en lien avec le dispositif local à des usagers nouvellement repérés et aux usagers, de conserver ce document pour s'y référer après la prise de contact pendant laquelle interfèrent souvent la recherche du produit ou la consommation.

Réinterroger les pratiques de l'ensemble des professionnels :

Indirectement, il vise également à sensibiliser les prestataires de services médicaux et sociaux de droit commun de s'interroger, voire se ré-approprier, la problématique de l'ouverture de leur propre pratique à un public en grande précarité.

Effets induits des scènes ouvertes de drogues sur leur environnement : la problématique de la gestion des nuisances occasionnées aux riverains

Les intrusions d'usagers de drogues dans l'espace privé :

Qu'elles soient structurelles (comme à Stalingrad) ou conjoncturelles (comme à la Porte de la Chapelle), les défaillances de l'espace privé sont exploitées par les usagers.

Dans le périmètre de la scène de Stalingrad, on constate le lien étroit qu'il y a entre l'insalubrité du bâti et les intrusions d'usagers caractéristiques de la proximité d'une scène ouverte. L'état de délabrement de l'espace privé qui concentre des populations moins favorisées peut expliquer de nombreuses possibilités d'intrusions. On voit bien sur la carte que les parties investies par les UD correspondent aux zones d'insalubrité.

Sur la porte de la Chapelle, on retrouve plus des intrusions d'opportunité. L'axe de circulation est plus explicatif de la fragilité de l'espace privé qui fait de la scène un lieu de passage relativement ouvert dans un habitat entretenu. Les intrusions sont liées à l'activité de la scène et les immeubles qui entourent la scène de la porte de la Chapelle sont investis par opportunité et sont le fait de la perméabilité des lieux à un moment donné (travaux, caves non-fermées, système de fermeture défectueux...).

Contribution à la résolution de problèmes : le soutien à la demande des habitants :

L'intervention de l'équipe La Chapelle sur le périmètre des scènes a suivi des modes d'actions multiples. L'analyse des différents niveaux de mobilisation contribue aussi à ajuster l'intervention de l'équipe de la Chapelle suivant les stratégies mises en œuvre par un groupe d'habitants.

Par exemple, des habitants en difficultés sociales et qui s'expriment le moins, mettent plutôt en œuvre une forte mobilisation interne en faisant collectivement corps face aux difficultés, mais ont très peu de recours à l'extérieur. L'objectif est d'accompagner cette parole et de la porter aux services compétents et d'ouvrir l'accès aux droits pour cette population.

A l'inverse, des habitants intégrés socialement et parfois résidents de longue date, ont plutôt recours individuellement aux services publics mais s'organisent très peu collectivement. Il s'agit ici d'accompagner une demande collectivement et d'appuyer une transformation des représentations sociales sur les usagers.

On distingue encore une autre catégorie d'habitants plus intégrés et organisés collectivement dans l'interpellation des pouvoirs publics en direction desquels il s'agit de mettre en perspective pour eux, la possibilité d'être acteurs de la réflexion publique sur la réduction des nuisances par un travail sur les représentations sur les usagers de drogues d'autant plus approfondi.

La réponse de proximité qui consiste à associer habitants et décideurs publics à la réduction des nuisances constitue un niveau premier de l'action, après l'écoute et le soutien quotidiens sur le terrain. La déclinaison de l'étape préliminaire de recueil des doléances des riverains en mode de résolution concret a donné lieu à des actions variées évoquées en seconde partie du document : le soutien à la démarche administrative du gardien du 30 rue Boucry et l'accompagnement des locataires du 72 rue de la Chapelle, deux immeubles confrontés à des intrusions d'usagers de drogues ou encore le partenariat développé avec la bibliothèque Hergé. De plus, appuyant la demande des riverains, l'équipe de la Chapelle a obtenu le changement auprès de France Télécom des cabines téléphoniques de la porte de la Chapelle, devenus des points de consommation.

Cette démarche de diagnostic permanent vise à être déclinée en une méthodologie d'intervention qui répond à l'objectif de la *Coordination Toxicomanies 18* de travailler à la réduction des nuisances liées aux drogues, que ces nuisances affectent les habitants ou les usagers de drogues. Elle doit s'ancrer plus fortement dans l'échange permanent avec le réseau des partenaires locaux (habitants, dispositif d'accueil et de soins et décideurs publics).

De là découlent deux orientations majeures pour 2003:

- Fixer un cadre méthodologique à l'intervention en 2003 permettant de poursuivre un travail de veille active sur les scènes,
- Développer l'ancrage territorial en intensifiant la relation au tissu habitant, en renforçant le réseau des partenaires locaux, en favorisant la prise en compte des dynamiques de territoire par les structures spécialisées et les institutions dans leurs rapports aux usagers de drogues et en concourant à la réflexion des services publics pour adapter l'accès du plus grand nombre aux droits.

Les scènes ouvertes à la Goutte d'Or :

Loin de nous lancer dans les habituels débats où l'objectif est le plus souvent d'attribuer de manière absolue la primo-installation dans un lieu, soit aux usagers de drogues, soit aux vendeurs, les uns allant à la recherche des fournisseurs les autres à la recherche de clients potentiels, nous tenterons à la fois d'identifier les différentes scènes ouvertes existant dans le quartier de la Goutte d'or, de présenter un historique succinct de leur installation, de tous les désagréments que leur présence pourrait engendrer, de donner un aperçu de leur dynamique de fonctionnement et en dernier ressort, nous essayerons de montrer comment *Coordination Toxicomanies 18* a pu intervenir dans ces scènes.

Les scènes ouvertes existant sur le quartier de la Goutte d'Or sont :

La scène de la rue Myrha

La scène de Château-Rouge

La scène de la rue des Poissonniers

La scène de la rue Myrha :

Elle existe depuis les années 80, elle était principalement centrée sur la vente de l'héroïne, le marché était détenu par des antillais et des maghrébins. Au début des années 90, ces derniers, ayant eu des problèmes d'approvisionnement en héroïne de bonne qualité, ils ont vu leur territoire être envahi par les « modu » qui opéraient déjà sur la scène de Stalingrad et dont la spécialité était la vente de crack. La consommation du crack, qui a pris une grande ampleur auprès des usagers de drogues, s'est très vite substituée à celle de l'héroïne qu'on trouvait encore mais en faible quantité jusqu'à la fin des années 90. De nos jours la scène de la rue Myrha est entièrement consacrée à la vente du crack. Ce produit très disponible sur la scène permet aux usagers de drogues de s'approvisionner à tout moment.

La vente du crack était tenue par les seuls « modu ». Les jeunes du quartier, pourtant très opposés à l'installation de cette scène de vente de crack dans leur quartier, après avoir pris connaissance des retombées économiques que pouvait apporter une telle activité, se sont mis à vendre le crack à leur tour. Progressivement ceux-ci ont voulu chasser les « modu » pour s'approprier à eux seuls ce marché très rentable. N'ayant pu atteindre leur objectif et après plusieurs altercations « modu » et jeunes dealers ont fini par trouver un compromis quant à la définition du territoire de tout un chacun. En 2002, la vente du crack sur la scène de la rue Myrha est toujours tenue par ces deux publics, même s'il y a moins de « modu » que de jeunes dealers.

La scène de Château Rouge :

Elle existe depuis la fin des années 80, au départ centrée sur la vente d'héroïne. Le marché était tenu par des antillais et des maghrébins qui exerçaient en parallèle de la scène de la rue Myrha. A la fin des années 90, précisément en 1997, les produits vendus sur cette scène devinrent essentiellement des produits de substitutions (Subutex, Skénan, Méthadone), et des médicaments détournés (Rohypnol, Rivotril, Tranxène, Valium...). Les vendeurs sont essentiellement des usagers de drogues, polytoxicomanes (crack, médicaments, alcool, etc.) en majorité. Les sommes qu'ils réunissent par les ventes de ces médicaments leurs permettent d'acheter leurs doses de crack.

La scène de la rue des Poissonniers :

La scène de la rue des Poissonniers située à l'angle des rues Labat-Poissonniers-Marcadet existe depuis l'été 2001. Centrée sur la vente du crack, cette scène est née des conflits qui ont opposé « modu » et jeunes dealers de la rue Myrha. Certains « modu » qui ont subi la violence des jeunes, dont l'objectif était de contrôler la scène de la rue Myrha et de s'affirmer comme les seuls vendeurs légitimes de cette rue, ont fini par se déplacer sur la rue des Poissonniers créant ainsi une nouvelle scène de vente qui s'est fortement inscrite dans le paysage à la suite du nettoyage de la scène de la Porte de la Chapelle en juin 2002. Contrairement à la scène de la rue Myrha où « modu » et jeunes revendeurs se partageaient le territoire, sur cette scène, les seuls qui se livrent à la vente de crack, ce sont les « modu ». Sporadiquement il arrive que quelques consommateurs vendent.

Caractéristiques communes aux scènes :

Ces trois scènes ne sont pas isolées les unes des autres. Elles sont alimentées par le même public d'usagers de drogues. Etant majoritairement des polytoxicomanes ils circulent entre les différentes scènes, soit à la recherche de médicaments détournés sur Château-Rouge, soit à la recherche du crack et de ses fournisseurs, sur les deux autres scènes, rue Myrha et au carrefour Marcadet-Poissonniers. Cette circulation entre les différentes scènes est aussi accentuée par les déplacements des « modu », mobiles et non attachés à un territoire.

Les nuisances

Sonores & visuelles : le déplacement massif des usagers de drogues entre les trois scènes, à toutes heures de la journée et à la recherche de leurs produits, est loin de se faire dans le calme. Ces déplacements donnent lieu très souvent à des regroupements sur des lieux publics associés à des cris, à des bagarres.

Intrusions dans les immeubles : la grande majorité des usagers de drogues qui fréquentent le quartier étant désocialisés, sans domicile fixe, une fois le produit trouvé, ils s'introduisent quand ils le peuvent dans les immeubles pour consommer dans les parties communes (hall, caves, escaliers de secours...). On remarquera que les immeubles qui souffrent le plus de ces intrusions sont sans aucun doute ceux qui sont situés à proximité des scènes de vente (rue Myrha, rue des Poissonniers). Elles sont plus prégnantes dans les zones où le bâti est très délabré comme la rue Myrha, cœur de la zone la moins rénovée du quartier de la Goutte d'Or. Cette ambiance crée un sentiment d'insécurité pour les habitants qui font très souvent appel à *Coordination Toxicomanies 18* pour solliciter des interventions susceptibles de réduire les nuisances.

Mode d'intervention de l'équipe Goutte d'or dans les scènes :

Notre présence sur les scènes est quotidienne, dans les cinq jours ouvrables de la semaine. Soit nous allons en simple tournée de rue, pour prendre la température du quartier, rencontrer¹ des usagers de drogues qui souhaitent nous solliciter pour des démarches sanitaires et sociales. Soit nous y allons avec un objectif bien précis, de faire passer une information donnée, par exemple les nuisances que subissent les habitants et les plaintes que les habitants ont introduites auprès des autorités, passer des messages de prévention ou prendre des informations sur la nature des produits qui sont en vente sur les scènes.

Durant la période 2002, les habitants qui nous ont le plus sollicité sont ceux installés sur les rues se trouvant à proximité des trois scènes ouvertes. Un considérable travail d'information et d'orientation, de soutien a été engagé auprès d'eux. Nous avons organisé à plusieurs reprises des réunions avec les habitants (dans certains cas en présence d'autres partenaires comme la police, la mairie, la SEMAVIP...) pour trouver ensemble des solutions aux problèmes qui les préoccupent.

¹ Nous avons principalement deux possibilités pour entrer en contact avec les usagers de drogues présents sur les scènes : soit nous connaissons déjà certains et dès notre arrivée ces derniers nous introduisent dans le groupe en faisant les présentations après quoi nous entamons les discussions, soit nous ne connaissons aucun des usagers de drogues présents dans le groupe, et nous les abordons pour nous présenter en tant que travailleurs sociaux, puis quand la discussion est plus approfondie, nous expliquons la nature même de notre travail. Certains saisissent l'opportunité de notre rencontre pour nous solliciter pour leurs démarches, pour avoir des informations ou des adresses de structures qui correspondent à leurs besoins.

Les squats d'usagers de drogues :

Si les squats d'usagers de drogues répondent à la même définition que les autres squats, c'est à dire « *Installation illégale dans un local inoccupé par des personnes sans logement* », la particularité qu'ils ont découle de toutes les activités illégales qui peuvent s'y produire (local qui fait office de salle consommation et de vente de drogues) et leur caractère envahissant à la fois dans l'immeuble et dans l'environnement proche qui créent un sentiment d'insécurité pour les habitants. En effet, dès qu'un lieu est investi par un seul usager de drogues, le mot est passé à tous les autres et il s'ensuit des mouvements de va et vient qui peuvent occasionner des nuisances de plusieurs natures (sonore, matériels de consommation laissés sur place...). Le plus souvent les habitants de l'immeuble, et/ou de l'environnement proche, exaspérés, font appel soit à la police, soit à la mairie soit à *Coordination Toxicomanies 18* pour une demande d'éradication du problème. Le travail de *Coordination Toxicomanies 18* dans ces cas là, est de répondre aux préoccupations des habitants en réduisant les nuisances liées aux drogues, mais aussi d'aller à rencontre de ces usagers de drogues pour faire un travail d'écoute, d'orientation vers les structures d'accueil de bas seuil en toxicomanie ou des structures non spécialisées. En tout cas, de pouvoir répondre à d'éventuelles demandes des usagers de drogues qui peuvent émerger lors de ces rencontres.

Pour le quartier de la Goutte d'Or durant l'année 2002, nous sommes intervenus dans six squats d'usagers de drogues (rue Léon, rue des poissonniers, rue de Laghouat, rue de la Charbonnière, rue Myrha, rue Pierre Picard) où à chaque fois, différentes stratégies d'intervention ont été adoptées dont certaines ont donné lieu à une résolution du problème. En guise d'illustration nous essayerons de vous décrire un exemple des ces interventions dans un squat sur la rue pierre Picard.

Squat rue Pierre Picard

Requête : fiche de navette de la mairie du 18^{ème} et information recueillie auprès d'usagers de drogues.

Problématique : squat d'usagers de drogues dans le parking et dans le garage d'un immeuble situé rue Pierre Picard. Regroupement d'usagers de drogues, vente et consommation de drogues en masse, prostitution dans un des renforcements du parking.

Etat de l'habitat : grand immeuble bien entretenu mais fragilisé par la vieille porte du parking qui reste toujours ouverte. Le système de fermeture en panne depuis des années permet un libre accès aux parties communes de l'immeuble.

Environnement urbain : l'immeuble est situé dans une zone qu'on peut qualifier de non sensible par rapport aux problèmes de toxicomanies. A proximité de la butte Montmartre, cette zone est plutôt touristique et *Coordination Toxicomanie 18* n'y a jamais été sollicitée avant l'installation de ce squat d'usagers de drogues.

Relation de voisinage: Les habitants ne se sont pas mobilisés face aux problèmes. Il y a eu quelques plaintes individuelles auprès du syndic qui renvoyait la responsabilité sur le gardien. Par contre, les commerçants installés à proximité du parking sont très mobilisés. Ils ont déposé une plainte à la police. Restés très vigilants par rapport aux activités des usagers de drogues dans le parking, ils sont très souvent à l'origine des descentes des équipes de police dont ils sollicitent le passage à chaque fois que des nuisances sont constatées.

Constat in situ et mode de prise de contact : plusieurs visites effectuées sur place. Grande porte d'entrée ouverte, constat de nombreuses traces de consommation de drogues (seringues usagées, doseurs, emballages vides de crack: plastiques bleus et roses), emballages vides de médicaments détournés. Rencontre en moyenne de 8 à 10 usagers de drogues par passage, chacun vacant à sa propre occupation. Certains dormant, d'autres préparant ou consommant leurs produits. Suite à de longues discussions avec le gardien, nous avons fini par comprendre que peut-être par naïveté ou par générosité, en tout cas sûrement par méconnaissance des lois en vigueur sur la détention et la consommation de drogues, il tolérait, pour ne pas dire autorisait la consommation de drogues dans son parking. Non seulement il les laissait consommer, mais il a établi une sorte d'accord tacite avec les usagers de drogues selon lequel il leur interdit l'accès aux autres parties de l'immeuble mais aussi les obliger à se débarrasser de leur matériel de consommation dans une poubelle installée pour l'occasion dans le parking. Les seringues récupérées sont remises à l'équipe du SMASH qui passe une fois par semaine.

Action envisageable : recadrage du gardien, orientation des usagers de drogues, contact avec le syndic, contact avec la police.

Actions entreprises : vu le manque d'information du gardien sur tout ce qui concerne le champ de la toxicomanie, il est apparu primordial de lui faire des propositions sur la manière d'agir face à une telle situation et surtout de lui faire comprendre à quel point il se mettait hors la loi en permettant l'installation d'un local de vente et de consommation de produits illicites dans son parking.

Plusieurs échanges d'information sur les modes d'intervention ont été faits avec la police lors des réunions mensuelles organisées avec *Coordination Toxicomanies 18*. Nous avons rencontré un grand nombre d'usagers de drogues dont la majorité était connue de *Coordination Toxicomanies 18*. Nous avons fait un important travail d'information pour répondre à l'écho que les activités qui se déroulaient dans le parking avaient pu produire dans le quartier et du sentiment d'insécurité et de peur que les habitants avaient pu éprouver.

Résultat des discussions¹ avec les usagers de drogues du lieu : plusieurs orientations ont été faites vers des structures d'accueil en toxicomanie.

Un autre volet de notre travail a consisté à faire pression sur le syndic pour qu'il répare la porte d'entrée ou qu'il instaure un système de surveillance.

Aboutissement de notre intervention : Changement du comportement du gardien qui a fini par faire comprendre aux usagers qu'ils n'étaient plus les bienvenus dans le parking. Passages réguliers de la police et à défaut de pouvoir réparer la porte, le syndic a embauché des maîtres chiens qui surveillent le parking en alternance avec le gardien.

¹ Ces nombreuses visites dans ce lieu retranché au fond du parking (lieu où les usagers de drogues avaient eux, contrairement aux habitants un sentiment de sécurité grâce à la faveur qui leur a été accordée par le gardien, en leur permettant de consommer tranquillement) nous ont permis de débattre avec eux sur des questions essentielles à leurs conditions de vie, sur les raisons qui les entraînent à squatter de tels lieux, ce qu'ils attendent des autorités à travers nous les professionnels de terrains en contact avec eux. Choses dont nous ne sommes dénués de connaissance mais qui nous renvoient à nos propres difficultés sur le terrain, à nos limites tout court en tant que travailleurs sociaux quand à la non satisfaction de certaines de leurs demandes. Il a fallu préciser pour certains un autre rôle de *Coordination Toxicomanies 18*, qui est de faire remonter aux personnes compétentes les relations des faits et analyses susceptibles d'apporter des changements à leurs conditions d'existence.

Les situations de multi-suivi :

Le cas de Mme Z :

Requête : Problème d'hébergement. S'étant retrouvée de nouveau à la rue après plusieurs séjours dans des logements précaires, cette usagère de drogues bien connue des structures bas seuil du 18^{ème} arrondissement et fréquentant le quartier de la Goutte d'Or depuis une dizaine d'année s'était adressée à l'association *Espoir Goutte d'Or* (EGO) pour solliciter l'octroi d'un hébergement stable. Le diagnostic de sa situation étant fait, EGO a conclu qu'elle avait non seulement besoin d'un hébergement mais aussi d'un suivi social. EGO a sollicité l'association *Charonne* qui serait plus apte à faire un tel travail avec elle. Au mois de juin, madame Z a été logée dans un hôtel par les soins de l'association *Charonne*. L'objectif principal étant de la soutenir et de l'accompagner dans ses démarches en vue de sa re-socialisation. Un protocole, dont le non-respect signifiera la perte de son hébergement a été mis en place avec elle. Madame Z, promet de s'engager totalement dans toutes les démarches entreprises par *Charonne* en vue de ses re-socialisation. Respect de tous les rendez-vous pris avec *Charonne*, présente lors des visites à son hôtel des travailleurs sociaux.

Du fait que *Coordination Toxicomanies 18* la connaissait pour avoir fait des démarches avec elle dans le passé, les équipes de *Coordination Toxicomanies 18* ont été contactées par les deux structures pour lui rendre visite dans le but de faire un travail d'écoute et de remise en lien avec les structures. Ces visites se feront alternativement avec les équipes de *Charonne* et d'EGO.

Madame Z. a été suivie pendant un certain temps par les trois structures de manière isolée sans grande collaboration entre elles. Ces dysfonctionnements ont d'ailleurs été décelés par madame Z. qui en a profité pour introduire des demandes multiples auprès des structures. Après l'observation par les structures d'un certain nombre de manquements aux démarches entreprises auprès de madame Z. d'une part, et du constat des nombreuses incohérences que recèlent les informations qu'elle donne aux équipes d'autre part, les trois structures (*Coordination Toxicomanies 18*, EGO et *Charonne*) ont éprouvé le besoin de coordonner davantage leurs informations. *Coordination Toxicomanies 18* a proposé l'organisation dans ses locaux d'une réunion de synthèse des informations et de mise au point. Il en est ressorti un engagement de la part des trois structures à ce qu'il y ait une complète et meilleure circulation des informations entre elles et la mise en place d'une réunion de synthèse et d'échange tous les quinze jours.

Malgré toute cette mobilisation qui a permis à madame Z. d'entamer certaines procédures, celle-ci a décidé progressivement de plus respecter le protocole mis en place en toute connaissance de cause. Des entretiens de recadrage ont été faits avec elle mais en vain. A la suite madame Z. a été expulsée de l'hôtel.

Malgré les maigres résultats pour madame Z., l'enseignement qui a été tiré de la coordination du travail, qui a fonctionné jusqu'à son expulsion, est qu'il permet une meilleure collaboration entre les structures en général. Meilleure collaboration aussi entre les équipes des intervenants qui ont besoin de ces rencontres pour pouvoir échanger professionnellement sur des cas pratiques, ce qui est rarement le cas quotidiennement compte-tenu des charges de travail de chacun et de la gestion de l'urgence.

Les accompagnements et Visites :

QUARTIER LA CHAPELLE

Accompagnements et visites à des usagers de drogues Equipe La Chapelle - 2002		
Accompagnements		
hospitaliers	4	25
administratifs	13	
structures	4	
famille, autres	4	
Visites		
hospitalières	16	16
Accompagnements et visites		41

On remarque que la plupart des accompagnements d'usagers de drogues effectuée par l'équipe La Chapelle a eu pour objet une démarche administrative et que les visites ont été exclusivement des rencontres de soutien à des usagers hospitalisés réalisées en concertation avec les structures d'accueil bas seuil.

En 2002, l'équipe La Chapelle a réalisé **25 accompagnements** dont la moitié pour des problèmes administratifs (ex. un témoignage de moralité par deux personnes pour faciliter le retrait de prestations sociales comme le RMI à des usagers de drogues ne pouvant présenter des justificatifs d'identité au guichet de la Poste). Un accompagnement peut durer entre 1 heure et 4 heures maximum.

En 2002, l'équipe La Chapelle a réalisé **16 visites**, toutes à l'hôpital Bichat. Chacune de ces visites a duré en moyenne **1 heure** (2 heures avec le temps de déplacement).

Ces visites ont pour but de maintenir le contact avec les usagers hospitalisés pour une certaine durée. Il s'agit de rassurer l'utilisateur en rupture avec son milieu habituel. Ce milieu assurant souvent les seuls liens sociaux de l'utilisateur, il peut se sentir isolé et quitter l'hôpital pour retrouver ce milieu, ainsi que le produit consommé habituellement. La visite permet de combler l'isolement par le dialogue et autres substituts (télévision, cigarette...).

Il s'agit donc ici de maintenir un lien avec ces personnes dont les parcours de vie sont ponctués de ruptures. Ce lien donne la possibilité de ne pas morceler la prise en charge des usagers de drogues et leur permet de se construire dans une certaine continuité.

La forte demande des structures ou des usagers eux-mêmes a amené l'équipe à mettre en place un projet avec l'association *AIDES* en incluant les structures bas seuil, pour coordonner ces visites à l'hôpital, en lien avec les Equipes de Coordination et d'Intervention auprès des Malades Usagers de drogues (ECIMUD), et alléger le nombre de ces visites à faire.

QUARTIER GOUTTE D'OR

Accompagnements et visites des usagers de drogues Equipe Goutte d'Or - 2002		
Accompagnements		22
Hospitaliers	8	
Administratifs	5	
Structures	7	
Police	2	
Visites		33
Hospitalières	1	
à domicile	25	
squat	7	
Visites et accompagnements		55

Les accompagnements et les visites des usagers de drogues complètent le panel d'outils à notre disposition pour nouer et garder les contacts avec les usagers de drogues. Indispensable pour ces derniers il sont également très important pour l'équipe. C'est au cours de ces moments de confiance que se tissent les liens professionnels qui permettent d'entendre et de comprendre plus de choses sur les usagers de drogues et sur la rue.

Dans le cadre de notre travail nous sommes amenés à rendre visite aux usagers de drogues qui sont soit hospitalisés, soit logés dans des appartements thérapeutiques et chambres d'hôtel, soit installés dans un squat, soit étant habitant en titre.

Pour les usagers de drogues hospitalisés, nous leur rendons visite pour faire le lien avec les structures, avec l'extérieur, étant donné qu'ils sont le plus souvent en rupture avec leur famille. Ceci nous donne une position d'interlocuteur unique en dehors du personnel soignant. Nous essayons de répondre aux sollicitations qu'ils peuvent nous adresser. (leur apporter des colis, des cigarettes, payer la location de la télévision). Ces visites nous permettent également d'aller à la rencontre des travailleurs sociaux de l'hôpital avec lesquels nous pouvons préparer la sortie de l'utilisateur hospitalisé.

Pour les usagers de drogues logés dans les appartements thérapeutiques, nous leur rendons également visite et lorsqu'ils sont à l'origine des nuisances dans leur immeuble nous faisons un travail de sensibilisation et de responsabilisation. Ce travail peut se faire de concert avec les organismes propriétaires des appartements thérapeutiques concernés. En 2002, nous n'avons pu faire aboutir ce travail de partenariat malgré nos nombreuses sollicitations.

Pour les usagers de drogues installés en un squat, le travail de sensibilisation et de responsabilisation est de la même nature que pour les usagers hébergés en appartement thérapeutique. Une des particularités de ces visites dans les squats, est qu'elles nous permettent de rencontrer des usagers de drogues en totale rupture avec les structures d'accueil bas seuil et ne fréquentant pas non plus les scènes de ventes du quartier de la Goutte d'Or.

Pour les usagers de drogues habitants en titre, le travail lors des visites que nous avons effectuées durant l'année 2002, consistait à faire le lien avec les services publics de droit commun (hôpital, secteur psychiatrique...) et avec les voisins.

QUARTIER SIMPLON-CLIGNANCOURT

Une dizaine d'accompagnements a été faite cette année, principalement vers les hôpitaux (Bichat, Lariboisière) pour des soins d'urgence (grosse fièvre, blessure ouverte) ou des hospitalisations (cas de tuberculose, grosse grippe). Les autres accompagnements concernaient l'inscription dans un programme de substitution (Bus Méthadone, Centre la terrasse) ainsi que l'aide aux démarches administratives et juridiques (retrait d'argent à la poste, déclaration de perte des papiers. L'accompagnement est parfois un corollaire nécessaire à l'orientation, dans la mesure où il permet à la personne d'être rassurée et de se responsabiliser quant à la suite à donner à ses démarches.

Appui aux démarches d'un usager de drogues en collaboration avec La Boutique Charonne pour rétablir sa situation administrative :

A partir de ces contacts répétés avec ce jeune homme, l'équipe La Chapelle réalise le diagnostic de sa situation administrative et sociale. L'usager demande à être accompagné dans sa famille afin de récupérer son passeport et entamer des démarches sociales.

S'engage alors un travail de médiation auprès de la famille où l'accompagnement paraissait nécessaire dans la mesure où la difficulté des rapports familiaux empêchait l'usager de s'y rendre de sa propre initiative. Cette médiation s'est poursuivie avec la famille tout le temps où il a été nécessaire de garder le passeport pour faire refaire une carte d'identité, consistant à la rassurer en se portant garants sur le sort de ce passeport considéré comme dernière preuve officielle de l'existence de l'usager.

Cette seconde étape a permis d'enclencher tout un suivi social réalisé par La Boutique. Le partenariat entre *Coordination Toxicomanies 18* et la Boutique s'est poursuivi : lorsque l'usager négligeait ses rendez vous et ses démarches dans la structure, *Coordination Toxicomanies 18* allait à sa rencontre dans la rue pour les lui rappeler.

Par la suite, au cours d'entretiens réguliers avec l'usager, les médiateurs comprennent que ce dernier est sous le coup d'une injonction thérapeutique mais qu'il a perdu le procès-verbal énonçant la mesure judiciaire, risquant d'aggraver encore sa situation au regard de la justice. Il s'agit alors d'éclaircir la question de l'injonction thérapeutique : en même temps que le tribunal confirme la décision de justice, il informe l'équipe que la date de la convocation est dépassée. L'intervention de l'équipe a consisté à négocier un report de cette date auprès de l'institution judiciaire afin que l'usager puisse être en mesure d'observer la prescription judiciaire dans de bonnes conditions, et à mener simultanément un travail d'information auprès de l'usager. *Coordination Toxicomanies 18* a également accompagné cet usager vers une structure spécialisée, lui permettant de rencontrer un médecin recommandé par la dite injonction.

Cet usager de drogues qui était sans ressources et sans papiers en sa possession, puis sous le coup d'une injonction thérapeutique, a pu grâce à la collaboration de *Coordination*

Toxicomanies 18 et de La Boutique obtenir une carte d'identité, des ressources (RMI), une domiciliation officielle, la mise en place d'une couverture maladie et la régularisation de sa situation par rapport à la justice.

Accompagnement d'une jeune usagère de drogues dans une structure sanitaire :

Les médiateurs ont fait auparavant la connaissance de cette personne et de son compagnon lors des temps de présence en soirée au Sleep'In, ce qui a permis d'établir une relation de confiance.

Confrontée depuis longtemps à des problèmes gynécologiques persistants, cette jeune femme avait toujours refusé de consulter. Jusqu'au jour où s'appuyant sur les liens établis et sa connaissance du rôle –ressource que jouent les médiateurs, elle finit par solliciter la médiatrice de l'équipe. Après avoir évalué son problème, celle-ci préconise une consultation au pôle Santé Goutte d'Or et propose de l'y accompagner. Un second accompagnement à l'hôpital Bichat pour le même problème, amène l'équipe à lui proposer, ainsi qu'à son compagnon, de faire par la même occasion des tests de dépistage au centre de dépistage anonyme et gratuit (CDAG). L'accompagnement de cette usagère de drogues par *Coordination Toxicomanies 18* aura permis de faire un bilan sanitaire qu'elle avait négligé de faire depuis longtemps et de mettre en place un suivi sanitaire indispensable.

Un exemple de visite à l'hôpital :

L'équipe La Chapelle a suivi pendant un temps une femme usagère de drogues et prostituée qui ne fréquentait que ponctuellement les structures. Cette femme a été pendant longtemps dans un système de mise en échec des prises en charge entamées. Son état physique très dégradé nécessitait pourtant un sérieux suivi sanitaire. Les médiateurs ont souvent rencontré cette femme lors de tournées de rue et un lien privilégié s'est installé entre eux. Ils ont tenté de la ramener vers une prise en charge socio sanitaire quand celle-ci la fuyait et se laissait presque mourir dans la rue. Après de nombreuses tentatives d'hospitalisation qui se sont soldées par un échec (fugue de l'hôpital...), cette usagère de drogues a fini par accepter une prise en charge. Les équipes lui ont alors régulièrement rendu visite à l'hôpital ou elle est restée pendant plusieurs mois. Les médiateurs lui ont apporté le confort minimum matériel (cigarettes, télévision, vêtements, magazines...) et moral (dialogue et écoute). Bien que l'équipe de soignants ait fait un très bon travail avec cette femme, celle-ci continuait à avoir besoin d'un lien avec l'extérieur, lien affectif plus fort car ne dépendant pas seulement de la durée de l'hospitalisation. Si les médiateurs ont aidé à maintenir cette personne à l'hôpital, c'est bien sûr avant tout elle-même qui avait décidé de se prendre en charge. Les médiateurs l'ont soutenue dans cette décision.

VERS LES STRUCTURES

Le travail de partenariat entre *Coordination Toxicomanies 18* et les structures d'accueil et de soins pour toxicomanes se fait d'une manière globale et se répartit aussi selon les équipes et leur territoire. C'est un travail qui se décline avec trois acteurs : les intervenants des structures eux-mêmes, les usagers de ces structures et le voisinage des structures.

Ces temps de présence permettent d'avoir des échanges avec ces partenaires et de mieux connaître le fonctionnement de leur structure et de mieux ajuster l'orientation des usagers de drogues en fonction des situations. La présence de l'équipe aux réunions de service permet de faire connaître les projets en cours de *Coordination Toxicomanies 18*, notamment dans un objectif qui vise à infléchir les politiques publiques vers une meilleure prise en compte des publics très marginalisés. Le rôle de *Coordination Toxicomanies 18* consiste aussi à porter à la connaissance des structures la dynamique locale afin qu'elles les prennent mieux en compte dans leurs pratiques et à échanger sur le niveau de nuisances dans le quartier, leur niveau d'intégration au quartier par rapport au regard que leur porte les habitants.

Au niveau des usagers de drogues, ces temps de présence permettent de les rencontrer pour être connus d'eux et faciliter ensuite le travail d'approche dans la rue ainsi que de renforcer la proximité avec l'utilisateur. Cela permet en effet d'avoir des temps d'échanges plus posés que dans la rue où souvent l'environnement ne se prête pas à la discussion. D'autre part, cela permet à la structure de passer le relais aux médiateurs pour mener certaines actions auprès des usagers, type accompagnement ou visite (voir les chapitres consacrés) en prenant appui sur la relation globale que ceux-ci entretiennent avec les usagers de drogues et qui se prolonge au-delà de la structure, dans le contact de rue. A l'inverse, les médiateurs dans leur travail de rue orientent les usagers vers les structures.

Au niveau de l'environnement des structures, *Coordination Toxicomanies 18* prend en charge de manière très rapprochée les nuisances subies (qu'elles soient réelles ou non) par les riverains et les relations avec le voisinage. La mission de changement des représentations des habitants sur les structures que mène *Coordination Toxicomanies 18* passe par une démarche d'information auprès des riverains et des autres habitants sur les missions et la nature de l'action des structures afin de prévenir ou, le cas échéant désamorcer un conflit éventuel. Ce travail d'anticipation et de gestion du conflit de *Coordination Toxicomanies 18* se fait sous plusieurs aspects : le recueil des doléances et revendications des habitants au cours des tournées de rue quotidiennes ; l'intervention dans un immeuble suite à un signalement direct d'une situation problématique mettant en cause l'activité de cette structure (intrusions, squat, ...) par un riverain, une institution ou la structure elle-même qui peut subir des nuisances et s'estimer fragilisée au même titre que le reste du voisinage ; des échanges plus particuliers qui peuvent prendre la forme de rencontres formelles entre l'équipe et les plaignants et la structure incriminée et qui vont permettre de travailler sur la vision fantasmée ou non que chacun peut avoir de l'autre, etc...

QUARTIER LA CHAPELLE

Comme pour les sorties de rue, les temps de présence dans les structures partenaires nombre peut sensiblement varier d'un mois à l'autre en fonction de réajustements de l'emploi du temps suivant les exigences du travail à un temps donné.

Nombre de séances dans les structures Equipe La Chapelle - 2002													
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Année
<i>La Boutique Charonne</i>	9	3	6	6	7	5	5	3	0	1	3	3	51
<i>Sleep'In</i>	3	4	4	3	2	4	4	3	1	1	0	1	30
Total	12	7	10	9	9	9	9	6	1	2	3	4	81

Pendant l'année 2002, l'équipe la Chapelle a effectué 81 temps de présence dans les structures du quartier la Chapelle et partenaires de *Coordination Toxicomanies 18*. Pour *La Boutique Charonne*, il s'agit de 51 temps de présence réalisés en journée, d'une durée moyenne de 2 heures chacun, le jeudi et/ou le vendredi matin. De plus, l'équipe la Chapelle a participé régulièrement pendant l'année 2002 à la réunion d'équipe de *La Boutique*.

Pour le *Sleep'In*, il s'agit de **30 temps de présence** effectués en soirée, le mardi de 22h à minuit jusqu'au mois de juillet, puis de 21h à 23h. Au *Sleep'In*, le nombre de temps de présence en soirée a été réduit en fin d'année en vue de développer en alternance une participation à d'autres temps de travail de cette structure comme la réunion d'équipe ou des réunions avec les usagers. Si cette dernière est encore à l'état de projet, l'équipe La Chapelle a d'ores et déjà assisté à la fin de l'année 2002 à la réunion d'équipe du *Sleep'In*.

Un exemple de partenariat : **Tournées de nuit avec l'Antenne Mobile Charonne**

Au mois de mai 2002, les médiateurs de l'équipe La Chapelle ont participé de manière individuelle à deux tournées de l'Antenne Mobile de l'association *Charonne*. Lors de ces deux tournées, effectuées de **18h à 2h** du matin sur les trois secteurs d'intervention de *Coordination Toxicomanies 18* (La Chapelle, la Goutte d'Or et Simplon-Clignancourt), les équipes ont rencontré au total **122 usagers de drogues** et **171 prostituées**.

Le but de ce partenariat était de confronter deux visions : celle des médiateurs ayant connaissance de l'activité de jour (et notamment des scènes) et ayant une perception des mouvements des usagers de drogues sur le territoire beaucoup plus large, et celle des éducateurs de l'Antenne Mobile qui connaissent l'activité de nuit des usagers de drogues et des prostituées en menant en temps réel une intervention sanitaire et sociale beaucoup plus directe que celle des médiateurs de *Coordination Toxicomanies 18*. Une autre dimension de ces tournées communes a été la communication directe par l'équipe La Chapelle auprès de l'équipe *Charonne*, des nuisances ressenties par les habitants

Ces perspectives si elles suivent des logiques d'interventions qui diffèrent sont néanmoins complémentaires. Ce partenariat a permis aux médiateurs de mieux appréhender l'activité de nuit des usagers de drogues et de renforcer un échange entre eux et l'équipe de l'Antenne Mobile. Cela s'est traduit ensuite par un aller-retour régulier d'informations sur les activités diurnes et nocturnes entre les équipes, permettant une vision plus globale de la toxicomanie du quartier.

QUARTIER GOUTTE D'OR

Espoir Goutte d'Or (EGO), l'ECIMUD Lariboisière et l'Equipe de Liaison Psychiatrique (ELP) sont les principaux partenaires de l'équipe Goutte d'Or de *Coordination Toxicomanies 18*.

EGO est le partenaire avec qui les liens de travail sont les plus importants pour l'équipe. L'équipe au complet participe à toutes les réunions d'équipe du centre d'accueil. En moyenne deux de ses membres sur trois participent aux réunions du collectif, les mercredis soirs. L'équipe est également présente aux réunions du groupe de suivi de STEP.

La participation à la réunion d'équipe d'accueil d'EGO a pour but d'échanger sur des cas individuels d'usagers de drogues et sur les pratiques professionnelles, de donner des informations sur la rue, sur les scènes et sur l'environnement du quartier. Elle permet aussi de régler les problèmes d'organisation entre les deux équipes, de planifier les accompagnements.

Les temps de présences réguliers lors de l'ouverture de l'accueil aux usagers de drogues, permettent de renforcer la connaissance et d'approfondir les liens avec les usagers de drogues rencontrés dans la rue, et de nouer contact avec ceux qui nous sont inconnus. C'est un lieu où les échanges avec les usagers peuvent être plus soutenus que dans la rue.

Les réunions du collectif d'EGO sont des temps de mobilisations et d'échanges indispensables entre les usagers de drogues, les habitants et les professionnels sur des sujets liés aux drogues et à la précarité.

A ce travail régulier, s'ajoute pour l'année 2002 :

- L'élaboration de la méthodologie et des questionnaires pour l'étude d'impact de STEP, en partenariat avec la Salle Saint Bruno.
- Le travail sur l'environnement immédiat sur des intrusions d'usagers de drogues dans des immeubles proches du local d'accueil ou du local d'échange de seringues (STEP).
- Des actions communes pour sensibiliser et responsabiliser les usagers de drogues sur leur consommation, tant sur la voie publique que dans les immeubles. Des affiches ont été conçues et posées sur les murs de plusieurs rues, par exemple rue Richomme où se trouvent une crèche, une maternelle et une école élémentaire.
- La réalisation d'accompagnements sanitaires et sociaux d'usagers de drogues à la demande de l'équipe d'accueil d'EGO
- Une collaboration sur des cas individuels partagés par EGO, ELP (Equipe de Liaison Psychiatrique de la Terrasse, Hôpital Maison Blanche) et *Coordination Toxicomanies 18*.

QUARTIER SIMPLON-CLIGNANCOURT

Dans le cadre plus spécifique du travail partenarial avec les structures d'accueil, l'équipe Simplon /Clignancourt a développé l'interface, construite précédemment entre la rue et les lieux d'accueil sur son secteur. Ce partenariat nourrit en partie notre travail de mise en lien ou la présentation des structures aux différents acteurs, associations, habitants, usagers de drogues. Il a permis en 2002 d'une part d'orienter les usagers de drogues vers les structures correspondant à leurs demandes et d'autre part de faire connaître le travail des structures spécialisées en toxicomanie aux habitants qui le souhaitent.

Le partenariat entretenu avec la Terrasse et la Boutique Boréal a permis de mettre en place des accompagnements de personnes et d'aide au suivi des usagers de drogues lors de leurs démarches sanitaires ou sociales. Ce travail de lien nous a donné aussi la possibilité d'entretenir la relation avec les individus en rupture avec les structures. Les réponses pluridisciplinaires (sociale, médicale, psychologique et psychiatrique) apportées par les services de La Terrasse et celles plus particulières (accueil de patient en grande précarité) de Boréal facilitent les orientations des usagers de drogues et notre travail d'approche dans la rue envers ces mêmes personnes. En 2002 la file active (nombre de patient) de l'Unité Méthadone était de 185 personnes et celle de la Boutique Boréal de 368 individus. Plus des deux tiers sont connus de l'équipe de la *Coordination Toxicomanies 18*. Pour ce qui est de l'implication de la psychiatrie publique, notre travail avec l'équipe de liaison psychiatrique a permis d'orienter 4 personnes sujettes à des troubles graves et pris dans un rapport aux produits, ainsi que dans une situation de précarité difficile.

Les temps de présence dans ces deux structures ont facilité la légitimité des médiateurs auprès des usagers de drogues ainsi qu'auprès des travailleurs sociaux. En effet, les **participations aux réunions d'équipes (6 depuis le mois de septembre), aux séminaires et aux formations internes (correspondant à 8 inscriptions de nos équipes sur l'année)** ont été l'occasion d'échanger sur les réalités de terrains (information sur les problématiques des usagers de drogue et des habitants dans leur environnement), ainsi que sur les missions des structures (information pratiques, suivi en partenariat des usagers, réajustement et actualisation des informations données de structures à structures). L'année 2002 se caractérise aussi par de nombreux **temps de présence des médiateurs à l'accueil du centre méthadone (40 passages effectués d'une durée de 2 heures chacun)**, facilitant les échanges formels et informels relatifs à l'élaboration des problématiques des usagers de drogues, à l'impact de leur présence face aux questionnements des habitants et aux éventuelles nuisances causées sur l'environnement urbain.

VERS LES ACTEURS LOCAUX

QUARTIER LA CHAPELLE

Co-organisation d'un débat avec le public jeune de la bibliothèque Hergé :

Suite à la création d'une scène de deal face à la bibliothèque jeunesse Hergé du 19ème arrondissement (voir rapport d'activité 2001), un partenariat s'est mis en place entre *Coordination Toxicomanies 18* et cette même bibliothèque. Préoccupées par l'influence de cette scène sur les enfants fréquentant la bibliothèque, ses médiatrices du livre de la bibliothèque ont décidé d'organiser un débat avec les enfants sur la toxicomanie.

Coordination Toxicomanies 18 a joué un rôle d'appui à la démarche de ces non-professionnelles de la toxicomanie en leur fournissant des documentations et en réfléchissant ensemble au sens de ce débat. Les médiatrices du livre ont ensuite proposé aux médiateurs de l'équipe La Chapelle de participer à ce débat pour leur connaissance des usagers de drogues, de la dynamique du quartier et de la logique des scènes ouvertes. C'est donc en tant qu'acteurs sociaux de terrain que les médiateurs se sont rendus disponibles aux questionnements des enfants. Un intervenant d'EGO, structure d'accueil pour toxicomanes, a également pris part au débat et à la mise en place de celui-ci (groupes de parole avec les enfants et groupes de travail avec les médiatrices de la bibliothèque à la fin de l'année 2001). A la demande des enfants dont beaucoup de questions portaient sur l'action policière, deux représentants de la police étaient invités au débat.

La volonté des organisatrices était de favoriser la prise de parole des enfants et d'être à leur disposition. Les intervenants se sont mis d'accord sur l'intérêt du débat : le fait que les enfants échangent sur leur ressenti face à cette situation précise qui se jouait dans leur quartier, aux portes d'un lieu privilégié pour eux.

Le débat a eu lieu le 10 avril 2002, de 16h à 18h. Il s'adressait aux enfants de plus de 10 ans, usagers de la bibliothèque et autres collègues du quartier. Une trentaine d'enfants était présente, quelques adultes (5 ou 6) ainsi que trois autres membres du personnel de la bibliothèque. La première heure a été occupée par le discours de la police sur les drogues. Des papiers ayant été prévus pour les enfants ne désirant pas s'exprimer à l'oral, de nombreux enfants ont utilisé ce moyen pour nous adresser leurs questions pendant l'intervention de la police. Les organisatrices ont donc décidé de faire une pause en précisant que les intervenants sociaux prendraient après la parole mais beaucoup d'enfants étaient déçus par la forme que prenait le débat et certains sont partis pendant la pause. Il ne restait donc que peu d'enfants pendant la deuxième partie (une quinzaine) où les acteurs sociaux ont tenté de répondre à leurs questions. Les organisatrices ont dû interrompre cet échange qui s'est prolongé au-delà de l'heure prévue.

Suite à ce débat, l'équipe de la Chapelle s'est rendue compte que son approche du débat avec les enfants n'était pas partagée par tous. Il n'a donc pas été complètement possible de laisser les enfants exprimer leurs questions, leurs angoisses. Les médiatrices de la bibliothèque, conscientes de ces difficultés ont souhaité renouveler cette expérience en ciblant plus précisément les adolescents. Nous sommes donc restés en contact régulier avec la bibliothèque par leur intermédiaire. Mais, la scène de deal s'étant déplacée, la nécessité d'aborder le sujet de la toxicomanie avec les jeunes s'est fait moins pressante.

Cependant, ce travail de partenariat a permis de mettre en évidence la difficulté des acteurs encadrant la jeunesse de traiter le sujet de la toxicomanie, le manque d'intervention adaptée aux enfants de quartiers en difficultés en même temps que la volonté des enfants et adolescents de s'exprimer sur ce sujet.

Au-delà de l'apport de conseil sur le choix des supports pédagogiques et son expertise sur la toxicomanie, l'équipe La Chapelle est parvenue à se ressaisir de la demande d'acteurs de première ligne et à intervenir indirectement sur la nuisance créée par la scène de deal en la posant comme un élément déclencheur du débat avec le public jeune usager de la bibliothèque.

Partenariat avec un acteur local : les intrusions au foyer Marc Seguin

Suite aux difficultés que rencontraient le personnel de la cantine avec des usagers fréquentant le lieu, l'équipe La Chapelle rencontre à plusieurs reprises le comité des résidents du foyer Marc Seguin, la gestionnaire du foyer ainsi que la chargée de mission mandatée par la Sonacotra sur la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS). La fréquentation problématique du lieu s'explique notamment en raison des attaches communautaires qui peuvent exister avec les résidents (ces usagers de drogues sont majoritairement des personnes d'origine africaine et antillaise) et de l'arrêt du programme Nutrégéo mené par la structure EGO qui contribue à intensifier la fréquentation par les usagers de drogues, de ce lieu de restauration peu cher. Les employés de la cantine et les vendeurs sont démunis face à une personne qui s'endort ou reste une partie de la journée dans le lieu ou fait preuve d'un comportement plus ou moins violent.

L'évaluation de la situation met à jour d'autres difficultés liées à la toxicomanie. Tout d'abord, la consommation qui a lieu dans les parties communes de la résidence telles que les escaliers et voire les paliers de certaines chambres. La question du deal au sein du foyer, dans lequel certains jeunes résidents seraient partie prenante, favorise également la circulation de personnes extérieures. La réalité du deal (produits, niveau d'implication des jeunes résidents, liens avec le pays...) reste à déterminer, compte-tenu du tabou qui existe chez les résidents.

La réhabilitation menée par la Sonacotra a permis de mettre plus que jamais en évidence le caractère informel de la cantine qui représente un point important de fragilité du foyer en terme de sécurité et d'hygiène pour les résidents et la résistance des bâtiments aux intrusions.

Plusieurs réunions avec les représentants des différentes parties - le comité des résidents et le gestionnaire - ont contribué à un état des lieux précis des difficultés existantes au sein du foyer et liées à la toxicomanie. *Coordination Toxicomanies 18* a également émis des propositions quant à la structuration d'une collaboration avec le foyer : après une introduction préalable par le comité des résidents, l'organisation d'une séance d'information en direction du personnel de la cantine et des vendeurs, sur la régulation de la fréquentation de la cantine et la gestion du public usagers de drogues en journée.

Mise en place d'un travail social partenarial autour des occupants de la place Torcy :

Suite à la mobilisation de riverains dénonçant de plus en plus les regroupements quotidiens place Torcy de personnes alcooliques et sans-domicile fixe, parfois usagères de drogues, et suite aux conclusions d'une première réunion du 26 novembre 2002 organisée par la mairie, *Coordination Toxicomanies 18* a mis en place un cadre de réflexion et de collaboration entre les acteurs prenant déjà informellement en charge ce public.

Il s'agissait de créer les conditions d'un meilleur suivi de ce groupe, qui varie entre 5 personnes réellement fixées sur la place et 15 personnes au maximum, en s'appuyant sur les connaissances accumulées depuis plusieurs mois par les médiateurs et d'exploiter la qualité des liens établis avec ces personnes.

L'action de l'équipe La Chapelle a porté sur une plus grande articulation entre les interventions de service public et des acteurs sociaux locaux, s'appuyant sur la capacité d'orientation des intervenants de terrain (paroisse Saint-Denys, *Coordination Toxicomanies 18*, les structures d'accueil bas seuil) et la mise en place d'actions complémentaires visant à améliorer le suivi sanitaire et social des personnes.

Un groupe de travail animé par *Coordination Toxicomanies 18* et comprenant la paroisse Saint-Denys, les structures d'accueil bas seuil et de soins pour usagers de drogues *La Boutique* et le *Sleep'In*, le centre d'hébergement d'urgence Ney, le service social polyvalent (SSP), le Comité départemental de prévention de l'alcoolisme (CDPA 75) et le Samu social, s'est réuni en décembre 2002.

Cette rencontre a débouché sur un certain nombre de propositions d'actions notamment le renforcement des interventions de proximité existante en lien avec des initiatives du secteur de l'hébergement d'urgence. *Coordination Toxicomanies 18* a maintenu sa présence sur site et par son action d'orientation quotidienne sur le terrain, a incité les personnes SDF à la fréquentation des dispositifs sociaux, dans le but d'aider à l'insertion sociale des personnes et à soutenir le suivi sanitaire. L'intervention sur site donne également lieu à un travail d'explication et de médiation auprès des habitants sur l'ensemble des initiatives développées et des dispositifs sociaux généraux. Dès décembre 2002, le centre d'hébergement d'urgence Ney, met à disposition des personnes trois de ses 70 places, en appui à l'intensification des tournées du Samu social sur le secteur concerné et le travail d'orientation par les acteurs de terrain.

Les développements de ce partenariat pour 2003 portent sur la mise en place de tournées de rue communes entre le Comité départemental de prévention de l'alcoolisme et *Coordination Toxicomanies 18*. L'objectif recherché par le CDPA 75 est d'établir un premier contact avec le groupe et faciliter la mise en lien avec le centre de cure ambulatoire en alcoologie (CCAA) situé rue Vauvenargues. Le CDPA 75 propose également de dégager un temps d'accueil particulier aux individus qui composent le groupe, avec un accompagnement physique des personnes le cas échéant.

De son côté, le service social polyvalent de secteur envisage de mettre en place quatre permanences avancées à la paroisse Saint-Denys début 2003 dont l'objectif est d'établir un bilan de situation, d'évaluer les possibilités d'ouverture de droits et de faciliter l'orientation des personnes vers les services de droit commun compétents. Ces deux dernières initiatives ont été travaillées dans le sens d'un renversement de la pratique professionnelle classique, dans la mesure où il s'agit de poser les prémices à l'intervention sanitaire et sociale en se portant au-devant d'un public désocialisé et qui éprouve les plus grandes difficultés à quitter le lieu où il a ses seuls repères.

QUARTIER GOUTTE D'OR

La richesse du tissu associatif dans le quartier Goutte d'Or a créé des réseaux de solidarités très forts.

L'illustration de cette solidarité s'exprime lorsqu'un nouvel acteur se présente dans le quartier. Chacun s'il est contacté est en capacité d'orienter le nouvel acteur vers le bon interlocuteur.

Soutenir un service d'hospitalisation à domicile

Le service d'hospitalisation à domicile de l'Hôpital de la Croix St Simon, situé dans le 20^{ème} arrondissement intervient au sein du quartier Goutte d'Or.

Une infirmière lors de son intervention se sent oppressée lorsqu'elle vient effectuer un soin pour une personne âgée habitant à proximité du cœur de la scène de la rue Myrha. Chaque jour elle doit se frayer un chemin dans le hall de l'immeuble où stationnent des usagers de drogues. Cette situation lui est très pénible, les relations se tendent avec les usagers, occasionnant agressions verbales et in fine une effraction sur son véhicule de service. Elle porte plainte et indique qu'elle ne souhaite plus effectuer son service sur le quartier Goutte d'Or.

Un débat s'instaure au sein de celui-ci où plusieurs soignantes indiquent ne plus vouloir effectuer leur visites dans certains quartiers, position qui remet en cause même le sens du travail des hospitalisations à domicile (HAD).

Dans un premier temps un soutien est demandé à la police qui ne peut répondre à cette demande et qui indique à la direction de l'HAD notre existence.

Un premier contact téléphonique permet de clarifier et de travailler la demande immédiate du service qui est d'organiser une protection de la visite infirmière pour que s'effectue les soins. Demande d'autant plus présente qu'à défaut de soins, la patiente très âgée devra être ré-hospitalisée.

La vocation de Coordination Toxicomanies 18 n'étant pas d'organiser une protection des intervenants sociaux au sein du quartier, il est convenu avec le directeur de l'HAD de travailler sur la situation d'urgence qui est d'organiser la continuité du soin puis de créer les conditions d'un retour à un fonctionnement autonome.

Pour une période de quelques jours, un médiateur de *Coordination Toxicomanies 18* accompagnera la soignante et procédera avec elle à une visite du quartier en lui présentant les différents acteurs du quartier auprès desquels elle peut trouver un soutien en cas de difficultés. Nous nous appuyons dans ce travail non seulement sur la structure Bas Seuil présente sur le quartier mais aussi sur tel ou tel commerçant, gardien d'immeuble avec qui nous entretenons des rapports privilégiés. Nous lui présentons des usagers de drogues avec lesquels nous sommes en contact lui permettant ainsi d'être identifié auprès d'eux.

Parallèlement dans le cadre d'une résolution du problème sur le long terme, une rencontre est organisée par l'HAD avec l'ensemble des soignantes. Nous apportons une connaissance des public usagers de drogues, de ce que nous considérons relever des bonnes pratiques pour éviter la création de situation d'agressivité avec les usagers.

Cette action permet à l'équipe de l'HAD de surmonter la crise liée au refus de soins et de mettre en place un protocole informel d'intervention dans lequel, soit en préalable, soit dans l'urgence des voies de recours sont disponibles. Cette action a d'ailleurs trouvé une prolongation pour un petit groupe de soignants de l'HAD qui ont fréquenté avec assiduité les réunions communautaires du Mercredi à EGO.

LES PROJETS STRUCTURANTS

AUTOUR DES ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Enquête Pharmacies

Les contacts entretenus avec les pharmaciens ont amené *Coordination Toxicomanies 18* à réaliser au cours du 1^{er} trimestre 2002 une enquête auprès d'eux et de 3 pharmacies du 10^{ème} et 9^{ème} en proximité.

Cette enquête visait :

- à déterminer un niveau d'activité des pharmaciens auprès des publics toxicomanes
- à apprécier le rôle des officines dans la prévention
- à déterminer les difficultés qu'elles rencontrent avec ces publics
- à apprécier leur connaissance de l'environnement et leur degré de requête et de satisfaction des partenaires concourant à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de toxicomanie.

Elle constitue un élément important d'évaluation de la situation dans le 18^{ème}.

Une restitution auprès des pharmaciens, en collaboration avec l'Ordre des pharmaciens a été réalisé en octobre 2002 au siège de l'Ordre.

Au-delà, elle a été une réflexion conjointe de l'Ordre des Pharmaciens, de l'Ordre des Médecins, de la Caisse d'assurance maladie et des réseaux Ville-Hopital qui a donné lieu à une adresse au Ministre de la Santé sur les conditions de délivrance des médicaments de substitution et à la mise en place d'un protocole de soutien au médecin dispensateur dans le cadre d'une collaboration triangulaire Ordre des Médecins, Caisse d'assurance maladie, réseau de Ville.

Enfin, elle permet d'entretenir un lien avec les pharmaciens et doit permettre dans le courant de l'année 2003 la tenue d'une réunion entre le commissariat et les pharmaciens.

Elle a été réalisée par renseignement d'un questionnaire en face à face, le pharmacien responsable de l'officine et un salarié de *Coordination Toxicomanies 18* (médiateurs ou coordinateurs). Sur 99 pharmacies, 80 ont répondu au questionnaire soit 81 % de taux de réponse.

L'exploitation a été réalisée en territorialisant les résultats en fonction des secteurs d'intervention de *Coordination Toxicomanies 18*

Simplon/Clignancourt	27 pharmacies
Goutte d'Or	14 pharmacies
Chapelle	14 pharmacies
Reste du 18 ^e	25 pharmacies

OUVERTURE DES PHARMACIES

- environ 95 % des pharmacies sont ouvertes du lundi au samedi
- environ 15 % sont ouvertes le dimanche
- l'heure moyenne de fermeture est 20 heures
- l'offre de nuit est très limitée : 3 pharmacies ouvertes à 24 heures, 1 heure du matin ou 2 heures.

ESTIMATION DE LA FILE D'USAGERS DE DROGUES

1° - 53 pharmaciens (soit 66 %) se déclarent capables d'estimer leur clientèle usagers de drogues fidélisés.

Elle s'établit à 2 350 personnes/an, réparties comme suit :

- 325 sur la Goutte d'Or
- 130 sur la Chapelle
- 510 sur Simplon/Clignancourt
- 1385 sur le reste du 18^{ème}

Ces chiffres, qui ne sont que des estimations, reflètent toutefois une réalité de la présence d'usagers sur le 18^{ème} arrondissement. Bien que difficile à cerner, nous pouvons penser que ce chiffre correspond peu ou prou à une valeur absolue minimum d'usagers de drogues.

Pour cette clientèle, les pharmaciens comptabilisent la délivrance mensuelle :

- 980 boîtes de matériel stérile
- 1600 seringues vendues à l'unité
- 520 personnes à qui est délivrée de la Méthadone
- 1700 personnes à qui est délivré du Subutex.

2° - 47 pharmaciens s'estiment capables d'estimer leur clientèle d'usagers de drogues de passage, permettant d'apprécier grossièrement le nomadisme des toxicomanes.

Elle s'établit à 1325 personnes/an réparties comme suit :

- 483 sur la Goutte d'Or
- 50 sur la Chapelle
- 462 sur Simplon/Clignancourt
- 330 sur le reste du 18^{ème}

Ces chiffres sont purement indicatifs, la ventilation par quartier ne permettant pas d'établir un échantillon fiable (notamment sur le quartier la Chapelle où seulement 2 pharmaciens ont répondu).

Pour cette clientèle, les pharmaciens comptabilisent la délivrance mensuelle de :

- 1500 seringues
- 110 personnes à qui est délivré du Subutex.

NIVEAU D'OFFRE DE PREVENTION ET DE DELIVRANCE DE SUBSTITUTION

- 42 pharmaciens déclarent ne pas délivrer de pack de prévention, ils sont 49 lorsqu'ils sont confrontés à des usagers de passage.
- 29 pharmaciens déclarent ne pas délivrer de seringues à l'unité, ils sont 38 lorsqu'ils sont confrontés à des usagers de passage
- 45 pharmaciens déclarent ne pas délivrer de méthadone, ils sont 74 lorsqu'ils sont confrontés à des usagers de passage
- 23 pharmaciens ne délivrent pas de subutex, ils sont 54 lorsqu'ils sont confrontés à des usagers de passage.

ORDONNANCE FALSIFIEE

- 2 pharmaciens se disent confrontés journallement à des ordonnances falsifiées
- 21 régulièrement
- 40 de temps en temps

Ils sont 41 à gérer ce problème en interne, 26 déclarent faire appel au médecin référent.

AGRESSION VERBALE OU PHYSIQUE DES PHARMACIENS

- 15 pharmaciens se déclarent victime d'agression verbale régulièrement (3 journallement)
- 36 de temps en temps
- 2 pharmaciens se déclarent victimes d'agression physique régulièrement
- 12 de temps en temps.

Pour les agressions verbales comme physiques, ils sont environ 40 % à faire appel à la police.

LIAISON ENTRE LES PHARMACIENS ET LE DISPOSITIF DE SOINS ET DE RDR DE PROXIMITE

- 19 pharmaciens ne connaissent aucun dispositif
- 49 connaissent la Terrasse
- 25 connaissent EGO
- 25 connaissent les boutiques « Charonne »
- 22 connaissent le Sleep-in
- 17 connaissent STEP
- 4 connaissent Boreal
- 55 ne connaissent pas l'implantation des distributeurs automatiques de matériel stérile
- 78 ne connaissent pas l'existence d'un service de ramassage de seringues sur la voie publique
- aucun pharmacien ne récupère de matériel usagé.

Enquête Gardiens

Le travail de médiation sociale de *Coordination Toxicomanie 18* sur les trois quartiers, nous met très régulièrement en contact avec les gardiens d'immeubles d'habitat social ou privé, soit sur la base d'une requête directe, soit à partir de notre travail de contact.

Souvent dans l'ignorance de connaissance simple en matière de toxicomanies, des modes d'actions et de recours pour faire face aux nuisances générées (intrusions, matériel retrouvé), il nous a semblé nécessaire de mener une enquête à double entrée auprès des gardiens. Celle-ci nous a permis à la fois de recenser leurs besoins, leurs appréhensions, leurs niveaux de formation, d'établir un état des lieux du bâti et à la fois d'analyser leur perception de l'environnement proche.

Dans un premier temps, nous avons sollicité par courrier l'ensemble des bailleurs présents sur le 18^{ème}, pour leur présenter le projet et le questionnaire. Ceci afin d'obtenir leur consentement pour conduire des entretiens auprès des gardiens. Chaque entretien d'une durée moyenne d'une heure, était conduit sur site par un ou deux médiateurs et permettait, à partir d'un questionnaire élaboré en deux volets :

- d'évaluer leur perception du phénomène de la toxicomanie
- faire le diagnostic de la situation récente.

Nous avons proposé ce questionnaire à 145 gardiens, 103 ont répondu. Ces personnes ont en charge 151 immeubles (57,6% de logements sociaux et 42,4% immeubles privés), correspondant à 13 181 logements, répartis sur les quartiers comme-suit :

	Nombre de Gardiens	Nombre d' Immeubles	Nombre de Logements
Quartier Goutte d'Or/ Château Rouge	14	44	1 395
Quartier La Chapelle/ Marx Dormoy	32	36	4 451
Quartier Simplon/ Clignancourt	57	71	7 335

TOTAL	103	151	13 181
--------------	------------	------------	---------------

Concernant l'état du bâti, la majorité des immeubles sur les trois quartiers, (soit 83,5%) est définie par les gardiens comme étant « en bon état ou bien entretenus ». On note cependant une différence significative sur le quartier de la Goutte d'Or, où 37% des immeubles sont jugés par les gardiens comme étant « dégradés », que les immeubles soient anciens ou récents.

On remarque que la majorité des immeubles situés à la Goutte d'Or sont composés de moins de 50 logements, contrairement aux deux autres quartiers dont les immeubles se composent en grande partie de 100 à 200 logements.

Quant à la fermeture l'accès d'un seul immeuble n'est pas sécurisé, les autres possèdent soit une porte avec digicode, soit des interphones, soit des système VIGIK. 54 des immeubles possèdent un parking, dont l'accès est sécurisé pour 14 d'entre eux.

Quant aux nuisances qu'ils constatent dans leurs immeubles, 61,6% des gardiens disent que celles-ci sont liées aux phénomènes de toxicomanie, se traduisant par des nuisances sonores, des regroupements de personnes, des intrusions dans les immeubles, des dégradations matérielles.

Même si 81, 6% des gardiens, soit 84 personnes, sont logés sur place, ils constatent que la majorité des nuisances, (intrusion, trafic, consommation, dégradation,...) se produit quand leurs loges sont fermées.

Concentration des nuisances dans la journée	
En soirée de 22h à 2h	42,4 %
La nuit de 2h à 6h	31,8 %
En début de soirée de 18h à 22h	18,5 %
Sans régularité	14,6 %
L'après-midi de 14h à 18h	5,3 %
Le matin de 6h à 10 h	5,3 %
Le matin de 10h à 14 h	3,3 %
Toute la journée	6 %
Ne sais pas	2 %

Nature de l'intervention des gardiens :

Dans 109 immeubles, les gardiens sont « intervenus auprès de consommateurs de drogues » (tous produits confondus). Dans 88,5% des cas, ils leur demandent de « sortir pacifiquement et sans heurts ». Dans 11,5% des cas, ils sont « obligés de hausser le ton » suscitant agressivité ou conversations conflictuelles. Dans 42 immeubles , les gardiens disent « ne pas se sentir concernés », ou disent que « ce n'est pas leur travail d'intervenir », préférant appeler un tiers, généralement les services de police.

Caractérisation des usagers de drogues :

55 gardiens nous disent rencontrer toujours les même personnes, 28 n'y font pas attention, et 20 gardiens disent que « ce sont des personnes extérieures de passage ».

Ils les caractérisent ainsi :

Caractérisation par type de produits consommés	
Fumeur de joint	52,3 %
Consommateur d'alcool	25,2 %
Fumeur de crack	25,2 %
Polytoxicomane (alcool+ drogues)	23,8 %
Injecteur	23,2 %
Consommateur de médicaments	11,9 %
Sniffeur	7,9 %

Répartition par quartiers			
	Simplon / Clignancourt	Goutte d'Or	La Chapelle
Fumeur de joints	49,3 %	45,7 %	67,6 %
Consommateur d'alcool	15,5 %	26 %	44,1 %
Fumeur de crack	21,1 %	30,4 %	26,5 %
Polytoxicomane	18,3 %	37 %	17,6 %
Injecteur	32,4 %	17,4 %	11,8 %
Consommateur de médicaments	8,4 %	17,4 %	11,8 %
Sniffeur	5,6 %	13 %	5,9 %

Dans 119 immeubles sur 151, les gardiens retrouvent des traces de consommation; réparties comme suit :

Traces de consommation	
Seringues matériel d'injection	85,4 %
Citron	70,2 %
Mégots	68,2 %
Bouteille/cannettes	67,5 %
Bougie/briquet	59,6 %
Emballage boîte médicament	51,7 %
Doseur (matériel pour fumer)	43,7 %
Papier emballage plastique	37,7 %
Paille(matériel de sniff)	21,9 %

Malgré un pourcentage très fort concernant le matériel d'injection, les gardiens reconnaissent la diminution du nombre de matériel retrouvé. La peur de se trouver devant une scène de shoot est toujours présente, ainsi que celle de transmission VIH/VHC lors du ramassage.

Concernant leurs peurs et leurs appréhensions, nous leur avons proposé de choisir parmi 17 situations, d'une part celles qui les avaient mis le plus en difficultés et d'autre part celles qu'ils appréhendaient le plus.

Les 5 situations qui les ont mis le plus en difficultés sont :

1. Se retrouver face à une personne ou un groupe qui consomme des drogues et avoir à leur demander de sortir : **63,1%**
2. Ramasser le matériel usager – crainte transmission VIH/VHC : **49,5%**

3. Etre face à une personne dont l'état physique est dégradé : **37,9%**
4. Se retrouver face à une scène d'agression verbale et devoir intervenir : **36,9%**
5. Etre face à une personne qui a des troubles psychiatriques : **34 %**

Les 5 situations qu'ils appréhendent le plus:

1. être victime de représailles, ainsi que ma famille & se trouver face à une personne qui possède une arme blanche : **58,3%**
2. être victime d'une agression physique : **51,5%**
3. que les usagers de drogues provoquent un incendie dans votre immeuble : **42,7%**
4. être pris à partie dans une altercation violente : **31,1%**

Si on met en parallèle ces chiffres concernant les 103 gardiens sollicités avec ceux des gardiens ayant participé à une formation sur les toxicomanies (comprenant des modules sur : les produits, les modes de consommation, les effets ; les attitudes à tenir face aux toxicomanes et la gestion de la violence) , on remarque que sur les 38 gardiens formés, les chiffres concernant les difficultés rencontrées sont moindres. Ceci est vrai pour certaines situations: comme le fait de « Ramasser le matériel usager » et « la crainte de transmission du VIH/VHC ». Globalement le sentiment est le même face à l'insécurité et à la violence.

C'est pourquoi un travail dans ce sens doit être proposé car les gardiens, souvent « sur-exposé », sont un vecteur important du sentiment d'insécurité développé par les habitants et génèrent auprès des locataires la multiplication de leurs propres difficultés.

Enquête inter-structures :

file active et demande d'hébergement d'urgence

Dans le cadre du travail mené avec les structures d'accueil et de soins , nous avons cherché à connaître le nombre d'usagers communs et de cerner les réponses en terme d'hébergement d'urgence pour les usagers les fréquentant. Ce travail de connaissance avait pour objet de cerner le niveau d'offre du dispositif sanitaire et social et connaître les articulations existantes entre les structures.

L'enquête a été réalisé par les accueillants des structures et les infirmiers des ECIMUD durant le mois d'avril auprès de l'ensemble des usagers.

Peu de public en commun, une faiblesse du lien avec l'hôpital

Le nombre de passages cumulés sur l'ensemble des structures pour le mois d'avril s'élève à 3496 usagers. 1224 usagers de drogues différents sont dénombrés.

Les publics qui fréquentent les différentes structures sont très séparés comme le montre le tableau ci-dessous, aussi bien pour les boutiques bas seuil, qu'entre les différents segments de la chaîne socio-médicale.

	EGO	Charonne mixte	Charonne femme	Terrasse	Ecimud Bichat	Ecimud Lariboisière	Sleep in
EGO	320	12	9	0	4	0	14
Charonne mixte	12	333	29	0	2	1	19
Charonne femme	9	29	79	0	1	1	7
Terrasse	0	0	0	71	0	1	0
Ecimud Bichat	4	2	1	0	106	0	0
Ecimud Lariboisière	0	1	1	1	0	26	0
Sleep in	14	19	7	0	0	0	173

Le lien entre les hôpitaux et le dispositif d'accueil est également très faible. L'accès par les services des urgences des usagers de drogues à l'hôpital reste problématique.

Un accès au logement dérisoire alors que l'absence de logement est le premier facteur d'exclusion sociale en France :

Au cours des trente jours du mois d'avril, 1078 demandes d'hébergement ont été initiées, 985 ont abouti.

944 soit 90% d'entre elles sont assurées par le *Sleep'In*. Pour autant, le *Sleep'In* ne peut que très partiellement jouer un rôle de soutien et de relais aux structures bas seuil. En effet 862 hébergements au *Sleep'In* sont initiées directement par eux, l'offre d'hébergement disponible pour les structures d'accueil est de 3 lits par jours soit un peu plus de 8% des capacités du *Sleep'In*.

L'offre supplétive au centre d'hébergement d'urgence pour usagers de drogues se répartit comme suit :

Ventilation des demandes d'hébergement abouties	
Sleep-in	944
Lit infirmier	1
Samu social	5
Nuitée d'hôtel	35
Total	985

35 des 104 demandes initiés pour un nuitée d'hôtel aboutissent soit 30%.

34 sont à l'initiative de l'association *Charonne* qui gère des chambres d'hôtel.

Le Samu Social n'assure pour sa part que 5 hébergements.

Etude d'impact de STEP

Le Programme d'Echange de Seringues (PES) de l'association Espoir Goutte d'Or (EGO), STEP (Seringues Tampon Eau Préservatif), très soucieux de son environnement à souhaité réaliser une enquête sur son impact dans les alentours du local du boulevard de la Chapelle.

Cette étude aux visées plus larges sur le quartier que les précédentes, souhaite mettre en avant l'interaction de STEP avec son environnement et ne pas se centrer uniquement sur les nuisances.

Ce travail réuni trois partenaires EGO, la Salle Saint Bruno (SSB) qui gère l'Observatoire de la Vie Locale de la Goutte d'Or et *Coordination Toxicomanies 18*.

Les réunions de travail portaient dans un premier temps sur l'élaboration de la méthodologie pour cerner d'une part la visibilité de STEP, les ressentis et représentations liés aux drogues dans l'environnement proche de STEP et d'autre part les flux, circulations, organisation territoriale et visibilité de la toxicomanie autour de STEP.

Il a été décidé pour atteindre ces buts de :

- Créer un questionnaire à destination des habitants, dont un échantillon sera choisi aléatoirement et un autre composé de personnes ressources.
- Créer un questionnaire à destination des usagers de drogues, rempli au PES
- Faire une observation de terrain autour du PES, diligentés par les médiateurs de CT18

Dans un deuxième temps les réunions ont porté sur la construction des questionnaires eux-mêmes.

Les questionnaires créés en 2002 seront renseignés en 2003. La définition du territoire d'observation et des observations, trafics, mouvements, traces, consommation, etc., une fois validés déboucheront, également en 2003, sur les relevés.

CONSTRUCTION DE NOUVELLES REPONSES

Aménagement du versement des prestations à La Poste

Le projet de convention avec la Poste a vu le jour suite à une situation particulière vécue par les médiateurs avec un usager de drogues pendant le courant de l'année 2002. Ce dernier ayant perdu ses papiers d'identité, il avait besoin de deux témoins se portant garants de son identité pour obtenir ses prestations à la poste. Les médiateurs de l'équipe La Chapelle ont donc réalisé de nombreux accompagnements avec cet usager pour lui permettre de continuer à percevoir ses prestations.

Ces interventions ont amené *Coordination Toxicomanies 18* à réfléchir avec les structures bas seuil confrontées à la même situation. Deux constats ont motivé *Coordination Toxicomanies 18* à mettre en place une médiation avec la Poste. Tout d'abord, les structures et *Coordination Toxicomanies 18* ne souhaitaient continuer à être monopolisées par ces déplacements, ensuite, il n'était pas souhaitable que les usagers de drogues soient maintenus dans cette dépendance aux acteurs sociaux pour accéder à leurs droits. De plus, un rappel des directives de la Poste a durci la procédure de versement des prestations dans les bureaux.

L'équipe La Chapelle a donc pris contact avec le bureau de poste Philippe de Girard, désigné pour le projet d'amélioration de la prise en charge du public usagers de drogues précarisé. Un premier échange a conduit à la mise en place de temps de présence des médiateurs au bureau de poste au moment des versements du RMI. Les médiateurs ont pu constater les difficultés rencontrées par les guichetiers avec les usagers de drogues et intervenir en cas de besoin. Dans le but de réduire ces difficultés rencontrées essentiellement quand le versement des prestations ne peut se faire et d'améliorer l'accès des usagers de drogues à ces prestations, *Coordination Toxicomanies 18* a proposé un partenariat à la Poste.

De juillet 2002 à janvier 2003, plusieurs rencontres se sont donc succédées entre *Coordination Toxicomanies 18* et d'autre part, la directrice du groupement postal des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements et le directeur de l'établissement Philippe de Girard. Les structures sont associées à la réflexion qui s'est appuyée dans un premier temps sur les données quantitatives et qualitatives fournies par *La Boutique Charonne* qui nous ont paru représentatives des situations à travailler. Un second temps verra une collaboration plus active avec les intervenants des structures du dispositif, à travers la définition de la liste des premiers bénéficiaires du dispositif.

Ces séances ont permis de travailler à l'élaboration d'un projet de convention visant à de faciliter à des usagers de drogues repérés avec les structures, le retrait au guichet de poste de prestations sociales par lettres-chèques (type RMI) en aménageant la procédure d'identification du demandeur. Outre une plus grande autonomie des personnes concernées, le projet a une portée plus générale d'amélioration de l'accès des personnes en situation de grande précarité au droit commun. Ce projet rejoint aussi plus largement la politique d'amélioration de service à la clientèle que mène la Poste depuis plusieurs années : ainsi le classement du secteur postal des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements comme site pilote en terme d'actions innovantes visant à améliorer le service à la clientèle dans les quartiers en difficultés fait de ce partenaire un interlocuteur particulièrement actif.

Autrement dit, la convention repose sur la modélisation d'une procédure permettant de satisfaire à l'obligation de produire un justificatif d'identité et un justificatif de domicile pour ce type d'opération au guichet, lorsque le demandeur ne peut pas présenter de pièce d'identité. Elle concerne des usagers fréquentant les structures de l'arrondissement et qui font déjà l'objet de contacts durables et d'un suivi social suffisamment étayé, titulaires d'un compte postal et dont le nombre est établi suivant les conditions de faisabilité du projet posées par la Poste.

Plus concrètement, les résultats immédiats attendus par La Poste sont de sécuriser l'opération de versement et de réduire le risque d'incidents dans le bureau de poste. Du côté de *Coordination Toxicomanies 18* et des structures d'accueil bas seuil, il s'agit de réduire la contrainte du témoignage de moralité qui se substitue à la production d'une pièce d'identité pour la plupart des usagers précarisés et de proposer une solution alternative durant la période de recouvrement des papiers.

Il apparaît donc qu'un tel dispositif tire sa complexité d'une double difficulté : établir en amont les garanties permettant de satisfaire à la contrainte de la preuve d'identité ; faciliter la transaction au guichet par la mise en place d'un système dérogatoire à la présentation physique d'un document d'identité pour les bénéficiaires du dispositif.

Réunir les garanties de l'identité du bénéficiaire

L'une des conditions premières pour effectuer une opération bancaire repose sur l'identification du commanditaire. Si la vérification d'identité se fait ordinairement sur présentation d'une pièce d'identité, la difficulté concernant un public très précarisé, souvent sans adresse fixe, est de pouvoir conserver durablement un document original. Nombre d'usagers bénéficiaires de prestations sociales et titulaires d'un compte postal sont dans l'impossibilité de retirer les sommes déposées sur leur compte parce qu'ils ne sont pas en mesure de prouver leur identité.

Un premier objectif a été de travailler à l'aménagement de la procédure d'identification des personnes titulaires d'un compte postal mais n'ayant pas de pièce originale d'identité, à partir d'une attestation de domiciliation établie par une association habilitée.

La réflexion s'est appuyée sur le modèle de la convention mise en place par la Poste et des associations d'accueil aux étrangers en région parisienne, qui facilite aux demandeurs d'asile en instance de régularisation administrative le dépôt et le retrait sur un compte postal des sommes perçues, sur présentation d'un récépissé de la demande accompagnée du certificat de domiciliation et la remise préalable de la signature des garants à la Poste. Une première tâche a donc consisté à établir la liste des associations sollicitées par les structures d'accueil bas seuil et partenaires de la Poste.

Un certain nombre a été dégagé, permettant d'avancer sur l'étude de faisabilité du projet à partir de l'examen des situations d'usagers connus des structures et susceptibles de répondre aux exigences du projet.

Faciliter la transaction au guichet de Poste par un système d'habilitation à distance :

Cette étape repose à la fois sur l'élaboration et l'application d'un système dérogatoire au témoignage de deux personnes attestant l'identité du bénéficiaire de la prestation qui sollicité lorsque ce dernier est en incapacité de fournir la preuve de son identité. Ce système d'habilitation des usagers de drogues qui contraint à un accompagnement physique et pèse d'autant sur les effectifs de la structure référente ou de *Coordination Toxicomanies 18*, doit être suffisamment souple pour garantir auprès de la Poste la validité de la transaction.

L'aménagement de la procédure de vérification de l'identité imaginée repose une double précaution. Le contrôle du nom d'après une liste communiquée chaque mois à l'établissement de La Poste partenaire et portant la signature des garants désignés au sein des structures et de *Coordination Toxicomanies 18*.

Parallèlement, l'utilisateur se verrait remettre au moment de chaque retrait, une attestation nominative et temporaire, datée et signée par le garant et également faxée au bureau de poste par la structure référente. Au préalable, la structure pourrait avertir le bureau de poste concerné de la venue de l'utilisateur dans un délai très court.

Inciter l'utilisateur de drogues bénéficiaire à rétablir ses droits :

L'inscription sur cette liste évolutive et désignant nominativement un nombre déterminé de bénéficiaires, serait limitée dans le temps. Le caractère temporaire de l'inscription d'une part à ce que le recours à ce dispositif soit une solution ponctuelle et ne vise pas à installer l'utilisateur dans un autre système alternatif à une situation administrative régulière. Il se présente comme un appui à la démarche de réouverture des droits, qu'elle soit individuelle ou en collaboration avec les structures, et ne peut en aucun suppléer de façon permanente à la présentation de documents administratifs officiels.

La dernière étape du projet qui doit être finalisé au premier semestre 2003, réside dans la constitution avec les structures d'accueil et de soins bas seuil, d'une première liste d'utilisateurs de drogues répondant aux conditions du dispositif et à l'établissement de modalités de collaboration avec La Poste, qui parallèlement saisit ses services juridiques pour élaborer un cadre de faisabilité au projet.

Visites aux usagers de drogues hospitalisés

Les usagers de drogues hospitalisés expriment le besoin, la plupart du temps, de plusieurs substituts pour pallier au manque, pour combler le vide et combattre l'angoisse. On a vu que de ces substituts dépendaient réellement leur capacité à rester à l'hôpital. Les ECIMUD fournissent la substitution, mais bien souvent elle n'est pas suffisante. En effet, les usagers de drogues supportent très mal la solitude, l'inaction et l'impression de vide. C'est pourquoi les structures spécialisées pour toxicomanes du 18^{ème} arrondissement, qui bien souvent doivent convaincre l'utilisateur malade d'aller à l'hôpital, aident à les y maintenir. Elles fournissent quand elles le peuvent la télévision, les cigarettes et rendent visite à l'utilisateur de drogues hospitalisé pour que celui-ci ne se sente pas abandonné. Cependant, ces mêmes structures n'ont pas réellement de budgets pour fournir ces petits plus aux usagers.

Coordination Toxicomanies 18, en appui des structures, a également fait de nombreuses visites aux usagers hospitalisés dans le but de continuer à faire le lien entre les usagers et les structures spécialisées, permettre l'accès aux institutions de droits communs en faisant de la médiation entre l'usager de drogues et le personnel soignant souvent dépassé. Il faut rappeler en effet que les usagers de drogues sont aussi des personnes désocialisées donc respectant peu les règles sociales. Les médiateurs font donc tout ce travail de lien et de responsabilisation des usagers. Il s'agit aussi d'ouvrir le dialogue avec la personne hospitalisée qui est dans un moment de pause et donc de questionnement sur elle-même ou ses projets.

Malgré le souci des structures d'aider au maintien des usagers à l'hôpital, cette démarche reste informelle et inorganisée. Les médiateurs de la Chapelle ont ainsi constaté que cela pouvait aboutir à des incohérences comme un usager qui reçoit visite sur visite (plusieurs structures ont participé à l'hospitalisation d'un usager et lui rendent chacune visite sans se concerter ou l'usager contacte lui-même différentes structures et leur demande de l'aide), ou un autre qui n'a aucune visite (personne n'est au courant de son hospitalisation). En plus de cette incohérence dans la prise en charge, les structures (y compris *Coordination Toxicomanies 18*) ne peuvent se consacrer à cette activité puisqu'elles n'ont pas le personnel ni les budgets requis. C'est pourquoi *Coordination Toxicomanies 18*, dans sa mission de coordination des actions du dispositif socio-sanitaire a cherché à mettre en place une organisation de ces actions.

A l'initiative de l'ancien coordinateur, référent du quartier La Chapelle, Philippe DURAND, une première réunion en juillet 2002 avec *AIDES* et *La Boutique Charonne*, a permis de poser les bases d'un travail autour d'un protocole de visite aux usagers de drogues hospitalisés qui soit commun aux structures d'accueil et de soins du 18^{ème} arrondissement, aux équipes de volontaires de *AIDES* et aux équipes de coordination et d'intervention auprès des malades usagers de drogues (ECIMUD) des hôpitaux Bichat et Lariboisière. Les parties prenantes à la conception du projet ont été principalement, outre *Coordination Toxicomanies 18*, *AIDES* et *La Boutique*. Dans le même temps, des contacts ont été pris avec l'ECIMUD de l'Hôpital Bichat et de l'hôpital Lariboisière au fur et à mesure de l'avancée de la réflexion.

La mise en place d'un protocole de visite en milieu hospitalisé est, dans un souci de mise en cohérence des différentes interventions qui ont cours auprès de l'usager de drogues précarisé, de s'appuyer sur le groupe AUDVIH de *AIDES* afin d'améliorer les conditions de séjour de l'usager de drogues et éviter ainsi une rupture prématurée avec le milieu hospitalier, et permettre la poursuite du suivi sanitaire et social par les structures d'accueil et de soin dès le moment de la sortie.

Il s'agit donc d'améliorer l'efficacité de l'existant en matière d'action spécialisée auprès d'un public usager de drogues en proposant un mode d'intervention qui soit unifiant de la chaîne médicale et sociale, mais aussi de faire ressortir les problématiques liées à l'usage de drogues dans une dynamique d'exclusion (hébergement, accès aux soins et aux droits communs) en vue de proposer des pistes pour intégrer ce public à la réflexion globale concernant la prise en charge générale des grands précaires.

Le protocole de visite aux usagers de drogues hospitalisés est destiné à pouvoir être approprié par chacun des acteurs et répondre à leur préoccupation. Ainsi, pour *La Boutique Charonne*, structure d'accueil bas seuil et de soins pour usagers de drogues, la difficulté est de réunir les conditions favorables qui peuvent inciter l'usager de drogues à se maintenir en milieu hospitalier pendant la période préconisée. Il s'agit d'agir sur un cadre et des règles de vie qui apparaissent souvent très contraignantes à un public relativement désocialisé

(consommation de tabac restreinte, consommation de stupéfiants interdite,...). Si les visites sont un moyen de garder un contact avec l'individu et de faciliter l'hospitalisation en apportant écoute et soutien ainsi que des menus services (cigarettes, location de téléviseurs, etc), elles pèsent sur les effectifs de la structure ou de *Coordination Toxicomanies 18*.

De son côté, le groupe AUDVIH de *AIDES* possède un contingent de volontaires qui interviennent auprès des malades atteints du virus du sida et usagers de drogues, dans différents hôpitaux, dont Bichat et Lariboisière. Par leur action d'écoute et de soutien auprès de ces patients, ils constituent un relais important auprès de l'équipe médicale en portant à sa connaissance les besoins et demandes spécifiques à chaque malade. Leur collaboration avec les ECIMUD qui connaît des degrés divers, permet de réguler les relations entre le patient et l'équipe médicale en contribuant à réduire les tensions qui peuvent surgir entre chacune des parties. Ils aident également à préparer la sortie en orientant les personnes vers les intervenants socio-sanitaires adaptés.

Les médiateurs de rue de *Coordination Toxicomanies 18* conduisent une action proche de celles des volontaires de *AIDES* et des intervenants des structures avec la spécificité de souvent connaître et côtoyer les usagers de drogues dans leur milieu, la rue, et au sein des structures d'accueil. L'accompagnement et la visite des usagers hospitalisés est le prolongement de leur action de diagnostic territorial en terme de meilleure connaissance des pratiques et besoins des usagers de drogues précaires et en terme présents dans le 18^{ème} arrondissement d'évaluation des pratiques professionnelles des acteurs socio-sanitaires. L'enjeu est ici de décharger les équipes de médiation d'une partie de ces visites et de garder un lien avec les usagers de drogues en introduisant par exemples les volontaires de *AIDES* auprès de chaque patient.

Entre juillet 2002 et octobre 2002, le projet souffert de la vacance de poste de coordinateur référent sur le quartier La Chapelle ; toutefois les axes de travail suivants ont pu être dégagés suite aux deux réunions avec *AIDES* et à des rencontres avec chacune des ECIMUD:

Favoriser la mise en réseau des différents intervenants :

Une demande forte de *AIDES* a été de mieux comprendre et maîtriser le réseau d'acteurs territoriaux spécialisés en toxicomanie ainsi qu'une information sur les spécificités du public consommateur de drogues, en vue d'améliorer son action d'orientation et de soutien à la demande au sein de l'hôpital.

Dans cette perspective, les rencontres avec *Coordination Toxicomanies 18* ont permis d'approfondir la présentation du dispositif local. En novembre, *La Boutique Charonne* a fait une première présentation aux volontaires de *AIDES* des caractéristiques et problématiques liées au maintien d'usagers de drogues précaires en milieu hospitalier. Enfin, une rencontre portant sur la présentation du projet et du dispositif spécialisé avec l'ensemble des bénévoles de *AIDES* agissant auprès des malades du sida usagers de drogues au sein des hôpitaux parisiens doit parachever la mise en œuvre de la démarche.

Faciliter la mutualisation des données concernant le diagnostic des besoins des usagers hospitalisés :

Il s'agit de travailler à l'élaboration d'un document navette, à partir de la grille d'entretien anonyme de *AIDES* remplie pour chaque patient et relevant diverses données concernant

son état civil, les raisons de son hospitalisation, ses projets de soin post-sortie,... et à partir des tableaux statistiques complétés par l'ECIMUD Bichat. L'objectif est d'évaluer les écarts entre les besoins repérés concernant le suivi sanitaire et social des personnes après la sortie de l'hôpital et les réponses apportées par le dispositif de soins de droit commun, et d'appuyer un travail de réflexion sur la prise en compte de cette population spécifique.

Des réunions de travail périodiques mettant en présence les parties prenantes du projet et portant sur les données relevées doivent permettre d'alimenter un travail d'évaluation et de diagnostic et d'émettre des propositions quant à une meilleure accessibilité des grands précaires au système de soins et de suivi social.

Groupe de travail Prévention avec des mères de familles

Dans le cadre du travail de partenariat entre les associations de quartier et *Coordination Toxicomanie 18*, des réunions ont été organisées avec l'association *des Enfants de la Goutte d'Or* dans le souci de répondre aux préoccupations de certains parents quant à la présence de drogues dans le quartier. Ils souhaitent avoir des informations très pratiques à la fois sur les produits qui circulent dans le quartier et sur les comportements à adopter face aux usagers de drogues qu'ils rencontrent quotidiennement, soit dans les parties communes de leurs immeubles, soit dans les rues du quartier. Ces informations qu'ils souhaitent obtenir ont un double intérêt. D'une part elles sont susceptibles de donner une certaine confiance aux parents eux même, et d'autre part de les armer, de les mettre à l'aise face aux nombreuses questions que peuvent leur poser leurs enfants.

Deux réunions ont été organisées. Au cours de la première réunion, il était surtout question d'échanger, d'entendre chaque parent parler de sa réelle préoccupation à la fois dans la sphère familiale et dans le quartier sur les problématiques de la drogue. Si tous ont affirmé être confrontés à la toxicomanie, chacun à sa manière à des degrés différents selon que la famille soit touchée directement ou non, nous avons relevé de manière générale une méconnaissance des produits et des problèmes liés aux drogues. Ce qui en est ressorti aussi de manière beaucoup plus forte, c'est le manque de dialogue entre parents et enfants sur la question. Le caractère tabou de la drogue a été évoqué sans équivoque par certains parents, pour ne citer que l'un d'entre eux : « *Je ne veux pas entendre le nom à la maison... je ne dis jamais le nom cocaïne* ».

Dans la deuxième réunion, il a été question (sans pour autant nous ériger en formateur), de donner de l'information sur les drogues et la toxicomanie dans le quartier. Sur le dialogue entre parents et enfants et la question des drogues, à la fin de la réunion tous avaient convenus qu'il ne servait à rien de se voiler la face. Le phénomène étant très visible, un consensus pour une meilleure façon de protéger les enfants s'est établi sur la nécessaire information des enfants par les parents, fait d'échange sur le sujet, sans occultation de questions.

Cette collaboration avec l'association des *Enfants De la Goutte d'Or* a été très fructueuse en nous mettant en contact avec une population qui n'avait pas fait appel auparavant à nous.

Le partenariat tissé avec EDGO pour ces réunions, qui participent au mieux être du quartier par un changement des représentations sur les drogues et la façon des parents d'aborder ce sujet avec les enfants, permet d'envisager d'autres sessions pour 2003. Les besoins en informations restent entiers et peu couverts.

Usagers de drogues et prostituées : Construire une réponse de quartier

La dislocation de la scène ouverte de Stalingrad dans le courant de l'année 2002 a provoqué une recomposition des scènes ouvertes sur le 18^{ème} arrondissement et l'émergence d'un nouveau lieu de vente et de consommation très visible et fréquenté au angle de la rue Marcadet et Ordener, en continuation de la scène située sur les rues Labat/Marcadet/Poissonniers.

Une situation nouvelle

A compter du second trimestre, les médiateurs de rue des trois quartiers ont vu s'accroître les circulations d'usagers, les traces de consommation et les regroupements. Enfin l'implantation brusque et la concentration de nombreuses et nouvelles prostituées originaires d'Afrique anglophone sur ce secteur concomitamment, a provoqué une forte mobilisation des habitants.

L'antenne mobile de l'association *Charonne* qui depuis de nombreuses années distribue du matériel de prévention, sans difficulté d'acceptation avec la population environnante a soudain été perçue avec une certaine forme d'hostilité.

Une réponse en réactivité

Face à cette situation nous avons mis en place un travail systématique de présence sur ce secteur en le renforçant par une intervention de deux équipes et en décalant nos horaires en soirée pour mieux appréhender la réalité de cette scène.

Les objectifs de ce travail résidaient dans :

- L'évaluation de la situation, notamment pour connaître l'interaction et les liens entre la scène de drogues et la prostitution.
- La mise en place d'un travail auprès des habitants pour rendre compte de la situation et clarifier avec eux la nature des nuisances qu'ils subissaient.
-
- Etre présents sur la scène pour orienter les usagers.
- Porter l'ensemble des éléments d'information auprès de pouvoirs publics afin d'appréhender la réalité dans sa totalité.

Ce travail a permis de démultiplier le nombre de contacts avec les usagers de drogues comme avec les habitants et de mener un travail d'accompagnement de la scène dans ses répercussions aussi bien pour les usagers de drogues que pour les habitants. Un des critères d'évaluation de cet accompagnement réside dans le déport des interpellations et des questionnements des habitants du thème de la sécurité vers celui de la faiblesse de l'intervention sociale.

Il faut noter que le travail spécifique sur les questions de sécurité mené par les bailleurs sociaux et la police et les réponses qu'ils apportaient a sûrement permis ce glissement du questionnement. Il n'allait pas de soi et il démontre le souci des populations de ne pas rester indifférents à la situation des publics inscrits dans la précarité et la violence.

Adapter l'offre

Un second volet de notre action s'est mis en place sur ce constat d'une demande des habitants d'une intervention sociale. Il s'est agit d'interpeller les pouvoirs publics sur ce déficit d'intervention alors qu'un consensus minimum s'établissait avec la population sur la mise en place d'actions de prévention.

Dans le cadre de réunions de concertation avec la DASS de Paris avec des acteurs de la prévention et de la Réduction des risques, la situation a été évoquée et une demande d'intervention plus ciblée sur le public prostitué s'est mise en place entre septembre et décembre avec la participation de quatre associations (*Charonne, amicale du Nid, Bus des Femmes, Médecins du Monde*) dont deux n'étant jamais intervenues sur le secteur. Au regard de ce travail de prévention expérimental, la pérennisation de l'action pouvait être envisagée.

Il s'est agit pour *Coordination Toxicomanies 18* de concrétiser les éléments de consensus en trouvant un lieu permettant aux équipes de prévention de stationner. Le travail préalable de contact avec les habitants a permis l'acceptation des véhicules des équipes sur le boulevard Barbès.

L'action menée pendant le dernier trimestre a démontré l'importance de la présence de ces équipes de prévention et nous nous sommes attachés durant cette période à construire une réflexion sur l'articulation entre les acteurs de prévention et le dispositif de droit commun de prise en charge socio-sanitaire présents sur le quartier.

Un projet global sera présenté à la DASS en 2003 permettant d'articuler globalement trois niveaux d'intervention complémentaires. Le travail de prévention auprès du public cible à proprement dit, un travail continu de médiation en direction des habitants afin de maintenir un bon niveau de consensus sur l'acceptation du programme et enfin une articulation avec les acteurs de prise en charge des publics (Pôle Santé de la Goutte d'Or, antenne CPAM, Point d'Accès aux Droit, Maison de Justice et du Droit, association d'aide aux migrants).

La chaîne socio-sanitaire serait donc constituée dans son intégralité dans une réponse de proximité renforçant de ce fait les synergies entre les acteurs spécialisés et les services de droit commun. Cet aspect est essentiel pour permettre le développement de l'action de médiation. Il a comme corollaire la mise en place d'une évaluation de l'efficacité de l'action dont la médiation doit se faire le vecteur auprès des habitants.

SENSIBILISATION DES ACTEURS

Sensibiliser les acteurs socio-éducatifs

La question des jeunes et du cannabis revient régulièrement dans les requêtes, les échanges que nous pouvons avoir dans nos contacts de rue ou institutionnels.

Le quartier Simplon/Clignancourt plus sollicité sur ces questions par les acteurs présents a constitué et animé dès 2001, un groupe de réflexion et de travail autour de la thématique « Adolescents et Cannabis » auquel a été invité l'ensemble des intervenants scolaires et périscolaires du quartier. 12 structures se sont associées à ce travail qui a donné lieu à la mise en place d'un questionnaire auprès des intervenants sur leurs connaissances et leur attente sur les questions de drogues.

Un comité de pilotage composé d'un représentant de chaque structure s'est réuni à plusieurs reprises afin de travailler à l'exploitation de ce questionnaire et a décidé de privilégier dans un premier temps des journées de formation commune des acteurs, ayant pour objectifs de développer plusieurs thèmes :

- Approfondissement des connaissances des professionnels sociaux-éducatifs sur l'usage de drogues.
- Analyse du comportement des jeunes face à la consommation de cannabis.
- Développement des échanges entre professionnels d'un même territoire.
- Elaboration d'une culture commune sur les toxicomanies.

Coordination Toxicomanies 18 a organisé 4 journées de formation totalisant 60 personnes des différentes structures partenaires: le collège Utrillo, le lycée Rabelais, le club de prévention ARC 75 (Relais 18 Hébergement, Relais 18 Rue, Mozaïc 18), le club de prévention TVAS, club de prévention GRAJAR, la Mission locale Belliard, le centre d'animation René Binet, le centre de loisirs Binet-Labori, l'Antenne Jeunes Informations Porte Montmartre, le Comité départemental de prévention de l'alcoolisme.

Elles ont permis :

- L'apport de connaissance transmises par des professionnels intervenant dans deux champs bien distincts, la prévention sociale et la répression
- D'aborder la question des postures professionnels en matière de prévention compte-tenu de diversité des participants et de leurs pratiques respectives en matière de prévention.

Il paraît nécessaire de poursuivre le travail sur ce thème lors d'échanges de pratiques, prévues en 2003, mais aussi par des actions communes sur le terrain, l'organisation de débats publics en direction des jeunes et des parents et d'envisager la construction de projets similaires sur les deux autres quartiers couverts par *Coordination Toxicomanies 18*.

Présence d'usagers de drogues dans l'environnement des écoles

Suite à des plaintes de parents d'élèves à cause de consommations de drogues devant l'école depuis septembre 2000, des actions de sensibilisation et une campagne d'affichage ont été menées devant les palissades, face aux écoles, ancien lieu de consommation. Des usagers de drogues fréquentant l'association *Espoir Goutte d'Or* ont largement participé à celles-ci.

Après une longue accalmie la fréquentation de la rue par les usagers de drogues a repris. Deux rencontres ont été organisées. Une première avec les parents d'élèves en janvier 2002 pour étudier les stratégies d'actions où il a été décidé de la fermeture de la palissade. En mai 2002, une seconde rencontre avec les mères des élèves des écoles de la rue Richomme, les directeurs des établissements, les instituteurs et l'association *CARGO 21* a permis de dégager des idées sur la manière dont il fallait s'y prendre pour se réapproprier de cette rue laissée à l'abandon : « faire un bel aménagement, éliminer le recoin qui sert de toilettes à ciel ouvert, de dépôt d'ordures et lieu de consommation de drogues ». Cette réalisation serait à la fois esthétique et fonctionnelle et devrait être portée par des usagers de drogues de la rue, des enfants, des parents, des habitants dans le cadre d'une démarche participative. Le maire adjoint à l'urbanisme du 18^{ème} s'est montré intéressé et approuvé ce projet.

Fin juin 2002, le Collectif de la rue Richomme a produit un document "Une fresque pour les enfants de la rue Richomme" qu'il a envoyé à la coordinatrice du plan d'action Château-Rouge afin de mobiliser les pouvoirs publics sur son financement.

LES PERSPECTIVES 2003

Le travail accompli en 2002 ouvre de nombreuses perspectives de développement et montre aussi des voies qui ont été insuffisamment explorées.

RENFORCER LE LIEN AVEC LE TISSU ASSOCIATIF

Une des priorités de l'association est de ne pas perdre le sens de sa triple naissance issue des associations d'habitants, des structures sanitaires et sociales, et des pouvoirs publics. A ce titre il convient de tenir l'ensemble des attentes et de n'en négliger aucune.

L'adhésion de deux nouvelles associations du collège quartier , *Cactus initiative* et l'Ecole Normale Sociale, nous rappelle les attentes du tissu associatif habitant et nous renforce dans l'idée qu'une priorité consiste à renforcer notre travail avec le tissu associatif habitant.

Ce travail va s'engager sur un triple registre :

- Un travail plus étroit avec le collège quartier des adhérents à *Coordination Toxicomanies 18*, par une participation plus active aux débats de ces associations.
- Un travail de nouvelle nature avec le tissu associatif habitant en s'appuyant sur une collaboration avec les chefs de projets Politique de la Ville et la mise en place d'un groupe thématique transversal avec l'ensemble des associations qui participent aux Commissions Locales de Concertation.
- Le resserrement des liens avec le tissu associatif professionnel sur des objets de travail communs ; on a vu combien la coopération pour apporter des éclairages sur les questions liées aux drogues pour leur public est une question primordiale.

VERS UN OBSERVATOIRE DES TOXICOMANIES DANS LE 18EME ARRONDISSEMENT.

L'ensemble des éléments de diagnostic que *Coordination Toxicomanies 18* rassemble sur des registres très différents en fait un lieu d'observation privilégiée concernant les problèmes liés aux drogues. Une première piste de travail consiste à tenir de manière rigoureuse des indicateurs statistiques disponibles en les agrégeant, puis de construire certains indicateurs absents.

Ce tableau de bord quantitatif qui constitue l'élément minimum de construction d'un observatoire se compléterait de la réunion des acteurs impliqués ou concernés et permettrait de faire des diagnostics dynamiques des quartiers, un outil mutualisable. A ce titre, un premier travail avec l'atelier parisien d'urbanisme (APUR) a permis d'envisager la construction d'un outil méthodologique sur une base cartographique.

POURSUIVRE LE TRAVAIL AVEC LES INSTITUTIONS

La mise en œuvre de collaborations avec les institutions est à l'origine même du projet de *Coordination Toxicomanies 18*. Cette collaboration a trouvé sa concrétisation dans notre inscription dans le Contrat de Sécurité d'Arrondissement. Le travail d'enquête auprès des gardiens comme auprès des pharmaciens a ouvert la possibilité de collaborations avec d'autres acteurs institutionnels, les bailleurs sociaux, l'Union Nationale des Offices HLM, le Ministère de la Justice pour ce qui concerne l'adressage dans le 18ème de nombreux sortants de prison...

RENFORCER LE LIEN AVEC LE SOIN

Enfin l'enquête sur les files actives des structures que nous avons menée en 2002 montre un réel cloisonnement dans l'accès aux soins entre les structures bas seuil et les hôpitaux ; il serait nécessaire d'approfondir les raisons de ce cloisonnement, même si la difficulté de l'accès aux urgences reste un problème majeur. Mais d'autres pistes restent à explorer, notamment en lien avec le réseau Ville-Hôpital Paris Nord, ou avec l'offre hospitalière privée participant au service public.

L'articulation avec le secteur psychiatrique reste une question toujours présente. Le fonctionnement en équipe complète de l'Equipe de Liaison Psychiatrique de La Terrasse se fait déjà sentir positivement dans la fluidité des relations et la disponibilité pour répondre aux sollicitations des structures. ELP qui est aussi issue du travail expérimental ayant amené la naissance de *Coordination Toxicomanies 18*, doit trouver un appui auprès des acteurs qui la sollicitent pour renforcer le travail d'ouverture de l'ensemble du secteur psychiatrique à la prise en charge des toxicomanes.

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC QUARTIER

QUARTIER LA CHAPELLE

L'intervention de l'équipe La Chapelle porte sur un territoire qui est délimité au nord jusqu'aux limites de Paris avec la commune de Saint-Denis et par l'axe boulevard de la Chapelle-boulevard de la Villette au sud. Le périmètre d'intervention est limité à l'ouest par l'axe représenté par l'avenue de la Porte de la Chapelle, la rue de la Chapelle et la rue Max Dormoy ; le début de la rue Crimée, la rue Curial et la rue de Tanger constituent la frontière est du territoire qui s'étend sur une partie du 19^{ème} arrondissement.

C'est un quartier très enclavé, bordé par de larges emprises ferroviaires, le boulevard périphérique et la ligne de métro aérienne. Par ailleurs, le tissu urbain se caractérise par de grands déséquilibres et fait alterner des surfaces non- occupées, notamment sur les emprises ferroviaires, des zones d'activités industrielles, des zones d'habitat et de commerces plus ou moins denses. L'intervention publique s'est intensifiée puisque le territoire « Chapelle – Porte d'Aubervilliers » bénéficie est classé en politique de la ville depuis 2000 et fait l'objet depuis 2002 d'une opération d'amélioration de l'habitant (OPAH) visant à réhabiliter les zones d' habitat insalubre localisée sur le quartier.

Le quartier d'intervention La Chapelle est composé de 5 zones. Chacune correspond à une dynamique de territoire spécifiques, centrées sur la présence de drogues et ses incidences sur l'environnement.

Zone 1- Le Village : La zone dite « Village » représente un triangle délimité au nord par la rue des Roses et la rue Cugnot et inclut le collège Hébert ouvert en septembre 2002. Elle est grossièrement limitée à l'ouest par les rails SNCF qui croisent perpendiculairement les rues Ordener, Doudeauville et Jean J.-F. Lépine. L'axe formé par la rue J.-F. Lépine, le début de la rue Département et les rails qui longent l'entrepôt « Messageries et Douanes » représente la limite orientale du Village.

C'est un cœur de quartier qui a une histoire difficile avec la toxicomanie en raison d'une présence de la population usagère de drogue qui reste prégnante et l'implantation il y a une dizaine d'années de deux des principales structures d'accueil bas seuil du 18^{ème} arrondissement.

Zone 2- Aubervilliers : La zone « Aubervilliers » forme un croissant, limité au sud par le boulevard de la Chapelle que prolonge le boulevard de la Villette ; les rues Jean-François Lépine, rue du Département et la partie de l'emprise SNCF qui croise la rue d'Aubervilliers forment la diagonale qui délimite le nord-ouest. L'est de la zone, qui déborde sur le 19^{ème} arrondissement, est dessiné par la rue Curial et la rue de Tanger tandis que les rails pris entre la rue Jean-François Lépine et la rue de Jessaint représente la limite ouest de la zone. Les flux de circulation des usagers de drogues entre les 10^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements relatifs à la position de la scène ouverte de drogues de Stalingrad, expliquent que la zone Aubervilliers déborde sur le 19^{ème}.

L'urbanisme et un certain désinvestissement public pendant une longue période y sont en grande partie explicatifs de l'enracinement de la scène de Stalingrad.

Zone 3- Evangile : La frontière nord de la zone « Evangile » est matérialisée par l'emprise SNCF qui borde les entrepôts. La zone est bordée au sud par la rue des Roses, la Place Hébert et la rue de l'Evangile. A l'est, le territoire s'étend jusqu'à la limite du 19^{ème}

arrondissement marquée par le côté pair avec la rue d'Aubervilliers. La limite ouest d'«Evangile » commence par la rue Jean Cottin et passe par la place Mac Orlan.

Ici, les comportements à risques autour du deal et de la consommation de cannabis de certains habitants jeunes sont vécus comme d'autant plus insécurisants qu'ils se produisent et se répètent dans l'espace public.

Zone 4- Porte de la Chapelle : La zone « Porte de la Chapelle » s'étend au nord jusqu'à la limite de Saint-Denis et jusqu'à la rue des Roses au sud. Sa limite ouest traverse le réseau ferré ; un axe parallèle à la rue de la Chapelle et qui traverse la rue Jean Cottin représente la limite est.

C'est un secteur passant et à l'habitat diffus qui favorise les flux de multiples populations et reste peu approprié par ses habitants.

Zone 5- Charles Hermite : La zone « Charles Hermite » s'étend au nord jusqu'à la limite de Paris avec la commune de Saint-Denis et descend au sud en dessous du boulevard Ney. La Porte d'Aubervilliers marque la frontière est tandis que la frontière ouest du secteur est représentée par un axe qui longe le stade de la Porte e la Chapelle.

Si les nuisances liées à la proximité de la scène de la Porte de la Chapelle demeurent limitées, l'enclavement de la cité ajoutée à la prostitution sont plus durement ressenties par les résidents de la cité.

Les flux et mouvements de populations qui justifient la définition de périmètres et la mise en oeuvre de méthodes d'intervention différenciés sont largement déterminées par la structure du paysage urbain. Par exemple, un axe de circulation qui favorise la fluidité des échanges inter-zones peut être caractéristique d'une logique de territoire ouvert. A l'inverse, la présence de réseaux ferrés, particulièrement importante sur le territoire La Chapelle, marque des ruptures et autant de frontières artificielles aux mouvements de personnes et contribue à une moindre interactivité du secteur avec les autres, etc.

Les limites du territoire d'intervention de *Coordination Toxicomanies 18* ne sont pas concordantes avec le territoire administratif. En conséquence, les repères d'ordre socio-démographiques seront à considérer à titre indicatif et porteront principalement sur des données institutionnelles¹ concernant le quartier administratif de La Chapelle. Nous avons pris le parti d'aligner l'analyse sociologique du territoire situé dans le 19^{ème} arrondissement sur celle du reste du territoire La Chapelle ; il nous a semblé y avoir une relative homogénéité sur l'ensemble de la zone dite « Aubervilliers » .

34 000 habitants vivent sur le territoire administratif de La Chapelle, territoire à très forte densité démographique, qui compte approximativement 12 457 logements dont 10 855 résidences principales². C'est un quartier jeune, où la proportion des moins de 20 ans représente près d'un quart de la population (24.3% contre 18.3 % pour l'ensemble de Paris) alors que la part des plus de 60 ans est seulement 13.6% (contre une moyenne parisienne de 19.6%). La composition des 10 808 ménages recensés montre un taux de familles nombreuses de 4 enfants ou plus trois fois plus élevé que dans le reste de l'agglomération (4.7%) et une forte représentation des familles monoparentales, soit 10.7%.

¹ Cf *Point méthodologique sur le Pré-projet « La Chapelle – Porte d'Aubervilliers »*, Commission locale de concertation du 20 mars 2003, Equipe de Développement Local La Chapelle – Porte d'Aubervilliers

² Estimations d'après le RGP INSEE 1999.

Concernant le niveau de qualification professionnelle et la situation générale du quartier par rapport à l'emploi, le quartier cumule des indicateurs plutôt moyens. On note un taux de chômage en forte progression depuis le dernier recensement général et qui avoisine les 19.8%. Par ailleurs, le niveau moyen de formation des plus de 15 ans montre que 58% ont terminé leur parcours scolaire sans diplôme ou équivalent au niveau CAP/BEP et qu'une faible part de la population des plus de 15 ans détient un diplôme de l'enseignement supérieur, soit 11.9% (contre une moyenne parisienne de 31.9%). La majorité des actifs se retrouvent dans les catégories socio-professionnelles modestes. Enfin, le quartier rassemble une part importante d'étrangers, qui composent 27.4% de la population.

Un rapide état des lieux de l'habitat donne à comprendre quelques facteurs explicatifs des nuisances récurrentes associées à la présence des drogues et de la faiblesse d'une mobilisation structurée des habitants sur ces nuisances spécifiques, hormis l'action de certaines associations oeuvrant pour l'amélioration du cadre de vie et plutôt localisée dans le Village.

On dénombre 30.7% logements sociaux tourne autour de 10% à Paris et une forte proportion d'hôtels meublés, un foyer de travailleurs migrant et une résidence sociale. Une autre particularité est la persistance de grandes poches d'insalubrité, plus présentes vers le bas du territoire (îlot Caillé et secteur concerné par l'ancien projet d'élargissement de la rue Riquet au cœur du Village), ainsi que la proportion des locaux vacants en pieds d'immeubles qui renforce l'image d'un quartier triste, peu sécurisé et, désinvesti par les acteurs sociaux.

Une analyse plus fine des caractéristiques urbaines et socio-démographiques de chacune des zones décrites plus haut apporte des nuances à des constats tirés ici à gros traits. Il s'agit bien de montrer combien urbanisme, logique de peuplement, dynamiques de circulation et degré de mobilisation des habitants et des autres acteurs sociaux inter-agissent et orientent la mise en œuvre d'une démarche participative de réduction des nuisances liées aux drogues.

Zone 1 : VILLAGE

1. Des caractéristiques urbaines spécifiques à un cœur de quartier :

Le Village présente la particularité de concentrer l'essentiel de l'habitat et des activités autour du périmètre défini par la place Paul Eluard et métro Marx Dormoy, la rue Riquet et le marché de l'Olive ; tandis que la rue Riquet sépare un paysage urbain plus diffus et flou, mêlant des immeubles anciens et une majorité de commerces de milieu de gamme (petites épiceries, téléphonistes,..) tout le long de la rue Marx Dormoy et des rues perpendiculaires.

Globalement, le marché de l'Olive constitue véritablement le cœur du Village et représente de ce fait le principal pôle d'animation de la vie sociale du secteur. L'activité commerciale est organisée au cœur de la zone autour de la paroisse Saint-Denys et par le marché de l'Olive qui se distingue des commerces plutôt intermédiaires, à l'exception du Monoprix, (Franprix de la rue Riquet, Asian Store), voire bas de gamme (petites épiceries, sorderies, téléphonistes, ...) qui jalonnent la rue Marx Dormoy et la rue Riquet. Concernant les activités de restauration, le centre du Village compte quelques restaurants chinois alors que l'on trouve surtout des cafetiers dans le reste du secteur.

Le secteur se caractérise par un habitat mixte et majoritairement privé, qui combine à des immeubles relativement bien entretenus des poches d'insalubrité qui se situent au niveau de la rue Philippe de Girard, de la rue Buzelin et du croisement de la rue Pajol et de la rue Riquet concernés par le projet d'extension déjà ancien, porté par la ville et abandonné de la rue Riquet, ou encore de la rue Jean Robert.

En terme de logement précaire, on note un grand nombre d'hôtels meublés. En matière de restauration rapide et précaire, on retrouve un grand nombre de restaurants turcs et grecs qui s'ajoutent au Mac Donald's de la rue Marx Dormoy et à la cantine tenue par le comité de résidents du foyer Sonacotra de la rue Marc Seguin. Le *Relais de l'Evangile* qui distribue des colis alimentaires compte aussi parmi les recours de proximité.

2. Un territoire qui brasse différents publics :

Outre un profil socio-démographique général de la population plutôt composé d'actifs modestes, la composition multi-ethnique est un autre trait caractéristique du Village : plusieurs communautés différentes (chinoise, africaine, tamoule) y cohabitent sans qu'il y ait de véritables échanges entre elles.

Le restaurant *Mac Donald's* est quasiment le seul espace de socialisation pour les jeunes en raison de la pauvreté de l'offre culturelle et du manque de visibilité de l'offre socio-éducative en direction de ce public. C'est un point central de l'activité et de la mobilité des jeunes du quartier la Chapelle dans son ensemble puisqu'il apparaît être un lieu de passage incontournable pour les jeunes résidents des sous-quartiers Charles Hermite, porte de la Chapelle et Evangile.

Par ailleurs, le réseau d'intervenants dans le domaine de l'accompagnement social et de l'insertion des jeunes publics au sens large est conséquent : six établissements scolaires (dont un lycée professionnel et un collège spécialisé), les deux dispositifs portés par l'association *La Chapelle-le Point Ecoute Jeunes* et l'Equipe Emploi Insertion, le Centre d'orientation et d'information et l'Ecole normale, le Réseau d'éducation prioritaire,... La portée de leur action sur le terrain est encore peu

connue par l'équipe. Mais ce réseau d'acteurs socio-éducatifs offre néanmoins des perspectives d'échanges concernant une réflexion autour de la place hypothétique qu'occuperaient certains jeunes dans les problèmes liés à la présence de drogues dans le Village et dans le quartier La Chapelle en général.

La présence des usagers de drogues, en provenance majoritairement des scènes ouvertes de drogues de la Porte de la Chapelle et de Stalingrad et qui circulent sur l'ensemble du 18^{ème} arrondissement, s'explique par les dynamiques de circulation entre les scènes et par la proximité du marché de l'Olive en tant que principal lieu de vie de la zone.

On distingue deux grands axes de circulation des usagers qui sont liés à l'activité des différentes scènes de drogues du 18^{ème} arrondissement. Le premier traverse le Village de haut en bas et relie la scène de la Porte de la Chapelle à la scène de Stalingrad : il suit la rue de la Chapelle, la rue Philippe de Girard et la rue du Département. Un axe de circulation transversal part de la scène de Stalingrad et permet de rejoindre la scène de la rue Myhra, sur le quartier de la Goutte d'Or, en passant par la rue du Département et la rue Jean-François Lépine ou la rue Doudeauville. On relève également des arrêts dans les rues où sont installées les structures d'accueil, notamment la rue Pajol, et la rue Riquet donnant sur la rue Philippe de Girard et le métro Marx Dormoy.

Il y a peu de revendications collectives dénonçant des circulations d'usagers de drogues dans le Village ; à partir de la fin de l'été 2002, les habitants font ressortir une présence beaucoup moins importante d'usagers sur l'espace public. En revanche, fin 2002, l'occupation chronique de la place Torcy par des alcooliques précaires, auxquels se sont temporairement joints au cours de l'été 2002 des usagers de drogues, a cristallisé la peur d'un retour en nombre d'usagers de drogues et est resté un point de focalisation des tensions.

Il n'y a pas de lieu de deal très repéré sur le Village. Les principaux lieux de vie des usagers de drogues sont naturellement les structures d'accueil bas seuil qui offrent des prestations d'hygiène élémentaire, de soins médicaux et d'accompagnement social auxquelles s'ajoutent l'activité d'hébergement d'urgence de nuit du *Sleep In*. La cantine du foyer Sonacotra est également fréquentée par les usagers de l'arrondissement parce qu'elle donne la possibilité de restaurer pour un prix modique.

Au cours de l'année 2002, l'équipe a repéré six squats et un appartement squatté, situés dans des immeubles très dégradés ou dans des caves ou autres locaux non fermés de la zone Village. En dehors de la place Torcy, investie par des usagers d'alcool, il n'y pas d'autre scène de consommation repérée sur l'espace public sur le Village.

3. L'existence d'une vie sociale très dense alliée à un large éventail de services socio-culturels :

Le tissu associatif très dense dans le cœur du Village est particulièrement représentatif d'une mobilisation habitante beaucoup plus importante qu'ailleurs dans le quartier La Chapelle. Il couvre l'action socio-éducative, l'insertion sociale et professionnelle, le développement économique. L'action de *Coordination Toxicomanies 18* sur le Village a porté l'équipe de la Chapelle à côtoyer principalement le réseau très développé des associations d'habitants : l'association d'habitants généraliste *La Chapelle* ; l'association *Cactus* qui vise l'amélioration du cadre de vie à l'échelle du quartier La Chapelle ; l'autre association emblématique du secteur, *Olive 18* qui regroupe des

commerçants ainsi que plusieurs associations et collectifs d'habitants visant la défense des intérêts des résidents.

La concentration des services publics sociaux dans le Village est d'abord liée à sa position de pôle administratif du quartier La Chapelle, plus qu'à une intervention publique ciblée sur une population particulièrement défavorisée. La quasi-absence de services publics sur certaines parties du quartier La Chapelle où l'on rencontre des caractéristiques sociologiques comparables, justifierait elle aussi une présence équivalente du service public.

Le service social polyvalent marque la présence publique en matière d'accès aux droits. Le centre médico-psychologique, la PMI et la clinique de la rue Riquet, les 11 médecins de ville ainsi que les 7 pharmacies recensées par l'enquête conduite en 2002 par *Coordination Toxicomanies 18* constituent l'ensemble de l'offre généraliste de santé sur le Village. Toutes les pharmacies vendent des seringues à l'unité et 3 d'entre elles délivrent des Stéribox. *La Boutique* et le *Sleep'in*, le distributeur de seringues implanté rue Riquet complètent, voire suppléent l'offre de santé en direction des usagers de drogues.

Le Village présente un aspect différent suivant le moment de la journée et la partie du secteur. L'intérieur du Village est très animé en journée par l'activité commerciale et les établissements scolaires et devient pratiquement désert en début de soirée. Les rythmes sont plus nuancés pour la partie extérieure du Village qui donne sur l'axe de circulation décrit par la rue de la Chapelle et rue Marx Dormoy : le métro Marx Dormoy draine un grand nombre de personnes l'après-midi; entre 19h00 et 23h00, il reste un grand lieu de passage du fait de la sortie des bureaux en début de soirée, des regroupements de jeunes devant le Mac Donald's et de la circulation très intense de la rue Marx Dormoy.

4. Des nuisances liées à la circulation importante de personnes :

Les regroupements de personnes dans l'espace public ainsi que les intrusions d'usagers de drogues dans l'espace privé sont parmi les nuisances les plus fréquentes sur cette zone. Ce sont par ailleurs des nuisances plutôt isolées dans la mesure où il n'y a plus de grande scène de consommation de drogues.

Les intrusions d'usagers sont davantage liées à la nécessité de consommer qu'à la recherche d'un lieu de repos et de vie. Le travail mené sur les immeubles ainsi investis permet de mettre en avant le manque d'entretien du bâti cumulé au défaut de gestion par le syndic privé ou le bailleur, parmi les causes de vulnérabilité des immeubles aux intrusions extérieures.

L'équipe de la Chapelle a localisé les traces de consommation les plus récurrentes sur le tronçon de la rue Ordener qui surplombe les voies ferrées (plaquettes de Subutex et de Rohypnol). Pendant l'été 2002, qui a vu le retour de quelques usagers sur la place Torcy, l'équipe a relevé quelques plaquettes de Subutex

5. Une perception des nuisances qui reste marquée par un passé récent de la toxicomanie dans le Village :

La relative absence de doléances, individuelles ou organisées, d'habitants est particulièrement frappante dans le cas d'immeubles dégradés connaissant des intrusions répétées. On rencontre souvent dans ces immeubles des populations qui s'expriment peu. De milieu plutôt modeste pour

la plupart, avec des situations administratives compliquées pour certaines d'entre elles, ces familles doivent faire face à des difficultés quotidiennes, qui font passer la question des pénétrations liées à la drogue comme un problème supplémentaire dans des conditions de vie déjà précaires.

A l'inverse, on relève la grande réactivité du tissu associatif face à des regroupements de personnes en qui sont associés au passé douloureux du cœur de Village, notamment ceux de l'année 1995 à 1997 où des scènes de consommation de drogues avaient lieu en pleine journée.

Les traces de cette période sont restées dans la mémoire collective : les plaintes concernant des rassemblements divers sont souvent associées à la toxicomanie, qu'elles assimilent les individus à des usagers de drogues ou qu'elles décrivent l'activité du groupe incriminé comme relevant du deal. On peut citer pour exemple, les regroupements de jeunes au 30-34 rue de Torcy ou encore au 70 rue Philippe de Girard devant la grille de la résidence. Dans ces cas, on constate l'amalgame fait par les riverains entre les jeunes et les toxicomanes. Dans une autre situation, la mobilisation des riverains à l'automne 2002, qui dénonce des rassemblements massifs et quotidiens de toxicomanes sur la place Torcy, montre la confusion entre des alcooliques précaires et les usagers de drogues.

La proximité avec les structures influence aussi les revendications des habitants : quand un problème se présente dans le voisinage des structures, les plaintes des riverains se portent vers ces dernières. *Olive 18* et *Entraide 18* sont les plus actifs parmi les associations d'habitants interpellant fortement les pouvoirs publics et questionnant l'efficacité des structures d'accueil bas seuil en matière de traitement de la toxicomanie et des nuisances qu'elle entraîne pour le voisinage. Ces associations est représentatif de deux positionnements idéologiques considérant la toxicomanie comme problématique. Julien SAUREL qualifie ainsi le discours des premiers de « protectionniste » – la proximité des structures spécialisées est facteur d'insécurité et de dégradation du quartier ; d' « idéologue » pour les seconds- la politique de réduction des risques ne traduit pas de réelle volonté de résoudre le problème puisque le sevrage n'y est pas posé comme un objectif absolu.¹

Le travail de médiation prend alors tout sens dans la mesure où il concourt à déconstruire les représentations par un travail d'échange et d'explication avec les habitants sur leur perception des situations.

¹ Cf Julien SAUREL, *Les habitants face aux drogues : des images d'une représentation aux réalités des nuisances. Le cas du 18^{ème} arrondissement*, mémoire de DESS Psychologie de la Santé, Psychologie clinique

Zone 2 : AUBERVILLIERS

1. Un paysage urbain mixte mais relativement dégradé:

Coordination Toxicomanies 18 est sectorisée sur le 18^{ème} arrondissement. Le fait que la scène ouverte de Stalingrad couvre une partie des 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements a entraîné de la part de l'équipe La Chapelle une extension du travail sur une partie du 19^{ème}, axé sur l'observation de la scène. L'activité sur cette partie du 19^{ème} arrondissement consiste surtout en un diagnostic des besoins en matière de nuisances liées aux drogues.

Concernant l'habitat, l'analyse rapide du tissu urbain de la zone donne à voir deux sous-ensembles distincts au point de vue du type d'habitat rencontrés. D'un côté, la partie ouest d'« Aubervilliers » prise entre les deux emprises SNCF qui présente, de haut en bas, un habitat mixte et plutôt homogène sur la partie qui se situe dans le bas de la zone Village puis des immeubles récents avec des bailleurs sociaux et enfin des immeubles plus anciens mais relativement bien entretenus. La partie du secteur qui se situe de l'autre côté des voies ferrées qui donne sur le 19^{ème} offre un paysage urbain plus contrasté. La pointe du secteur « Aubervilliers » jusqu'à la rue Riquet est dominée par de grands ensembles de logements sociaux. Le secteur intermédiaire situé entre la rue Riquet et la rue du Maroc regroupe à la fois des cités d'habitat social et des immeubles privés dégradés. Enfin, la portion comprise entre la rue du Maroc et l'axe boulevard de la Chapelle- boulevard de la Villette et située entre les rails SNCF à l'ouest et la rue de Tanger à l'est, rassemble une majorité d'immeubles très dégradés dont une partie est d'ailleurs visée par des projets d'aménagement et de réhabilitation urbaine.

On retrouve assez logiquement des commerces milieu de gamme et bas de gamme le long de la rue Marx Dormoy qui prolonge le bas de la zone « Village » et forme avec le boulevard de la Chapelle un noeud routier très passant sans démarcation précise, une sorte de frontière « molle » avec le 10^{ème} arrondissement. Sur les deux grands axes structurants que constituent les boulevards de la Chapelle et de la Villette à l'extérieur du secteur et la rue d'Aubervilliers à l'intérieur, on retrouve des commerces bas de gamme et une majorité de cafetiers, d'épiceries de commerces de proximité (boucherie) dans la rue d'Aubervilliers.

2. Une relation étroite entre la grande dégradation du bâti et la permanence de publics stigmatisés (jeunes et usagers de drogues) :

On rencontre une population qui va de classes moyennes modestes à des catégories très défavorisées et on note une relative correspondance entre l'état du bâti et le profil sociologique des résidents. Ainsi, la partie d'« Aubervilliers » qui est dans le prolongement du Village présente des habitants de milieu globalement modeste. Le territoire compris entre la pointe d'« Aubervilliers » jusqu'à la rue du Maroc est intermédiaire dans la mesure où se mélangent des populations de classe moyenne et défavorisée. Passée la rue du Maroc et jusqu'à la limite des boulevards, on se trouve face à une majorité de résidents de milieu défavorisé.

C'est un secteur très jeune et multi-ethnique. La mosquée de la rue de Tanger draine des fidèles de l'ensemble du 18^{ème} et d'une partie du 19^{ème} aux moments de culte. Une fois de plus, on

constate les spécificité de chacun des secteurs situés de part et d'autre de l'emprise SNCF médiane. La composition ethnique de la partie située entre les deux voies ferrées est représentative du quartier La Chapelle Elle rassemble une population mixte, mêlant des habitants « de souche », des résidents originaires de l'ensemble du continent asiatique (chinois, tamouls, pakistanais,...), du continent africain (maghrébins, subsahéliens, ...). De l'autre côté des rails, on trouve une forte proportion de d'habitants venant d'Afrique du nord et d'Afrique Noire.

La présence d'usagers de drogues, visible en journée, a été forte sur la rue Caillé et la rue d'Aubervilliers et les deux boulevards. Le secteur compris entre la rue du Maroc et le boulevard de la Villette est le plus investi par les usagers en tant que lieu de vie, dans la mesure où la circulation, le deal, la consommation y sont notables. L'habitat vétuste sur ce secteur et le déplacement de l'ancien scène de la rotonde de la Villette expliquent la présence des usagers soit très prégnante.

Le début de la réhabilitation de l'îlot Caillé fin 2001 et le murage d'une partie des immeubles côté impair de la rue Caillé, avait entraîné une baisse du deal et des intrusions dans l'espace privé liées à la consommation. En 2002, la rue d'Aubervilliers redevient un lieu d'échange très important du quartier. D'une manière générale, la vente a lieu dans la rue d'Aubervilliers, à l'angle du boulevard de la Villette ou sur le boulevard. On remarquera que la consommation se fait rue Caillé, sur la voie publique et non plus dans les cages d'escalier.

L'investissement progressif des jeunes du secteur dans le deal est aussi en grande partie la conséquence du manque d'activité et du manque d'espaces qui leur est dédié. Ceux-ci s'approprient donc la rue et y investissent leur activité. Cette forte occupation de l'espace public par les jeunes et les usagers de drogues laisse peu de place aux autres acteurs du quartier où certains ne sentent pas en sécurité.

Dans le territoire compris entre les deux réseaux de voies ferrées, le secteur qui comprend la station de métro La Chapelle et la correspondance piétonne avec la Gare du Nord est très passant. Sur cette même zone, on remarque un autre type de public qui investit les deux squares : des personnes alcooliques, souvent sans domicile fixe, auxquelles s'ajoutent parfois des usagers de drogues.

3. De gros déséquilibres en terme de présence publique et une organisation associative faible :

Globalement, il y a un manque d'équipements publics évident sur la zone, avec de forts déséquilibres entre la partie nord et la partie sud d' « Aubervilliers ».

Il y a très peu d'équipement sportifs à destination de la jeunesse, les seules infrastructures existantes étant essentiellement situées sous le métro aérien, le long des deux boulevards (piste de rollers, piste d'éducation routière, terrains de baskets, centre d'animation ...). La plupart des équipements scolaires sont situés sur la partie orientale de la zone (sept des huit établissements scolaires, une crèche et une bibliothèque). Il y a un manque d'espace verts publics : les deux seuls squares, situés à l'extrémité la plus passante de la zone, restent peu fréquentés par les habitants. Le projet très attendu des « Jardins d'Eole » devrait changer la physionomie du secteur et compenser le manque de jardins publics.

En dehors du nombre insuffisant d'infrastructures socio-éducatives existantes sur la zone, la présence publique est quasiment absente. La seule offre de prestations de service public semble être celle du bureau de Poste du boulevard de la Chapelle.

Le tissu associatif semble relativement peu développé. *Espace 19* et le *Secours catholique* sont les principaux intervenants identifiés en terme d'insertion et d'action sociale et dans le domaine de l'accompagnement socio-éducatif, on peut citer le club de prévention, *La Maison des Copains de la Villette* avec qui l'équipe de la Chapelle a échangé sur les jeunes occupant la rue d'Aubervilliers.

On mesure la faible activité associative portée par les habitants et la grande difficulté à accéder à la perception des riverains de leur environnement. Il y a eu une grosse mobilisation d'habitants des 3 arrondissements au printemps 2002 contre le développement du deal à Stalingrad mais il y a peu de mobilisation de groupes de résidents défendant collectivement les intérêts de leur immeuble. L'intervention de *Coordination Toxicomanies 18* sur la zone a permis d'identifier trois interlocuteurs qui incarnent des prises de position d'habitants par rapport aux incidences de la toxicomanie sur l'environnement : le Collectif Anti-crack, l'association porteuse de la réflexion sur le réaménagement de la cour du Maroc, *les Jardins d'Eole* et le collectif *Stalingrad Quartier libre*.

4. Sur le périmètre de la scène, un rythme de territoire qui se dédouble :

L'animation de la partie comprise entre les deux emprises SNCF est rythmée par les commerces ouverts tardivement et la sortie du métro à la fin de la journée de travail. L'activité du territoire qui est une zone de transit et de grands passages, prend fin vers 22h00-23h00.

Sur le périmètre qui s'étend la partie 18^{ème} et 19^{ème} de la scène de Stalingrad, la vie de quartier est davantage marquée en journée par la circulation des élèves entre la rue du Département et l'îlot Caillé et les établissements scolaires et les commerces. En fin de journée, l'activité commerciale prend fin autour de 19h30- 20h00, à l'exception des cafés situés sur les boulevards qui restent ouverts plus tard.

Dès la fermeture des commerces, le deal devient plus visible du fait qu'on voit une autre population – dealers et usagers de drogues- rester active dans l'espace public. Afin d'améliorer le suivi socio-sanitaire des usagers et d'affiner la connaissance de la scène, l'équipe La Chapelle a été amenée à aménager ses interventions de rue en déplaçant certains créneaux en soirée (jusqu'à 21h00-22h00).

5. Un état d'insalubrité élevé qui génère des nuisances particulières :

La saleté et l'impression d'abandon général produite par l'état dégradé du bâti et du manque d'entretien de la voirie, dominant sitôt que l'on passe les voies ferrées au bout la rue Jacques Kablé. Les regroupements de jeunes, particulièrement impressionnants à certains endroits du secteur sont également un type de nuisances récurrentes.

Les riverains sont confrontés aux intrusions dans l'espace privé liées à la consommation et aux nuisances sonores et visuelles qui sont des effets caractéristiques des scènes ouvertes de drogues

sur leur environnement. Dans le périmètre de la scène, rue Caillé et rue d'Aubervilliers, on retrouve des bouchons de doseur à pastis, matériel utilisé pour la consommation ainsi que les petits bouts d'emballage plastiques, qui servent à envelopper les boulettes de crack.

L'opération de réhabilitation de l'îlot Caillé, évoquée plus haut a contribué à limiter le retour d'usagers de drogues dans les immeubles du fait d'une moindre disponibilité de l'espace privé vulnérable. En revanche, les observations de l'équipe font apparaître une reprise très nette de la consommation en pleine rue au cours de l'année 2002 comme étant l'autre conséquence de la résorption de l'habitat insalubre de l'îlot Caillé.

6. Des stratégies de mobilisation différenciées et une parole habitante qui peine à s'organiser en-dehors d'un débat général sur la toxicomanie:

La spécificité de l'intervention sur « Aubervilliers » dans le travail de diminution des nuisances occasionnées aux riverains et associées à l'activité de la scène, a principalement porté sur le repérage des immeubles vulnérables et des actions individuelles de médiation vers les habitants.

En 2002, sur la partie basse d' « Aubervilliers », située entre les voies ferrées à l'ouest et le début de la rue d'Aubervilliers, il y a eu quatre requêtes d'habitants portant sur les nuisances liées à l'activité de la scène ouverte auprès de *Coordination Toxicomanies 18*. Chacune d'entre elles ont non seulement donné lieu à un travail de suivi des situations mais aussi permis d'étayer la connaissance et la compréhension des répercussions de la scène sur le cadre de vie des riverains. Sur la base de des connaissances ainsi accumulées, il s'agit de mettre en perspectives les connaissances ainsi accumulées en poursuivant le travail de la relation avec les riverains déjà engagé.

L'équipe de la Chapelle distingue deux postures d'habitants face à la toxicomanie et ses incidences sur le cadre de vie : les résidents d'un immeuble investi qui s'organisent en interne pour gérer la fréquentation du lieu et les collectifs d'habitants qui mènent une réflexion générale sur ce phénomène. Aux côtés des premiers qui développent une démarche pragmatique, la seconde catégorie d'habitants se divise entre les « idéologues », par exemple le *Collectif Anti-crack*, et les habitants « volontaristes », attentifs à une gestion concertée et apaisante de la toxicomanie s'appuyant sur les ressources spécialisées existantes, tels *Les Jardins d'Eole* et *Stalingrad Quartier Libre*¹.

Le premier groupe, constitué d'habitants en grande difficultés socio-économiques et très isolés, met en œuvre une forte mobilisation interne en développant un niveau de solidarité collective face aux difficultés (pose d'une porte artisanale, surveillance des allées et venues à l'intérieur de la résidence,...), mais recourt très peu aux pouvoirs publics.

Le second groupe est composé d'habitants organisés qui se positionnent dans le débat public, à des degrés divers, par rapport à la présence de drogues dans le quartier. L'association *Les Jardins d'Eole* a été constituée par des habitants voulant s'impliquer dans l'opération de réaménagement de la cour du Maroc, en vue de valoriser le point de vue des riverains dans la conception du

¹ Cf Julien SAUREL, *Les habitants face aux drogues : des images d'une représentation aux réalités des nuisances. ..*

projet. Intégrant le problème de la toxicomanie dans sa réflexion, les *Jardins d'Eole* ont sollicité l'expertise de *Coordination Toxicomanies 18*, qui s'est ainsi positionnée comme partie prenante aux discussions.

Le *Collectif Anti-crack*, qui s'est constitué fin 2001, a rassemblé des riverains des trois arrondissements dénonçant une absence de réaction des pouvoirs publics face à l'installation du deal dans le quartier. A travers les « tournées-rues » hebdomadaires où les pères de familles fondateurs du mouvement vont à la rencontre des usagers pour discuter de leur toxicomanie, les membres du collectifs entendent se réapproprier le quartier et se positionner en tant qu'habitant face aux usagers de drogues et aux revendeurs de crack. Le mouvement a culminé entre mars et mai 2002. *Coordination Toxicomanies 18* invite le *Collectif anti-crack* début novembre 2001 afin de débattre de la question de la médiation sociale entre habitants, usagers, structures et institutionnels, de la coordination des structures d'accueil bas seuil et de l'intervention des services institutionnels comme moyens de diminuer les nuisances vécues par les riverains et les usagers de drogues.

Le débat public local s'organise alors autour d'un enjeu nouveau qui cristallise les oppositions : la perception et les représentations des riverains sur le phénomène de la scène. Des habitants des 10^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} arrondissement qui contestent le discours du *Collectif Anti-crack* et sa légitimité à représenter la parole habitante sur le problème de la toxicomanie de rue, créent le collectif *Stalingrad Quartier libre*¹ au cours de l'été 2002. Leur réflexion intègre le problème de la toxicomanie de rue dans un contexte de quartier, réclame un traitement solidaire du problème au niveau des trois arrondissements et milite dans le sens de la mise en place d'une politique nationale plus opérationnelle. Le collectif a organisé entre octobre et décembre 2002 une série de rencontres d'échanges de pratiques avec des professionnels ; à ce titre, *Coordination Toxicomanies 18* est intervenue à la mi-octobre 2002. La coordination assiste aussi régulièrement aux réunions du collectif.

L'intervention des pouvoirs publics sur ce secteur reste limitée à l'opération d'aménagement urbain menée par la mairie du 18^{ème} sur l'îlot Caillé et il n'y a pas eu de réelle action sociale, en-dehors du relogement des familles dans la résidence sociale de la rue Marcadet, en regard des problématiques identifiées.

La police est aussi un acteur public très présent sur le secteur de l'îlot Caillé. Au cours de l'année 2002, les interventions de police ont pour effet de rendre la scène plus diffuse et de rendre les opérations de revente plus furtive. On remarque que les dealers se dispersent à l'intérieur le long des boulevards suivant un tracé dessiné par la rue d'Aubervilliers- rue du Département- rue de Tanger- boulevards de la Villette et de la Chapelle, ou à l'extérieur sur les boulevards. Ceux-ci sont également plus mobiles dans la mesure où ils se postent au point de rendez-vous juste le temps que dure l'échange. La réduction de la scène de Stalingrad est due à la mobilisation des différents acteurs : face à l'importance de la présence des usagers et des revendeurs de crack dans le quartier de Stalingrad, la réponse répressive seule n'a pas suffi. C'est en ajoutant l'action des services publics par la résorption des zones insalubres les plus importantes, et la mobilisation des habitants du quartier que la scène a pu être réduite.

¹ Le collectif *Stalingrad Quartier Libre* a pris la forme juridique d'association loi 1901 en janvier 2003.

Zone 3 : EVANGILE

1. Un quartier d'habitat complet mais qui souffre de son enclavement:

Il n'y a pas eu une intervention forte de *Coordination Toxicomanies 18* autre que des tournées de d'observation et diagnostic sur cette zone. D'une manière générale, la circulation d'usagers de drogues sur « Evangile » reste très faible. La problématique majeure en terme de nuisances repérée est d'abord liée aux regroupements de jeunes dans l'espace public et privé, accompagnée de trafic et de consommation de cannabis. Deux points peuvent éclairer une moindre intervention en 2002 sur ce secteur : d'une part, le public jeune ne constitue pas le cœur de notre cible en terme de population d'usagers de drogues à traiter ; d'autre part, la problématique du deal et de la consommation de cannabis chez ce public relève pour partie de la prévention des conduites à risques et appelle une intervention spécifique des acteurs socio-éducatifs. Les savoirs capitalisés par l'équipe La Chapelle en terme de connaissance de la dynamique du quartier peuvent permettre par la suite de construire des partenariats avec les intervenants socio-éducatifs (centre d'animation, club de prévention...) et les associations d'habitants autour de la mobilisation des acteurs locaux dans la prévention des conduites à risques comme outil de réduction des nuisances associées aux publics jeunes.

« Evangile » est un quartier récent, construit dans les années quatre-vingt entre deux emprises de voies ferrées. La construction du quartier est contemporaine d'une vision politique de la ville qui, au service du bien-être de ses habitants, doit cumuler des fonctions sociales (le logement et les loisirs à travers les espaces verts) et économiques (les commerces).

La physionomie du quartier traduit cet état d'esprit : la zone semble bien lotie au premier abord en commerces de proximité (marchand de primeur, boulangerie, Franprix, librairie-papeterie,...) et en équipements et compte également un large éventail de services publics. On relève une majorité de logements sociaux avec un peu de logement privé à l'ouest de la place Hébert avec dans l'ensemble, un bon état du bâti.

Cependant, si le quartier semble relativement complet en équipements divers, il cumule plusieurs inconvénients à commencer par de forts facteurs d'enclavement. L'absence de véritable place (au sens de cœur urbain) et la circularité des rues qui entourent des grands blocs de bâti donnent au quartier d'habitat un aspect presque hermétique. Les rues Jean Cottin, Tchaïkowski et Moussorgorski qui donnent sur le terrain en friche de la SNCF, forment des recoins à l'arrière du quartier qui nuancent cette apparente homogénéité du tracé urbain.

D'autre part, le quartier d'habitat, qui couvre environ un tiers de la zone décrite, est coincé entre deux emprises SNCF et la zone d'activités CAP 18 tandis qu'une mauvaise desserte en transports en commun (une seule ligne de bus le n°60) confèrent au territoire un caractère d'îlot isolé.

C'est un quartier moderne, bien conçu mais peu pensé dans son environnement et dans ses connexions avec le reste du quartier la Chapelle.

2. Une sur-représentation des plus jeunes dans l'espace public :

On retrouve le profil sociologique dominant du quartier la Chapelle. La composition ethnographique de la population est variée, à l'image du quartier La Chapelle et on remarque l'organisation d'une communauté juive, à travers l'implantation d'une école privée et un commerce de proximité sur un périmètre limité.

La place des jeunes dans l'espace public est importante en comparaison avec d'autres zones du quartier la Chapelle et détermine pour beaucoup la nature des nuisances vécues et/ ou ressenties par les habitants. A la différence d'autres quartiers, ce sont surtout des adolescents et de très jeunes adultes, âgés de 13 à 20 ans environ. Beaucoup vivent dans le secteur, d'autres proviennent d'autres zones du quartier la Chapelle, notamment le Village, voire de la banlieue proche.

Ils sont présents sur l'ensemble du territoire avec deux grands points de rassemblements : la place Mac Orlan, le jardin Rachmaninov et les immeubles concomitants. D'ailleurs, le périmètre où s'organisent le deal et la consommation de cannabis recouvre les sites évoqués : la place Mac Orlan, le jardin Rachmaninov et l'arrière de la rue Tchaïkowski. En fin de journée, une fois que l'activité de commerce prend fin, l'espace public est entièrement dévolu aux jeunes.

La présence d'une grande partie des jeunes dans l'espace public est due aux conditions de fonctionnement des lieux de socialisation qui sont peu adaptées à leurs attentes (horaires, coût des activités, encadrement accepté et reconnu de ce public,...). Ceci peut expliquer les débordements qu'ont connu le gymnase Tristan Tzara, la bibliothèque et le centre d'animation Hébert.

A part quelques passages par la rue Boucry, pour rejoindre la scène de la Porte de la Chapelle, les usagers précarisés circulent très peu sur cette zone très enclavée, qui ne correspond pas un lieu de deal de crack.

3. Une vie de quartier qui prend appui sur une offre de services diversifiée :

Une des caractéristiques du secteur d'habitat « Evangile » est l'éventail de services et équipements publics qui sont installés : les locaux de la Sécurité Sociale, ceux de l'ANPE, l'hôtel des impôts, un bureau de poste, le commissariat de proximité tout proche, une crèche et trois établissements scolaires dont un privé, un square et un jardin. Les équipements socio-culturels sont aussi nombreux puisqu'on trouve une bibliothèque ainsi qu'un centre d'animation et plusieurs infrastructures sportives : une piscine, un gymnase, un terrain d'éducation sportive, un terrain de boules.

Bien que la problématique de l'offre de prestations aux usagers de drogues semble moins évidente sur « Evangile », il serait intéressant d'explorer la réalité du suivi des usagers de drogues au vu des nombreux médecins généralistes (7) exerçant sur le secteur, et ce à proximité de la zone où se situe la scène de la Porte de la Chapelle. Ainsi, un autre acteur de la une population usagère de drogues. Interrogé par *Coordination Toxicomanies 18* dans le cadre de l'enquête menée auprès des officines du 18^{ème} arrondissement, l'établissement

précise qu'il est amené à délivrer occasionnellement des seringues à l'unité et du Subutex prescrit sur ordonnance.

Dans le domaine associatif, à notre connaissance, un petit réseau d'association d'habitants travaille à l'amélioration de la vie de quartier dont l'association de locataires AM 18 est la plus active. *Culture 2+* propose des activités sportives culturelles aux élèves des écoles d'« Evangile » et de la zone voisine.

« Evangile » est l'un des secteurs les mieux pourvus du quartier la Chapelle par la variété des services et activités qu'il offre sur un territoire assez restreint.

4. La persistance des regroupements de jeunes associés des conduites à risques ...

Sur cette zone les nuisances sont en grande partie liées à certains jeunes habitant la ZAC ainsi qu'à des groupes de jeunes venant des secteurs environnants. Elles sont typiquement : les regroupements dans l'espace public mais aussi dans les halls en fin de soirée pour fumer du cannabis et boire de l'alcool, les rodéos à moto le long de la friche SNCF.

D'autre part, la zone d'activité CAP 18 connaît des intrusions liées à la prostitution qui se fait sur le boulevard Ney.

5. ... au cœur des préoccupations des habitants en matière de tranquillité publique :

Les habitants se plaignent du sentiment d'impunité des jeunes et du trafic qui se fait en pleine journée au vu et au su de tous. Les acteurs que la *Coordination Toxicomanies 18* a rencontré sur la ZAC Evangile ont un sentiment d'impuissance face aux jeunes. Ils expriment l'impression d'être dépassés par ce public. Par ailleurs, ils font part de leur incompréhension face à l'action de la police dont ils ne voient pas les résultats sur le terrain et le manque de prise en compte des plaintes déposées.

Il nous semble qu'il n'y ait pas de réelle mobilisation sur cette zone face aux problèmes du quartier.

Zone 4 : PORTE DE LA CHAPELLE

1. Une zone d'habitat social où domine fortement la fonction de transit :

On rencontre un habitat mixte avec la prédominance de bailleurs sociaux privés (Emmaüs, La Sablière, Immobilière Familiale, SNCF...). D'une manière générale, le bâti est relativement bien entretenu cependant, on constate quelques immeubles très dégradés sur le côté impairs de la rue de la Chapelle. Par ailleurs, une grande partie des résidents se concentre dans les deux grandes tours situées au bout de la rue de la Chapelle.

La rue de la Chapelle qui traverse la zone de part en part est un axe de circulation très large, très passant. Cet axe structure une identité singulière à cette zone : c'est un lieu de passage et de transit tant au niveau des transports en commun -avec la gare routière et le métro de la porte de la Chapelle-, qu'au niveau de la circulation routière - avec le nœud périphérique, l'autoroute et la proximité avec les Maréchaux.

Point d'entrée dans Paris, c'est une zone consacrée à la circulation (on y compte quatre stations-essence), encerclée par des entrepôts (gare aux marchandises, déchetterie,...) et qui est peu adaptée à l'habitation. On remarque d'ailleurs la pauvreté de la « Porte de la Chapelle » en commerces de proximité.

2. Un secteur fréquenté par des publics très variés :

On trouve un brassage de différentes communautés, sans que la visibilité de l'une d'entre elles soit organisée autour de commerces, de lieux culturels et religieux comme c'est le cas ailleurs sur La Chapelle.

On retrouve une autre constante du quartier La Chapelle, à savoir la part importante qu'occupe les jeunes parmi la population de la zone « Porte de la Chapelle », lesquels pâtissent du manque de structures et d'associations spécifiques sur cet axe de la rue de la Chapelle, en dehors du stade de la Porte de la Chapelle et du stade des Fillettes qui se trouvent à proximité de cette zone.

L'extrémité de la « Porte de la Chapelle », qui englobe le métro et la gare routière et le nœud autoroutier, est un lieu de passage et de brassage de publics variés en raison de son caractère : lieu de passage pour beaucoup d'usagers des transports en commun du fait de la gare routière et de la station de métro et pour un public jeune de passage qui traverse la zone pour rejoindre les infrastructures sportives proches. Des groupes plus marginaux se fondent également aux publics présents sur cette partie du territoire: quelques prostituées le long du boulevard Ney et sous le nœud autoroutier, des personnes sans- domicile fixe regroupées au niveau de la pharmacie et dont la présence est sans doute liée au centre d'hébergement d'urgence situé à proximité.

Les usagers de drogues sont plus visibles en soirée à partir de 19h00, sur les deux côtés de la rue de la Chapelle. La consommation s'est surtout faite en 2002 dans les cabines téléphoniques du côté pair de la rue de la Chapelle et à l'intérieur du métro porte de la Chapelle. La circulation des usagers se fait surtout en soirée et les rues les plus empruntées sont la rue de la Chapelle, le boulevard Ney ainsi que le métro avec la ligne 12.

3. Le manque de relais associatifs comme appuis à une culture collective de quartier :

On recense un grand nombre d'amicales de locataires dont la CNL est le représentant le plus actif. En revanche, il n'y a pratiquement pas d'associations socio-culturelles permettant de faire du lien social entre les résidents, de faire émerger et cultiver une identité de quartier. Ainsi, le sentiment des habitants qui perçoivent leur quartier comme peu adapté et dépourvu de vie sociale, revient régulièrement dans les entretiens. La récente installation de l'équipe de développement local, qui a un rayonnement sur l'ensemble du quartier La Chapelle, devrait constituer un appui au développement d'une cohésion de quartier, en lien avec l'AFRPC, qui travaille à la promotion de l'animation socio-culturelle du quartier.

En matière de santé et d'acteurs socio-sanitaires, on compte principalement 1 médecin de ville et 2 pharmacies vendant chacune du matériel de prévention (l'une des seringues à l'unité et l'autre des Stéribox). L'antenne mobile de l'association Charonne distribue du matériel de prévention et le bus de Médecins du Monde, de la méthadone aux usagers de drogues.

Le secteur est relativement pourvu en terme de services publics avec un commissariat de police de proximité, un groupe scolaire et un bureau de Poste.

4. Un territoire animé par les flux de personnes et dont la physionomie évolue en soirée :

En journée, les activités de jour liées aux commerces et aux passages de diverses populations contribuent à l'animation de la zone. Mais ce sont surtout les flux de personnes générés par les transports en commun qui prennent fin tard dans la soirée qui sont caractéristiques de l'activité de la zone. Du côté de la Porte de la Chapelle, la circulation des usagers des transports en commun en après-midi et les commerces rythment l'activité. En début de soirée et jusque tard dans la soirée, le site est investi par d'autres catégories de public que sont les usagers de drogues, les jeunes et les dealers. Lorsque les derniers commerces de proximité ferment ce sont ces populations qui animent le territoire, ce qui entraîne un fort sentiment d'insécurité chez les habitants qui se renforce d'autant plus quand il n'y a plus de transports en commun.

5. Une zone de transit qui favorise les nuisances liées à la circulation de plusieurs populations :

La configuration de la zone, qui constitue le long d'un axe très passant un territoire peu adapté à l'habitation et très ouvert, favorise en partie les rassemblements de personnes (jeunes, marginaux, usagers de drogues) sur la voie publique et sur le pas des immeubles. On retrouve des groupes de jeunes massés devant le métro et le 93 rue de la Chapelle. Les usagers de drogues sont à hauteur du métro et dans les stations services et les dealers stationnent près du métro, de part et d'autre de la rue de la Chapelle et au niveau de l'arrêt du bus PC situé boulevard Ney. Cette présence permanente dès le début de la soirée alimente d'autant plus le sentiment d'insécurité des riverains dont les halls sont squattés par ces trois publics.

On retrouve également les nuisances plus directement liées au trafic et à la consommation de crack dès la fin de la journée : mouvements d'usagers de drogues plus visibles le soir,

consommation dans les cabines téléphoniques, rassemblements d'usagers rue de La Chapelle et rue du Pré, nuisances sonores en matinée. Il y a eu quelques intrusions ponctuelles dans les immeubles pour la consommation, excepté au 30 rue Boucry et au 72 rue de la Chapelle où le problème a été récurrent sur une période de plusieurs semaines et a porté sur le squat de caves.

6. Une expression habitante qui manque de réactivité du fait de ses difficultés à trouver un ancrage territorial :

Dans le prolongement du Collectif anti-crack qui dénonce la passivité des pouvoirs publics face à l'implantation du deal de crack dans certains quartiers de l'est parisien, plusieurs associations d'habitants créent en février 2002 une *Coordination des quartiers parisiens contre la drogue* qui est chargée, sur le modèle du *Collectif Anti-crack*, de piloter la protestation habitante contre la scène ouverte de drogue de la Porte de la Chapelle. Des associations du Village y participent : *Entraide 18, Olive 18, le collectif du 54 rue Philippe Girard* et *Gare aux pollutions*.

Mais d'une manière générale, il est relativement difficile de faire ressortir une revendication collective dans la mesure où le réseau associatif semble cloisonné et peu apte à porter une expression collective forte autour de la qualité de vie et du fait qu'il n'existe pas de sentiment d'appartenance commune à ce territoire.

Zone 5 : CHARLES HERMITE

1. Un secteur enclavé malgré une importante intervention des pouvoirs publics :

En 2002, *Coordination Toxicomanies 18* a été moins présente sur le secteur d'habitation de la zone « Charles Hermite » que sur le boulevard Ney et les infrastructures sportives où la problématique toxicomanie se posait avec plus d'acuité, en terme d'intervention auprès de la population usagère de drogues et en terme d'incidences sur l'environnement. Malgré un réel travail d'échange avec les habitants, la connaissance du réseau d'acteurs local est moins fine, l'action ayant d'abord porté sur le suivi du public usager de drogues présent sur la zone, en raison de la proximité avec la scène ouverte de la Porte de la Chapelle.

C'est une zone de circulation, ceinturée au nord par le boulevard Ney en bas et en haut, par le boulevard périphérique. Au sud du boulevard Ney, on trouve des entrepôts et des bureaux tandis qu'au nord du boulevard, le territoire se répartit entre de l'habitation et des infrastructures.

La partie habitat est une cité de l'OPAC comprenant 1 311 logements avec un bâti bien entretenu. La cité Charles Hermite est construite dans les années 30-40. Réhabilitée dans le cadre d'une procédure de Développement social des quartiers (DSQ), première intervention de développement urbain dans le quartier de la Chapelle, cette cité se présente comme un « système d'îlots triangulaires ouverts »¹. Ce qui explique la présence d'un bailleur maître d'oeuvre d'une opération urbaine unique qui confère une unité du point de vue architectural à l'ensemble.

La zone est principalement desservie par deux lignes de bus (le PC et la ligne 54) et par le métro de la Porte de la Chapelle située à proximité. C'est un quartier isolé qui manque d'unité avec le reste du quartier La Chapelle. La zone « Charles Hermite » prend un aspect de village à tous les sens du terme. C'est un territoire qui est conçu de façon à vivre en auto-suffisance, voire en autarcie du fait de son isolement physique et de la variété des infrastructures socio-culturelles : on y trouve un square, une église, un complexe sportif, des établissements scolaires et des services municipaux. Mais excepté deux petites épiceries et deux boulangeries, le manque de commerces obligent les habitants à se rendre Porte de la Chapelle de l'autre côté du boulevard Ney, ou jusqu'à la Porte de Pantin pour se ravitailler.

La dynamique du quartier est particulière, car tournée en partie vers l'extérieur de l'arrondissement avec un faible sentiment d'appartenance au quartier La Chapelle. Le lien social et le sentiment de vivre dans un village se développent particulièrement pendant les beaux jours où l'espace public est investi par tous : familles, personnes âgées, jeunes. Mais les habitants soulignent l'aspect triste du quartier, son manque de vie le reste du temps. En effet, l'animation de la zone est avant tout assurée par la fréquentation du stade sportif ouvert jusqu'à 22h00. Les habitants cultivent un sentiment ambivalent vis-à-vis de leur cité qui tient à la fois du rejet et de la revendication d'appartenance au territoire. Si les résidents ont le sentiment de se trouver nulle part, parce que trop éloignés du reste du quartier La Chapelle et sans se sentir totalement inclus dans la commune de Paris, ils revendiquent une

¹ Cf. *Paris et ses quartiers-18^{ème} arrondissement*, APUR, octobre 2001

forte appartenance à la cité et à son caractère de communauté : « la cité est agréable à vivre l'été, on dirait un village ».

2. Une zone qui regroupe deux publics : les résidents de la cité et les populations que drainent les équipements du secteur :

On rencontre deux types de population parmi les résidents : une première génération d'habitants de milieu ouvrier et modeste, venus s'installer dans les années 70 et une seconde, qui correspond à la première vague d'immigration africaine essentiellement. La cohabitation est relativement bonne sans qu'il y ait toutefois d'échanges culturels poussés entre ces deux communautés de résidents.

Il y a une forte proportion de jeunes parmi la population résidente ; il semble ne pas y avoir de conflits de génération particulier entre les plus jeunes et leurs aînés. On rencontre le public jeune sur la voie publique, le stade des Fillettes et son environnement, le jardin public. A ceux-ci se joignent les jeunes de l'extérieur qui viennent fréquenter le complexe sportif et l'Espace- Jeunes. L'Espace-jeunes, installé dans le stade des Fillettes, jouit d'une bonne insertion dans le quartier et accueille un public varié tant au niveau de l'âge des jeunes accueillis (de 6 à 25 ans) que par la diversité des quartiers d'origine de cette population. En cela, l'Espace-jeunes bénéficie de l'activité du complexe sportif qui crée un appel de publics jeunes : si la majeure partie provient de la cité Charles Hermite, beaucoup viennent du reste de La Chapelle et même de la Goutte d'Or.

Un autre type de population est constituée de quelques hommes de 30 à 40 ans consommant dès la fin de l'après-midi de l'alcool à une proximité de l'épicerie. Ces consommateurs d'alcool sont des résidents de la cité, dont certains en situation d'emploi précaire.

D'autre part, le long du boulevard Ney, on remarque la grande importance de la prostitution qui est multipliée en soirée et qui constitue un temps caractéristique dans le rythme du territoire. Elle se répartit différemment sur le boulevard suivant la catégorie de prostituée ; on voit certaines usagères de drogues se livrer à cette activité à hauteur de la Porte de la Chapelle.

Un peu plus loin sur le boulevard, des personnes sans- domicile fixe attendant l'ouverture du centre d'hébergement d'urgence, se massent à partir de 19h00 devant la structure où ils sont assez visibles. D'autres dorment et consomment de l'alcool devant le square et l'entrée de l'église et rue Gaston Darboux.

Enfin, la proximité de la scène de la Porte de la Chapelle fait qu'il peut y avoir des passages d'usagers de drogues, qui fréquentent à l'occasion les douches du stade des Fillettes ou le centre d'hébergement Ney, sans qu'il y ait de réels regroupements.

3. Une animation sociale très organisée et une offre large et différenciée de services publics :

L'inter-associatif Charles Hermite organise en grande partie l'activité associative culturelle et l'expression politique des habitants de la cité. Très actif dans la vie de quartier, il regroupe l'amicale des locataires CNL, un groupe de Parents d'élèves, les associations APACES, GAEP, Objectif 18, Pluriel 18 et USP 18.

La présence publique est assurée par l'implantation de services municipaux ; en matière de santé et d'éducation, on trouve une crèche, une PMI et un groupe scolaire pour la petite enfance, un lycée d'enseignement industriel. Outre le complexe des Fillettes, la zone compte le stade de la Porte de la Chapelle à proximité du parking du bowling.

En matière d'offre socio-sanitaire, on trouve entre autres, 2 médecins généralistes et une pharmacie. Le secteur compte également des intervenants sociaux spécialisés qui correspondent à certains des besoins de la population marginale qui est importante sur le boulevard Ney: le centre d'hébergement d'urgence Ney relié au Samu social, les antennes mobiles de l'association Charonne qui distribuent aux public prostitué et usager de drogues du matériel de prévention, ainsi que le bus *Intermède* de l'association *L'amicale du Nid* qui intervient plus spécifiquement auprès des prostituées.

Il existe une offre large et différenciée de services (loisirs, santé,...) pour les différents publics présents sur la zone, mais en regard des besoins repérés, elle peut être toutefois considérée comme insuffisante.

4. Les regroupements de jeunes et la prostitution, identifiés comme principales nuisances :

Les habitants de la zone « Charles Hermite » subissent une nuisance sonore globale qui est due à l'axe de circulation du boulevard.

On retrouve plus classiquement les regroupements de jeunes avec échange et consommation de cannabis : ces rassemblements ont lieu dans les halls d'immeubles et la voie publique et durent tard dans la nuit. L'enquête conduite auprès des gardiens par la *Coordination Toxicomanies 18* en 2002 établit les regroupement de jeunes et les dégradations qui y sont associées (canettes vides et mégots laissés sur place, traces d'urine,...) parmi les premières subies par les personnels du bailleur OPAC et les habitants.

Les prostituées travaillant le long du boulevard Ney et parfois dans les locaux annexes de la cité Charles Hermite, ajoutent au malaise des habitants qui rentrent le soir et à l'ambiance du quartier. Si elles ne provoquent pas de nuisances lourdes, il existe un sentiment d'insécurité liée à la clientèle de la prostitution qui n'hésite pas à interpeller des passantes qui empruntent le boulevard en soirée.

Le complexe des Fillettes, dont certains endroits sont en friche suite à la réhabilitation du site, présente des points de vulnérabilité aux intrusions et au développement réguliers de squats de jeunes, d'usagers de drogues et de personnes sans-domicile fixe et de prostituées.

5. Le sentiment de vivre dans un secteur relégué, voire délaissé par les pouvoirs publics :

Il existe de la part des habitants un sentiment de relégation, l'impression d'habiter un quartier abandonné par les décideurs publics. De plus, le développement de la prostitution à proximité, créent aux yeux des résidents un environnement « glauque », malsain à la cité.

Le désagrément de vivre dans un environnement bruyant et de subir des nuisances sonores, qu'elles soient dues à des rassemblements de personnes dans les halls d'immeubles ou à la circulation extérieure, revient également dans le discours des habitants.

Les gardiens de l'OPAC font aussi état de leur difficulté à voir les résultats de l'action policière et se plaignent du fait que les plaintes sont souvent mal prises en compte. L'intervention des agents de médiation locale (ALMS) manque de visibilité auprès des gardiens et des habitants qui ne perçoivent pas leur présence.

Bien que les habitants vivent plutôt bien leur cité, on perçoit un certain malaise par rapport à son environnement.

6. Des habitants très mobilisés qui ne reflètent toutefois pas l'ensemble de la population :

Quelques années auparavant, la cité Charles Hermite a connu un phénomène de pénétration massive d'usagers de drogues dans les halls et les locaux à poubelles. L'ancienne scène de 2001 marquée par la présence d'usagers de drogues de l'autre côté du boulevard Ney, au niveau du n°9 et de la cabine téléphonique, des n° 19 et 21 est un souvenir qui est encore vivace parmi les habitants. Ceci explique sans doute que l'inter-associatif Charles Hermite ait été partie prenante dans la mise en place de la brève *Coordination des quartiers parisiens contre la drogue*.

Ce collectif d'associations, fondé par des habitants de la première génération, n'est pas totalement représentatif de l'ensemble des résidents et tend parfois à porter une parole parcellaire, qui n'est pas toujours l'expression de l'ensemble de la collectivité. En effet, il y a une autre partie de la population qui ne se mobilise pas et qui ne s'est pas intégrée en tant qu'acteur associatif de la cité.

QUARTIER GOUTTE D'OR

Le territoire, les zones, les zones de transitions

Le territoire d'intervention de l'équipe Goutte d'Or est situé dans un quasi quadrilatère délimité par les voies de chemin de fer du réseau nord à l'est, la rue Ordener au nord, la rue de Clignancourt à l'ouest et le boulevard de la Chapelle au sud.

Des différents périmètres, délimités par les opérateurs institutionnels, seul celui des Conseils de Quartier correspond à celui défini par *Coordination Toxicomanies 18* comme secteur Goutte d'Or, à un îlot près.

Le découpage administratif du 71^{ème} quartier parisien nommé Goutte d'Or donne une définition décalée à l'est et trop étendu vers le nord. A cheval sur les voies du réseau ferré Nord qui constituent pourtant une barrière réelle entre deux territoires, débordant au nord au delà de la rue Ordener et n'intégrant pas l'axe du Boulevard Barbès à l'ouest il ne correspond pas à la réalité de vie de quartier des habitants.

Le périmètre en contrat de Ville (Politique de la Ville) constitue un sous-ensemble de notre territoire. Il lui manque tout le secteur que nous appelons Barbès-Clignancourt et toute la partie comprise entre la rue Stéphenson et les voies ferrées du réseau Nord.

Les interventions de l'équipe Goutte d'Or ont amené à définir sur le territoire quatre zones. Elles correspondent à des micro-quartiers pour les habitants mais surtout à des aires très différenciées pour les usagers de drogues.

Zone 1- Barbès-Clignancourt : délimitée par le boulevard Barbès, le boulevard de la Chapelle, la rue de Clignancourt et la rue Marcadet.

Zone 2- Goutte d'Or Sud : délimitée par les voies de chemin de fer, l'axe constitué des rues Cavé, Richomme, des Poissonniers vers le boulevard Barbès, du boulevard Barbès vers le sud et du boulevard de la Chapelle.

Zone 3- Château-Rouge : délimitée par l'axe constitué des rues Cavé, Richomme et des Poissonniers vers le boulevard Barbès, le boulevard Barbès vers le nord, la rue Doudeauville et les voies de chemin de fer.

Zone 4- Marcadet-Poissonniers : délimitée par la rue Doudeauville, les voies de chemin de fer, la rue Ordener et le boulevard Barbès vers le sud.

Si ces zones sont assez nettement délimitées tant par l'importance des axes frontières que par leurs caractéristiques propres, les axes jouent aussi le rôle de centre de micro-zones de passages et de recouvrements ayant parfois leurs logiques propres.

Une population très dense, des difficultés, des solidarités.

Environ 28 290¹ personnes vivent sur l'ensemble du territoire, dans 17 454 logements dont 14 610 sont des résidences principales. Pour une surface d'environ 50 hectares c'est une densité de population élevée. Nous y recensons 930² ensembles immobiliers, correspondant à autant d'espaces privés dans lesquels nous sommes amenés à intervenir, à côté de notre intervention dans l'espace public.

Cette estimation de population n'inclut pas les personnes vivant dans des conditions précaires (squat, parties communes d'immeubles, caves, rues, espaces publics,...). Nombre d'usagers de drogues avec lesquels nous travaillons vivent dans ces conditions de grande précarité. Ils sont des habitants à part entière de la Goutte d'Or.

La précarité des emplois et le taux de chômage sont très élevés, le logement sans confort et la sur-occupation très marqués. 29% de la population de 15 ans et plus, qui n'est plus en cycle d'étude, n'a aucun diplôme.

A coté de cette réalité préoccupante, en cours de traitement institutionnel comme les opérations de rénovations, les solidarités locales pour faire face aux problèmes ont débouché sur un tissu associatif très actif.

Un secteur associatif très étoffé

Le dynamisme associatif est très important sur le quartier. Nous recensons 41 associations sur ces quatre secteurs. La diversité et la qualité des actions qu'elles accomplissent, leur forte capacité de mobilisation leur vaut une forte reconnaissance et une grande légitimité tant auprès des habitants que des pouvoirs publics. Nombre d'entre elles se sont professionnalisées, celles qui se trouvent dans les trois zones formant le quartier Goutte d'Or Politique de la Ville, absorbent 15% des budgets parisiens de la Politique de la Ville³. Le Préfet de Paris, pointant l'engagement de l'Etat sur le quartier en 2002 lors de la CLC, rappelait que la DASS versait environ 10 fois plus sur le même secteur, toutes lignes budgétaires confondues.

Seize associations se sont regroupées, dans l'inter-associatif Goutte d'Or depuis 1990, pour organiser le travail partenarial. Cette structuration place celles-ci comme interlocutrices privilégiées sur le quartier.

L'ampleur de l'intervention publique visant à pallier aux grands déséquilibres sociaux du quartier Goutte d'Or ne doit pas se tarir, le quartier reste très fragile comme le démontrent les indicateurs classiques. La moindre décreue quant aux moyens à mettre en œuvre et à la continuité des actions à accomplir pour assurer la fin de ces grands déséquilibres, se traduirait par un retour en arrière de plusieurs années. La République permet de réaliser ainsi, par son engagement, deux de ses fondements : l'égalité et la fraternité.

La présence des usagers de drogues

Une autre lecture du quartier, au travers du prisme des problèmes liés aux drogues, montre les tâches restant à effectuer. La forte présence des usagers de drogues pointe très précisément les déséquilibres : le bâti dégradé comme dernier refuge, la débrouille comme élément de survie, la santé vue comme un luxe. Malgré la densité policière la plus importante de France, le quartier reste un havre pour beaucoup de précaires. Que seront-ils devenus, usagers de drogues compris, au terme de la rénovation et de la normalisation du quartier ?

¹ Estimation moyenne d'après recensement RGP 99, le territoire Goutte d'Or de CT18 ne correspond pas exactement au découpage IRIS de l'INSEE, ces chiffres donnent des ordres de grandeurs.

² Le nombre d'ensembles immobiliers résulte d'un comptage de CT18

³ Chiffres énoncés lors de la CLC Goutte d'Or 2003 portant sur le bilan 2002

Zone 1 : BARBES-CLIGNANCOURT

La couverture de ce territoire par CT18 n'est accomplie que depuis le 1^{er} trimestre 2002. Ainsi les données collectées et les indicateurs élaborés sur cette zone sont moins riches, car ils n'ont pas la précision que donne le recul des interventions en continue comme dans les trois autres secteurs. Ce secteur est une zone transitoire entre le quartier Goutte d'Or et la butte Montmartre. Il est maintenant intégré au territoire de travail de l'équipe Goutte d'Or, compte tenu du nombre de problèmes concernant les drogues communs au deux rives du boulevard.

1. Une zone commerciale et résidentielle :

Ce territoire est constitué majoritairement d'immeubles de bonne facture, ayant un niveau de confort correct, conforme à l'ensemble de Paris. Les pentes et la proximité de la butte Montmartre lui donnent un cachet qui draine les flux touristiques.

Dans cette zone il est recensé 2913 logements dont 2416 sont des résidences principales. Nous y dénombrons 167 ensembles immobiliers.

Les nombreux commerces aux produits bon marché, qui se trouvent tout le long du boulevard Barbès, les grandes enseignes du sud, Tati, puis courant 2002, Virgin et la Grande Récréée attirent beaucoup de monde sur cette zone. Les imposants immeubles-îlots occupés par les bureaux des banques donnent au secteur une solennité qui contraste avec la foule en mouvement à leurs pieds, venue de loin pour faire ses achats.

La suite du quartier vers le nord est celle plus classique d'un secteur d'habitations résidentielles.

C'est un quartier ouvert, perméable aux flux humains et automobiles, largement desservi par les transports en commun.

2. Type de publics résidant et fréquentant les lieux :

Des habitants moins fragilisés

Ce secteur, où vivent environ 5080 personnes, est peuplé de personnes moins touchées par les difficultés économiques que les autres secteurs. Perçu comme un secteur de « riches », depuis l'autre côté du boulevard, ses habitants ont pu se donner rapidement les moyens de fermer leurs immeubles pour se protéger des intrusions. Les indicateurs socio-économiques sont ici proches de ceux de l'ensemble du 18^{ème}.

Un secteur très fréquenté. Une zone de transition

Un très important flux de population arrive journalièrement sur ce secteur, principalement sur les boulevards. Venue de toute l'Île de France, elle vient faire ses achats, attirée par les faibles prix pratiqués et la diversité des produits vendus.

Un autre flux très important de population attirée par les prix mais aussi par la renommée des grandes enseignes (principalement Tati) est constitué par les touristes qui venant

directement ou en marge d'une visite à Montmartre se mêlent aux acheteurs et le deviennent eux-mêmes.

Enfin les nombreuses personnes venues travailler sur le secteur et les environs créent un autre flux, au moment du déjeuner, attirées par une zone agréable au pied de la Butte ou les prix restent attractifs.

Ce secteur brasse ainsi des populations très différentes, il est un lieu d'échange entre plusieurs mondes.

Une zone de repli pour les usagers de drogues :

Ce secteur est utilisé par les usagers de drogues plutôt comme un lieu de repli, tranquille, plus sûr, mais proche des scènes de vente. La foule permet un repli rapide dans l'anonymat, salvateur en cas de problèmes, ce que ne permettent pas les lieux fermés comme les parties communes des immeubles. Peu d'usagers de drogues habitent ce secteur, avec ou sans titre.

3. Type d'activité sociale et acteurs présents :

Les associations locales n'occupent pas ici une place importante, elles n'ont pas pignons sur rue, hormis le siège national de *Médecins Du Monde* se trouvant en bordure du secteur et des locaux du Comité départemental de prévention de l'alcoolisme (CDPA).

Dans cette zone et juste en bordure nous comptons 3 pharmacies. Deux accueillent une file active évaluée à 120 usagers de drogues. La troisième n'est pas en mesure d'estimer cette file. Les trois délivrent des seringues mais deux seulement des produits de substitution, Méthadone et Subutex. Elles sont aussi sollicitées pour des délivrances de Rohypnol, Lexomil, Skénan, et Néocodion.

Un bureau de poste, une école élémentaire, un collège, le commissariat central du 18^{ème}, juste en bordure, structurent l'offre de service public.

Le secteur comporte aussi des commerces de proximité, mais surtout de nombreux bars-brasseries, ouvert jusque tard en soirée.

Deux centres de formation professionnelle, le CIM (Centre d'Information Musical) école de Jazz de renommée européenne, participent au dynamisme du nord du secteur dans la journée.

4. Temps et rythmes du territoire :

Le rythme du secteur est principalement lié à l'alternance jour/nuit suivie par les commerces grands et petits. La zone des grandes enseignes au sud peut paraître très vite déserte le soir.

Si le jour voit se croiser des flux très importants, la vie nocturne remplace la foule des acheteurs et employés diurnes par une population venue pour se divertir dans une zone restée "authentique" surtout dans les bars de la rue de Clignancourt.

5. Type de doléances :

Les doléances concernent essentiellement les intrusions dans les parties communes. La population exprime aussi des fortes inquiétudes concernant l'éventuelle diffusion sur ce secteur des nuisances liées aux drogues connues ou supposées venant des secteurs voisins.

6. Type de nuisances :

Les nuisances que nous avons constatées sont essentiellement des intrusions dans les immeubles et correspondent aux doléances que nous avons reçues. Présences d'usagers de drogues venus au calme consommer ou se reposer et traces consécutives à ces passages.

Nous sommes intervenus dans 12 ensembles immobiliers sur 167, soit 7,2%.

Nous avons aussi été appelés sur des nuisances liées aux drogues, de nature plus importante, hors du secteur au-delà de la rue de Clignancourt, dans un parking squatté par des usagers de drogues.

7. Capacité de mobilisation des acteurs

Les acteurs du quartier sont peu mobilisés dans cette zone sur les problèmes liés aux drogues. D'une part les problèmes sont moins présents, nous ne sommes intervenus que dans 7,2% des immeubles comparés au 15,6% de l'ensemble du quartier, et l'intensité des nuisances moindre. D'autre part les problèmes liés aux drogues ne sont pas perçus comme faisant vraiment parti de la zone, mais comme un débordement venu des zones voisines. Ainsi nous ne trouvons pas dans cette zone d'associations d'habitants ou de commerçants très actifs contre les "toxicos" ou stigmatisant l'abandon d'un quartier par les pouvoirs publics.

Zone 2 : GOUTTE D'OR-SUD

1. Caractérisation et description de la forme et des fonctions urbaines

Cœur historique du quartier à qui elle donne son nom, cette zone suite à une longue opération de rénovation, est aujourd'hui la plus récente pour son bâti. A l'exception de quelques immeubles et du pittoresque petit passage Villa Poissonnières, presque tout le bâti au sud de la rue Polonceau a été reconstruit ou rénové.

Cette rénovation rencontre un accueil mitigé. Nombre d'habitants ont du quitter leur quartier et ceux qui restent se sentent moins chez eux car elle a constitué une rupture forte, perte de l'histoire et des repères pour les habitants. Le béton et le fonctionnel semblent avoir ternis la diversité d'où venait la vie. L'étroitesse des voies confère à cette zone le sentiment ambigu d'oppression et de chaleur. Oppression par l'écrasement des verticales des façades en béton, et au manque de volume, mais ce dernier génère aussi le rapprochement. Le remplacement des logements insalubres par des logements décents est apprécié de ceux qui les habitent. Ils apportent plus de confort à leurs habitants, ils sont plus grands en moyenne 55/60 m² contre 25m² auparavant et des espaces libres ont été conservés dans les cours. L'installation de salles de bains et de toilettes à l'intérieur des logements, progrès réels, n'a pas encore effacé des mémoires le temps où ces dernières étaient sur le palier.

Le côté commerçant du secteur au sud, les rues de la Goutte d'Or, Charbonnière et Chartres sont autant de lieux de passages importants que des rues où l'on stationne. Le nord, plus résidentiel, est plus calme.

Dans cette zone, il est recensé 3984 logements dont 3376 sont des résidences principales. Nous y dénombrons 262 ensembles immobiliers. Si la rénovation tend à faire disparaître sur cette zone les logements insalubres, le nombre de logements sans confort (≈20%) reste très supérieur aux moyennes de l'ensemble du 18^{ème} (12,1%) et de l'ensemble de Paris (10%). Un quart de ces logements sont encore en sur-occupation, deux fois plus que dans l'ensemble du 18^{ème} et trois fois plus que dans l'ensemble de Paris.

Le logement social représente 33% des logements au sud de la rue de la Goutte d'Or. Cette densité est très forte, elle n'est que de 13% sur la totalité de la Goutte d'Or.

2. Type de public résidant et fréquentant les lieux

Mixité culturelle et de nationalités. Un secteur masculin.

Terre d'arrivée de nombreux migrants, la Goutte d'Or Sud montre une diversité culturelle importante. Elle s'est constituée par les vagues successives des populations venant des campagnes françaises depuis le 19^{ème} siècle, venue offrir leurs bras à l'industrie naissante, jusqu'aux derniers arrivants venant des cinq continents. Le faible coût des logements et l'esprit d'entraide régnant dans le quartier a attiré une grande majorité de ces personnes, aujourd'hui originaires du Maghreb et d'Afrique sub-Saharienne.

Le rapport homme/femme, de 1,07 à 1, reste en léger déséquilibre résultant pour partie de l'arrivée des hommes seuls venus travailler à Paris.

Un secteur très jeune.

Environ 7970 personnes vivent dans ce secteur. 33% de cette population a moins de 20 ans, ≈18,5% pour le 18^{ème} et Paris. Les personnes âgées de 60 ans et plus, ne représentent que ≈12% de la population alors qu'elles sont 17,7% sur le 18^{ème} et 19,6 % sur tout Paris.

Un secteur populaire touché par les difficultés économiques.

En termes de catégories socioprofessionnelles les chiffres parlent d'eux-mêmes : si sur l'ensemble de Paris le rapport du nombre d'employés-ouvriers / cadres-professions intellectuelles-professions libérales est de 1 / 1 et de 1,77 / 1 pour le 18^{ème} il est de l'ordre de 5 / 1 ici.

Malgré un taux d'actifs plus élevé que dans le reste de Paris, les taux de chômage et d'emploi précaire sont très importants. 25% des actifs est au chômage contre 16,9% pour le 18^{ème} et 12% pour Paris. 25% des salariés a des emplois précaires contre 16% à Paris.

Lieux de vies et fréquentation des usagers de drogues.

En dehors des deux appartements thérapeutiques de la rue de Tombouctou et des squats de la rue Charbonnière, ce secteur est avant tout un lieu de passage pour les usagers de drogues vers les lieux de ventes et consommations.

Présence des sans papiers

Rues des Islettes, rue Caplat et l'extrémité ouest du square saint Bernard sont des lieux de regroupements des sans papiers. Certains d'entre eux sont des consommateurs de médicaments.

3. Un tissu associatif très dense :

Un très dense et actif tissu associatif couvre cette zone, qui avec le secteur voisin de Château Rouge comportent la majeure partie des associations du quartier Goutte d'Or.

Sur les 41 associations recensées 20 ont une adresse sur le secteur et 12 font partie de la coordination inter-associative Goutte d'Or. Les associations d'habitants généralistes y côtoient les associations plus spécialisées et parfois professionnalisées.

Les activités de ces associations couvrent des domaines aussi variés que l'accès au droit, l'accompagnement scolaire et les activités culturelles et scientifiques, l'accueil à la petite enfance, l'aide aux démarches et à l'écrit, l'alphabétisation, l'animation sportive et les loisirs, les arts graphiques et plastiques, des ateliers artistiques, la défense des intérêts des locataires, les groupes de parents, l'information, l'insertion sociale et professionnelle, la médiation, la pratique de la musique, la prévention spécialisée, la promotion de l'art et des artistes, la promotion des créateurs, le suivi de RMI, ...

Nous sommes en contact avec plusieurs associations dans ce secteur comme : Accueil Goutte d'Or (AGO), les Enfants De la Goutte d'Or (EDGO), Espoir Goutte d'Or (EGO), Paris Goutte d'Or (PGO), Loisirs Animation Goutte d'Or (LAGO), Salle Saint-Bruno (SSB), Cargo 21. Collaboration et partenariat avec certaines ont donné lieu à l'élaboration de projets communs.

Espoir Goutte d'Or, lieu d'accueil pour les usagers de drogues, est bien sûr de par la nature de son activité et de ses liens structurels avec *Coordination Toxicomanies 18*, un interlocuteur et un partenaire privilégié sur la Goutte d'Or.

4. Acteurs présents :

Deux crèches publiques, une crèche associative, deux écoles maternelles, une école polyvalente, trois écoles élémentaires dont une privée, une poste, un centre d'assurance maladie, une agence OPHLM, une mosquée, l'église saint Bernard, une bibliothèque et un commissariat de police représentent l'offre de service public et privée de cette zone.

La seule pharmacie présente accueille une file active de 35 usagers de drogues. Elle délivre du matériel de prévention et des produits de substitution, Méthadone et Subutex.

De nombreux commerces spécialisés sont implantés dans ce secteur, comme les marchands de tissus présents avant la rénovation, mais aussi des commerces de proximité. Les nouveaux arrivants avec la rénovation, comme les boutiques de mode de la rue des Gardes, tentent de concilier le préexistant avec les activités nouvelles en attirant une autre population ne serait-ce que de passage dans ce secteur.

Enfin le marché populaire du boulevard de la Chapelle approvisionne, en produits frais et bon marché, le secteur deux fois par semaine mais également bien au-delà.

5. Temps et rythmes du territoire :

De nombreux cycles se superposent dans cette zone : à l'alternance jour / nuit qui rythme les activités commerciales ayant pignon sur rue, s'ajoutent les rythmes du marché mercredi et samedi du boulevard de la Chapelle et ceux de l'alternance semaine / WE. Le samedi voit se combiner tous les attraits et gonfler le quartier de populations venant de tout Paris et des environs pour s'approvisionner chez grossistes et détaillants.

Il attire aussi nombre de vendeurs, moins officiels qui peuvent exercer leur activité au milieu de cette foule attirante.

L'une des particularités de ce secteur est qu'il héberge la plupart des commerces de produits "halal" et de boulangeries produisant des pâtisseries orientales. Ainsi, pendant le mois de ramadan ce quartier connaît de plus grandes activités humaines et commerciales. Nombreux sont les commerçants qui réajustent leurs horaires d'ouvertures et de fermetures pour pouvoir répondre aux demandes des jeûneurs au moment de la rupture du jeûne et des repas du soir.

6. Type de doléances :

Les types de doléances portent sur :

- la consommation de rue
- les intrusions et la consommation dans les immeubles
- les nuisances liées à la prostitution en immeuble
- les voisins consommateurs et revendeurs de drogues
- les rapports difficiles avec la police
- les problèmes liés aux jeunes

Des sollicitations que nous avons reçu, émerge la demande d'une présence régulière de la police, des intervenants sociaux dans les lieux où persistent la consommation de rues, les intrusions d'usagers de drogues et les regroupements de jeunes dans les immeubles.

Il ressort également une demande d'expulsion des habitants usagers de drogues sources des principales nuisances dans les appartements thérapeutiques, lorsqu'ils ne respectent pas les contrats et sujétions liés à l'obtention des logements. Les habitants déplorent la faiblesse des rapports avec l'institution propriétaire de ces appartements pour au moins comprendre les raisons qui motivent l'hébergement d'un tel public fragile à proximité des lieux de vente de drogues.

7. Type de nuisances :

En dehors de quelques intrusions sporadiques d'usagers de drogues dans les immeubles, ce secteur ne connaît pas de fortes nuisances contrairement aux zones Château-Rouge et Marcadet-Poissonniers où les intrusions sont beaucoup plus fréquentes. Les nuisances les plus fortes que nous avons constatées portaient sur la consommation de rue, rue Polonceau et rue Richomme.

La vigilance de l'équipe du local d'échange de seringues STEP sur son environnement, a permis de maintenir la tranquillité de ses abords. Les nuisances dans l'immeuble de la rue de Tombouctou accueillant deux appartements thérapeutiques, portaient sur les bruits et les intrusions occasionnées par leurs occupants et leurs visiteurs.

Nous avons également constaté d'autres nuisances, comme des regroupements de jeunes posant problème, et celles liées à la prostitution en immeuble. Les allers et venues des clients des prostituées, occupantes d'un immeuble squatté de la rue Polonceau gênant les habitants.

Si nous sommes intervenus dans 58 ensembles immobiliers sur 262, soit 22,1%, malgré ce chiffre plus élevé d'intervention que dans l'ensemble du quartier, 15,6%, le niveau des nuisances n'est pas très élevé. En effet l'existence de lieux de fixation permanente des usagers de drogues est en disparition, tant sur les possibilités de squat que de lieux de ventes et de consommation.

8. Capacité de mobilisation des acteurs

Les habitants et leurs associations

Le constat que nous faisons dans cette zone est qu'individuellement les habitants sont peu actifs sur les nuisances liées aux drogues. Par contre collectivement, la mobilisation concernant les nuisances liées à la présence des toxicomanes et de la vente de drogues dans leur quartier est très forte. En conséquence plusieurs plaintes ont été formulées et adressées tant à la mairie, qu'à la police. Nous noterons que même s'il existe ici et là des habitants isolés actifs, ceux qui se manifestent le plus souvent le font par le biais des associations d'habitants, de collectifs de parents d'élèves, voire des institutions qui nous contactent régulièrement pour nous faire-part de leur désarroi ou d'une demande d'appui face aux nuisances liées aux drogues.

Nous avons été contactés par l'association Paris Goutte D'Or (PGO) pour un problème de consommation de rue et d'intrusion dans certains immeubles des rues Polonceau et Goutte d'Or. Nous avons ainsi été conviés à une réunion organisée par la mairie du 18ème relative

au réaménagement de la rue Polonceau pour apporter notre expertise afin d'éclairer les décideurs.

En ce qui concerne les autres institutions, si nous avons été sollicités par les écoles et les parents d'élèves de la rue Richomme pour des problèmes de présence d'usagers de drogues et de consommation sur la rue, le travail en 2002 n'a pas pu se concrétiser par un travail plus structuré avec l'Académie de Paris.

Le secteur spécialisé (Jeunes)

Nous avons rencontré le club de prévention (ADCLJC) pour des échanges concernant la consommation de jeunes du quartier, afin qu'ils puissent intervenir auprès de ceux qui se regroupent et fument du cannabis dans les halls de certains immeubles pour lesquels *Coordination Toxicomanies 18* a été sollicitée par les habitants.

La police

Suite aux nombreuses rencontres avec des habitants qui sans cesse formulent leur souhait d'une présence plus forte de la police dans leur quartier afin de réduire les nuisances liées ou non directement avec la toxicomanie, notre travail à dans ces cas consisté à chaque fois à faire remonter ces doléances vers la hiérarchie policière afin que les inquiétudes des habitants soient entendues.

Les gestionnaires d'immeubles – gardiens

Une demande forte de formation sur les drogues, exprimée par les gardiens d'immeubles, est ressortie de l'enquête que nous avons menée auprès d'eux sur les nuisances qu'ils rencontrent dans leur métier, notamment celles liées aux drogues. Cet intérêt professionnel leur semblait être une réponse appropriée, parmi d'autres, aux difficultés qu'ils rencontrent pour pouvoir agir au quotidien là où la méconnaissance et les peurs qui en découlent bloquent leurs actions.

Nous avons réalisé un important travail avec le gérant OPAC sur deux immeubles sous sa responsabilité qui subissaient des nuisances liées aux drogues, vente et consommation. Son implication a permis de résoudre ces problèmes.

Le secteur spécialisé – l'association Espoir Goutte d'Or

Le travail avec l'association Espoir Goutte d'Or (EGO) se décline sur plusieurs niveaux. Les réunions inter-équipes, la participation aux réunions du collectif des mercredis, les temps de présence lors de l'accueil des usagers de drogues, la participation au groupe de suivi de STEP sont des temps régulièrement rythmés qui nourrissent le partenariat. Des temps de travail communs sont aussi dégagés en réactivité aux besoins du moment, par exemple l'étude d'impact de STEP, l'accompagnement d'usagers de drogues, la mobilisation de l'équipe lors de problèmes aigus dans l'environnement du lieu d'accueil ou PES.

Zone 3 : CHATEAU ROUGE

1. Caractérisation et description de la forme et des fonctions urbaines

Si ce secteur tire son nom d'un lieu d'amusement du mythique Paris populaire du 19^{ème} siècle, aujourd'hui l'imaginaire compare cette zone dans certaines bulles de territoire à d'autres lieux de la mythologie moderne, le Bronx ou Harlem. Si tel ensemble de bâtiments squattés ou tel terrain vague montre une partie de la réalité sociale que beaucoup souhaitent cacher ou édulcorer, il est aussi évident que le secteur n'est pas constitué uniquement de taudis et peuplé par la pègre.

L'importante opération de rénovation commencée en 1998 aura touchée, à son terme prévu en 2007, 60 immeubles dont 45 par démolition. Cette opération touche 21,3% des ensembles immobiliers du secteur, au nombre de 282. Si elle bouleverse la physionomie du secteur, résorber l'insalubrité et mettre à disposition des familles des logements dignes est une nécessité admise par tous, ce quartier y perdra sans doute ce côté « dernier petit village qui résiste à... » comme un improbable village de gaulois. Les plus précaires qui viennent y chercher les opportunités de logements que donne un secteur dégradé disparaîtrons sans doute avec les derniers logements insalubres. Nombre d'usagers de drogues compris.

Cette zone est aujourd'hui principalement un lieu de résidence, où les commerces de proximité, le marché Dejean, les nombreux lieux de convivialités comme les bistros, les locaux associatifs accessibles à tous, et une vie de rue rendent attachante à beaucoup de ses habitants la vie de quartier.

Dans cette zone il est recensé 5512 logements dont 4582 sont des résidences principales réparties dans 282 ensembles immobiliers.

2. Type du public résidant et fréquentant les lieux :

Les indicateurs de cette zone sont proches de ceux de la Goutte d'Or sud. La population est de 8580 habitants, plus petite de nos quatre zone elle est la plus peuplée. La dédensification prévue par la rénovation n'a pas encore touché les logements sur-occupés.

Un secteur jeune. Une présence plus importante des anciens

La différence notable avec la Goutte d'Or sud porte sur deux catégories. Les moins de 20 ans représentent environ 21%, ≈18,5% pour le 18^{ème} et Paris. La tranche d'âge des plus de 60 ans se rapproche ici de la moyenne du 18^{ème} arrondissement :17,7%.

Un secteur populaire touché par les difficultés économique.

Ici encore les chiffres sont proches de ceux Goutte d'Or Sud.

Les catégories socioprofessionnelles relèvent les mêmes disparités: sur l'ensemble de Paris le rapport du nombre d'employés-ouvriers / cadres-professions intellectuelles-professions libérales est de 1 / 1 et de 1,77 / 1 pour le 18^{ème}. Il est ici de l'ordre de 4 / 1.

Les chiffres de la Goutte d'Or sur le taux d'actifs sont plus élevés que dans le reste de Paris, mais les taux de chômages et d'emplois précaires sont sensiblement les mêmes.

25% des actifs est au chômage contre 16,9% pour le 18^{ème} et 12% pour Paris. Environ 25% des salariés ont des emplois précaires contre 16% à Paris.

Lieux de vies et fréquentation des usagers de drogues.

Ici les possibilités de lieu de vie et de consommation sont très importantes pour les usagers de drogues, elles résultent d'un tissu urbain très dégradé.

Les appartements vides, parfois des immeubles, en attente de rénovation fournissent une part importante de l'offre de logements précaires. Les taudis accessibles sont rapidement investis. Il existe une offre de logements loués, pas forcément plus salubres, seul choix des plus démunis. Ainsi se côtoient des familles en attente de relogement, des anciens aux faibles revenus n'ayant pas d'autre possibilité ou restant par attache au quartier qui est leur vie, et des usagers de drogues que les revenus ou l'offre d'hébergement fixent dans cette zone.

Hors les espaces privés, la vie dans la rue, la consommation de rue, la vente de rue, les scènes, la présence des usagers de drogues dans la rue sont très développées.

3. Type d'activité sociale

Le secteur associatif est important, 14 associations ont une adresse sur le secteur et 6 font parties de l'inter associatif Goutte d'Or. Très proche, entre-autre par le biais de l'inter-associatif Goutte d'Or de celles de la zone Goutte d'Or sud elles couvrent un spectre d'activités et de besoins très large.

Nous avons travaillé avec d'eux d'entre-elles, l'ADCLJC et Habiter Au Quotidien.

4. Acteurs présents

Huit pharmacies sont présentes sur ce secteur. Elles reçoivent et délivrent :

Estimations mensuelle du nombres d'usagers de drogues et des produits distribués par les pharmacies Zone Château-Rouge - 2002	
Usagers de drogues fidélisés	150
Usagers de drogues de passage	340
Kits stériles	220
Seringues	615
Boites de Subutex	1025
Boites de Méthadone	80
Boites de Rohypnol	190
Boites de Lexomil	10
Boites de Tranxène	55
Boites de Skénan	12
Boites de Néocodion	145
Boites de Rivotryl	75
Boites de Valium	60

Deux écoles maternelles publiques, un Centre de Formation pour Adulte, une maison de retraite sont les seuls équipements collectifs de cette zone densément peuplée où l'on trouve également deux mosquées.

Le Pôle Santé Goutte d'Or également présent sur cette zone, par la qualité de son équipe et de son lieu d'accueil et de soins à la population de la Goutte d'Or et des environs, est une ressource précieuse en terme de santé publique, de prévention et d'animation de la mobilisation collective.

Un travail initié en 2002, nous permettra d'orienter usagers de drogues et aussi prostituées vers le centre en faisant le lien avec ces publics qu'ils connaissent peu, si ce n'est par leur présence devant leurs locaux, permettant un rapprochement entre dispositif de droit commun et secteur spécialisé.

L'enquête réalisée par le Pôle Santé Goutte d'Or sur la rue auprès des enfants de 7 à 16 ans et de leurs parents apporte la vision des enfants, que nous côtoyons peu dans notre travail, sur les représentations et les problèmes liés aux drogues et à la rue.

5. Temps et rythmes du territoire

L'alternance jour / nuit est très marquée, en dehors du secteur du carrefour Myrha – Léon cœur de la zone qui semble battre jour et nuit, les rues se vident la nuit venue.

Le mois du ramadan apporte aussi à cette zone une présence humaine plus importante et une suractivité commerciale.

6. Type de doléances

Les types de doléances portent sur :

- la consommation de rue
- les intrusions et la consommation dans les immeubles
- les nuisances liées à la prostitution de rue et en immeuble
- les voisins consommateurs et dealer
- les rapports avec la police, tour à tour trop présente, pas assez, complice de, organisatrice de, trop répressive, pas assez...
- problèmes liés aux jeunes
- les squats d'usagers de drogues, lieu de vie ou de consommation
- la scène de Château Rouge, marché aux médicaments
- la scène de la rue Myrha

D'une façon générale les doléances aux institutions, surtout la police, son assez contradictoires, les demandes portent sur tout et son contraire et il leur est reproché également tout et son contraire.

7. Type de nuisances

Coordination Toxicomanies 18 est intervenue dans 44 ensembles immobiliers sur 282, soit 15,6%. Ce chiffre, égal à la moyenne d'interventions sur le quartier, avec un niveau de nuisances très élevé place la zone en tête pour ce qui est des nuisances liées aux drogues. Pour la seule rue Myrha, 157 interpellations pour infraction à la législation sur les stupéfiants ont été effectuées en 2002, record absolu.

Le secteur du carrefour des rues Léon et Myrha et le secteur de la bouche du Métro Château-Rouge accueillent deux des trois scènes de vente et de consommation de rue du quartier Goutte d'Or.

Toutes les typologies de nuisances liées aux drogues et à la grande précarité de nombre d'usagers de drogues se retrouvent dans cette zone et correspondent aux doléances. Si les habitants souffrent de celles qu'ils dénoncent, partageant certaines avec les usagers de drogues, ces derniers subissent de plus toutes celles inhérentes à la vie dans la rue dont la plus voyante est la violence.

8. Capacité de mobilisation des acteurs

Lors d'une réunion avec l'équipe de l'ADCLJC portant sur les problèmes liés à la présence de groupes de jeunes fumeurs de haschich, le problème des jeunes du quartier venus à la vente et pour certains à la consommation de crack a émergé. Un travail partenarial spécifique est envisagé en 2003 sur cet important problème.

L'association Habiter au Quotidien, association de réinsertion professionnelle par le travail dans le bâtiment, a développé un projet de rénovation dans la rue Myrha réalisé par des usagers de drogues. L'équipe Goutte d'Or a soutenu ce projet, en participant aux réunions de travail sur ce projet en assurant le lien avec l'équipe de développement locale.

Si la mobilisation des associations agissant sur des registres proches et en coopération avec celles de la Goutte d'Or sud, il est à noter la présence de Droit au Calme, association d'habitants dont les prises de positions sont très tranchées.

Les écrits et interventions de cette association, qui revendique 500 adhérents, sont très critiques sur la politique de réduction des risques et la répression des trafics. Tous les adhérents ne sont pas sur une ligne aussi forte, nous travaillons avec certains d'entre eux dans leurs immeubles sur la réduction des nuisances qu'ils subissent et nous sommes pour eux des interlocuteurs et acteurs reconnus. Nos actions de médiations et d'orientations des usagers de drogues, présents dans leur environnement, limitent les nuisances qu'ils subissent et leur démontrent l'utilité des structures de prise en charge sanitaire et sociale.

Zone 4 : MARCADET-POISSONNIERS

1. Caractérisation et description de la forme et des fonctions urbaines

C'est un secteur plus anonyme, essentiellement lieu d'habitations et qui comporte moins de commerces, de lieux conviviaux. Si des immeubles sont à rénover dans cette zone, le secteur de la rue Emile Duployé en très mauvais état devra être entièrement reconstruit. La livraison prévue pour la rentrée 2005 d'une école polyvalente devrait marquer la fin des reconstructions. En 2002 c'est une suite de terrains vagues et d'immeubles vides et murés attirant nombre de précaires, usagers de drogues ou non.

Hors cet îlot insalubre, le reste de la zone est plus aéré, les rues sont un peu plus larges et les ensembles immobiliers plus grands. Elle sert de lieu de passage vers les secteurs du sud très commerçants, provoquant l'ire des riverains qui souhaiteraient plus de calme, d'autant qu'elle est utilisée comme parking pour les mêmes raisons.

2. Type du public résidant et fréquentant les lieux :

La population de la zone est de 6660 habitants. Les caractéristiques et indicateurs de cette zone se rapprochent de ceux de l'ensemble du 18^{ème}.

Un secteur jeune et actif.

La sur-représentation des tranches d'âges de 0 à 59 ans se fait au détriment du nombre des personnes de plus de 60 ans. Elles sont sur ce secteur environ 13% contre 17,7% sur le 18^{ème} et 19,6% sur Paris. Les autres tranches d'âges en profitent, notamment les 0-19, 21,5%, et 35-59 ans, 37,7%, rapportées aux même catégories de l'ensemble du 18^{ème}, respectivement 18,7% et 35,2%

Un secteur populaire ou les difficultés économique restent fortes.

Les catégories socioprofessionnelles révèlent les mêmes disparités que sur la Goutte d'Or Sud et Château Rouge, un peu atténuées : sur Paris le rapport du nombre d'employés-ouvriers / cadres-professions intellectuelles-professions libérales est de 1 / 1 et de 1,77 / 1 pour le 18ème il est ici de l'ordre de 3 / 1 ici.

Si les chiffres du chômage et des emplois précaires baissent par rapport aux deux autres secteurs ils restent élevés. 22% des actifs sont au chômage contre 16,9% pour le 18^{ème} et 12% pour Paris. 24% des salariés ont des emplois précaires contre 16% à Paris.

Lieux de vies et fréquentation des usagers de drogues.

Les possibilité de lieux de vie, de consommation, moins importantes que sur Château-Rouge sont encore nombreuses pour les usagers de drogues. Le carrefour des rues Labat-Marcadet-Poissonniers forme la zone de présence quasi permanente des usagers de drogues. Des squats et des appartements aux occupants débordés par leurs "amis" usagers de drogues se trouvent dans ce secteur.

3. Type d'activité sociale :

Le nombre d'association sur ce secteur est très faible. Parmi celles que nous recensons deux seulement se trouvent dans cette zone. Aucune ne fait partie de l'inter-associatif Goutte d'Or.

4. Acteurs présents :

Une crèche publique, une crèche privée, une maternelle, une école élémentaire, un collège, un gymnase, un centre EDF, une trésorerie, un temple et une synagogue forment l'offre en équipement collectif et en services.

Les deux pharmacies de la zone ont en commun de ne pas distribuer de produits de substitution. Elles sont plutôt strictes et suspicieuses sur les ordonnances falsifiées et ne distribuent pas de médicament dans ces cas. L'une d'elle déclare délivrer environ 400 seringues par mois.

5. Temps et rythmes du territoire

La zone n'a pas de rythme particulier hors l'alternance jour/nuit. Si le samedi voit une circulation et un stationnement automobile plus important, c'est la conséquence du flux des personnes attirées par les secteurs voisins.

6. Type de doléances

Les types de doléances portent sur :

- la consommation de rue
- les intrusions et la consommation dans les immeubles
- les nuisances liées à la prostitution de rue et en immeuble
- les voisins consommateurs et dealer
- les squats d'usagers de drogues, lieu de vie ou de consommation
- la scène du carrefour Labat-Marcadet-Poissonniers

7. Type de nuisances

Nous sommes intervenus dans 31 des ensembles immobiliers sur 219 soit 14,2%. Si les nuisances restent fortes sur cette zone elles sont principalement concentrées sur le seul carrefour Labat-Marcadet-Poissonniers qui est la 3^{ème} scène de ventes et de consommations de rue du quartier Goutte d'Or. Le commissariat de police du 18^{ème} nous a déclaré y avoir effectué 120 interpellations pour infraction à la législation sur les stupéfiants soit 14,5% de toutes les interpellations ILS du 18^{ème} arrondissement.

Ici encore les typologies "classiques" de nuisances liées aux drogues et à la grande précarité de nombre d'usagers de drogues se retrouvent dans cette zone et correspondent aux doléances, plus celles inhérentes à la vie dans la rue comme la violence.

Nombre de nuisances sont dues également, sans que les habitants les identifient toujours très bien, à la prostitution de rue.

8. Capacité de mobilisation des acteurs

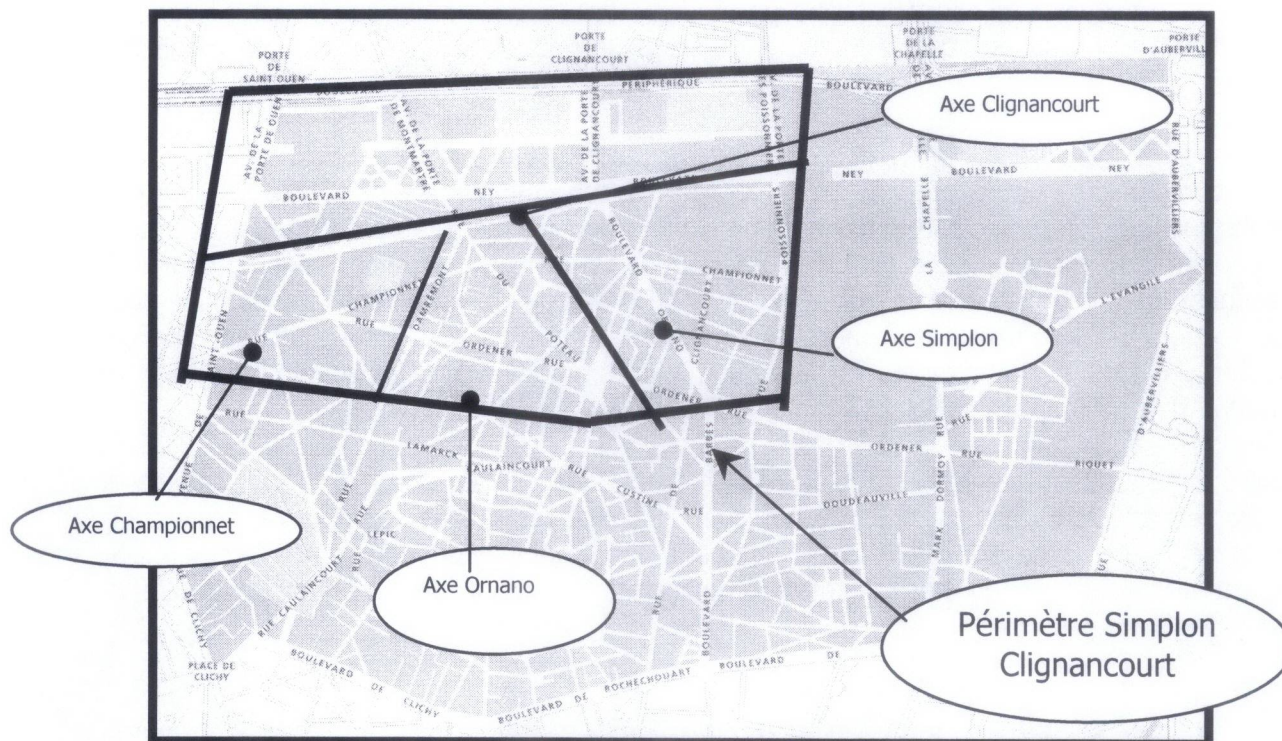
La faiblesse du tissu associatif local ne permet pas une grande mobilisation sur ce secteur. Hormis ACR et le pasteur de l'église Sain Paul peu de ressources locales ont été mobilisées sur cette zone.

Nos contacts avec *l'Association des Commerçants et Riverains (ACR)*, nous ont permis de faire comprendre notre travail ciblé sur le secteur Marcadet-Poissonniers, lié à la reconstruction d'une importante scène de consommation et de vente de drogues et conjugué à l'implantation massive de prostituées au printemps 2002. Nous avons ainsi expliqué, la présence des bus de prévention sur le boulevard Barbès destinés aux prostituées mais aussi aux usagers de drogues en novembre et décembre 2002. Ces explications ont ainsi permis d'éviter une mobilisation d'habitants basée sur l'exclusion des publics et la volonté d'interdire l'intervention sanitaire et sociale.

Les contacts noués avec le pasteur de l'église Saint Paul ont abouti au prêt de l'espace de stationnement réservé à l'église sur le boulevard Barbès. Les bus des équipes de prévention, venus se relayer cinq soirs sur sept à Marcadet Poissonniers en novembre et décembre, avaient si les équipes le désiraient un emplacement sécurisé sur cet important axe de circulation.

QUARTIER SIMPLON-CLIGNANCOURT

Le secteur Simplon Clignancourt situé au Nord est du 18^{ème} arrondissement est le plus étendu des trois zones couvertes par *Coordination Toxicomanies 18*

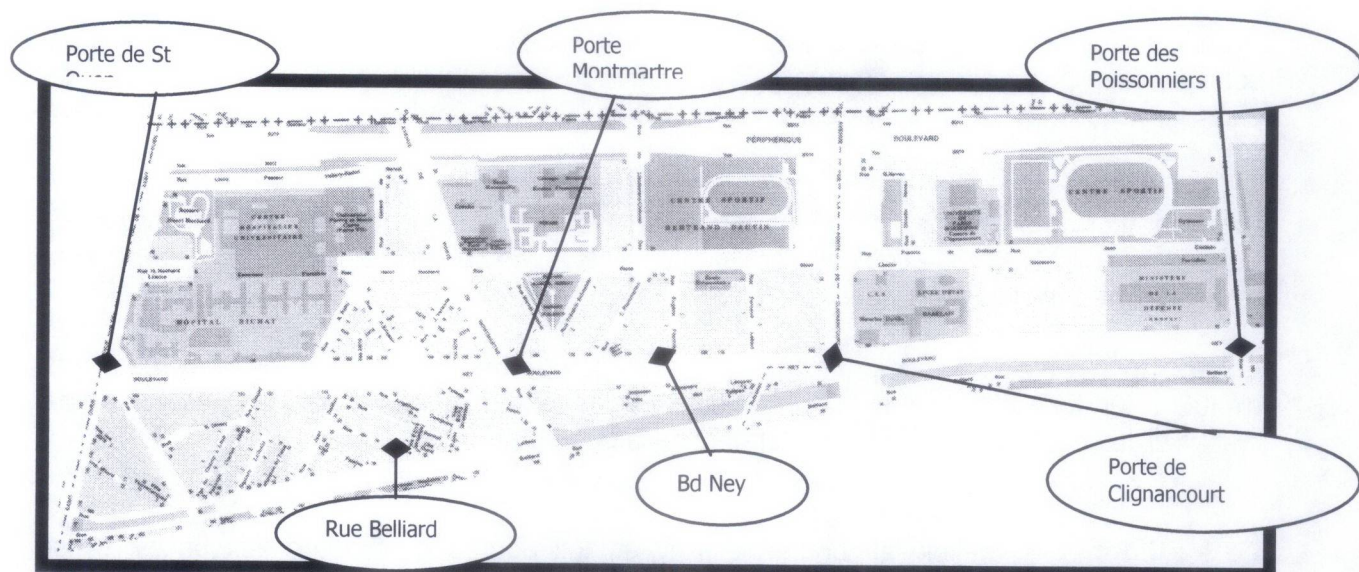


Limitrophe des communes de Saint Ouen et de St Denis, à proximité de plusieurs axes autoroutiers, cette zone est un important pivot routier et humain entre la banlieue et Paris. Aussi, dans l'organisation de notre travail, avons nous découpé cette zone en quatre secteurs, en fonction de leur structure urbaine, mais aussi en lien avec les phénomènes de toxicomanies correspondant à chacun d'eux.

- **Zone 1 - Axe Clignancourt** ; Cette zone est délimitée par la Porte des Poissonniers et la Porte de St Ouen (Est/Ouest) et par le boulevard périphérique et la rue Belliard (Nord/Sud). Ce quartier est inscrit au titre du DSU depuis 1996.
- **Zone 2 - Axe Simplon** ; Cette zone est délimitée par le boulevard Ornano (numéros pairs, Est/Ouest) et par la rue Belliard et rue la Orderer (Nord/Sud).
- **Zone 3 - Axe Ornano** ; Cette zone est délimitée par le boulevard Ornano (numéros impairs) et la rue Danrémont (numéros pairs, Est/Ouest) et par la rue Belliard et la rue Marcadet (Nord/Sud).
- **Zone 4 - Axe Championnet** ; Cette zone est délimitée par la rue Danrémont (numéros impairs) et par l'avenue de la porte de St Ouen (Est/Ouest)

Le découpage en quatre zones du quartier Simplon/Clignancourt suit une logique en fonction des dynamiques différentes qu'elles comportent. Nous reviendrons zone par zone dans notre développement sur les spécificités démographiques, urbaines et architecturales, sur l'étude des flux, celle des temps de travail, des rythmes du territoire, des populations, du marché des drogues et du type de nuisances constatées.

Zone 1 : AXE CLIGNANCOURT



1. Une zone éloignée du cœur du quartier mais néanmoins dynamique :

La proximité de plusieurs axes autoroutiers (A1, A15, et A86), du boulevard périphérique et du boulevard des Maréchaux fait de ce secteur un lieu de passage routier important. Les deux axes structurants, que sont le boulevard périphérique et le boulevard des Maréchaux constituent des ruptures importantes qui isolent ces quartiers du reste de l'agglomération et sont souvent sources de nuisances pour le quartier : engorgement de la voirie, nuisances sonores et stress pour les habitants.

Dans cette configuration, où l'on ne trouve pas un cœur de quartier favorisant l'élan social, la richesse multiculturelle et la densité de population créent néanmoins une vraie vie de quartier autour de la porte Montmartre, portée par des tissus associatifs dynamiques.

De part et d'autre du quartier, se trouvent implantés de grands services : l'hôpital Bichat est situé à l'ouest, les entrepôts de la RATP situés à l'est. Ces services de proximité un peu plus ce quartier. La Porte de Clignancourt, elle est paralysée par son trafic routier qui amplifie la desserte du marché aux Puces et de différentes infrastructures scolaires, périscolaires et universitaires. On note que sur ce secteur se trouvent les principaux équipements sportifs du 18^{ème}.

5920 logements, à majorité de type social, sont compris dans cette partie du 18^{ème} et sont occupés par une population défavorisée aux caractéristiques socio-démographiques plus proches de celles des communes limitrophes de Seine Saint Denis que de Paris.

Les amicales de locataires jouent un rôle décisif dans la gestion et l'animation de ce quartier.

2. Le brassage des populations locales et touristiques crée la vie de ce quartier :

Le marché aux puces rassemble 2 500 marchands pour environ 12 millions de visiteurs par an. Cet atout économique, principale activité privée, offre néanmoins peu d'emplois à

l'échelle locale. Par ailleurs, de par l'afflux d'un public divers et varié qu'attire ce marché, on constate une grande mixité, via un brassage de population intensifié en week-end.

Hormis sur certains grands axes, les activités commerciales déclinent. La plupart des emplois sont assurés par les services publics (ex. La RATP) ou par l'hôpital public. Le taux de chômage concernant les jeunes est en progression. Ils sont 8500 à circuler quotidiennement sur ce secteur.

L'implantation des grands ensembles immobiliers contribue à la rupture du tissu urbain et génère de nombreux espaces délaissés où se développent différents trafics. Nos principaux terrains d'intervention sur ce secteur sont :

Le boulevard Ney : artère principale qui scinde le quartier en deux ce boulevard déjà très fréquenté en journée, s'anime la nuit autour des phénomènes liés à la toxicomanie (trafic de crack sur les boulevards) et plus généralement à la prostitution.

Le Mail Binet : parallèle au boulevard Ney et aux abords du marché aux puces, il est occupé en majorité par des infrastructures scolaires et périscolaires qui sont fermées la nuit. Dans cet espace isolé se développent différents trafics et consommations diverses (cannabis, alcool, crack) mais aussi un va-et-vient incessant de personnes, tout au long de la nuit.

Les rues Belliard/Leibniz et de la Moskova : ces rues sont parallèles et à proximité du boulevard Ney. Elles restent peu fréquentées la nuit de part leur configuration en recul, si ce n'est qu'elles laissent la place à des scènes de deal. De plus, la fragilisation, via la présence de chantiers (immeubles et espaces publics) a conduit à l'augmentation du risque d'intrusion dans les halls, à l'installation de scènes ponctuelles de consommation sur la voie publique et à des nuisances liées au matériel retrouvé (seringues, préservatifs, boîtes de médicaments).

L'accès au métro Porte de Clignancourt : cet accès reste un haut lieu du vol à l'arrachée, du deal en tout genre et autres transactions aux yeux de tous. Regroupement de jeunes et consommation de cannabis sont également de mise sur ce carrefour. Les nuisances sonores et encombrements des voies publiques qui s'en suivent sont un problème sur ce quartier tout comme le trafic et la consommation de cannabis qui sont installés à la Porte de Clignancourt.

3. L'organisation associative de ce quartier permet l'accès à des activités sociales et offre des services de proximité aux consommateurs de drogues :

Concernant les offres de service en direction des personnes consommant des drogues ou des personnes qui se prostituent, des antennes mobiles interviennent en alternance tous les soirs de la semaine sur le Boulevard Ney entre 23h et 1h du matin. Elles reçoivent entre 80 et 100 personnes par sortie, des personnes pour majorité prostituées non-consommatrices de produits. Les antennes mobiles pour leur majorité, distribuent peu de matériel injectable. Quant à celle de *Charonne*, ayant fidélisé un public de toxicomanes, elle a vu ses chiffres passer de 15 000 seringues en 2001 à 6 016 en 2002. Ces chiffres, concernant leurs actions sur l'ensemble du 18^{ème}, attestant d'une baisse de délivrance, sont à interpréter selon eux par la baisse de l'offre d'héroïne et de Cocaïne sur l'ensemble du 18^{ème} au profit du crack.

Sur ce site sont implantées 5 pharmacies. Quatre d'entre elles délivrent uniquement des médicaments de substitution à leur clientèle fidélisée (en moyenne 40 personnes pour chaque pharmacies). La cinquième en plus de sa clientèle fidélisée sous substitution, délivre du matériel d'injection aux clients de passage, elle estime délivrer une moyenne de 100 seringues par mois.

Deux distributeurs de seringues sont en accès libre sur ce quartier. Le premier est géré par SAFE et compte 4111 kits délivrés pour un retour de 590 kits. Ce distributeur est situé aux abords de l'hôpital Bichat, qui accueille aussi des usagers de drogues par le biais d'un service particulier regroupant les équipes de coordination et d'intervention auprès des malades usagers de drogues (ECIMUD). Quant au distributeur situé avenue de la Porte Montmartre, on dénombre une quinzaine de kits délivrés par mois.

Bien que ces chiffres attestent d'un nombre important, bien qu'en baisse de délivrance de matériel, venant signifier par-là une présence accrue d'usagers de drogues, leur visibilité au grand public reste moindre dans la mesure où le cadre urbain de ce quartier offre de nombreux espaces de retrait.

Quant au type d'actions menées auprès des jeunes, deux équipes de prévention interviennent sur ce secteur. Une équipe de l'association Arc 75 (autour de la Porte Montmartre) et une équipe de la structure TVAS, (sur le mail Belliard). Une Antenne jeune Information, une Mission Locale, un Centre d'Animation, et de nombreuses associations périscolaires, culturelles et sportives proposent également leurs services aux plus jeunes.

4. L'observation des scènes de trafic de cannabis et de crack comme nécessaire l'étude de leur impact sur l'environnement

A travers le perpétuel mouvement que représente le transit et flux incessant de population sur ce territoire, les problématiques liées à la toxicomanie et à la prostitution trouvent leur place et engendrent des nuisances sur lesquelles nous intervenons.

L'adaptation de nos horaires de travail à cette réalité de terrain est nécessaire et évolutive selon les impératifs émergeant sur telle ou telle partie du quartier. Ainsi, les heures d'ouverture des structures scolaires et universitaires, des centres de loisirs (centre René Binet), des clubs de préventions (arc 75) et d'information (antenne jeune) sont-elles sur nos temps de rue (16h/19h), et ce, quant au fait d'aller vers les jeunes et de travailler avec les habitants sur la problématique : « regroupement de jeunes et cannabis ».

Le deal et la consommation apparents de crack ont lieu sur ce quartier à des heures plus tardives et notre travail auprès des consommateurs de drogues ou celui de l'observation des déplacements de scènes se fait majoritairement dans des tranches horaires de terrain entre 18h et 21h. Toutefois l'approche d'utilisateur dans les squats peut toujours se faire en journée et au gré de nos tournées.

Quant au phénomène de prostitution présent en journée et en soirée, il s'agissait pour nous de repérer le lien avec la toxicomanie. Ceci a conduit à quelques changements d'horaire cet été lorsque nous avons mené une action spécifique de repérage de scènes la nuit aux différentes portes (Porte des poissonniers, porte de Clignancourt et porte Montmartre). Il s'agissait aussi de mieux répondre à une nécessité de connaître le public prostituées/toxicomanes. Nous sommes passés sur des horaires de nuit (jusqu'à minuit)

favorisant aussi le partenariat avec les antennes mobiles de prévention qui tournent sur le quartier toute la nuit.

5. La perception des nuisances de la part des habitants provient du fort sentiment d'insécurité exprimé :

Si l'axe Clignancourt est caractérisé par ses grands ensembles de logements sociaux, il est surtout traversé par une importante artère qu'est le boulevard Ney et est un axe de passage obligé pour accéder aux banlieues Nord/Est. Ce détail n'est pas sans incidence sur le ressenti individuel et le sentiment d'abandon dont témoignent les habitants.

Le début d'année a surtout porté sur la problématique cannabis, inscrite dans le quotidien d'une large partie des jeunes du quartier. De ce fait, les plaintes relevées par *Coordination Toxicomanies 18* ont concerné souvent une présence massive, bruyante et par conséquent insécurisante de bandes de jeunes s'appropriant les rues. S'il peut être dans la logique de ces groupes de se réunir en soirée ainsi que la nuit, le partage de cannabis, ou le fait de fumer ensemble, reste un lien fédérateur de groupe entre eux.

Au niveau de l'évolution du marché du crack ; ce dernier est longtemps resté situé au sud Est du 18^{ème} arrondissement. Les diverses opérations, suite à la mobilisation sur cette partie conduites ont inévitablement à ce que les scènes soient balayées et se déplacent aux portes de la ville. Ce à quoi est venue se greffer une tentative des jeunes du quartier, jusque là inscrit dans le cannabis, de reprise du marché. Non pas tant pour une consommation active, mais devant les perturbations passagères en termes de pression faites aux usagers ainsi qu'aux modè établis, l'opportunité était grande d'en tirer profit. Aussi de plus en plus, assiste-t-on à un deal de crack de la part de ces jeunes, au sein des cités aux abords du boulevard. Ceci a entre autres conséquences de drainer un passage de plus en plus important des usagers eux-mêmes. De ce fait, les plaintes se sont réorientées en milieu d'année sur des nuisances beaucoup plus vastes où il était alors question de bagarres sur la voie publique, de violences urbaines, zone de non droit et règlement de comptes.

Ce double public (jeunes et usagers), ne cohabitant pas pour autant ensemble est venu porter une profonde confusion des genres sur ce quartier en cours d'année. Si celle-ci pouvait être déjà latente auparavant, la série d'événements précités a largement contribué à la renforcer, pis encore à la rendre effectivement visible. L'amalgame est très ancré quant à usage de drogue et délinquance, us et abus, présence dans la rue et dégradations. Les plaintes de poubelles non ramassées se mêlent à celles de voitures laissées à l'abandon, ainsi qu'aux regroupements de jeunes parlant trop fort après 22h00.

La prostitution existe depuis de nombreuses années aux abords du boulevard. Ce n'est pas un fait nouveau mais il tend à s'accroître via l'augmentation des trafics de femmes. Deux populations sont à distinguer : les femmes issues des réseaux et celles qui se prostituent occasionnellement, en quête de quelques euros. Dans tous les cas, les passes pratiquées à des endroits plus ou moins en recul, conduisent à les exposer à une violence de l'acte supplémentaire. De plus, les préservatifs jonchant le sol, retrouvés au matin, accentuent une proximité dérangeante. Les plaintes à ce niveau découlent surtout des nuisances sonores et visuelles que génèrent les disputes entre filles ou le plus souvent avec leur proxénète. Par ailleurs, si les lois aujourd'hui, quant au racolage passif repoussent la prostitution vers plus de clandestinité ou font que les filles adoptent une position plus ambiguë ; il en reste que le quartier reste animé par une multitude de personnes laissant planer le doute quant à

identifier qui est qui et qui fait quoi. Ce phénomène est à mettre en lien direct avec un manque de lecture des riverains sur les profils de chacun, venant accentuer un manque d'emprise sur la situation, source de plus grande inquiétude encore.

Par ailleurs, cette zone comporte un nombre relativement important de grands chantiers en cours ou à l'abandon momentané (Ex. Villa Tulipe, pour cause de liquidation judiciaire des entreprises), laissant une grande porte ouverte à des squats de drogués, théâtre de consommation et lieux de passes. Les intrusions dans les caves, locaux vacants, parkings et logements inoccupés par les vendeurs ou consommateurs de drogues et prostituées causaient divers types de nuisances dont les bailleurs, gardiens et premiers locataires ont eu à en subir les conséquences. Ceci n'est pas sans favoriser une certaine agressivité de par l'exaspération de chacun. Par ailleurs, en découlent souvent des coûts matériels non négligeables du fait des dégradations et risques potentiellement encourus (risque d'incendie par exemple).

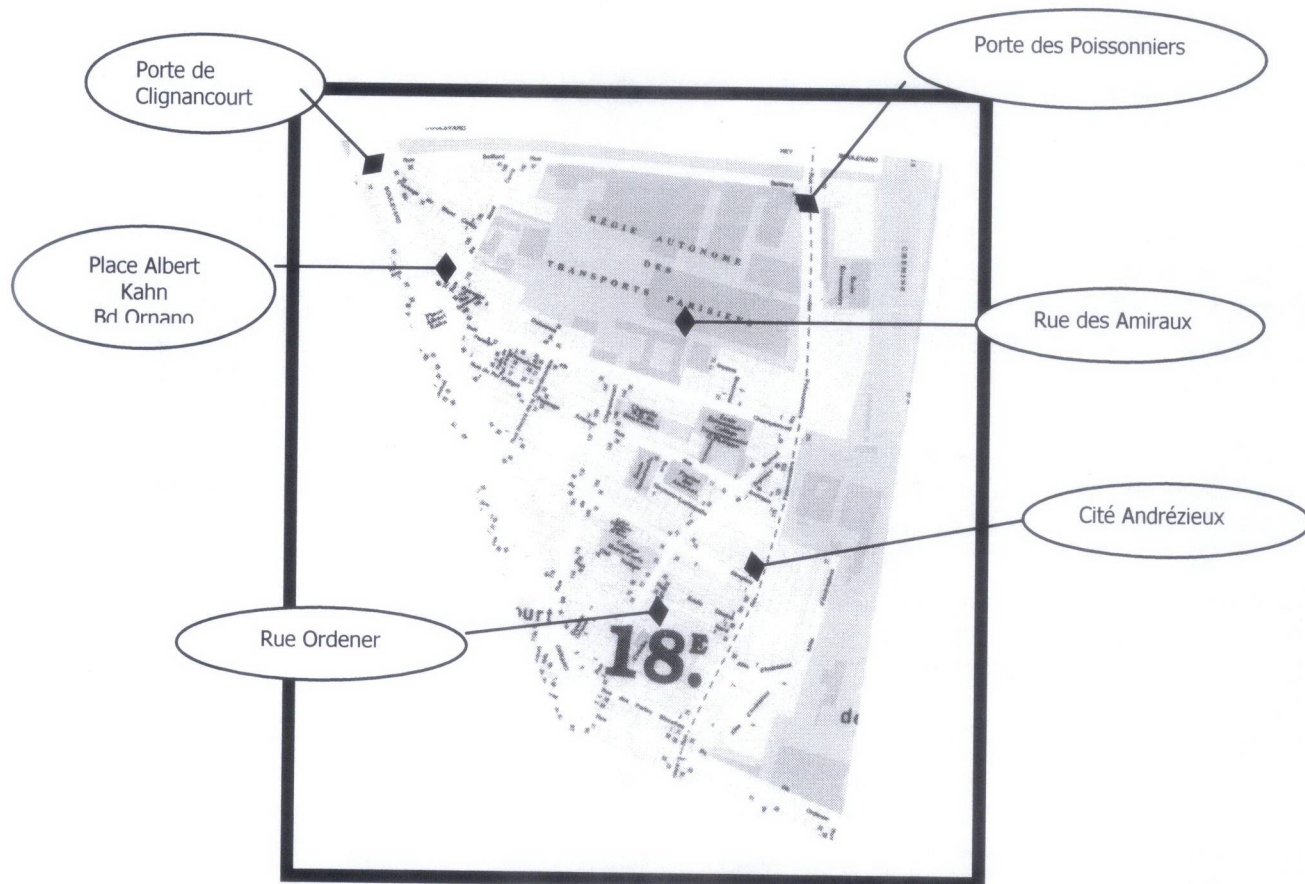
6. La réalité de terrain amène au constat d'un décalage existant entre les doléances et les réponses répressives immédiates apportées :

Immédiateté et répressif ont pu aller ainsi de pair. Quand une doléance concernant des faits de toxicomanies arrive en mairie, elle nous est relayée tandis qu'en parallèle est envoyée une lettre-type aux habitants, leur stipulant que leur requête a bien été prise en compte. Il n'est alors par rare qu'au cours de notre premier contact avec les habitants, ceux-ci arborent, tranquilisés, cette lettre : « J'ai vu deux voitures de polices en ronde hier soir, le problème est réglé. Notre travail s'ancre ainsi davantage dans une continuité, dès lors qu'il est fait le constat par les habitants eux-mêmes qu'ils subissent toujours autant de nuisances. Par ailleurs, les aléas contextuels actuels liés au cannabis (média et pression politique), ne sont pas sans incidence sur les nuisances ressenties par les habitants, du fait qu'il sera tour à tour en débat public pour une éventuelle dépénalisation, tour à tour pointé du doigt comme drogue illicite à combattre. Cela lui confère ainsi un caractère subversif laissant planer un doute certain, au sens d'un flou conceptuel, pour les uns (les jeunes), comme pour les autres, (les riverains). Si les premiers ne saisissent pas toujours quel mal peut-il y avoir à fumer, les autres vivent cette problématique comme source de tout conflit. Il est parfois ardu d'établir les limites entre présence de jeunes et diabolisation de la drogue.

Un constat est certain, les habitants vivent leur quartier à la dérive et chaque fait de la vie de tous les jours est passible d'en être la cause. L'anonymat et la froideur des contacts dont une bonne partie se plaint, de pair avec une déliaison vécue des liens de vies de quartier reste paradoxalement très prégnante quant aux peurs d'être reconnu dès lors qu'il serait à envisager de porter plainte . La peur des représailles reste un véritable moteur d'une activité évoquée à demi mots et pourtant présente à chaque instant. Dans ce cadre, toute requête envoyée en direction des pouvoirs publics, a valeur de venir combler un manque...celui de ne pouvoir vivre librement dans son quartier. L'aliénation à cette emprise peur-panique reste le porte-symptôme d'un investissement progressif des lieux par les jeunes et usagers de drogues, (selon un ordre établi), tandis que les riverains s'en défont petit à petit.

Notre pratique sur ce quartier, en fonction des plaintes qui en émanent, est dirigé justement vers un retissage évolutif d'un tissu sociétal fédérateur de bon sens où chacun tendrait à aller dans celui de son voisin.

Zone 2 : AXE SIMPLON



1. Une dynamique de quartier établie qui ne résiste pas aux multiples transformations de rénovations urbaines :

L'axe Simplon se caractérise par un tissu urbain très disparate : le sud dans le prolongement de la Goutte d'or se distingue par la cohabitation d'immeubles privés ou sociaux en bon état ou en cours de rénovation. Le nord quant à lui se caractérise par des logements essentiellement à vocation sociale. Concernant les axes routiers, la rue des poissonniers peu fréquentée, scinde ce secteur en deux, tandis que le boulevard Ormanno concentre un important flux routier, créant de ce fait différentes nuisances.

Sur l'ensemble du secteur, on compte plus de 7 000 logements. Cette zone qui auparavant regroupait différentes activités artisanales (ateliers, petites entreprises) est aujourd'hui en déclin. Ces espaces sont repris par des activités tertiaires ou transformés en espaces habitables.

Ceci nous amène au double constat que d'une part, à partir du moment où chacun se sait écouté et compris dans sa détresse, une bonne partie des problèmes est résolue. D'autre part, les revers d'une mise en avant du volet répressif font systématiquement leur entrée en scène, dès lors qu'il est constaté, contre toute attente, qu'il ne règle pas tout. Ce phénomène actuel de société a la vertu à long terme de déployer dans les mentalités, une idée souche réattribuant le pouvoir d'action aux riverains eux-mêmes. Accompagnés par nous, la tâche consiste inéluctablement mais pas exclusivement à les rendre acteurs du changement qu'ils attendent. La première étape sera alors de définir clairement avec eux, quels sont les enjeux majeurs de telle ou telle situation, et qu'elles sont les issues envisageables. La deuxième étape dans ce cas là peut consister à répondre aux sollicitations des amicales de locataires en inscrivant nos interventions et expertises de terrain dans leur réunion ou en réponse aux demandes des gardiens à organiser des temps d'échange et groupe de parole avec les bailleurs de différents immeubles. Faire partie ou s'intégrer dans le cadre des assemblées générales d'association d'habitants partenaires (EPOC par exemple) nous facilite la tâche quant à l'explication aux habitants de la mise en perspective du rôle d'acteur dans son quartier. La modification du comportement, l'évolution des idées toutes faites sur les représentations sociales s'opèrent forcément en dernière étape et conduisent inévitablement à l'amélioration de la situation qui posait problème.

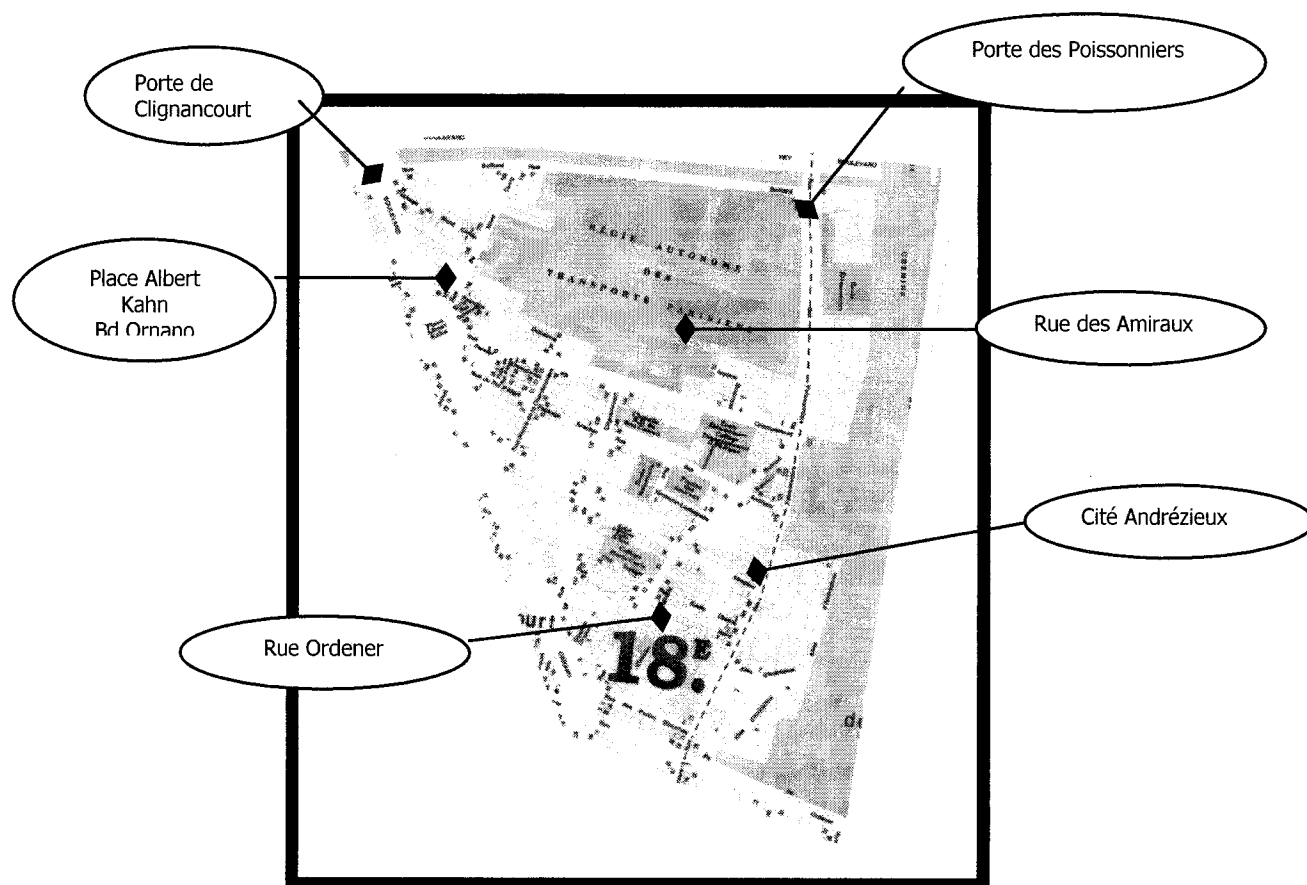
Dans la lignée de l'idée précédente de mobiliser les intéressés pour les rendre acteur de changement mais cette fois quant aux relations avec les jeunes de certaines cités, nous tentons toujours de fluidifier les rapports internes, en focalisant nos actions envers et avec un ou plusieurs habitants référents ou relais. Par ailleurs, le réinvestissement progressif des lieux dont ils se sentent démunis, via le tissu associatif que nous mettons systématiquement à contribution, vient insuffler des partenariats qui ont la double vertu d'ouvrir les perspectives vers un apaisement des conflits, ainsi que de créer une corde humaine de soutien à toute nouvelle orientation. Lorsque nous travaillons avec les gardiens ou amicales de locataires, nous savons qu'il s'agit de personnes relais au sein d'une cité (Ex. les grandes cités du Bd Ney qui ont plus de 200 logements) et le lien se tisse d'autant plus rapidement si nous nous associons à ses interlocuteurs privilégiés. L'organisation de réunion d'information publique au sein de ces grands ensembles sera favorisée si elle intervient après la création de cette relation. On retrouve l'intérêt d'un tel tissage de liens lors des réunions en Mairie, lieu privilégié pour les habitants lorsqu'ils ont des demandes à formuler parce qu'il permet alors de canaliser les doléances souvent virulentes présentées par les résidents.

La mobilisation des acteurs, intervenants sociaux, auprès des usagers de drogues sur ce quartier se matérialise principalement par l'approche et l'orientation du public spécifique rencontré. Il s'agit des prostituées usagères de drogues observées sur les boulevards en journée avec lesquelles la *Coordination Toxicomanies 18* a entamé un travail d'orientations sanitaires ou administratives. Ces personnes ont été rencontrées généralement par le biais de structures spécialisées (via notre temps de présence à *La Terrasse* par exemple) dans lesquelles elles sont inscrites (programme de substitution, centre de méthadone). Aller vers ces personnes lorsqu'elles travaillent n'est pas chose facile en ce sens qu'elles ne sont pas disponibles mais le lien tissé lors de nos rencontres dans le cadre des lieux qu'elles fréquentent (structures d'accueil, bus de prévention) nous permet de faire passer un certain nombre de messages, d'informations sur les autres dispositifs existant. De plus, développer le partenariat entre les différents acteurs de terrain (*Bus de l'Amicale du nid, bus Charonne*); accorder nos pratiques (prévention, distribution de matériel, information, orientation, accompagnement) nous permet d'engager des actions d'une plus grande ampleur et de toucher un maximum de personnes concernées qui ne connaissent pas encore les structures spécialisées.

Si le cadre des structures permet d'ancrer des relations de confiance, celui de la rue comme lieu de rencontre est moins propice à l'établissement d'un contact régulier.

Ainsi, l'élaboration et la mise en place d'une relation avec un consommateur de drogues vu pour la première fois sur son lieu de vie et de consommation (un véhicule abandonné sur la voie publique par exemple), passe par des phases d'approche différentes de celles exercées dans un cadre bien établi. Quand précarité et toxicomanie se mêlent, l'intervention des acteurs de terrain se déroule par priorité et souvent se réalise dans l'urgence. Il s'agit à ce moment précis d'agir au plus vite (Réf : Urgence sanitaire), d'aller à l'essentiel (Accès aux soins pour cette personne) et l'accompagnement aux urgences d'un hôpital constitue le premier contact.

Zone 2 : AXE SIMPLON



1. Une dynamique de quartier établie qui ne résiste pas aux multiples transformations de rénovations urbaines :

L'axe Simplon se caractérise par un tissu urbain très disparate : le sud dans le prolongement de la Goutte d'or se distingue par la cohabitation d'immeubles privés ou sociaux en bon état ou en cours de rénovation. Le nord quant à lui se caractérise par des logements essentiellement à vocation sociale. Concernant les axes routiers, la rue des poissonniers peu fréquentée, scinde ce secteur en deux, tandis que le boulevard Ormanno concentre un important flux routier, créant de ce fait différentes nuisances.

Sur l'ensemble du secteur, on compte plus de 7 000 logements. Cette zone qui auparavant regroupait différentes activités artisanales (ateliers, petites entreprises) est aujourd'hui en déclin. Ces espaces sont repris par des activités tertiaires ou transformés en espaces habitables.

2. La difficile cohabitation entre le public précarisé et les populations marginalisées :

Les points de conflit repérés sur ce secteur mélangent étroitement des problèmes liés aux toxicomanies, à la prostitution et aux regroupements de jeunes.

Sur le secteur Simplon (Roi d'Alger, Passage Kracher), des poches d'insalubrité jouxtent aujourd'hui encore des bâtiments en rénovation ou à l'apparence correcte. Peu d'immeubles sont squattés par des consommateurs de drogues. On note quelques bâtiments en mauvais état, occupés aujourd'hui encore par des familles d'horizons et d'origines différents. L'activité commerciale traditionnelle y est en baisse, compensée néanmoins par des commerces de bouches, ouverts tard le soir. Ceci n'est pas sans créer des nuisances en soirée et la nuit (bruit). Le week-end, le marché sur le Boulevard Ornano reste un pôle commercial important, il est toutefois considéré par les habitants comme une « zone » entraînant des nuisances supplémentaires (manque d'hygiène, trottoirs encombrés et nettoyage tardif).

Cette partie du quartier est en cours de rénovation depuis quelques années mais reste fragile face au déplacement des scènes de deal et à l'augmentation du phénomène prostitution sur le 18^{ème} intra-muros.

Sur le secteur des Poissonniers : on trouve de grands ensembles adossés aux voies ferrées. Ces ensembles gérés par des grands bailleurs offrent de nombreux espaces ouverts. Ceux-ci, de part leur proximité avec les scènes de prostitution proches (Porte des Poissonniers au nord et Marcadet/Ordener au sud) ont subi des nuisances répétées (intrusions, scènes de prostitution, scène de deal et consommation). Courant 2002 cependant, la fermeture de certains lieux a permis de réduire ces intrusions et de tranquilliser les habitants. C'est alors l'aspect de « bunker » que prend leur environnement qui est dénoncé.

Ce secteur comprend des terrains appartenant à de grandes entreprises (entrepôts SNCF, voies ferrées), l'isolant davantage. Ainsi, sécurisation des immeubles et isolement mènent au sentiment de ghettoïsation

3. Un quartier qui ne manque pas d'initiatives associatives mais qui ont du mal à se coordonner :

La présence d'établissements scolaires publics et privés draine une forte présence de jeunes (10-18 ans) sur ce secteur. On y note cependant la faiblesse d'infrastructures périscolaires pour les accueillir en dehors des heures de cours, bien que quelques associations puissent proposer des « aides aux devoirs ». Le point écoute LEA s'est ouvert cette année rue de Clignancourt. Si celui-ci peut paraître excentré, il permet de créer un lien entre les différents sous quartiers et reçoit des jeunes de différentes parties du 18^{ème}.

En parallèle du point écoute LEA, une équipe de médiateurs de l'APMCJ intervient dans les grands ensembles de la Porte des Poissonniers, afin d'une part de fluidifier les relations inter-générationnelles, et propose d'autre part des activités en direction des jeunes. En outre, une nouvelle équipe du GRAJAR, (club de prévention) intervient depuis 2002 sur une partie de ce secteur (autour du square des Amiraux entre autres).

On recense sur cette zone 7 pharmacies, implantées essentiellement sur les deux axes routiers, (5 pharmacies sur le boulevard Ornano et 2 sur le début de la rue Ordener). Lors de l'enquête que nous avons mené auprès d'eux, six pharmaciens nous ont dit ne pouvoir

évaluer objectivement leur file active fidélisée, tant ils sont sollicités quotidiennement par des toxicomanes de passage en demande de médicaments et de matériel d'injection.

Ces pharmaciens ayant à gérer au jour le jour une certaine tension dans les relations avec les clients, ils ne souhaitent pas, pour la plupart, les ancrer en tant que fidélisés.

L'antenne Mobile Charonne effectue trois tournées par semaine en soirée sur le 18^{ème} (lundi, mercredi et vendredi). L'équipe s'arrête à deux endroits sur ce secteur : au niveau du Franprix, rue Ordener et place Albert Khan au métro Simplon.

Très mobilisé sur les questions liées à l'environnement, *Mieux Vivre à Simplon (MVS)*, une association d'habitants, est devenue un des interlocuteurs incontournables des pouvoirs publics depuis plusieurs années dans des projets aussi divers et variés que l'amélioration des conditions de vie des riverains: la rénovation de l'habitat, la création d'équipements publics et d'espaces verts, l'organisation d'évènements festifs. Ils diffusent en permanence sur leur site Internet les principales nouvelles locales et présentent les projets en cours. Par ce biais, tout adhérent et/ou habitant peut participer au débat public ou donner son avis.

4. Regroupements de jeunes et présence de consommateurs de drogues ponctuent le temps du territoire :

Sur ce quartier, la présence de jeunes est forte du fait de l'implantation rapprochée de plusieurs collèges. La problématique du regroupement de jeunes dans les halls d'immeuble est souvent citée et le lien avec la consommation de cannabis très vite établi. Nous intervenons sur des horaires qui correspondent à la sortie des collèges ou à l'entrée dans les immeubles de ces jeunes qui se regroupent en bas de leur cité jusqu'à des heures tardives (17h/21h), suscitant chez certains habitants quelques peurs et inquiétudes quant à la consommation de drogues, l'amalgame est vite fait.

Le triangle, que constituent les rues Boinod, Poissonniers et Ordener, regroupe une problématique liée à la toxicomanie et à la prostitution qui s'exercent dans les cités (cité Andrézieux rue des Poissonniers, cité rue des Portes Blanche). L'observation des lieux de racolage, de deal et de consommation (drogue et prostitution) s'est faite en soirée principalement (18h/22h), de manière à croiser nos informations avec celles qui découlaient des tournées en journée. Ainsi a-t-on pu développer une mise en place d'actions menées par les bus de prévention sur un périmètre très ciblé (Projet Marcadet/Ordener).

Enfin, les points de conflit repérés au croisement des rues Ordener/ Poissonnier qui mêlent étroitement « bandes de jeunes » (consommateurs de cannabis et d'alcool), prostitution et trafic de drogue (crack, médicaments) nous ont amené à concentrer notre travail de rue sur des tranches horaires plus précises (18h/20h et 22h/ Minuit).

5. Configuration spécifique de l'habitat et mixité sociale confèrent un caractère particulier lorsque des nuisances sont repérées :

Cette zone comprend une assez grande mixité en terme de configuration de l'habitat ; comme souligné plus haut. Si les espaces longeant la rue des Poissonniers sont constitués de grands ensembles de logements sociaux, les immeubles situés du côté du Boulevard Ornano présentent davantage un caractère privatif. A la jonction des deux faces de cet axe Simplon, se situe le carrefour Barbès/Ordener. Point de jonction de deux grands axes de l'arrondissement, le trafic y est là aussi très dense, les flux incessants. Ceci peut être

concourant au climat général de grande tension perceptible par chacun . Cette remarque n'a pas d'autre valeur que de souligner ici, la façon dont peuvent se projeter les habitants dans leur quartier. Chaque élément de société est repris et amplifié, de telle sorte à faire paraître l'arrondissement comme une concentration de toutes les nuisances dues à la vie citadine. L'image du quartier en tant que telle, avec tout ce qu'elle comporte, en terme de représentations sociales est dans ce sens, sur cette zone, notre cheval d'Arçons. On y retrouve ici aussi des nuisances dues aux regroupements de jeunes, surtout aux abords des rues Boïnod / Clignancourt et de la cité des Amiraux. Cannabis, alcool, violence sur la voie publique sont largement décriés.

La présence massive de dix ou douze jeunes devant les portes d'immeubles, peut rebuter plusieurs habitants, craignant de devoir rentrer chez eux et par conséquent, de sortir. Encore une fois, les mouvements des rues, pour le coup palpables par tous, conduisent à ce que certains ne trouvent refuge que dans leur appartement. Et c'est bien un sentiment de destitution d'un territoire qui arrive en toile de fond, dès lors qu'il est traité des questions de regroupements de jeunes dans les rues.

Cette thématique d'une progressive ghettoïsation se retrouve dans le discours des habitants des grandes cités longeant sur la rue des Poissonniers et se visualise au fur et à mesure que le changement architectural des immeubles s'effectue. Ainsi, la montée des grilles (3 mètres puis 6 puis 9 mètres), la nouvelle configuration des loges de gardien (avec de grandes baies vitrées pour une vue panoramique sur l'extérieur), la pose de caméras à l'intérieur des halls, etc... donnent très vite l'impression d'un enfermement. Mais les nuisances subsistent, seuls les lieux de regroupement des jeunes consommant du cannabis et se livrant au trafic, ainsi que les scènes de consommation de crack (à l'intérieur, comme à l'extérieur des cités), changent. Comment s'en sortir ? D'autant que l'amalgame est rapide, aucune différence n'est plus faite quant au type de nuisances effectives liées à la toxicomanie.

A côté des ces phénomènes, subsistent sur le quartier quelques établissements ou débits de boisson, fermant plus ou moins tard et dont la clientèle reste coutumière de troubles sur la voie publique pour nuisances sonores. Surajouté au phénomène d'errance à remarquer sur ce quartier en soirée et dans la nuit, dû au passage d'usagers de drogues cherchant à consommer, ce contexte incessant de « bouillonnement » humain laisse l'impression de non répit pour les riverains. Le stress de la vie quotidienne devient véritablement le lot de tous. Par ailleurs, cette fatigue contribue à une moindre tolérance croissante à tous type de nuisances. A leur contact permanent, les nuisances relevées ne se mesurent pas tant en terme de sentiment d'insécurité qu'en terme de « ras le bol ».

6. Sentiments d'insécurité et de destitution du territoire et aspirations des habitants à changer de cadre de vie :

Le type de doléances exprimé par les habitants reste indéniablement lié à la typologie des nuisances examinées précédemment (le bruit, la foule, les scènes de plus ou moins grande violence). Celles-ci font partie intégrale d'une quotidienneté. Ce cadre de vie, aussi décalé soit-il, car il s'agit bien d'un cadre de vie, constitue une réalité intégrée de chacun. Les faits et agissements sur cette zone beaucoup plus visibles ne génèrent pas les appréhensions dues généralement à la non connaissance des phénomènes. Les habitants ne manquent pas de lecture par rapport aux faits et leur proximité avec un certain nombre d'éléments est tout à fait appréciable. En cela, les limites de ce que chacun peut tolérer, semblent davantage reculées que sur certaines parties du 18^{ème} où les phénomènes de toxicomanie et de prostitution restent plus discrets (au sens de cachés). Davantage proche et visible par tous,

ces faits caractérisent le type de doléance particulier. Si les sentiments d'insécurité et d'inquiétude peuvent être souvent liés à une non connaissance, il en est autrement lorsque les faits sont imposés au quotidien (visibilité excessive des nuisances). Les demandes de résolution des problèmes se formulent néanmoins de manière plus radicale et exigent une obligation de résultat, au sens d'un retour à l'équilibre.

Visualiser quotidiennement les phénomènes de toxicomanie et de prostitution en bas de chez soi est le résultat selon eux d'un certain laisser-faire quant à l'installation de scènes, ce qui les plonge dans un désarroi les conduisant souvent à se barricader.

En effet, ces scènes liées à la prostitution rue des Poissonniers ont évolué sur plusieurs années pour aboutir en 2002 à un sentiment d'impuissance de la part des habitants qui, devant la difficulté de résorber les intrusions, n'avaient plus que pour solution la sécurisation massive de leurs immeubles. Face aux investissements incessants en lieux de passe s'est développée la pose de hautes grilles encerclant les espaces privés. Aussi s'est opéré un glissement de cette même prostitution vers des lieux qui étaient restés jusque là ouverts, pour aboutir, avec un lourd impact, dans les jardins des cités voisines (Ex. Andrézieux à l'angle des rues Poissonniers/Ordener). La pose des grilles est devenue le recours en vigueur pour se protéger de la présence accrue de prostituées.

Dans nos démarches auprès des riverains des différentes allées de cette citée, la pose des grilles était accueillie comme la solution à même de régler tous les désagréments (nuisances sonores, visuelles, violences dans les jardins, squat de différents publics, sentiment d'insécurité). Après quelques semaines de leur mise en service, au cours desquelles nous étions toujours en soutien par rapport aux habitants, s'est profilé de plus en plus un retournement de situation inédit pour certains, attendu pour d'autres. Si en effet, les grilles étaient vues comme le rempart le plus efficace contre toutes intrusions quelles qu'elles soient de l'extérieur, les limites de leur efficacité se sont vite révélées. Le double constat des habitants, teinté d'amertume et de rancœur, mettait en valeur d'une part, l'impossibilité d'enrayer par ce biais toute nuisance, tandis que le ton s'élevait d'autre part contre une ghettoïsation dont ils étaient tout compte fait les premières victimes. D'autant que la valeur résolutive qui y était projetée s'avérait inefficace.

Fort de cette expérience que nous avons déjà rencontrée sur d'autres secteurs, nous avons maintenu nos actions, notamment en direction des prostituées, qui en première ligne, récoltent le plus souvent toute l'hostilité des riverains. Si cette tendance est légitime, du fait que le « ras le bol » doit s'exprimer quelque part et vis-à-vis de quelqu'un, il n'empêche qu'elles ne détiennent pas toujours et dans la majorité des cas, un libre arbitre sur la manière d'exercer et à quel endroit. C'est en ce sens qu'en parallèle de notre recueil de doléances, d'écoute et de soutien aux habitants s'est opérée une démarche spécifique au niveau de ces femmes, usagères parfois. Le détail de cette action sera retransmis comme précité dans la présentation du projet « Marcadet/Ordener ».

Cependant, lecture ne veut pas dire pour autant compréhension. Aussi, le type de doléances recueilli concerne davantage une demande de « régularisation » de certaines situations : Quid des commerces parallèles ? Pourquoi rien n'est-il fait pour les ventes sauvages sur les trottoirs ? Les débits de boisson ont-ils vraiment le droit d'ouvrir si tard ? Comment des voitures abandonnées peuvent restées stagnantes un temps plus ou moins long sur la chaussée alors que les procès verbaux pleuvent pour les résidents du quartier ? Pourquoi les usagers de drogues viennent consommer dans nos halls alors qu'il existe des centres d'accueil pour eux ? Comment se fait-il que des adolescents aussi jeunes traînent aussi tard dans les rues ? Etc. Autant de questions qui bien que relevant d'un malaise, sont davantage

synonyme de demande de retour à des normes égales pour tout le monde, non d'une inquiétude impalpable.

Pour reprendre le point soulevé plus haut quant au sentiment injuste de ghettoïsation infligé aux habitants, il se situe sur la même lignée : un sentiment de double victimisation autrement dit, être victime des nuisances directes du quartier et des résolutions adoptées en vue de les enrayer.

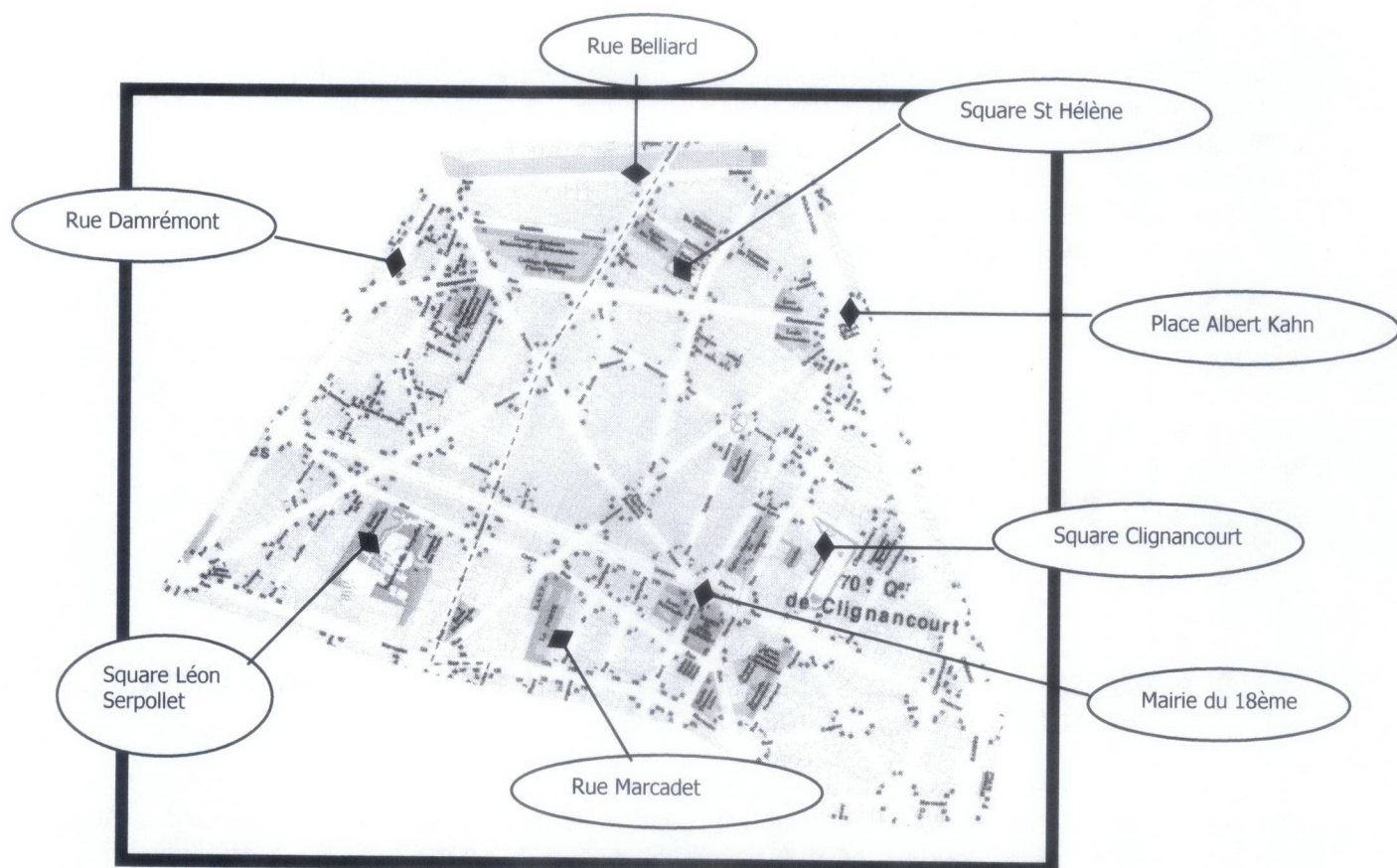
Par ailleurs, concernant les plaintes relatives aux intrusions d'usagers de drogues, si les habitants se positionnent dans une incompréhension d'une telle occupation des lieux à partir du moment où des structures d'accueil leur sont réservées, leur demande concerne bien le fait de les empêcher de rentrer. Dans la plupart des cas, c'est l'accessibilité en journée des immeubles à cause de l'implantation de cabinets médicaux en son sein, ou de tel ou tel dispensaire à proximité qui expliquent de telles occupations : ce sont souvent des éléments propres à l'aménagement des lieux qui favorisent un phénomène d'intrusion. Le déni de cette explication se trouve peut être dans la nécessité de trouver un responsable. Il est tout à fait courant qu'au sein d'une même adresse, se repercutent les torts des uns aux autres, toujours dans cette même logique de demande de réparation, de mise en position de victime parfois à ses propres dépens. Les riverains nous demandent donc d'intervenir sur le fait même qu'ils sont en situation permanente de subir les événements. Ceci vient alors révéler comment chacun appréhende et prend acte de la situation.

7. De l'atteinte des limites de la tolérance au passage à l'action constructive :

Une adresse, des intrusions, plusieurs plaignants isolés, plusieurs coupables. Notre première démarche consistera à faire concorder les différentes plaintes, afin d'évaluer objectivement l'ampleur vécue de chaque situation. Un tour d'horizon complet de tous les habitants d'un même immeuble ou du plus grand nombre est ainsi réalisé. Ces mises en réseaux, ont la double vertu de mettre au clair et à jour la vision de chacun ainsi que de conférer un sens commun à un même événement, au sein d'une immeuble. Cette fédération de voisinage nous paraît fondamentale dans la capacité de mobilisation qu'un groupe peut porter. De plus, si « le coupable » désigné, car il faut toujours trouver un coupable, est le voisin, la connexion opérée entre eux par nous, permet de créer ou recréer une certaine cohésion et pour le coup d'assainir des relations de voisinage qui se répercutent sur le cadre de vie en général.

Le sentiment d'insécurité est souvent formulé en terme d'incompréhension voire en un sentiment d'injustice, notre travail consiste à dresser un tableau du cadre dans lequel évoluent les enjeux liés à la toxicomanie : nombre de places de l'unique centre d'hébergement d'urgence *Sleep'In*, missions des structures d'accueil (où il doit être souligné qu'aucune consommation n'y est admise) différences entre deal et consommation, mission policières, quotidien des consommateurs de drogue, état de la prostitution et du trafic de femmes, cadre légal etc. Ces états des lieux en permanence actualisés sur les événements de quartier, n'ont en rien la prétention de venir rechercher la complaisance des riverains envers ces publics d'insuffler quelques éléments quant aux causes des nuisances dont ils ne perçoivent que les effets. D'une nécessité que chacun puisse être entendu, nous créons des espaces de parole où peut venir se déverser le trop plein dans un premier temps qui peuvent faire émerger des projets structurants dans un second. Y inscrire chaque élément dans une logique globale où tous sont interdépendants, permet que nous puissions envisager avec eux, un aménagement des situations.

Zone 3 : AXE ORNANO



1. La mairie et les rues commerçantes qui l'entourent font de ce quartier le cœur de l'arrondissement qui brasse un flux important de populations différentes :

La mairie du 18^{ème} est le véritable centre de ce quartier, à l'intersection de plusieurs rues commerçantes : la rue Ordener d'un côté et de part et d'autre, les rues du Poteau et Ramey. Cette zone comprend 20 432 logements, composée en grande partie d'immeubles privés anciens. La vie de ce quartier s'articule autour de la place Jules Joffrin, qui concentre activités commerciales et administratives et dispose d'un dense réseau de bus (ligne: 31, 56, 80 et 85 dont le pôle principal est la Mairie). La rue Damrémont plus à l'ouest, et la rue Marcadet plus au sud, sont les principaux axes qui structurent ce quartier. De nombreuses petites ruelles lui confèrent un caractère de « village » ; autant d'espaces néanmoins retirés et donc propices au deal et consommation, car à l'abri d'une certaine manière des regards et de la présence policière. Les rues commerçantes de ce quartier sont un axe de fréquentation des usagers de drogues qui achètent leur produit aux portes (Clignancourt/Montmartre) et remontent jusqu'à la Mairie pour consommer (crack). De nombreuses traces de consommation (matériels usagés, boîtes vides) sont retrouvées, laissées par les usagers de drogues marqués par une grande mobilité. Si ce secteur peut être majoritairement caractérisé par un habitat privé entretenu et en bon état, il comporte également des habitats de type logement social (cités rue André Messager, Blémont et Gustave Rouanet). Quelques parties habitées plus dégradées ponctuent l'ensemble, comme l'impasse Letort. On note aussi la présence d'un foyer et de chambres d'hôtel louées au mois, permettant d'accueillir les personnes en situation précaire, souvent suivies par les structures spécialisées.

2. Relations de proximité difficile entre des résidents privilégiés et des individus de passage plus démunis :

L'activité commerciale y est dense et draine de ce fait une large population en journée. Aussi ce quartier reste un point d'ancrage relativement important pour ceux et celles interpellant les passants pour quelques euros ou cigarettes. La place Jules Joffrin, les rues Ordener et la rue du Poteau sont dans ce sens très fréquentées par ce type de public. Les sollicitations sont quotidiennes et nombreuses. Il ne s'agit pas spécifiquement d'un public toxicomane bien que celui-ci soit présent mais d'une manière moins fixe : il « passe » d'un point stratégique à une autre (de Château Rouge à la Porte de Clignancourt) et le quartier de la Mairie en constitue l'axe de transit.

Les regroupements de jeunes sont très fréquents, que ce soit aux abords des rues André Messager et Letort ou sur la rue Marcadet ou encore dans le square Léon Serpollet. Le cannabis représente là encore un de leur point commun, bien qu'ils se remarquent davantage soit par leur nombre important, soit par les répercussions tapageuses qu'ils génèrent. D'autre part on constate de plus en plus la présence de jeunes enfants, non encore adolescents, auteurs d'actes d'incivilité flagrants sur la voie publique, dans une relative permissivité.

3. La proximité des offres de services publics et des activités sociales ou commerciales crée la spécificité de cette zone :

C'est un des quartiers où la densité de population est la plus forte du 18^{ème} et où l'on trouve différentes offres de services sociales ou administratives, mais aussi des espaces de socialisation comme les squares (squares : L Serpollet, Clignancourt, et St Hélène), les petites places et celle plus grande devant la mairie.

Dans le quartier Blémont, on note la présence d'une Antenne Jeunes Informations et la présence d'une équipe d'éducateurs spécialisés (GRAJAR), mais peu d'intervenant dans le domaine périscolaire ou culturel. Seule une bibliothèque se trouve à proximité de la mairie.

C'est sur cette zone aussi que l'on trouve le plus de pharmacies (13 au total). Chacune d'entre elles reçoit en moyenne une dizaine de clients dits « fidélisés » car suivant un programme de substitution (Subutex ou méthadone). Ces pharmacies reçoivent peu de personnes de passage, mais on a pu noter une recrudescence des demandes de Subutex par ces personnes lors du 2^{ème} trimestre 2002. Certaines pharmacies ont vu subitement passer leur file active de 10 à 50 personnes, en demande de substitution. Les pharmaciens nous ont fait part de leurs interrogations sur les posologies exagérées de certains médecins, mais aussi sur la gestion des remboursements par la CPAM car ils doivent faire face de plus en plus à des ordonnances falsifiées ou de complaisance.

A côté de ces activités d'offre de service existe un tissu associatif assez dense couvrant tant le secteur socioculturel (association de quartier offrant des cours de danse, théâtre..) que le secteur de l'insertion (Centre l'Ilot lieu d'accueil et d'hébergement des personnes précarisées). En terme de partenariat, il existe sur ce territoire des associations vers lesquelles nous orientons des usagers de drogues pour des demandes très spécifiques (Ex. les vestiaires de l'association Maison Vert), et qui elles-mêmes nous adressent des personnes.

4. La dynamique très commerçante de ce quartier permet l'adaptabilité des temps de rue sur des horaires diurnes :

Ce coin d'arrondissement a la particularité de pouvoir se diviser nettement en deux, en terme de temps de travail. En s'adaptant aux heures d'ouverture des commerces (rue du Poteau, rue du Ruisseau, rue Ordener) nos temps de rue se sont calculées sur des tranches horaires de jour (10h/18h), facilitant la prise de contacts avec les commerçants quant aux nuisances qu'ils estiment liées à la toxicomanie. Le second moment privilégié de la journée pour prendre RDV avec des habitants et rencontrer des usagers de drogues se situe en soirée (18h/20h) notamment pour ce qui concerne les problématiques liées aux intrusions d'usagers de drogues dans les nombreux squares du quartier après leur fermeture.

5. L'appréhension des nuisances par les habitants est liée à leur situation géographique :

Cet axe est caractérisé par sa grande animation en journée. L'activité commerciale y est en effet très florissante, la mairie du 18ème ou mairie de Montmartre est en son centre. Ce point stratégique l'est devenu jusque dans la représentation que peuvent se faire les riverains de leurs quartiers. En effet, l'appréhension des nuisances et les sollicitations qui en découlent varient sur ce secteur en fonction de la proximité ou de l'éloignement de ce « cœur » qu'est la mairie de quartier. En terme de typologie des nuisances et de classement de celles-ci, il s'agit de deal et de consommation place Jules Joffrin la nuit, comme étant un axe stratégique tant pour le marché et la consommation de groupe, que pour faciliter le déploiement lorsque intervient la police. La toxicomanie aura la première place quant aux nuisances qu'elle produit ce qui ne sera pas le cas lorsque l'on s'éloigne de cet endroit. Il s'agira en premier lieu, impasse Letort par exemple, du manque d'hygiène, du non-ramassage des ordures, des divers détritiques jonchant les trottoirs et des stationnements gênant des véhicules, les nuisances liées à la toxicomanie arrivant en dernière place.

La toxicomanie reste inscrite néanmoins dans son ensemble dans une dynamique systémique, où s'entrecroisent comme sur nos 4 zones, des niveaux de nuisances divers et variés qui interagissent les uns avec les autres dans le ressenti des riverains.

Par ailleurs, cet axe est un haut lieu de passage, autant pour les passants tout venant, que pour les usagers de drogue. En effet, la zone Mairie/Ordener se situe entre deux scènes actuelles de deal que sont Château Rouge et la Porte de Clignancourt. Aussi en journée, les uns et les autres sont mêlés dans la foule. La question de squat est très prégnante sur cette zone, moins en terme d'incursion des espaces publics que de celle des espaces privés. En effet, une des nuisances constatée et avérée sur cette zone concerne l'occupation, par des usagers et/ou des dealers, d'appartements qu'ils louent, au sein de cités (OPAC), comme d'immeubles privés. Ces situations, laissant d'une part les trafics et scènes de consommation davantage confinées, renforcent d'autre part une forte inquiétude du voisinage. Concentration importante d'usagers aux abords des dits appartements, investissements des escaliers, mouvements incessants, sans compter les nombreuses dégradations : portes d'entrée forcées, risques permanents d'incendies dans les appartements au vu de certaines négligences des usagers, traces de consommation dispersées dans les immeubles, ainsi que tout ce qui se rapproche des problèmes de voisinage (nuisances sonores, incivilités et conflits ouverts dans l'immeuble). Par ailleurs, le fait qu'une ou plusieurs personnes, locataires de fait, puisse laisser entrer de l'intérieur, toute personne extérieure, ne vient que mettre en échec toute tentative de sécurisation des immeubles par le reste du voisinage, le syndic et les bailleurs. Ces cas de figure représentent ainsi une grande porte ouverte à la

consommation et au trafic à côté de chez soi. Tandis que toutes les tentatives de changement de codes, fermeture des portes pour limiter les intrusions ne sont pas suffisantes, voire inefficaces.

Via le nombre important de pharmacies et cabinets médicaux sur cette zone, une file active assez importante d'usagers de drogues fréquente ces points d'approvisionnement, en ce qui concerne les produits de substitution et les médicaments ensuite détournés sur le marché.

6. Les nuisances liées aux drogues au cœur des préoccupations des habitants :

Les doléances formulées par ces professionnels que sont les pharmaciens habitants le quartier, spécifient bien ce phénomène auquel s'ajoute la délivrance d'ordonnance, impliquant à leur insu, les médecins dans cet engrenage. Si les pharmaciens redoutent quelque peu ce rapport aux usagers, de part les craintes d'agressions que cela comporte (usagers en manque par exemple), les cabinets médicaux pâtissent aussi de la situation, du fait que la clientèle puisse être craintive à l'idée de se retrouver nez à nez avec une personne toxicomane en salle d'attente.

Ce problème s'étend par ailleurs à d'autres sphères, concernant directement les intrusions dans les immeubles. En effet, ceux comportant un centre médical, sont souvent laissés en libre accès la journée, afin d'accueillir les clients. C'est de ce fait les voisins qui peuvent se plaindre de ce qui draine toute une population en marge. Notons que si d'une part les usagers fréquentent effectivement les cabinets médicaux d'une manière régulière, ce peut être parfois d'autre part, un prétexte pour d'autres, qui sont à la recherche d'un simple lieu de consommation (ouvert et accessible), et par conséquent qui se livrent à des intrusions permanentes. Notons ici que, lorsque l'entrée d'un immeuble quelconque a pu être possible, parce que forcée, les systèmes de sécurité ou de surveillance ayant pu être déjoués, le message peut alors circuler très vite de bouche à oreille dans le quartier, comme étant un nouveau lieu facile d'accès. Aussi, quand il est présenté, le terme de drainage de toute une population, celle-ci n'est pas spécifiquement et systématiquement toxicomane. Le système D des gens précarisés et à la rue fait que les informations circulent en réseau ouvert en permanence et de manière plus ou moins rapide.

Le fait que cet axe soit un lieu de passage pour les usagers, conduit non pas à des scènes fixes ou des lieux de consommation (via les intrusions) définis, sur un mode répétitif, mais à des investissements successifs, disséminés sur l'ensemble du quartier. Aussi, outre les cas de squat d'appartement évoqués plus loin, les doléances recueillies quant à la présence d'usagers à certaines adresses, couvrent un périmètre large répondant à la mobilité grandissante du deal.

Si le phénomène de toxicomanie reste présent mais néanmoins moins visible (car davantage confiné), il subsiste le fait que les traces de matériels retrouvés soient toujours source de plus grande angoisse, par rapport à d'autres quartiers du 18^{ième} où ces situations ont pris un caractère plus quotidien. Et dans cette même perspective, si le phénomène de migration des usagers prend de l'ampleur (lieux de passage stratégiques, via les glissements de scènes), il est ressenti par les habitants comme très intrusif du fait que c'était jusque là un quartier où les phénomènes étaient les moins visibles et fréquents.

En effet, l'« axe Ornano » ne comporte pas de scènes fixes, cependant la vente de produits est repérable, notamment sur les rues Ordener et Danrémont. Usagers et revendeurs ne restent pourtant pas à des points fixes, ils sont très mobiles : dealer en vélo ou en roller font

que les transactions se déroulent très vite à des endroits différents, en fonction de l'opportunité du moment.

Ce phénomène tend à accentuer le sentiment des riverains d'être « assaillis » n'importe où par la présence des usagers, sans pouvoir identifier vraiment le lieu, le moment ou la manière dont les transactions vont se dérouler. Dans ce cadre de non-lecture (différence par rapport à l'axe Simplon), le sentiment d'insécurité s'étend à chaque coin de rue et reste prégnant.

Une différence quant au type de doléances peut se faire, comme pour le type de nuisances, selon que les adresses se situent à proximité ou à distance de la mairie du 18^{ème}. Pour revenir sur cette différence en terme de doléance, elle est à mettre en parallèle avec les nuisances constatées plus haut. En effet, pour les habitants qui vivent près de la mairie sur les grands axes (rue Ordener) ou dans les rues perpendiculaires (rue du Ruisseau, rue Lapeyrère), la première préoccupation est souvent liée à la vision d'une consommation importante qui a lieu sur le quai du métro (alcool, crack) ou à celle des scènes de deal à la sortie de celui-ci.

Dans le cas des habitants plus éloignés géographiquement de ce centre, les doléances portent sur des questions de propreté d'hygiène et du travail des services municipaux. Pour les uns, la toute première des inquiétudes concerne les questions de deal et de consommation qui se font aux yeux de tous dans la rue, et par répercussion directe celles des squats et des intrusions dans leurs immeubles. Ces faits sont vite pris dans une réalité globalisante où ressurgissent pour les autres les questions d'hygiène et de propreté, de ramassage des ordures, d'éclairages de ruelles et de commerces parallèles. Les phénomènes de toxicomanies sont ainsi pris à témoin d'un climat général que beaucoup de riverains jugent comme se dégradant.

Le regroupement de jeunes est à ce titre une des grandes préoccupations des habitants situés notamment aux rues Letort, Versigny et Championnet. En nombre important, bruyants, ces jeunes sont souvent pris pour cible dans la responsabilité des nuisances occasionnées. Par ailleurs, si nous pouvons constater plusieurs groupes : groupes de jeunes résidant dans le quartier et consommateurs de drogues de passage (ces différentes bandes sont largement distinctes et ne se mélangent pas) ; l'amalgame est souvent de mise entre eux. Cette confusion des publics tend à faire croire aux riverains de cette partie de l'« axe Ornano », que tous sont toxicomanes et potentiellement dangereux de par les états de manque redoutés et les agressions anticipées. Cette non-distinction a pour principale conséquence de laisser les riverains sur le qui-vive et dans la crainte, beaucoup nous ayant avoué s'être résignés à ne plus sortir de chez eux après une certaine heure.

7. Stratégie structurante de la parole des habitants pour parvenir à des solutions concrètes :

Notre premier travail consiste alors dans ces cas de figure à présenter, via des réunions en petit collectif, ce qu'il se passe effectivement sur leur quartier, en nous appuyant sur des données tirées directement de notre travail de rue, des contacts avec les jeunes comme des liens tissés avec les consommateurs de drogues. Il s'agit dans ce sens de faire un nettoyage des idées préconçues, pour y inscrire une dynamique et la logique des présences /déplacements. Ce travail de « défrichage » vient en première instance et est surtout destiné

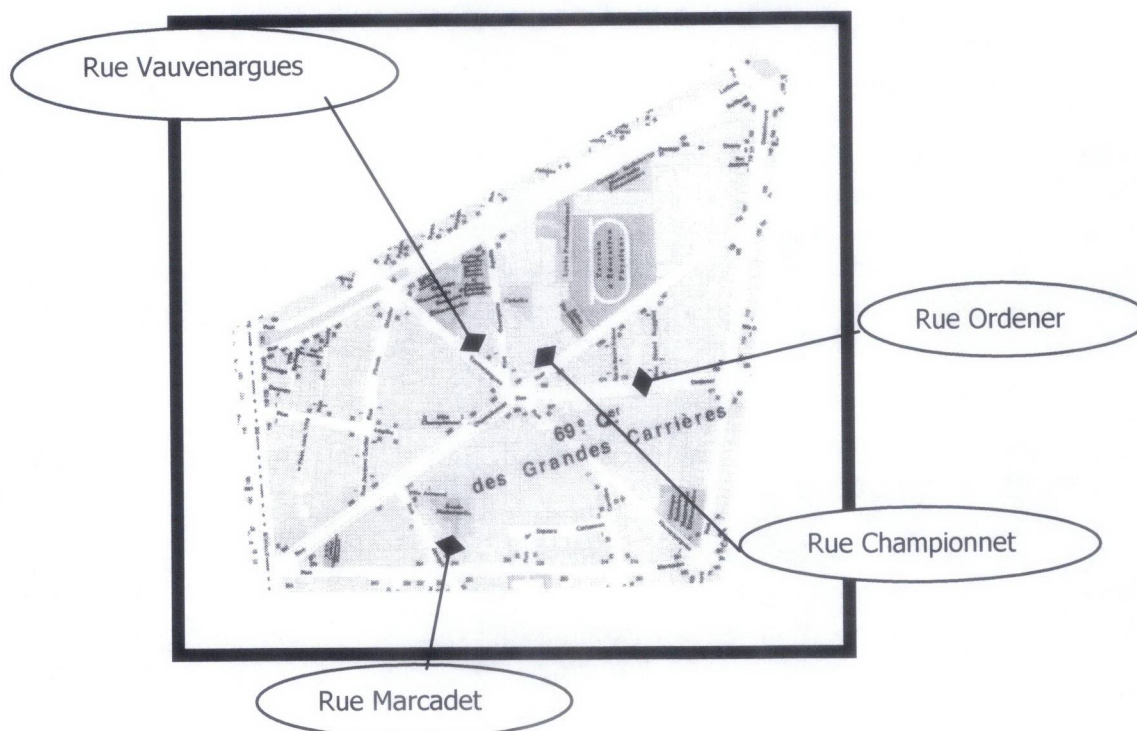
à prendre en charge des situations plus ou moins urgentes, afin que les riverains puissent à minima être réassurés le temps que des démarches plus longues se mettent en place.

C'est, entre autre, en participant aux assemblées générales d'associations d'habitants (EPOC notamment), que nous avons pu dans un premier temps récolter une vision d'ensemble du quartier, pour y diffuser dans un second temps des informations claires et objectives quant à la situation liée à la toxicomanie, dans le cadre de notre travail. Ces réunions peuvent découler, devant une mobilisation forte des habitants, vers des actions plus ciblées, correspondant à des projets spécifiques.

Ces actions se définissent selon des propositions d'actions en fonction de la situation comme présentée et de son expertise dans le cadre de nos axes et spécificités de travail. Aussi, la mobilisation d'un ou de plusieurs immeubles peut se faire par exemple dans un contact soutenu avec leurs gardiens, pour une meilleure sensibilisation, surveillance et sécurisation et ce dans l'optique de venir désenvenimer certains cas de figure de squat et d'intrusions. Ce travail de réseaux est également mis en place avec les gardiens et jardiniers des espaces verts publics. Si nous travaillons avec eux sur des questions d'entretiens, de sécurisation et de surveillance, nous rentrons en contact, par leur signalement, avec les toxicomanes qui peuvent y passer pour consommer et se reposer ; et ce afin d'orienter ces derniers vers des structures adaptées. Ces manœuvres au long cours (c'est-à-dire qui peuvent se répéter plusieurs fois dans l'année), ont vertu d'une part à garder ces espaces ouverts pour qu'ils ne puissent jamais cesser d'autre part d'être investis par les familles et les enfants.

Sur un autre registre, nous sommes amenés à opérer la mise en lien de la parole des uns et de celles des autres. Si les premiers peuvent se plaindre de l'implantation de telle ou telle structure sur leur quartier, drainant d'autant plus une population de marginaux, nous rencontrons les responsables de cette même structure afin d'établir des constats fiables. Ces constats permettent par ailleurs de constituer et de développer un travail de réseau et de partenariat, quant à l'orientation et la prise en charge des usagers de drogues. Ce fût le cas lors d'échanges avec les équipes du centre l'Ilot. Invités à participer à leur réunion interne, nous avons confronté nos observations et analyses sur les questions de nuisances liées à la toxicomanie dans le quartier afin d'en restituer le maximum aux habitants dans le but de travailler sur les représentations sociales de ces derniers, faussées par la non-connaissance des activités des dispositifs s'implantant ou déjà existant.

Zone 4 : AXE CHAMPIONNET



1. Un quartier éloigné du cœur de l'arrondissement mais qui développe ses propres caractéristiques :

Ce quartier considéré comme un des plus peuplé du 18^{ième}, adossé au 17^{ième} se délimite au nord par la rue Belliard et au sud par la rue Marcadet, où est implanté le groupe hospitalier Maison Blanche, structure référente sur notre secteur. Importante zone résidentielle, elle comprend 7 716 logements, s'articulant autour des axes Championnet/Damrémont. Peu d'amicales de locataires en activité y sont référencées.

Notre travail sur ce secteur s'articule essentiellement autour de la présence du groupe Maison Blanche, dans le cadre de notre partenariat au niveau de la prise en charge des usagers de drogues d'une part, comme auprès des riverains selon l'impact que peut avoir cette structure sur le rythme du quartier d'autre part.

2. Occupation de l'espace public par des populations différentes, entre errance et sédentarisation :

La présence de consommateurs de drogues, en journée se dissout dans les mouvements urbains et n'est pas très visible, comme sur l'avenue de St Ouen. On note la présence de personnes en précarité autour de la station Guy Môquet, qui se trouvent à l'intersection du Boulevard Nord, de la place Clichy et de la place Jules Joffrin.

Quant aux personnes reçues quotidiennement par le centre d'accueil et de soins aux toxicomanes (CASAT) et le centre méthadone (dépendant tous deux du groupe Maison Blanche), inscrites dans un réel parcours de réhabilitation et identifiées par les riverains, elles ont pu à certains moments être tenues pour responsables des nuisances pouvant advenir.

Néanmoins, des intrusions dans les immeubles du bas des rues Marcadet et Ordener (vers Guy Môquet) restent d'actualité. D'autant que ces ensembles comportent de grandes cours ou jardins offrant des espaces ouverts et relativement tranquilles. Aire de jeu pour les plus jeunes, terrain de rassemblement pour les plus grands et lieux de consommation et de repos pour les usagers, ils ont de multiples fonctions et comportent par conséquent plusieurs enjeux.

3. L'existence de nombreux partenaires sur le quartier permet d'élargir le panel des réponses de proximités :

C'est dans ce secteur que se situe La Terrasse (structure d'accueil et de soins pour toxicomanes). D'autres partenaires ont leur siège dans le quartier (le CERAFF, centre de médiation familiale) ou des équipes de prévention qui circulent (TVAS qui reçoit des jeunes pour des activités périscolaires), avec lesquelles nous engageons des tournées de rue communes ou organisons des réunions d'échange sur les problématiques recensées. Ces associations ont aussi été intégrées dans le projet « jeunes et cannabis » pour s'informer ou se former. Sur la question des nuisances liées à la toxicomanie nous travaillons avec l'Association Parcours, partenaire et interlocuteur privilégié lorsque nous orientons les toxicomanes.

Pour mieux comprendre la circulation des consommateurs de drogues et évaluer ou diagnostiquer leur prise en charge sur ce quartier, nous avons également étendu notre « Enquête pharmacie » aux officines situées à proximité du centre *La Terrasse* (avenue de Clichy ; Rue Lamarck). Ainsi avons-nous contacté 12 pharmaciens (4 sur secteurs et 8 hors secteur). La moitié d'entre eux a fidélisé des personnes en traitement de substitution, représentant en moyenne 15 à 20 personnes par pharmacies, et a reçu des toxicomanes de passage pour des demandes de « Stéribox », (en moyenne : 20 boîtes par mois) ou de médicaments. On note sur ce secteur que les pharmaciens n'ont que très rarement affaire à des agressions ou des altercations de la part des consommateurs de drogues, et qu'ils sont peu confrontés aux problèmes des ordonnances falsifiées.

4. Le calme relatif de ce quartier implique une organisation plus rigoureuse des tournées de rue :

La dynamique du territoire se veut sur ce secteur particulièrement calme. En journée, les rues sont désertes car beaucoup de personnes quittent ce lieu majoritairement résidentiel pour se rendre sur leur lieu de travail. La rue Marcadet à cet endroit et la rue Championnet ne concentrent pas beaucoup d'activités commerciales. Nous n'avons pas eu à changer nos horaires (10h/18h) car, tels qu'inscrits dans nos emplois du temps, ils nous permettaient de rencontrer des habitants (aux heures où ils rentrent chez eux), mais aussi les consommateurs de drogues (pour beaucoup à la Terrasse). Il n'y a pas eu d'adaptation particulière de nos temps de présence dans la rue et de rencontres par rapport à la dynamique du territoire sur ce secteur.

5. Squats des espaces publics et lieux de vie caractérisent les nuisances subies :

L'axe Championnet est assez vaste et comprend de grands espaces moins denses en terme de logements que les précédentes. On y retrouve une multitude de petites ruelles et de passages. Cette configuration n'est pas sans effet sur les phénomènes de squat et de consommation de passage. Reculés, peu éclairés mais néanmoins accessibles, ces ruelles et passages restent un lieu adéquat pour des regroupements sporadiques en soirée et pendant la nuit. Si d'une part ces endroits restent des lieux privilégiés du fait qu'ils sont en retrait et pour le coup, à l'abri d'un plus grand nombre de regards, les riverains qui y vivent sont d'autre part pris dans une situation particulièrement inconfortable de par le fait que cet isolement contribue à de plus grandes appréhensions. Le passage Champs Marie notamment, ainsi que le passage Jules sont dans ce sens des espaces suffisamment accessibles pour y attirer des usagers en quête d'endroits calmes pour consommer, mais suffisamment habités également pour que les riverains en subissent les conséquences en termes de nuisances sonores (bagarres), de dégradations diverses et d'insécurité (comportements agressifs des usagers). Notons par ailleurs que ces lieux restent également propices à la prostitution toujours par leur configuration en recul.

La toxicomanie étant présente mais moins visible, les répercussions que peut avoir le fait pour les riverains de retrouver du matériel, attestant de la présence d'usagers, sont à la mesure de leur caractère sporadique. Non pas que ces phénomènes soient plus rares qu'ailleurs, mais davantage isolés, ils laissent peser une lourde inquiétude sur le voisinage. L'appréhension d'être plus éloigné du cœur plus actif et donc fréquenté du quartier et d'être confronté, « seul » à ces phénomènes, tend à faire paraître les éventuels recours plus difficiles à atteindre. Cette remarque n'est à entendre que dans l'unique sens d'une échappatoire moindre et de peu de témoins en cas d'urgence devant une mauvaise rencontre, voire une agression.

L'installation de ces scènes de consommation est également à mettre en lien avec leur proximité d'une scène de deal latente située sur le Mail Belliard. Très investi en été, il reste un lieu de transaction repérable.

La consommation furtive d'usagers de drogues de passage sur le quartier occasionne un nombre important de nuisances : seringues, personnes à l'état physique dégradé, incivilités, notamment dans les espaces publics (square Carpeaux), au point d'obtenir un désinvestissement progressif des lieux par les familles. Les bacs à sable sont d'ailleurs devenus un temps inaccessible du fait d'y avoir trouvé du matériel usagé. Les bancs du

jardin quant à eux étaient occupés pendant des heures, tandis que les buissons et arbustes servaient de planques pour les toxicomanes. La structure d'accueil des consommateurs de drogues à proximité de ce square était alors largement mise en cause par les riverains, en première ligne de devoir tout subir.

6. Un sentiment d'abandon des habitants lié au caractère excentré du quartier :

En terme de doléances, l'isolement rattaché à un certain sentiment d'abandon de la part des pouvoirs publics, est un thème que nous voyons ressurgir souvent. En effet, ce côté plutôt propre et entretenu du 18^{ème} laisse les riverains dans une position inconfortable consistant selon eux à une faible prise en charge et considération des problèmes qu'ils rencontrent, de la part des instances compétentes. Et ce, de par le fait qu'ils s'entendent dire bénéficier d'un cadre de vie très favorable par rapport à d'autres lieux de l'arrondissement.

D'autre part, le fait que la réponse sécuritaire soit souvent considérée comme une priorité, elle tend à mettre les riverains victimes d'intrusions dans une position recluse et passive laissant planer en toute circonstance, le danger extérieur. Dans cette dynamique, les liens et contact entre voisins peuvent se faire plus rares. C'est alors l'isolement dont ils pâtissent directement qui vient agir interactivement pour aboutir à un retrait de plus en plus douloureux. Comme souligné plus haut, cette tendance peut avoir pour contrecoup de laisser les rues et espaces publics au libre investissement d'un public en marge qui, pour le coup, via une plus grande permissivité, prend de plus en plus d'ampleur.

Autre fait subsistant comme étant un problème sur cette zone, au niveau de la partie plus au sud (Marcadet/square Carpeaux) , celui qui concerne l'existence de la structure d'accueil et de soins pour toxicomanes. Sa présence, comme ce peut être souvent le cas sur l'ensemble du territoire sur lequel intervient *Coordination Toxicomanies 18*, a longtemps été taxée d'attirer et de fixer les consommateurs de drogues sur le quartier. Chaque nuisance éprouvée par les riverains vient alors systématiquement en rapport direct avec la présence même de la structure. C'est en travaillant en partenariat avec celle-ci (La Terrasse), en faisant remonter les doléances des habitants rencontrés, qu'une réunion d'échange avec les consommateurs de drogues s'est mise en place. Il s'agissait alors de responsabiliser les personnes en leur expliquant les nuisances constatées par les habitants (leur consommation de crack devant les familles, le matériel usagé laissé à l'abandon). Et ce, afin que les comportements mutuels changent et évoluent. Il était aussi question de leur rappeler les engagements qu'ils prenaient en rentrant dans le programme de substitution, comme les risques qu'ils encouraient ne pas en respecter les règles. Cette réunion n'avait d'intérêt que si la restitution de ce qui avait été dit se faisait aux habitants davantage en attente de résultats immédiats (chasser les usagers du square) que dans une volonté d'écoute de la parole des usagers ou dans la construction de moyens avec les professionnels pour parvenir à trouver des solutions médianes et transversales.

Bien que ce phénomène ne soit pas nouveau et puisse concerner chaque équipe, il demande néanmoins un grand travail de fond quant à ce que représente l'implantation ou l'existence d'une structure, ce à quoi elle vient répondre, ce qu'elle génère. Autrement dit, quel est son impact réel et imaginaire au niveau de la vie de quartier ?

7. De la réelle mobilisation des acteurs sociaux à la volonté d'intégrer les habitants dans un processus de réponse sociale :

Les actions de mobilisation, d'une manière générale, sont toujours calquées sur le type de nuisances et de doléances recueillies, constatées, avérées sur un quartier. Aussi, en fonction de ce qui a été souligné plus haut concernant cette zone, il est avant tout question d'axer nos interventions autour d'une (re)dynamisation du tissu associatif, qu'il soit institutionnel ou entre habitants. En effet, si un des items majeurs concerne bien une tendance à l'isolement et le prix à en payer, le travail consiste bien dans un premier à (re)solidariser les habitants entre eux. Pour ce faire, il peut être envisageable de solliciter pour une plainte provenant d'un ou de deux habitants d'un immeuble, tous les locataires, qu'ils soient au nombre de 20, comme de 150. Une des difficultés relevées lorsqu'un habitant ou un groupe d'habitants nous adressent une doléance, comporte bien une dimension de devoir agir seul, en dépit d'une mobilisation commune de l'ensemble des tous les riverains. C'est dans ce sens que nous nous proposons d'impulser, de part notre mission et avec le/les plaignants, des réunions et temps d'échange à plus grande échelle pour un plus grand impact. Si la réussite de cette entreprise dépend en partie de la capacité et de la motivation des habitants et professionnels à se mobiliser, notre tâche première consiste bien à en faire émerger tout le caractère primordial.

La mobilisation des acteurs autour de la problématique relative à l'usage et au trafic de drogues dans le square Carpeaux s'est faite autour de réunion des différents partenaires (*Coordination Toxicomanies 18, La Terrasse*) et consommateurs de drogues concernés (utilisateur de crack et personne sous substitution). Elle a consisté à échanger sur les nuisances repérées (matériel usagé dans le square, agressivité des consommateurs), sur les doléances des habitants afin de ne pas laisser les accusations non fondées se propager. Au contraire l'échange permettait d'expliquer certains phénomènes (précarité, toxicomanie, tranquillité sociale) aux toxicomanes et aux habitants et de chercher le moyen de les faire « co-exister » tout en s'appuyant sur des valeurs et principes fondamentaux tels que la liberté de chacun d'aller et venir, du respect des autres, de tolérance, etc.

En parallèle, nos tournées de rue sur ce secteur nous ont permis de vérifier que le message est passé auprès des publics et populations concernés. Notre travail consistant là aussi, une fois élaborées, à organiser des tournées communes avec d'autres équipes de rue (*Mozaïc 18* par exemple, ceci devant permettre d'ouvrir nos capacités de mobilisation quant à d'autres champs d'action (Regroupement des jeunes dans le square, nuisances sonores, etc.). Dans le même temps ces travaux en partenariat permettent d'étoffer en permanence notre réseau d'actions.

ANNEXES

Cartographie

Composition du Conseil d'Administration

Emploi du temps type des équipes de rue

ANNEXES

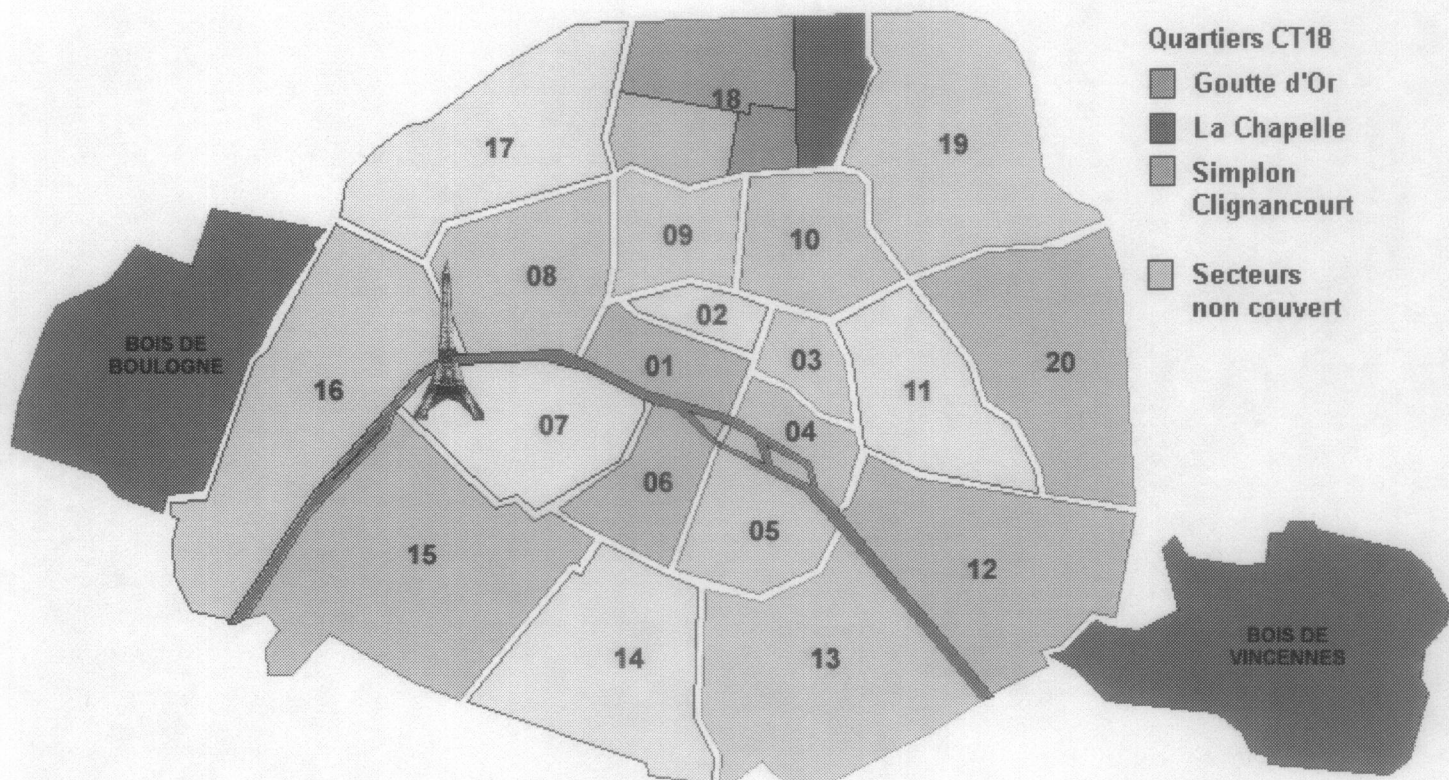
CARTOGRAPHIES

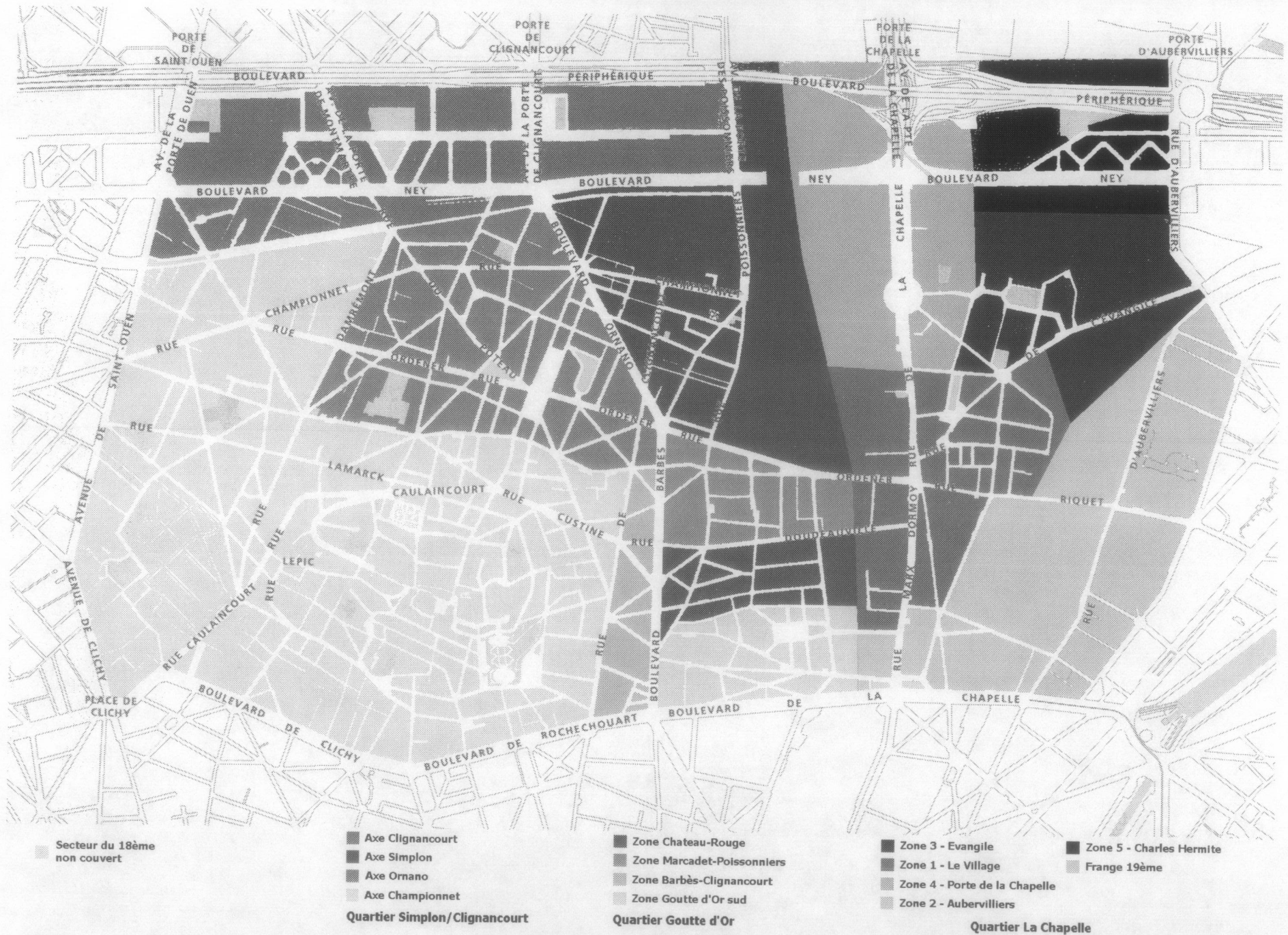
- **Territoire d'intervention de Coordination Toxicomanies 18**
- **Zones d'intervention Coordination Toxicomanies 18**
- **Etat de suivi des immeubles au 31/12/02**
Quartier La chapelle Nord
- **Etat de suivi des immeubles au 31/12/02**
Quartier La Chapelle Sud
- **Problèmes liés aux drogues :**
Principaux lieux dans l'espace public en 2002
Quartier La Chapelle Nord
- **Problèmes liés aux drogues :**
Principaux lieux dans l'espace public 2002
Quartier La Chapelle Sud
- **Entrée progressive des jeunes sur la scène de la Chapelle**
- **Dispersion de l'activité de la scène de Stalingrad**
- **Etat de suivi des immeubles au 31/12/02**
Quartier Goutte d'Or
- **Problèmes liés aux drogues :**
Principaux lieux dans l'espace public en 2002
Quartier Goutte d'Or
- **Etat de suivi des immeubles au 31/12/02**
Quartier Simplon Clignancourt
- **Problèmes liés aux drogues :**
Principaux lieux dans l'espace public en 2002
Quartier Simplon Clignancourt

PLANNINGS DES EQUIPES DE MEDIATEURS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

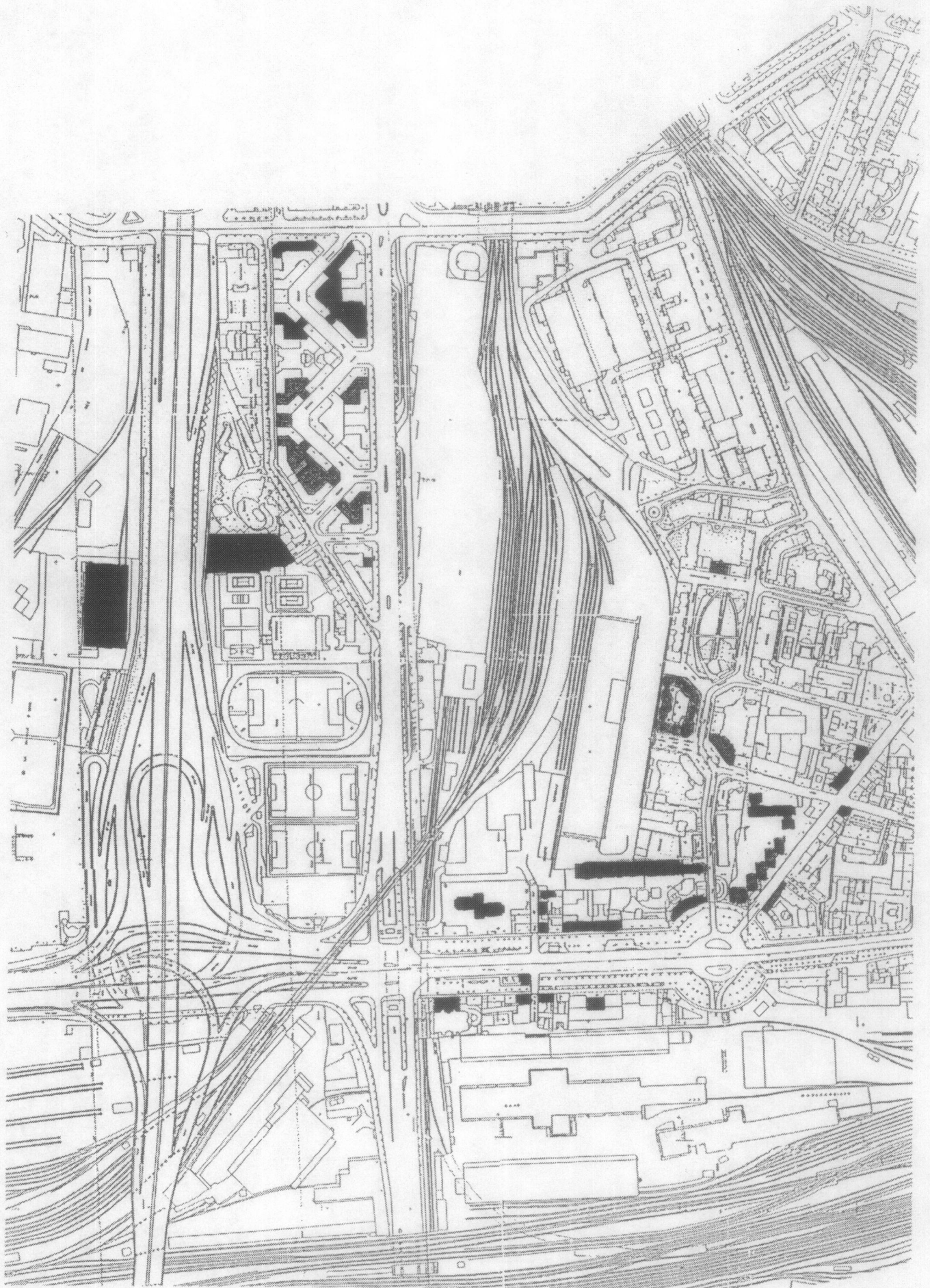
TERRITOIRES D'INTERVENTION DE COORDINATION TOXICOMANIES 18



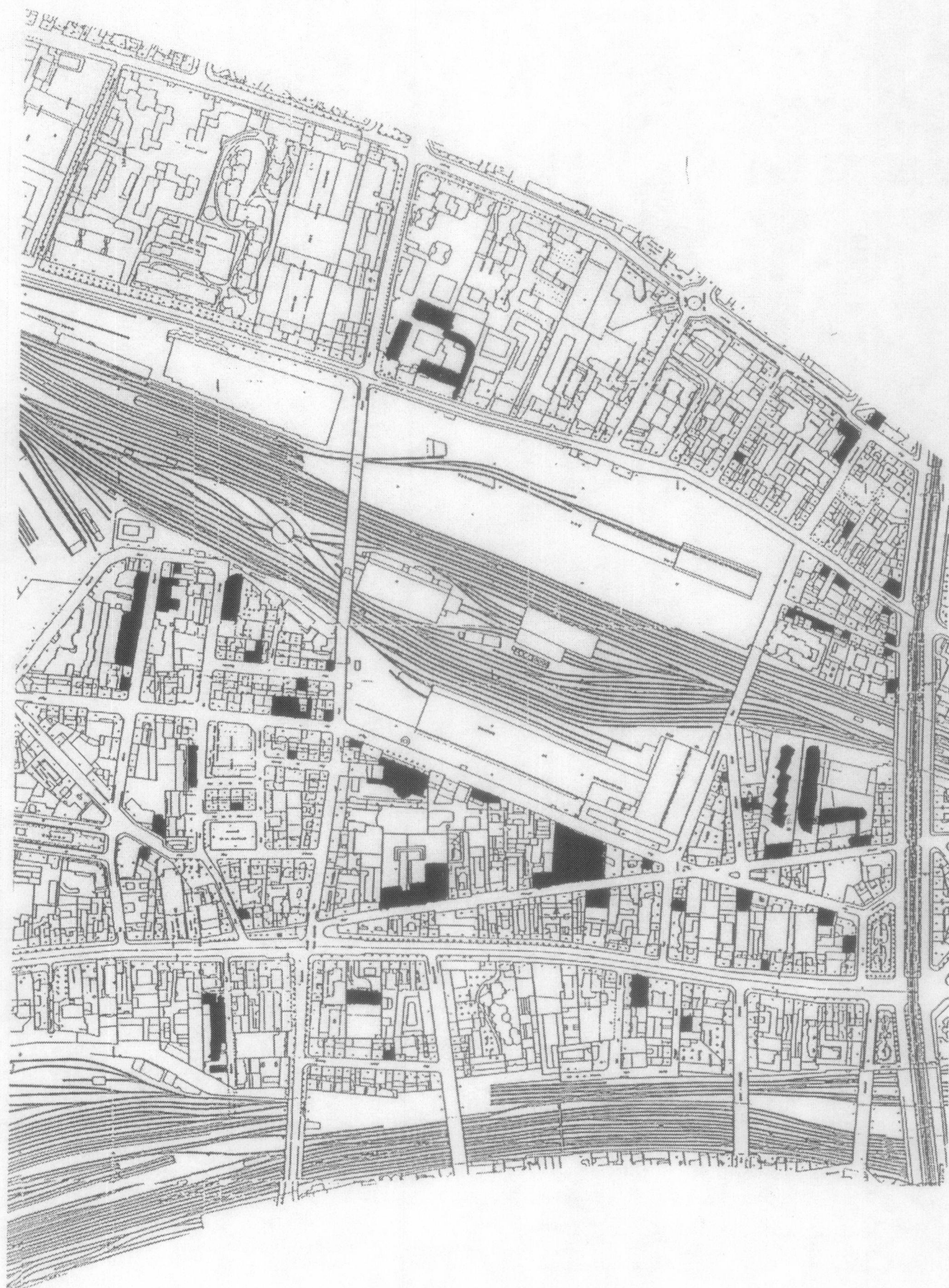


Zones d'interventions Coordination Toxicomanies 18

SUIVI DES IMMEUBLES AU 31/12/02
QUARTIER LA CHAPELLE NORD

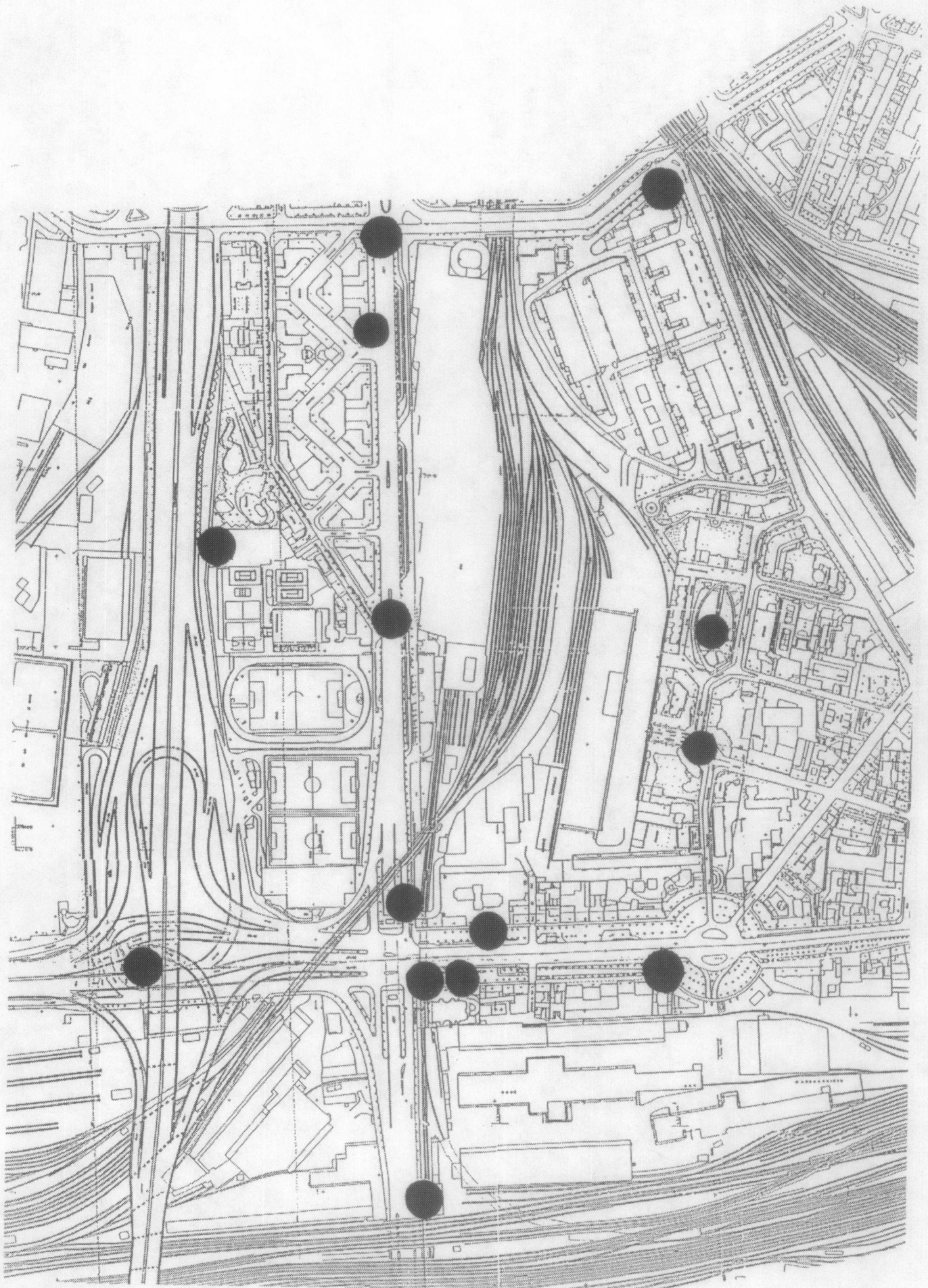


**SUIVI DES IMMEUBLES AU 31/12/02
QUARTIER LA CHAPELLE SUD**



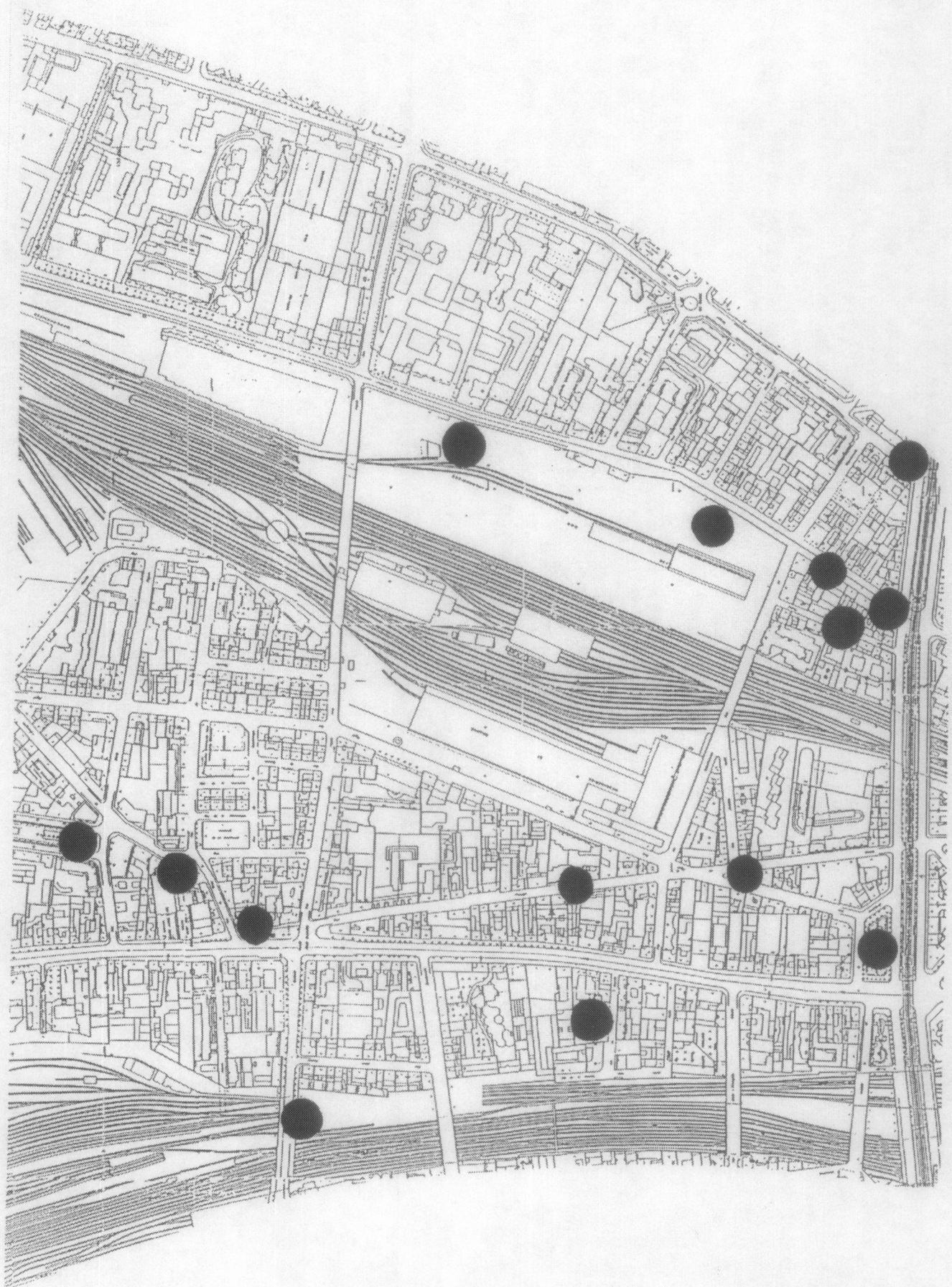
PROBLEMES LIES AUX DROGUES :

PRINCIPAUX LIEUX DANS L'ESPACE PUBLIC EN 2002 QUARTIER LA CHAPELLE NORD



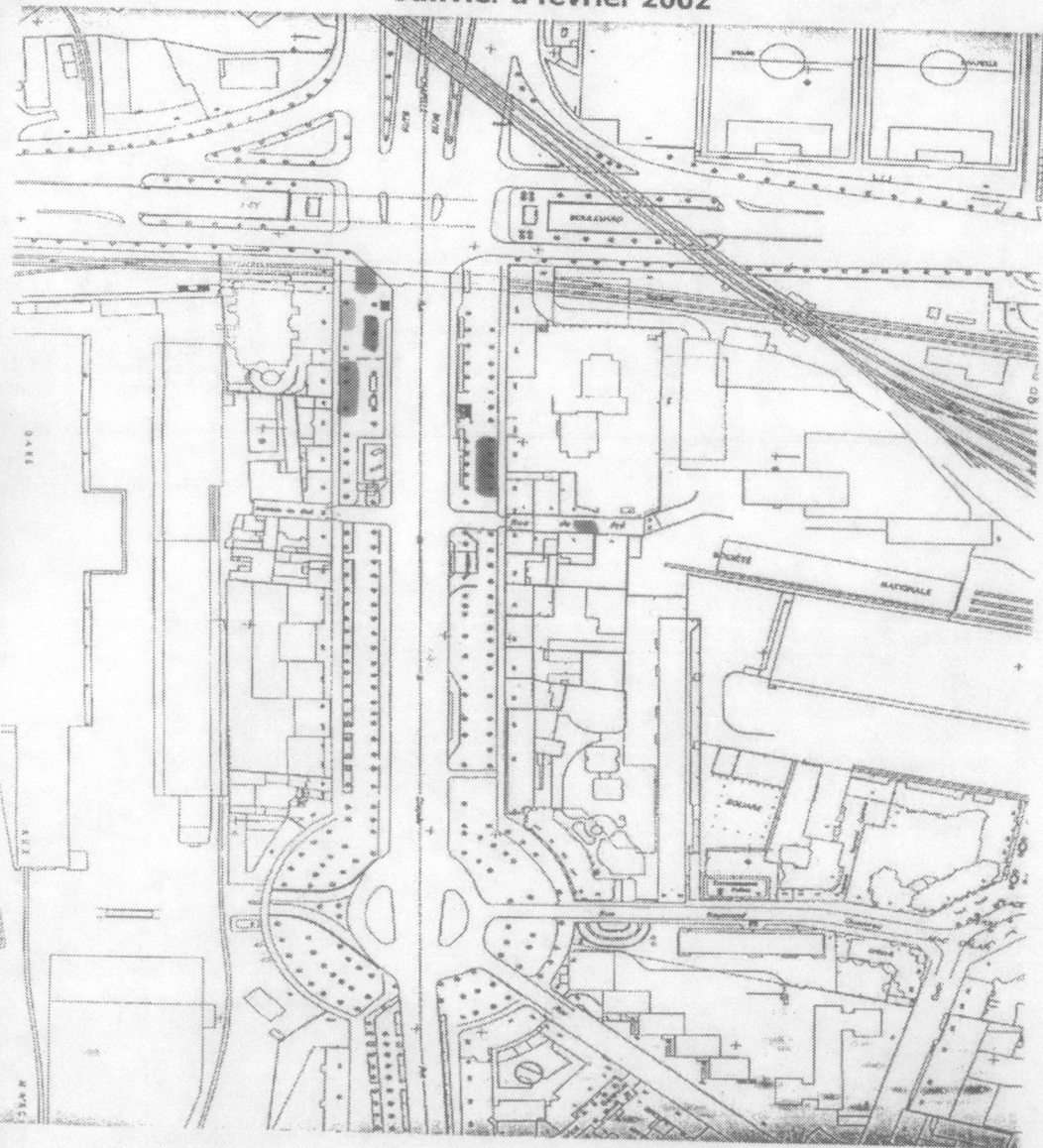
PROBLEMES LIES AUX DROGUES :

PRINCIPAUX LIEUX DANS L'ESPACE PUBLIC EN 2002 QUARTIER LA CHAPELLE SUD

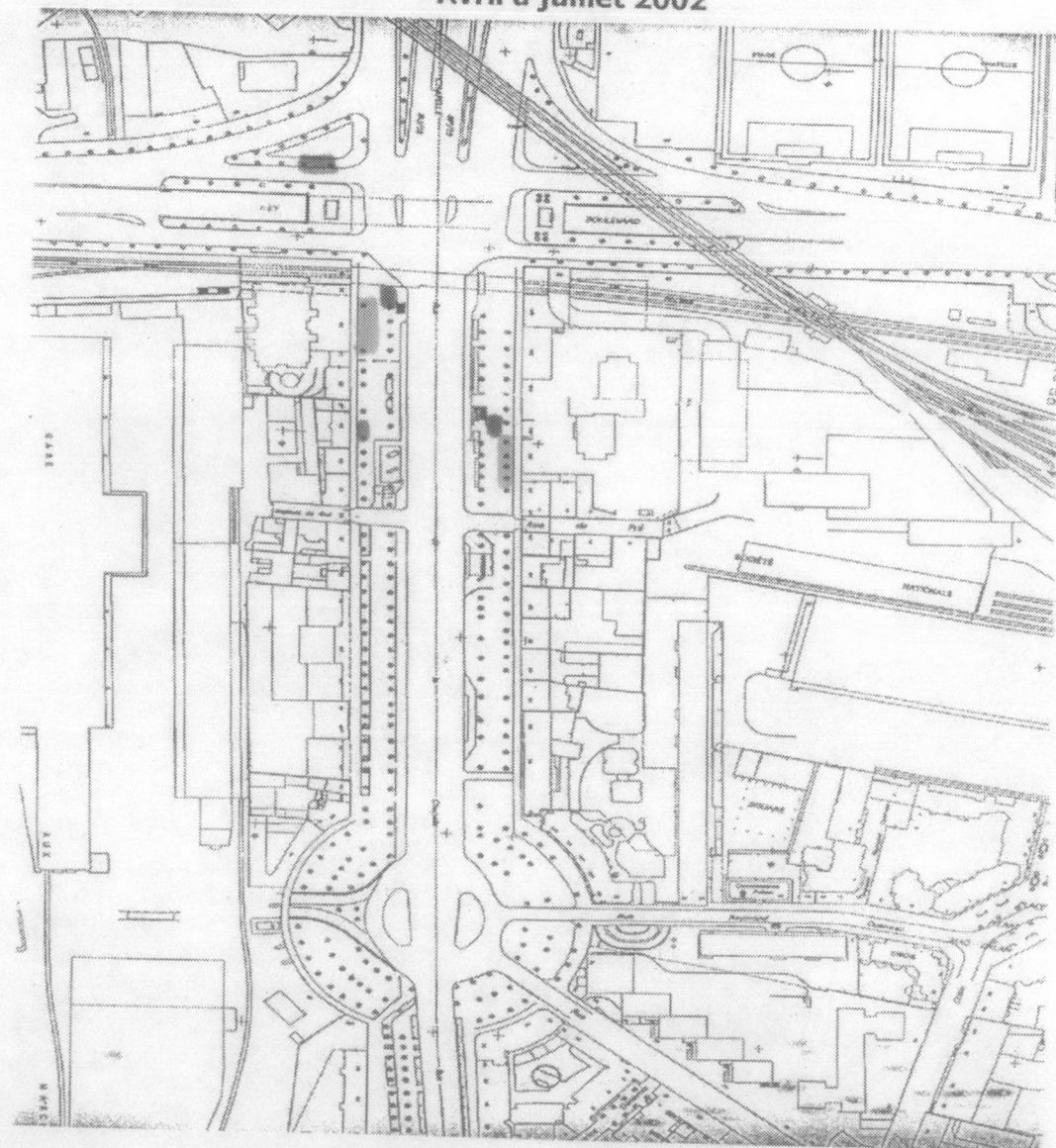


ENTREE PROGRESSIVE DES JEUNES SUR LA SCENE DE LA PORTE DE LA CHAPELLE

Janvier à février 2002



Avril à juillet 2002



● USAGERS DE DROGUES

● MODU

● JEUNES

DISPERSION DE L'ACTIVITE DE LA SCENE DE STALINGRAD

Janvier à février 2002



Avril à juillet 2002

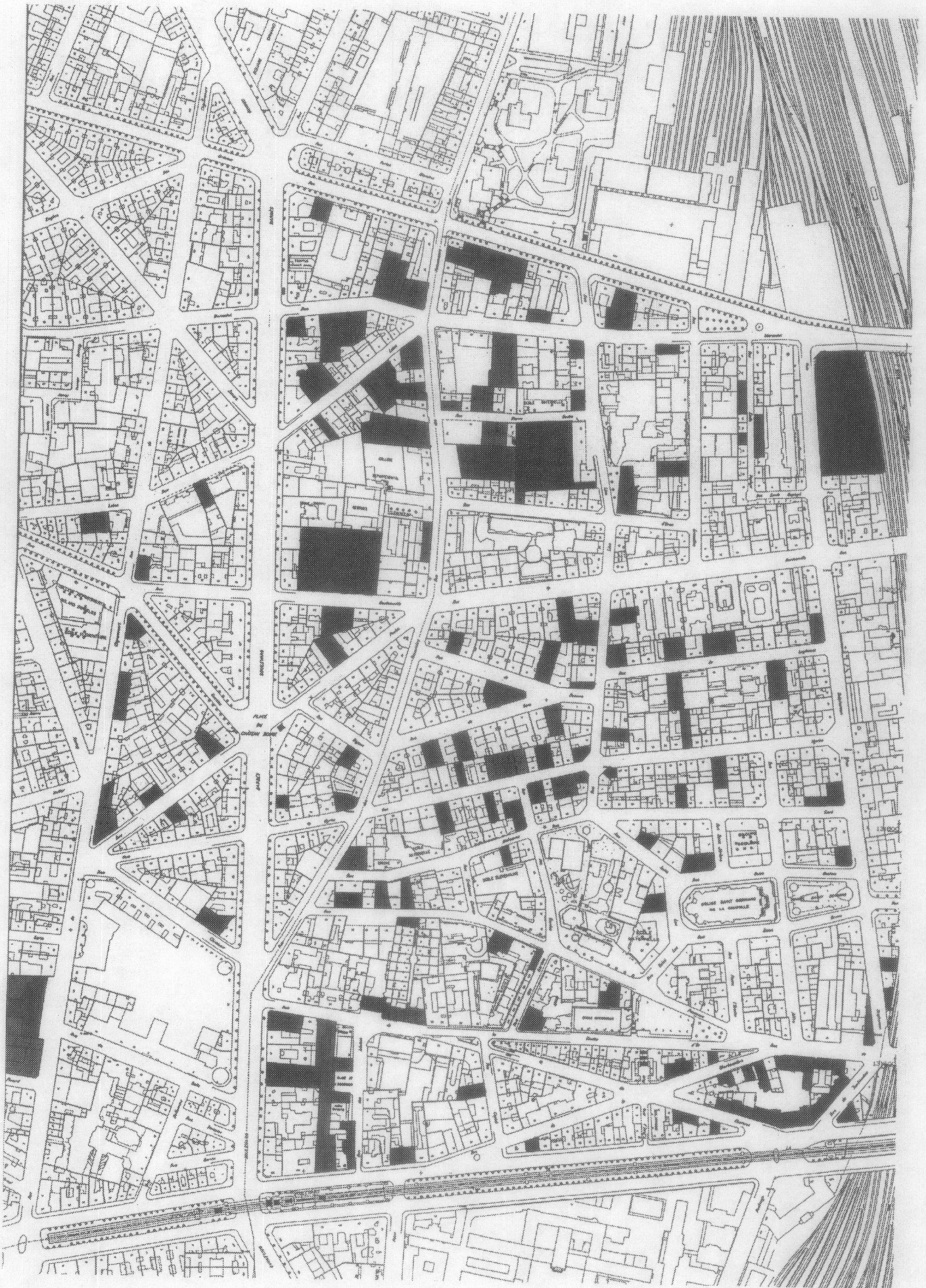


● USAGERS DE DROGUES

● MODU

● JEUNES

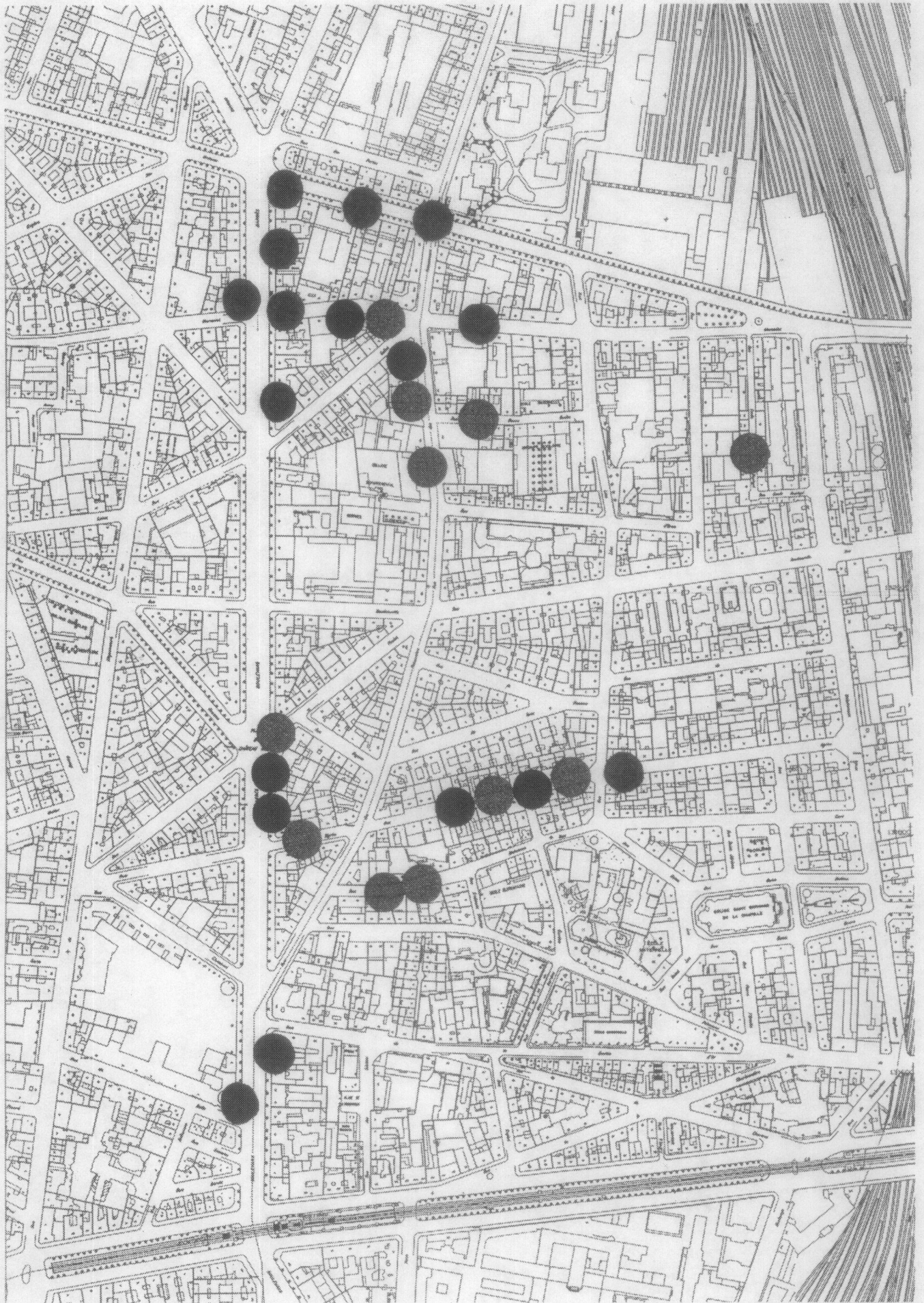
SUIVI DES IMMEUBLES AU 31/12/02 QUARTIER GOUTTE D'OR



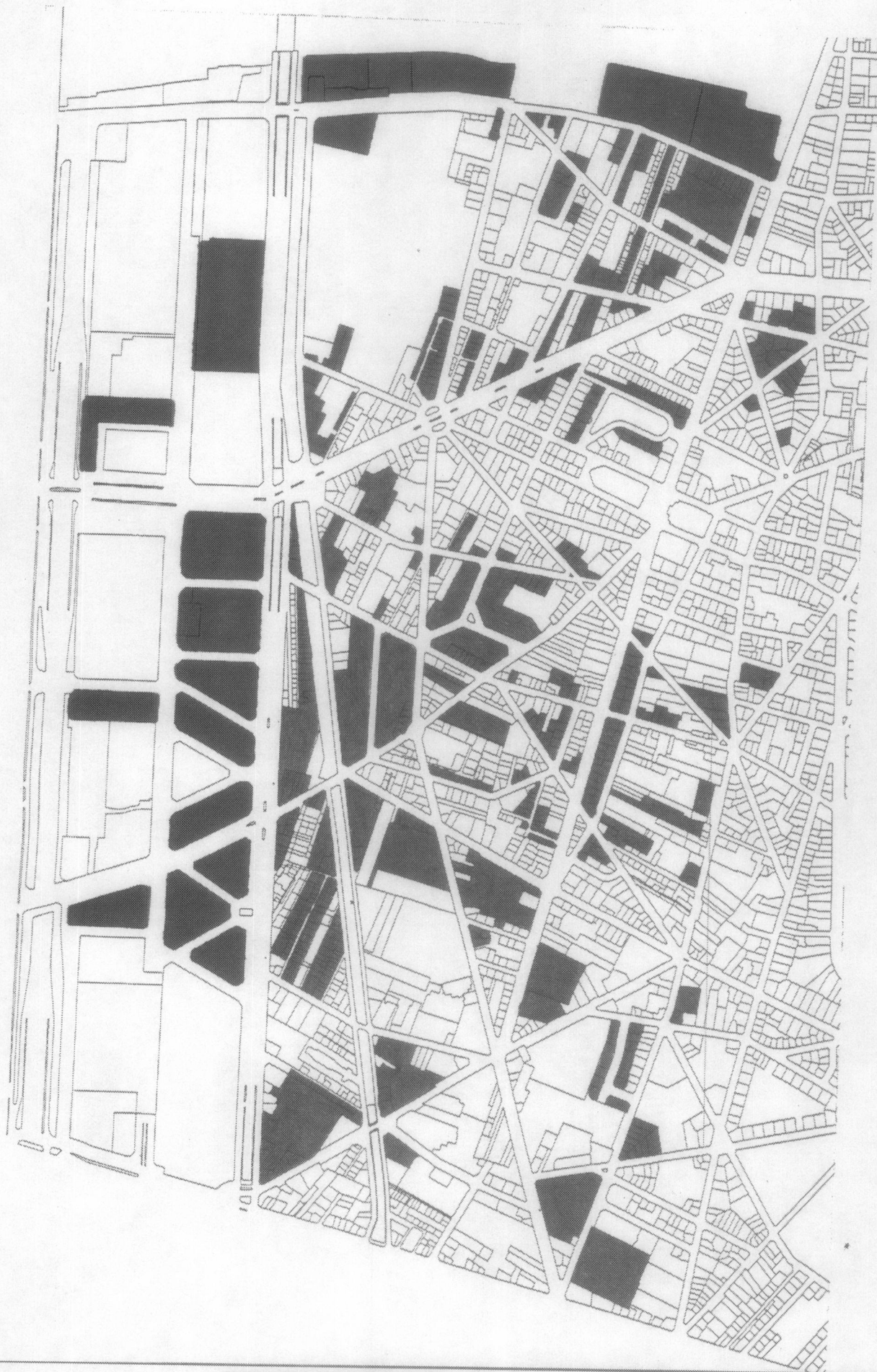
PROBLEMES LIES AUX DROGUES :

PRINCIPAUX LIEUX DANS L'ESPACE PUBLIC EN 2002

QUARTIER GOUTTE D'OR

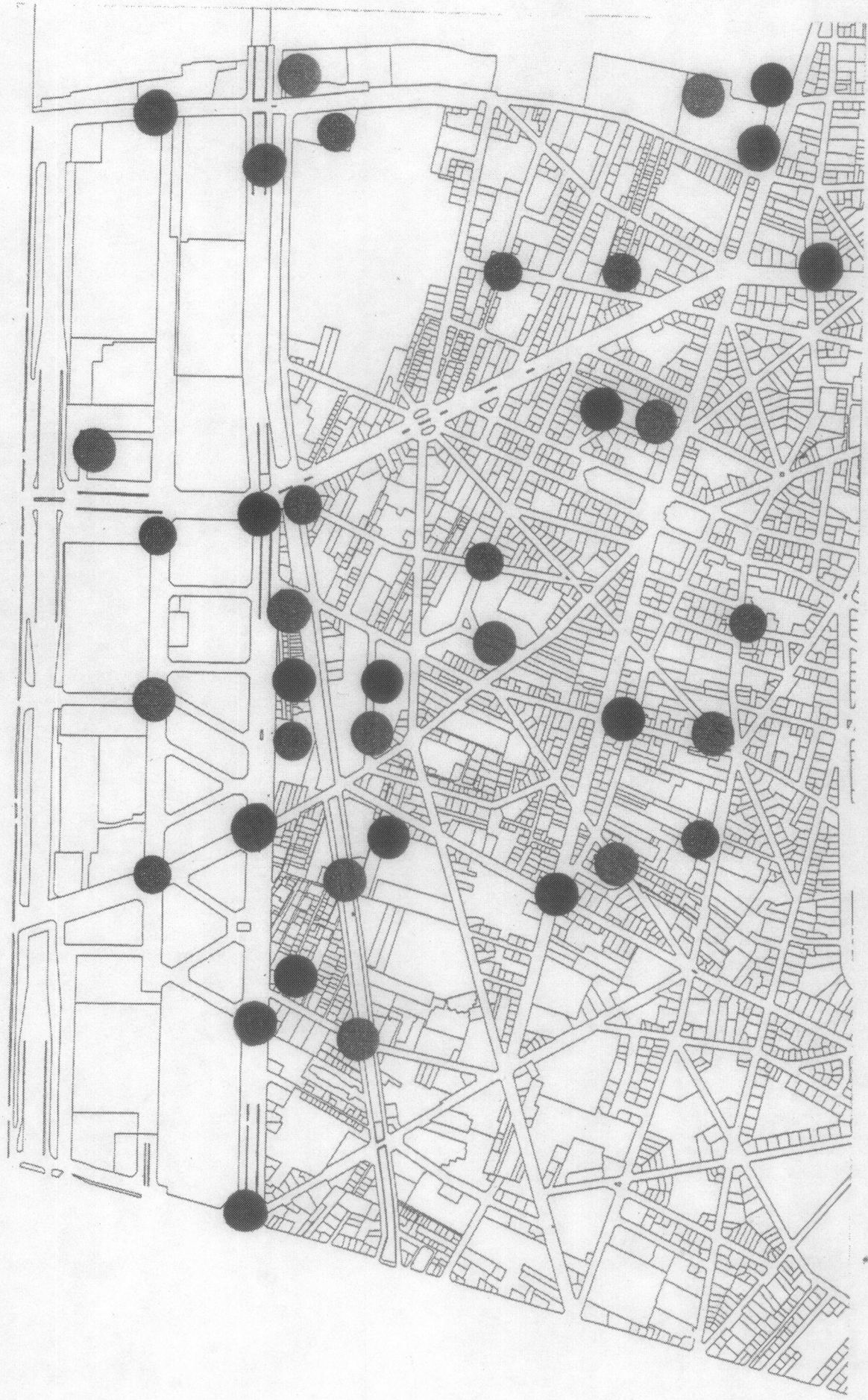


**SUIVI DES IMMEUBLES AU 31/12/02
QUARTIER SIMPLON CLIGNANCOURT**



PROBLEMES LIES AUX DROGUES :

PRINCIPAUX LIEUX DANS L'ESPACE PUBLIC EN 2002
QUARTIER SIMPLON CLIGNANCOURT





Planning des médiateurs LC

Semaine type I

Total semaine :

36h:00

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
12h30-20h00		14h00-23h00		11h30-19h00		11h00-18h30		10h00-17h30	
10	00 15 30 45 00	10	00 15 30 45 00	10	00 15 30 45 00	10	00 15 30 45 00	10	00 15 30 45 00
11	15 30 45 00	11	15 30 45 00	11	15 30 45 00	11	15 30 45 00	11	15 30 45 00
12	15 30 45 00	12	15 30 45 00	12	15 30 45 00	12	15 30 45 00	12	15 30 45 00
13	15 30 45 00	13	15 30 45 00	13	15 30 45 00	13	15 30 45 00	13	15 30 45 00
14	15 30 45 00	14	15 30 45 00	14	15 30 45 00	14	15 30 45 00	14	15 30 45 00
15	15 30 45 00	15	15 30 45 00	15	15 30 45 00	15	15 30 45 00	15	15 30 45 00
16	15 30 45 00	16	15 30 45 00	16	15 30 45 00	16	15 30 45 00	16	15 30 45 00
17	15 30 45 00	17	15 30 45 00	17	15 30 45 00	17	15 30 45 00	17	15 30 45 00
18	15 30 45 00	18	15 30 45 00	18	15 30 45 00	18	15 30 45 00	18	15 30 45 00
19	15 30 45 00	19	15 30 45 00	19	15 30 45 00	19	15 30 45 00	19	15 30 45 00
20	15 30 45 00	20	15 30 45 00	20	15 30 45 00	20	15 30 45 00	20	15 30 45 00
21	15 30 45 00	21	15 30 45 00	21	15 30 45 00	21	15 30 45 00	21	15 30 45 00
22	15 30 45 00	22	15 30 45 00	22	15 30 45 00	22	15 30 45 00	22	15 30 45 00
Nbre d'heures travaillées		Nbre d'heures travaillées		Nbre d'heures travaillées		Nbre d'heures travaillées		Nbre d'heures travaillées	
7:00		8:00		7:00		7:00		7:00	

12h30-20h00

14h00-23h00

11h30-19h00

11h00-18h30

10h00-17h30

12h30-13h30
Restitution rue
Pause 0h30

14h00-15h00
Réunion équipe

11h30-12h30
Réunion équipe
Pause 0h30

11h00-12h30
Restitution rue
Pause 0h30

10h00-12h30
RUE

14h00-16h00
RUE

15h00-17h00
Restitution rue

13h00-15h30
Réunion d'équipe
CT18

13h00-14h30
Réunion équipe
LC

13h00-14h30
Restitution rue

16h00-18h00
Réunion équipe
LC

17h00-20h00
RUE

15h30-18h00
RUE

14h30-17h00
RUE

14h30-15h30
Réunion équipe

18h00-20h00
RUE

Pause 1h00

18h00-19h00
Restitution rue

17h00-18h30
Restitution rue

15h30-17h30
RUE

21h00-23h00
Sleep-In



Planning des médiateurs LC

Semaine type II

Total semaine :

36h:00

LUNDI 12h30-20h00

10	00	
	15	
	30	
	45	
11	00	
	15	
	30	
	45	
12	00	
	15	
	30	12h30-13h30
	45	Restitution rue
13	00	Pause 0h30
	15	
	30	
	45	
14	00	14h00-16h00
	15	RUE
	30	
	45	
15	00	
	15	
	30	16h00-18h00
	45	Réunion équipe LC
16	00	
	15	
	30	
	45	
17	00	
	15	
	30	
	45	
18	00	18h00-20h00
	15	RUE
	30	
	45	
19	00	
	15	
	30	
	45	
20	00	
	15	
	30	
	45	
21	00	
	15	
	30	
	45	
22	00	
	15	
	30	
	45	
	00	

Nbre d'heures travaillées 7:00

MARDI 11h00-20h00

10	00	
	15	
	30	
	45	
11	00	
	15	
	30	11h00-13h00
	45	RUE
12	00	
	15	
	30	
	45	
13	00	Pause 1h00
	15	
	30	
	45	
14	00	14h00-15h30
	15	Réunion équipe LC
	30	
	45	
15	00	
	15	
	30	
	45	
16	00	15h30-18h00
	15	Restitution rue
	30	
	45	
17	00	
	15	
	30	
	45	
18	00	18h00-20h00
	15	RUE
	30	
	45	
19	00	
	15	
	30	
	45	
20	00	
	15	
	30	
	45	
21	00	
	15	
	30	
	45	
22	00	
	15	
	30	
	45	
	00	

Nbre d'heures travaillées 8:00

MERCREDI 11h30-19h00

10	00	
	15	
	30	
	45	
11	00	
	15	
	30	12h30-13h30
	45	Restitution rue
12	00	Pause 0h30
	15	
	30	
	45	
13	00	13h00-15h30
	15	Réunion médiateurs
	30	
	45	
14	00	
	15	
	30	
	45	
15	00	15h30-16h30
	15	Réunion équipe
	30	
	45	
16	00	
	15	
	30	16h30-19h00
	45	RUE
	00	
17	00	
	15	
	30	
	45	
18	00	
	15	
	30	
	45	
19	00	
	15	
	30	
	45	
20	00	
	15	
	30	
	45	
21	00	
	15	
	30	
	45	
22	00	
	15	
	30	
	45	
	00	

Nbre d'heures travaillées 7:00

JEUDI 11h00-18h30

10	00	
	15	
	30	
	45	
11	00	11h00-12h30
	15	Restitution rue
	30	
	45	
12	00	Pause 0h30
	15	
	30	
	45	
13	00	13h00-15h00
	15	RUE
	30	
	45	
14	00	
	15	
	30	
	45	
15	00	15h00-16h30
	15	Réunion équipe LC
	30	
	45	
16	00	16h30-17h00 "Boutique"
	15	
	30	
	45	
17	00	17h00-18h30
	15	RUE
	30	
	45	
18	00	
	15	
	30	
	45	
19	00	
	15	
	30	
	45	
20	00	
	15	
	30	
	45	
21	00	
	15	
	30	
	45	
22	00	
	15	
	30	
	45	
	00	

Nbre d'heures travaillées 7:00

VENDREDI 10h00-17h30

10	00	
	15	
	30	10h00-12h30
	45	RUE
11	00	
	15	
	30	
	45	
12	00	Pause 0h30
	15	
	30	
	45	
13	00	13h00-14h30
	15	Restitution rue
	30	
	45	
14	00	
	15	
	30	
	45	
15	00	14h30-15h30
	15	Réunion équipe
	30	
	45	
16	00	15h30-17h30
	15	RUE
	30	
	45	
17	00	
	15	
	30	
	45	
18	00	
	15	
	30	
	45	
19	00	
	15	
	30	
	45	
20	00	
	15	
	30	
	45	
21	00	
	15	
	30	
	45	
22	00	
	15	
	30	
	45	
	00	

Nbre d'heures travaillées 7:00

Planning des médiateurs GO

Semaine type
 Total semaine :
 36h:00

LUNDI 10h00-17h45		MARDI 10h00-17h45		MERCREDI 12h30-21h00		JEUDI 12h30-20h00		VENDREDI 10h00-17h45	
09		09		09		09		09	
10	Réunion d'équipe EGO 2:00	10	Restitution rue 1:00	10		10		10	Restitution rue travail CT18 3:00
11		11	RUE 2:00	11		11		11	
12	Pause	12		12	Equipe GO 0:30	12	Restitution rue 2:00	12	Pause
13	Restitution rue 1:00	13	Pause	13	Réunion d'équipe CT18 Réunion médiateurs 2:30	13		13	Pause
14	Equipe GO 1:00	14	Restitution rue 1:00	14		14	Equipe GO 1:00	14	Equipe GO 1:00
15		15	Equipe GO 1:00	15		15	RUE 1:00	15	
16	RUE 3:00	16	RUE 2:00	16	Restitution rue 1:00	16		16	RUE 3:00
17		17		17	RUE 1:30	17	Pause	17	
18		18		18	Pause	18	RUE 3:00	18	
19		19		19	Réunion du mercredi EGO RUE 2:30	19		19	
20		20		20		20		20	
21		21		21		21		21	
Nbre d'heures travaillées	7:00	Nbre d'heures travaillées	7:00	Nbre d'heures travaillées	8:00	Nbre d'heures travaillées	7:00	Nbre d'heures travaillées	7:00

Planning des médiateurs SC

Semaine type I

Total semaine :

36h:00

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
11h00-18h30		12h00-20h00		12h00-20h00		10h00-17h30		10h00-17h30	
09	00 15 30 45 00	09	00 15 30 45 00	09	00 15 30 45 00	09	00 15 30 45 00	09	00 15 30 45 00
10	15 30 45 00	10	15 30 45 00	10	15 30 45 00	10	15 30 45 00	10	15 30 45 00
11	15 30 45 00	11	15 30 45 00	11	15 30 45 00	11	15 30 45 00	11	15 30 45 00
12	15 30 45 00	12	15 30 45 00	12	15 30 45 00	12	15 30 45 00	12	15 30 45 00
13	15 30 45 00	13	15 30 45 00	13	15 30 45 00	13	15 30 45 00	13	15 30 45 00
14	15 30 45 00	14	15 30 45 00	14	15 30 45 00	14	15 30 45 00	14	15 30 45 00
15	15 30 45 00	15	15 30 45 00	15	15 30 45 00	15	15 30 45 00	15	15 30 45 00
16	15 30 45 00	16	15 30 45 00	16	15 30 45 00	16	15 30 45 00	16	15 30 45 00
17	15 30 45 00	17	15 30 45 00	17	15 30 45 00	17	15 30 45 00	17	15 30 45 00
18	15 30 45 00	18	15 30 45 00	18	15 30 45 00	18	15 30 45 00	18	15 30 45 00
19	15 30 45 00	19	15 30 45 00	19	15 30 45 00	19	15 30 45 00	19	15 30 45 00
20	15 30 45 00	20	15 30 45 00	20	15 30 45 00	20	15 30 45 00	20	15 30 45 00
21	15 30 45 00	21	15 30 45 00	21	15 30 45 00	21	15 30 45 00	21	15 30 45 00
Nbre d'heures travaillées	7:00	Nbre d'heures travaillées	7:30	Nbre d'heures travaillées	7:30	Nbre d'heures travaillées	7:00	Nbre d'heures travaillées	7:00



COORDINATION TOXICOMANIES

Planning des médiateurs SC

Semaine type II

Total semaine :

36h:00

LUNDI

11h00-18h30

09	00	
10	15	
11	30	11h00-13h00
12	45	Réunion équipe
13	00	SC
14	15	Pause 0h30
15	30	
16	45	13h30-15h30
17	00	Travail CT18
18	15	
19	30	RUE
20	45	
21	00	
21	15	
30	30	
45	45	

7:00

Nbre d'heures travaillées

MARDI

12h00-20h00

09	00	
10	15	
11	30	
12	45	12h00-14h00
13	00	Travail CT18
14	15	
15	30	14h00-16h00
16	45	RUE
17	00	
18	15	16h00-17h30
19	30	Réunion équipe
20	45	SC
21	00	Pause 0h30
21	15	
30	30	
45	45	18h00-20h00

7:30

Nbre d'heures travaillées

MERCREDI

12h00-20h00

09	00	
10	15	
11	30	
12	45	12h00-13h00
13	00	Travail CT18
14	15	
15	30	13h00-15h30
16	45	Réunion médiateurs
17	00	
18	15	15h30-17h30
19	30	RUE
20	45	
21	00	Pause 0h30
21	15	
30	30	
45	45	18h00-20h00

7:30

Nbre d'heures travaillées

JEUDI

10h00-17h30

09	00	
10	15	
11	30	10h00-11h00
12	45	Réunion équipe
13	00	11h00-13h00
14	15	RUE
15	30	
16	45	13h30-15h30
17	00	Travail CT18
18	15	
19	30	15h30-17h30
20	45	RUE
21	00	
21	15	
30	30	
45	45	

7:00

Nbre d'heures travaillées

VENDREDI

10h00-17h30

09	00	
10	15	
11	30	10h00-13h00
12	45	
13	00	Travail CT18
14	15	
15	30	13h30-14h30
16	45	Réunion équipe
17	00	
18	15	14h30-17h30
19	30	RUE
20	45	
21	00	
21	15	
30	30	
45	45	

7:00

Nbre d'heures travaillées

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES TITULAIRES

Civilité	Prénom	Nom	Titre	Nom de l'organisation
Madame	Frédérique	DROGOUL	Présidente	Association Salle Saint Bruno
Madame	Lia	CAVALCANTI	Vice Présidente	Association Espoir Goutte d'Or
Monsieur	Guy	SEBBAH	Trésorier	Association SOS-DI
Madame	Dominique	GALLEZOT	Trésorière Adjointe	Association Paris Goutte d'Or
Madame	Anne Marie	PEZOUS	Secrétaire	Hopital Lariboisière-Ecimud
Madame	Perlette	PETIT	Secrétaire Adjointe	Association Charonne
Monsieur	Jacques	JUNGMAN	Administrateur	Hopital Maison Blanche La Terrasse
Monsieur	Marie- Paule	PARCHEMINER	Administratrice	Association Chapelle
Monsieur	Michel	CHALLET	Administrateur	Association EPOC
Monsieur	Jean	CHIOCCETTI	Administrateur	Association AM18
Monsieur	Michel	SANANES	Administrateur	Hopital Bichat- Ecimud
Madame	Siska	PIERARD	Secrétaire adjointe	Association Cactus-Initiatives
Madame	Martine	TRAPON	Administratrice	ENS
Madame	Dominique	DEMANGEL	Administrateur de Droit	Mairie du 18e
Monsieur	Serge	FRAYSSE	Administrateur de Droit	Mairie du 18e
		Non désigné	Administrateur de Droit	Mairie du 18e

MEMBRES SUPPLEANTS

Civilité	Prénom	Nom	Titre	Nom de l'organisation
		Non désigné	Administrateur-suppléant	Association Salle Saint Bruno
Madame	Leila	CHALA	Administrateur-suppléante	Association Espoir Goutte d'Or
Madame	Sylvie	MONBEARTS	Administrateur-suppléante	Association SOS-DI
Madame	Catherine	PEQUART	Administrateur-suppléante	Association Charonne
Monsieur	Christian	DOUAUT	Administrateur-suppléant	Hopital Maison Blanche La Terrasse
Monsieur	Jean Pierre	LEPINE	Administrateur-suppléant	Assistance Publique-Hopitaux de Paris
Madame	Solange	HUGONNET	Administrateur-suppléante	Assistance Publique-Hopitaux de Paris
Monsieur	Jérôme	LAZERGES	Administrateur-suppléant	Association Cactus-Initiatives
Madame	Marcelle	MEYER	Administrateur-suppléante	Association EPOC
		Non désigné	Administrateur-suppléant	Association Chapelle
Monsieur	Robert	SCHNAPPER	Administrateur-suppléant	ENS
		Non désigné	Administrateur-suppléant	Association AM18
		Non désigné	Administrateur-suppléant	Association Paris Goutte d'Or